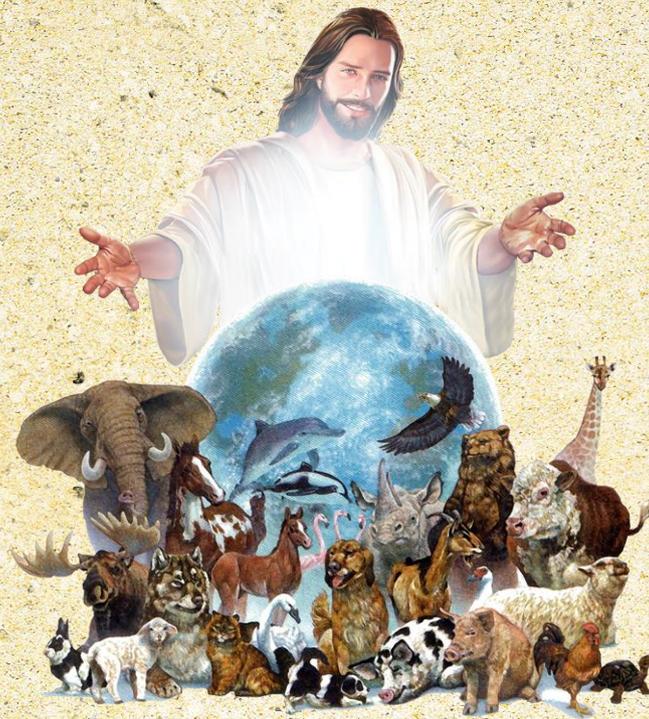


# *LE SABBAT*



*M. L. Andreasen*

# *LE SABBAT*

*M. L. Andreasen*

Copyright, 1942, by the  
Review and Herald Publishing Association

Softback Edition  
First Printing 1969

Printed in U. S. A.

## Table des matières

<b>1. Le Sabbat.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Un ennemi du Sabbat.....</b>	<b>8</b>
<b>3. Le commandement du Sabbat.....</b>	<b>16</b>
<b>4. Le premier Sabbat.....</b>	<b>29</b>
<b>5. Le Sabbat au Sinaiï .....</b>	<b>38</b>
<b>6. Le Sabbat dans l’Ancien Testament .....</b>	<b>51</b>
<b>7. Christ et la loi .....</b>	<b>66</b>
<b>8. Jésus et la tradition .....</b>	<b>80</b>
<b>9. Le Sabbat a-t-il été changé ? .....</b>	<b>88</b>
<b>10. Le dimanche dans le Nouveau Testament .....</b>	<b>101</b>
<b>11. Quelques questions résolues .....</b>	<b>116</b>
<b>12. Sous la grâce .....</b>	<b>133</b>
<b>13. Le signe et le sceau de Dieu .....</b>	<b>145</b>
<b>14. Le Sabbat restauré .....</b>	<b>156</b>
<b>15. Le conflit final .....</b>	<b>174</b>

# 1

## LE SABBAT



Le Sabbat est l'un des dons les plus précieux de Dieu accordé à l'homme. Il a été apporté à la terre par Dieu Lui-même, comme la couronne et la gloire de Sa création achevée. Le premier Sabbat a dû être merveilleux en beauté alors que Dieu, à la fin des six jours, se reposait de toutes les œuvres qu'Il avait faites. Les cieux étaient constellés de bijoux et la terre remplie de milliers de délices. La terre, la mer et les cieux proclamaient la gloire, la puissance et l'amour de Dieu. Il semblait que l'amour ne pouvait pas faire davantage que ce que Dieu avait fait pour les siens.

Et pourtant, Dieu n'était pas encore satisfait. Il avait donné la terre aux enfants des hommes ; maintenant, Il y a ajouté un peu de ciel. Une fois par semaine, le Sabbat descendait sur la terre ; une fois par semaine, Dieu rencontrait Ses enfants d'une manière spéciale ; une fois par semaine, la paix du ciel reposait sur toute la création. Venant du ciel de Dieu, le Sabbat descendait avec la guérison sur ses ailes, apportant aux hommes le repos, la paix et la bénédiction ; oui, Dieu en personne. Trois fois béni, c'était le fermoir d'or qui unissait le ciel à la terre, la chaîne d'or qui reliait l'âme à Dieu. Alors que Dieu et l'homme communiaient intimement lors de ce premier Sabbat sur la terre, les étoiles du matin chantaient en cœur et tous les fils de Dieu criaient de joie.

Mais le péché et la douleur sont entrés et ont entaché la création parfaite de Dieu. Le mal prévalait depuis longtemps et parfois, il semblait que Dieu avait abandonné l'homme et l'avait livré à sa propre folie et destruction. Le cri de millions de cœurs angoissés est monté à Dieu : Jusques à quand, ô Seigneur, jusques à quand ? Pourtant Dieu n'a pas abandonné la terre, ni l'homme. Il rencontre toujours les siens ; Il leur donne toujours le saint Sabbat avec un baume pour ceux qui sont las, du calme pour les nerfs usés, du réconfort pour les cœurs en détresse, de la paix pour les âmes anxieuses et troublées. Pour un monde fatigué par la guerre ; pour les cœurs qui défont de peur dans l'attente de ce qui adviendra de la terre ; pour les familles endeuillées qui pleurent la perte d'êtres chers ; pour les âmes malades du péché qui aspirent à la sécurité

et à la paix ; Dieu a encore un message. La terre peut résonner du grondement du canon et du sifflement des bombes qui tombent, du bourdonnement des messagers de destruction qui peuvent remplir l'air, le soleil règne toujours dans les cieux ; les étoiles calmes et sereines suivent leur trajectoire assignée et Dieu est toujours sur Son trône. Au moment déterminé, Il parlera et ne gardera pas le silence. Les hommes entendront toujours Sa voix.

Si jamais le Sabbat a été nécessaire, c'est bien maintenant. Au milieu du tumulte des nations, au milieu du fracas des armes, la voix de Dieu se fait entendre pour appeler les hommes à l'adoration, à la communion, au repos du Sabbat qui reste pour le peuple de Dieu. Le moment tant attendu d'une restauration du Sabbat et d'une réforme est arrivé. Le malin a presque réussi à priver les hommes du don du Sabbat de Dieu et l'Église est apathique. Il est temps, pour le chrétien, pour l'Église de se réveiller et de se battre pour la foi, une fois donnée aux saints. Il est temps pour tous de se souvenir "*du Sabbat pour le sanctifier*".

## *Deux institutions*

Deux institutions nous ont été données dans le jardin d'Éden : le mariage et le Sabbat. Une seule d'entre elles, le jour du Sabbat, demeurera sur la nouvelle terre. Du mariage, il est écrit : "*Car, à la résurrection des morts, les hommes ne prendront point de femmes, ni les femmes de maris, mais ils seront comme les anges dans les cieux*" (Marc 12 :25). Mais il est dit du Sabbat : "*Car, comme les nouveaux cieux et la nouvelle terre que Je vais créer subsisteront devant Moi, dit l'Éternel, ainsi subsisteront votre postérité et votre nom. À chaque nouvelle lune et à chaque sabbat, toute chair viendra se prosterner devant Moi, dit l'Éternel*" (És. 66 :22, 23). Cela rend le Sabbat unique. Tout au long de l'évolution des coutumes et des diverses dispensations, à travers le passage des empires et la chute des nations, survivant aux inondations, aux famines et même à "*la fin de toutes choses*" (1 Pi. 4 :7), le Sabbat est immuable et souverain. De toutes les institutions, il est le seul à subsister. Créé par Dieu et donné à l'homme comme possession perpétuelle, il perdure comme l'éternité elle-même.

Nous ne sommes pas informés de son observation par les anges ; nous ne savons pas ce que les habitants des autres mondes font concernant le repos du Sabbat ; mais nous savons que le Sabbat a été fait et donné à l'homme et que Christ en réclame la seigneurie. (Marc 2 :27, 28). Cela en fait une institution divino-humaine, adaptée aux êtres faits d'argile, mais à l'image de Dieu, participants de la nature divine.

## *Le Sabbat*

Le commandement du Sabbat, de par sa nature même, est à la base de tous les autres commandements ; en fait, il est fondamental pour la religion elle-même. C'est le seul commandement qui assure un temps pour l'adoration, la contemplation, la communion avec la nature et avec Dieu.

Si le Sabbat n'existait pas, chaque jour serait un jour de travail et la vie serait un cycle d'activités séculaires ininterrompue. La nature en tant que telle ne connaît aucun Sabbat. Le maïs pousse tous les jours et les mauvaises herbes aussi. Les tempêtes, la pluie, la grêle n'observent aucun Sabbat. Les désastres surviennent, les incendies détruisent, les accidents arrivent, quel que soit le jour de la semaine. De multiples tâches séculaires exigent une attention constante et parfois, les sept jours de la semaine ne semblent pas suffisants pour accomplir tout le travail qui doit être fait. Sans le Sabbat, les hommes travailleraient tous les jours sans toutefois accomplir toutes leurs tâches.

Mais Dieu reconnaît la nécessité du repos, tant spirituel que physique. Au milieu des exigences pressantes de la vie, Il appelle les hommes à faire une pause, à cesser leurs activités et à fixer leur attention sur les choses spirituelles. À leur propre étonnement, les hommes constatent que prendre du temps pour les devoirs spirituels ne gêne en rien les affaires temporelles, au contraire, il aide à les mener à bien ; que le repos physique du Sabbat ne retarde pas leur travail, mais il leur donne plus de joie et de force pour leurs activités communes des autres jours de la semaine. Ils ont découvert par expérience que se reposer le jour du Sabbat leur permet de faire autant de travail en six jours qu'ils en faisaient auparavant en sept. Mais au-delà de tout gain physique, il y a la vivification de l'âme grâce au temps passé dans la contemplation, lorsque l'homme se trouve dans l'adoration face à face avec lui-même et avec son Créateur et qu'il considère les thèmes vitaux de la vie -la mort, le Ciel, l'éternité, le devoir, le privilège- et sonde la profondeur de sa propre existence en relation avec le plan de Dieu.

## *Le service spirituel*

Le Sabbat élève l'homme du niveau de l'existence terrestre au niveau spirituel. Pendant six jours, l'homme travaille dur pour obtenir sa nourriture, ses vêtements, son abri et la protection nécessaires contre de possibles imprévus. Le jour du Sabbat, il s'élève au-dessus de toutes les considérations terrestres et il communique avec son Dieu. Ce jour-là, il occupe la place qui lui revient dans la

création, il élève son esprit vers les choses d'en-haut, il laisse de côté tout ce qui le lie à la terre et il entre dans le repos céleste. Il se retrouve avec ceux qui ont une foi aussi inestimable que la sienne, il prend part au pain qui descend du Ciel, il s'assoit à la table de son Seigneur et reçoit Sa bénédiction avant de retourner à nouveau à ses occupations terrestres pour une autre semaine.

Le Sabbat est l'occasion d'un service spirituel et de contemplation. Ce jour-là, il peut contempler les merveilles de la loi de Dieu ; il peut voir la gloire de Dieu là-haut dans les cieux et en bas sur la terre ; il peut communier avec Dieu et avec sa propre âme. Si ce n'était pour le temps ainsi accordé, l'homme souffrirait une perte spirituelle irréparable. Le Sabbat donne le temps nécessaire à la contemplation de la vie et de ses devoirs envers Dieu, le ciel et la religion. Enlever le Sabbat et le fondement des autres commandements disparaît ; il n'y aurait pas de temps fixé pour l'adoration, pas de temps consacré à la considération de nos responsabilités envers Dieu et l'homme. Sans le Sabbat, la vie serait une suite sans fin de devoirs et de labeurs, les choses spirituelles seraient négligées et le but suprême de l'homme ne serait pas atteint. S'il doit y avoir une religion, Dieu doit en déterminer le temps. C'est ce que Dieu a fait.

### *Le Sabbat attaqué*

On peut donc facilement comprendre que toute attaque contre le Sabbat est une attaque contre la religion elle-même, une offensive menée contre la nature spirituelle de l'homme. Il ne faut donc pas s'étonner que Satan s'intéresse particulièrement à détruire et à pervertir le Sabbat. S'il peut le détruire, il coupe tout lien de communication avec le Ciel. Il sape l'élément vital de la religion, sans lequel le christianisme tomberait malade et mourrait rapidement. Une attaque contre le Sabbat est un coup de poignard porté au cœur de l'adoration, au cœur de l'homme et de Dieu.

La nature du Sabbat le rend particulièrement vulnérable aux attaques du malin. Il est inconcevable que Satan ne puisse jamais persuader la chrétienté que voler ou commettre l'adultère est inoffensif ou permis. Pourtant le commandement du Sabbat fait aussi sûrement partie de la loi morale que les autres. Il est douteux que Satan puisse convaincre la chrétienté que n'importe lequel des autres commandements puisse être violé impunément. Pourtant il l'a fait avec le quatrième. Comment cela a-t-il été possible ? Quelles sont les raisons de son succès ? C'est ce que nous analyserons plus en avant.

Les attaques contre le Sabbat ont été nombreuses et persistantes à travers les âges et elles ont toutes été basées sur le raisonnement humain par opposition au commandement de Dieu. Les hommes ne peuvent voir aucune raison pour laquelle un autre jour que celui ordonné par Dieu n'est pas aussi bon. Les hommes ne peuvent voir pourquoi *un jour parmi les sept* n'est pas la même chose que *le septième jour*. La réponse, bien sûr, est que la différence réside dans le commandement de Dieu. C'est sur ce point que le raisonnement humain met de côté un commandement positif de Dieu. Ce n'est pas seulement une question de tel ou tel jour, mais de la plus grande question d'obéissance au commandement de Dieu.

Les attaques faites contre le Sabbat ne sont pas venues seulement ou même généralement des incrédules ou des adversaires de Dieu. L'ingéniosité et l'esprit de Satan se manifestent dans sa capacité à enrôler les chrétiens -laïcs, prédicateurs, évêques- dans son attaque contre le Sabbat. Des hommes instruits, des hommes de sciences se sont joints à la mêlée et l'éventail de talents rassemblés contre le Sabbat est réellement considérable. Mais finalement, la vérité triomphera.

L'une des attaques les plus efficaces et de grande envergure contre le Sabbat est arrivée comme une conséquence indirecte de la théorie de l'évolution organique, presque universellement acceptée par les scientifiques. Nous considérons cette attaque, du point de vue scientifique, comme la plus insidieuse de toutes, car plus que toute autre chose, elle détruit la foi en la Bible et au récit de la création. Bien qu'une analyse complète de ce sujet ne soit pas du ressort de ce volume, il est essentiel que nous lui accordions un bref coup d'œil. C'est ce que nous ferons.

# 2

## UN ENNEMI DU SABBAT



Le commandement "*souviens-toi du jour du Sabbat, pour le sanctifier*" repose sur la création. "*Car en six jours l'Éternel a fait les cieux, la terre et la mer et tout ce qui y est contenu et Il s'est reposé le septième jour : c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié.*" (Ex. 20 :11).

Dieu a œuvré six jours et s'est reposé le septième. Ce fait est la base et la raison du commandement. Comme le Sabbat est un mémorial de la création, il doit nécessairement subsister aussi longtemps que la création.

L'évolution conteste ce fait de création par décret divin tel qu'il est enregistré dans la Genèse. La théorie ne prévoit ni n'admet la création au sens biblique du terme. Il y en a, parmi ceux qui croient en l'évolution, qui admettent que Dieu peut avoir créé la première étincelle de vie qui, postérieurement, a grandi et s'est développée pour devenir la vie telle qu'elle nous entoure aujourd'hui, mais ils nient catégoriquement que Dieu ait créé en six jours littéraux le monde tel que nous le voyons aujourd'hui dans sa forme hautement développée. De même que la création a été divisée en six périodes, les évolutionnistes soutiennent que ces six périodes doivent avoir été d'une durée indéterminée, chacune d'entre elles pouvant probablement être des centaines de millions d'années.

Il est clair que dans un tel schéma, un Sabbat hebdomadaire de vingt-quatre heures n'a pas sa place. Tous admettront que si les six jours de la création sont prolongés en six longues périodes de temps et si Dieu s'est reposé la septième période -laquelle n'est pas encore terminée et dans laquelle nous vivons- il n'y a aucune raison possible de garder un Sabbat hebdomadaire comme mémorial du repos de Dieu. Si, par contre, nous croyons au simple récit de la Genèse qui dit qu'en "*six jours l'Éternel a fait les cieux et la terre*" et qu'Il s'est reposé le septième jour, alors nous pouvons voir une raison pour que l'homme suive Ses pas

et obéisse à Son commandement de se reposer comme Il s'est reposé. Si la théorie de l'évolution est vraie, alors la base du Sabbat, telle qu'elle est présentée dans le quatrième commandement, est fausse et sans intérêt. Il ne peut y avoir ni harmonie ni compromis dans ces deux positions opposées. Si l'une est vraie, l'autre n'a aucun sens. Ce sont les hommes qui doivent choisir quoi et qui ils veulent croire.

### *La haute critique*

Il y a cent ans ou plus, peu de gens avaient sérieusement contesté l'historicité du récit de la création tel qu'il est enregistré dans la Bible. Certes, des voix s'étaient élevées ici et là contre une vision littérale du récit de la création, mais dans l'ensemble, il n'y avait pas eu de contestation sérieuse.

Puis un changement a eu lieu. Des critiques plus sévères ont commencé à se faire entendre, tandis qu'un nouveau jour naissait pour la science. Sans aucune connivence nécessaire, les deux travaillèrent main dans la main pour produire une nouvelle ère de la religion, ou mieux dit, une nouvelle religion car c'est vraiment ce qui s'est passé. La confiance que l'on accordait auparavant à la Bible a été transférée à la science. Les hommes ne croyaient plus que la création s'était déroulée en six jours comme la Bible l'avait rapportée. La science donnait une version différente et cette version était acceptée par la critique.

La haute critique insistait sur le fait que le récit biblique de la création était confus et n'était pas historiquement vrai. Selon eux, un rédacteur avait essayé de rassembler de nombreuses traditions contradictoires pour créer une histoire cohérente, mais si son intention était de faire apparaître la Genèse comme étant l'œuvre d'un seul auteur, il n'avait pas réussi. Les critiques avaient démasqué la tentative maladroite. Ce n'était pas un homme qui avait écrit la Genèse, ni deux, ni dix. Si le rédacteur pensait avoir trompé les critiques, il se trompait. Ils ont mis à nu toute l'histoire des divers auteurs de la Genèse et ont pris l'éditeur à partie. L'histoire que les critiques ont dévoilée était que la Genèse était une collection de fables, de mythes, de folklore, de traditions, avec un peu d'histoire ajoutée, le tout ayant probablement un fondement lointain réel, mais il était si confus qu'il ne constituait pas une source d'information fiable.

Ces conclusions des critiques bibliques ont fait le jeu des scientifiques et ont considérablement renforcé leur argumentation. La conclusion des critiques était que le récit biblique n'était pas fiable et les scientifiques étaient d'accord. Les deux parties étaient sur un terrain d'entente. Les scientifiques doutaient du

récit biblique de la création ; les critiques admettaient qu'il s'agissait d'un folklore et d'un mythe et qu'il ne pouvait pas être pris littéralement. La cause des évolutionnistes était gagnée. Les critiques se sont joints aux scientifiques et l'affaire était réglée. Les deux parties ont déclaré que leur travail était bon, si bon qu'il "*n'a pas d'hypothèses rivales, excepté l'idée dépassée et complètement réfutée d'une création spéciale, qui n'est plus retenue aujourd'hui que par les ignorants, les sectaires et ceux qui ont des idées préconçues.*" *Evolution, Genética y Eugénica* : 59.

## *Ce que Dieu pense*

Dieu est patient avec les échecs et l'ignorance des hommes. Il connaît ce dont nous sommes faits et se souvient que nous ne sommes que poussière. Dieu pardonne et pardonne encore, jusqu'à soixante-sept fois sept. C'est notre salut et notre espérance. Dieu est un Dieu merveilleux.

Mais il y a des choses qui mettent Sa patience à l'épreuve, humainement parlant. Ce n'est pas notre ignorance. Dieu peut la supporter et même l'excuser. C'est plutôt notre prétendue sagesse, notre "connaissance de tant de choses qui ne le sont pas", qui L'irritent. Notre hypocrisie, notre obstination, notre répugnance et notre réticence à être enseignés -cela met la patience de Dieu à l'épreuve.

Il n'est pas fréquent que Dieu utilise le sarcasme pour exprimer Ses sentiments. Il n'y a que peu d'endroit dans la Bible où il est utilisé et il semble être réservé à des groupes et des occasions spéciales. Voyons un cas.

Job était passé par des expériences qui l'éprouvèrent au maximum. Au milieu de ses épreuves, il avait dit certaines choses qu'il rétracta ensuite et pour lesquelles il confessa être un ignorant. "*Quel est celui qui a la folie d'obscurcir Mes desseins ? -Oui, j'ai parlé, sans les comprendre, de merveilles qui me dépassent et que je ne conçois pas. ... C'est pourquoi je me condamne et je me repens sur la poussière et sur la cendre.*" (Job 42 :3, 6).

Dieu avait posé quelques questions simples à Job et ce sont ces questions qui l'ont amené à faire la confession citée ci-dessus. En posant ces questions, Dieu avait à l'esprit un public plus large, car les principes énoncés restent valables dans des conditions similaires.

Job avait professé une sagesse supérieure à ce qui est écrit. Notez l'importance des questions posées par Dieu. *"Qui est celui qui obscurcit Mes desseins par des discours sans intelligence ? Ceins tes reins comme un vaillant homme ; Je t'interrogerai et tu M'instruiras. Où étais-tu quand Je fondais la terre ? Dis-le, si tu as de l'intelligence. ... Tu le sais, car alors tu étais né et le nombre de tes jours est grand !"* (Job 38 :2-4, 21).

Notez en particulier le verset 4 : *"Où étais-tu quand Je fondais la terre ? Dis-le, si tu as de l'intelligence !"* Comme Job a dû se sentir petit en entendant cette question ! Il avait évidemment parler savamment de ce qui s'était passé quand Dieu fit les cieux et la terre ; et maintenant Dieu lui demandait où il était à ce moment-là, vu qu'il semblait en savoir tellement.

Nous pensons que cela a été enregistré pour le bénéfice d'autres personnes que Job. Il serait bon qu'un incrédule moderne de la Genèse se mette à la place de Job lorsque Dieu lui a posé la question déconcertante : *"Où étais-tu quand Je fondais la terre ?"*, Cela le rendrait moins sûr de ses prétendues connaissances.

La réponse de Job : *"Oui, j'ai parlé, sans les comprendre, de merveilles qui me dépassent et que je ne conçois pas"* fut une réponse honnête. Les hommes ont la prétention de savoir et de discuter savamment de ce qui s'est passé, il y a des siècles et de décrire des événements auxquels ils n'ont pas assisté, alors qu'ils rejettent le témoignage de ceux qui non seulement étaient présents, mais qui ont fait les choses mêmes sur lesquelles ces hommes sages jettent le doute. Cela doit amuser Dieu d'entendre un tel étalage d'érudition, alors qu'Il sait -et qu'ils devraient savoir- que leur prétendue sagesse n'est que folie.

## *Sarcasme biblique*

*"Tu le sais, car tu étais né alors et le nombre de tes jours est grand !"* La Septante dit : *"Je sais qu'alors tu étais né et le nombre de tes jours était grand."* Une traduction Américaine, éditée par l'université de Chicago Press dit : *"Tu savais, parce que tu étais né alors et le nombre de tes jours est grand."* La Bible *Variorum Reference* traduit dans la marge : *"Tu le sais (ironiquement) parce que tu étais déjà né."* Moffatt le traduit ainsi : *"Tu le sais certainement ! Toi, qui étais déjà né quand il fut fait, tu as vécu si longtemps !"* La *Version Révisée* concorde avec cette dernière traduction : *"Il n'y a pas de doute que tu le sais, parce que tu étais déjà né alors et le numéro de tes jours est grand !"*

C'est un sarcasme léger ou une ironie comme l'appel le *Variorum*. Dieu a voulu sans doute donner à la personne à qui elle était adressée une perspective plus authentique d'elle-même et de sa propre importance.

Comme ces questions seraient dévastatrices si Dieu les adressait aux incrédules modernes de la Genèse ! Où étais-tu, petit homme chétif et insignifiant, qui prétend corriger la version de Dieu sur ce qu'Il a fait et comment Il l'a fait ? "*Où étais-tu quand Je fondais la terre ?*" Il semblerait que l'homme devrait pouvoir en tirer la leçon que Dieu entend transmettre, pour qu'il adopte une attitude plus humble.

Ce doit être intéressant pour Dieu de voir la vie se développer, de voir un petit se promener en s'amusant avec hochet et l'instant d'après, voir le même individu prêt à assumer le rôle de professeur, discutant sagement des choses dont il ne sait rien, sans vouloir écouter le témoignage de ceux qui étaient présents lors de l'évènement dont il parle. Il serait beaucoup plus sage d'accepter le témoignage des témoins oculaires que de le rejeter et de lui substituer des théories nébuleuses. Appeler de tels procédés de la science, c'est ridiculiser la science aux yeux des hommes pensants.

La seule question de Dieu, "*Où étais-tu quand Je fondais la terre ?*" devrait faire taire à jamais tous les raisonnements profanes sur la création qui ne sont pas fondés sur la connaissance personnelle ou le témoignage de ceux qui étaient présents à cette occasion et y ont pris part.

### *L'évolutionniste cohérent*

La Bible ne sait rien de l'évolution. Ce qu'elle dit de la façon dont les choses sont apparues se résume en ces mots : "*En six jours l'Éternel a fait les cieux, la terre et la mer et tout ce qui y est contenu et Il s'est reposé le septième jour : c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié.*" (Ex. 20 : 11).

L'évolutionniste cohérent ne peut en aucune façon croire en la Genèse. Et non seulement il ne peut pas croire en la Genèse, mais il ne peut pas croire que la Bible est inspirée de quelque manière que ce soit, plus que d'autres grandes œuvres littéraires. La Bible présente à l'homme un Sauveur du péché. Mais l'évolutionniste conséquent n'a que faire d'un Sauveur, car il ne peut pas accepter une "chute" ; celle-ci n'a aucune place dans son programme. L'homme n'a pas "chuté" au sens où l'entend la Genèse. L'homme progresse. Il a commencé très bas et il ne cesse de grimper. Il est si loin de "chuter", que certains déclarent que

si l'homme "chutait", il tomberait vers le haut. Non, les évolutionnistes ne peuvent pas croire en une "chute". Ils croient exactement le contraire. La notion même que l'homme soit tombé, qu'à bien des égards il va de mal en pis, est totalement incompatible avec leur doctrine. Ils ne pourraient croire à une "chute" que s'ils renonçaient à leur croyance en l'évolution. Les deux ne s'harmonisent pas. L'évolution n'envisage pas de "chute". Par conséquent, elle n'a pas besoin d'un Sauveur. L'évolution se débarrasse du Christ. Dans ce sens, elle est définitivement anti-chrétienne.

Si les jours de la création sont de longues périodes de temps, comme l'enseigne l'évolution, il devient nécessaire d'expliquer le "*soir et ... [le] matin*" de chaque jour ou comme le note Genèse 1 :16, le "*jour, ... nuit*". Il n'y a aucun moyen de concevoir une nuit d'une durée de millions d'années et que la vie soit possible. De plus, cette alternance de lumière et d'obscurité a eu lieu pendant chacun des six jours ; donc, si nous essayons d'accepter à la fois l'évolution et la Bible, nous devons concevoir six périodes d'obscurité, chacune suivie d'une période de lumière. La vie végétale, animale ou humaine ne peut subsister pendant aucune période d'obscurité de millions d'années. Cette seule considération exclut toute tentative d'harmoniser les six jours de la création avec le concept évolutionniste des longues périodes de temps.

Adam a vécu jusqu'à l'âge de 930 ans. Les deux premiers jours de sa vie furent deux des sept jours originaux : par conséquent, ils étaient donc d'une durée de millions d'années, si nous devons croire la théorie des "longues périodes de temps". Par conséquent, Adam aurait eu des millions d'années au moment de sa mort et non 930 ans. Les hommes peuvent choisir de croire l'une ou l'autre de ces explications. Il n'existe aucune manière de les harmoniser.

Ceux qui croient que les six jours de la création étaient de longues périodes de temps, croient aussi -et doivent nécessairement croire- que la septième période est aussi une longue période de temps qui ne s'est pas encore achevée et que nous vivons encore dans cette période. Cela présente un autre dilemme pour ceux qui veulent être "modernes" et croire en l'évolution sans se défaire de leur foi en la Bible. Selon la Bible, Adam mourut longtemps après le premier Sabbat. Mais si ce Sabbat n'est pas encore achevé, qu'en est-il d'Adam ? Personne ne prétendra qu'il est encore vivant. Laissons les autres résoudre ce problème.

*"Dieu bénit le septième jour, ... parce qu'en ce jour, Il se reposa de toute Son œuvre"* (Gen. 2 :3). Comment pourrait-Il bénir le jour *après* qu'Il se soit reposé, si ce jour était de millions d'années et n'était pas encore achevé ? Dieu pouvait

bénir le jour *après* s'être reposé que si ces jours étaient des jours ordinaires. S'ils ne l'étaient pas, tout le récit s'effondre.

On pourrait s'étendre longuement sur des considérations et des objections de ce genre. Nous les avons présentées dans le seul but de montrer qu'il est impossible d'harmoniser le récit biblique et la théorie de l'évolution. Les hommes doivent choisir entre l'une ou l'autre. Les deux ne peuvent pas être vraies.

### *Notre position*

Il ne faut pas croire que les déclarations faites ici visent à condamner en bloc les adeptes de la théorie de l'évolution. Loin de là. Nous croyons qu'ils existent des milliers, voire des millions de chrétiens sincères et honnêtes qui sont contaminés par cette philosophie destructrice. Sans réfléchir, ils adhèrent à certaines croyances, croyant que leurs dirigeants connaissent ce qu'ils disent, même s'ils ne le savent pas eux-mêmes et que les dirigeants ne les égarent sûrement pas. Il y a sans doute des multitudes qui ne sont pas des évolutionnistes conséquents et qui ne réalisent pas les implications de leur croyance. Mais tout cela ne change rien au fait que l'évolution, telle qu'elle est enseignée et crue aujourd'hui, constitue l'un des défis les plus sérieux pour le Christianisme Biblique, un défi qui doit être relevé sinon le Christianisme est condamné. Et le Sabbat est intimement lié à ce défi. Si l'évolution est vraie, alors le Sabbat n'existe pas et nous n'en n'avons pas besoin.

Il est clair, d'après tout ce qui a été présenté, qu'il ne peut pas y avoir d'accord entre croire en la Bible et croire en la théorie de l'évolution. L'une est destructrice de l'autre. Aucun homme ne peut croire en la Parole de Dieu et croire aussi en l'évolution. Les deux s'excluent mutuellement. Il est impossible de ne pas prendre position, comme beaucoup essaient de le faire. C'est ou l'une ou l'autre. Ce ne peut être les deux.

En disant tout cela, nous ne déprécions pas les découvertes de la science en tant que telles. Les faits sont les faits, peu importe qui les découvre et les propage. Ceux qui croient en la Bible ne nient pas les faits. Ils croient aux faits autant que leurs amis évolutionnistes. Ce à quoi ils s'opposent, c'est l'arrangement -voir même la manipulation- de faits pour soutenir une théorie antichrétienne et anti biblique. La science a le droit et le devoir de trouver et de présenter des faits. Mais lorsqu'elle pénètre dans le domaine de la religion, lorsqu'elle arrange des faits de manière à détruire la foi et la religion, lorsqu'elle conteste définitivement la vérité révélée et s'oppose à la Bible, ridiculisant ceux qui s'appuient sur

un "Ainsi dit l'Éternel", alors elle cesse d'être de la science et devient une force et une influence antichrétienne à laquelle nous ne devrions donner aucun appui et à laquelle personne ne devrait demander son avis.

# 3 Le commandement du Sabbat



*"Souviens-toi du jour du repos, pour le sanctifier. Tu travailleras six jours et tu feras tout ton ouvrage. Mais le septième jour est le jour du repos de l'Éternel, ton Dieu : tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes. Car en six jours l'Éternel a fait les cieux, la terre et la mer et tout ce qui y est contenu et Il s'est reposé le septième jour : c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié." (Ex. 8 : 11).*

Le premier mot de ce commandement "*Souviens-toi*", le distingue de tous les autres commandements et lui confère un caractère distinctif. Lorsque Dieu a donné le Sabbat à l'homme, Il connaissait la grande valeur de Son don et Il savait aussi qu'il serait largement méprisé. Il savait que Satan se servirait de ce commandement comme cible particulière de son attaque contre l'Église et qu'il ferait tout ce qui est en son pouvoir pour que les hommes oublient le Sabbat. Il savait qu'avec le temps, les hommes perdraient le sens du caractère sacré de ce jour et ignoreraient son obligation contraignante. C'est pour ces raisons que Dieu a attiré spécifiquement l'attention sur le Sabbat quand Il a énoncé la loi sur le Sinaï et qu'Il a demandé qu'on s'en souvienne particulièrement. Tous les commandements de Dieu sont essentiels et aucun d'eux ne doit être négligé. Mais il en a surtout distingué un, en demandant à Son peuple de ne pas l'oublier.

En raison de son caractère unique, ce commandement a été transgressé plus que tout autre par les saints et par les pécheurs. Des hommes qui ne penseraient jamais à être malhonnêtes ou à dire un mensonge, qui n'enfreindraient jamais sciemment l'un des autres commandements, n'hésitent pas à transgresser le Sabbat du Seigneur. Ils ignorent totalement le fait que le Seigneur a béni ce jour plus que tout autre, qu'Il l'a créé et donné à l'homme et qu'Il n'a jamais révoqué la bénédiction dont Il l'avait autrefois investi, ni retiré Son don. Les hommes oublient qu'en rejetant ce don, ils blessent le Donateur.

L'observation du Sabbat est vitale pour le Christianisme. Ce n'est pas sans raison que Dieu a choisi un jour parmi les sept et l'a mis à part pour les exercices spirituels. Il savait que l'homme avait besoin d'un temps défini pour l'adoration, un jour où il pourrait laisser de côté les soucis de cette vie et tourner ses pensées vers le ciel et vers le foyer.

Bien entendu, ce fut particulièrement le cas après la chute de l'homme. Chassé de son foyer en Éden, incapable de marcher dans le jardin et de parler avec Dieu comme il le faisait auparavant, condamné à gagner son pain à la sueur de son front, l'homme avait besoin d'un jour où il pourrait cesser de travailler et préparer son âme à entrer en communion avec Dieu. Sans le Sabbat, tout ne serait que labeur et sueur sans répit, tous les jours se ressembleraient et il aurait toujours à l'esprit sa séparation d'avec Dieu. Mais l'arrivée du Sabbat a apporté un regain d'espoir, de joie et de courage. Il a donné l'occasion de communier avec Dieu et était une prophétie du moment où le Ciel et la terre seraient à nouveau unis.

Celui qui supprime le Sabbat, supprime l'adoration, il ferme une des portes du Ciel et appauvrit considérablement la vie spirituelle. Le Sabbat représente l'adoration, la méditation, la réflexion, l'étude, la prière, la communion et la fraternité. Si l'un de ces éléments est négligé ou sérieusement perturbé, la religion cesse d'être efficace et la mondanité prend le dessus. C'est pourquoi Satan considère le renversement du Sabbat comme l'un de ses meilleurs moyens d'amener les hommes à oublier Dieu et à abaisser le niveau spirituel des gens. À mesure qu'ils négligent le Sabbat, ils oublient aussi Dieu. À mesure qu'ils négligent de garder le Sabbat, ils négligent aussi les autres devoirs religieux. La manière de garder le Sabbat est un baromètre précis de la vie spirituelle.

### *La base du quatrième commandement*

Le commandement du Sabbat repose uniquement sur un "*Ainsi dit le Seigneur*" et non sur l'homme non régénéré soutenu par une conscience approbatrice ou accusatrice. Les commandements tels que "*tu ne tueras point*", "*tu ne déroberas point*" ont la conscience de leur côté. Bien qu'il puisse y avoir des tribus et des individus ne connaissant pas ces commandements, l'individu normal éprouve un malaise quand il les transgresse. Mais ce n'est généralement pas le cas de la profanation du Sabbat, du moins pas avant qu'une révélation ou une lumière spéciale ne parvienne à l'individu. Celui qui n'est pas chrétien a du mal à comprendre pourquoi un travail effectué un jour de la semaine est louable, tandis que le même travail effectué un autre jour est répréhensible ; pourquoi un jour

une chose accomplie est louable, tandis que la même chose faite un autre jour est un péché. Il ne voit pas que la différence n'est pas dans la chose faite, mais dans le moment où elle est faite. Il ne trouve aucun fondement à une telle différence dans la nature ou la science. Elle lui paraît illogique et arbitraire.

De même, le chrétien ne trouve aucune raison dans la nature de respecter le Sabbat. Les étoiles suivent leurs orbites sans tenir compte du Sabbat ; le maïs pousse ; les arbres donnent leurs fruits ; la création animale ne connaît aucun jour de repos ; la pluie tombe et le soleil brille ; le tout sans qu'il y ait de différence perceptible entre les jours. La nature ne jouit d'aucun Sabbat et n'en signale aucun. Alors pourquoi l'homme devrait-il observer le Sabbat ? Pour le chrétien, il n'y a qu'une seule raison et aucune autre ; mais cette raison est suffisante : Dieu a parlé. Le commandement du Sabbat repose absolument et uniquement sur un "*Ainsi dit le Seigneur*" et il n'a aucune base dans la nature, en tant que telle. C'est pour cette raison que Dieu fait du Sabbat Son signe et Son test. Nous y reviendrons plus tard.

Lorsque Satan s'attaque au Sabbat, il s'en prend à un commandement qui, dans un sens spécial, est basé sur la foi en Dieu et la présuppose. S'il parvient à gagner ici, la victoire est réellement grande. S'il parvient à séculariser le jour, il a enlevé au chrétien le moment de la communion et de la prière, le moment de l'étude et de la paix, le moment où il peut rencontrer d'autres personnes ayant la même foi précieuse pour s'encourager et s'édifier mutuellement. Il a brisé un chaînon essentiel de la chaîne qui unit le Ciel à la terre.

Le Sabbat du quatrième commandement fournit du temps pour la considération des choses spirituelles. Les hommes ne s'acquittent pas des devoirs religieux à moins qu'un moment spécifique ne soit réservé à cet effet. Il y a une multitude de choses qui sollicitent continuellement l'attention et chaque jour de la semaine pourrait être utilisé avec profit pour des affaires purement profanes ; et il en serait ainsi si Dieu n'appelait pas les hommes à se souvenir du jour du Sabbat pour le sanctifier. Le Sabbat est un appel hebdomadaire à revenir à Dieu, à se détourner des choses du monde et à prêter attention à l'Esprit. Satan connaît la valeur du Sabbat pour la religion et il ne tarde pas à profiter de chaque opportunité pour le détruire. S'il peut rendre le Sabbat sans effet, il a non seulement détruit le temps sacré, mais il a frustré l'un des grands instruments de la grâce et a privé l'homme de la bénédiction du Sabbat.

Enfreindre le quatrième commandement n'est pas comme enfreindre certains autres commandements. Un homme peut en tuer un autre dans un accès de colère ; il peut prendre le nom de Dieu à la légère ou il peut soudainement être

vaincu par une grande passion. Mais ce n'est pas le cas avec l'observation du quatrième commandement. La violation du Sabbat n'a pas l'excuse d'une passion soudaine ou d'un désir démesuré. Ce n'est pas comme un grand péché ou une habitude destructive. C'est plutôt le symptôme d'un déclin spirituel, d'un éloignement de Dieu, d'une distanciation de la promesse, d'une expérience spirituelle malade. Il faut le souligner : c'est un symptôme révélateur d'une maladie et d'une condition interne d'apostasie vis-à-vis de Dieu. Ses racines sont plus profondes que la transgression apparente. Cela montre un abandon de la vie spirituelle, de la vie sainte et présage la séparation de l'âme d'avec Dieu. L'observation du Sabbat est un baromètre spirituel, un signe de sanctification, un indicateur de notre amitié et de notre communion avec Dieu.

Si la transgression du Sabbat est un symptôme, elle est aussi une maladie. Elle favorise l'irrégion et encourage la désobéissance sur d'autres points. Elle affame l'âme et l'affaiblit, elle prive l'homme des moyens de subsistance spirituelle et le rend vulnérable à des tentations plus grossières. C'est l'une des inventions les plus astucieuses de Satan. Il peut ainsi obtenir le soutien d'une grande partie de la chrétienté, ce qui ne serait pas possible avec aucun autre commandement. Les hommes ne comprennent pas comme ils le devraient, que le Sabbat est un des principaux canaux de communication avec Dieu, qu'en transgressant le Sabbat, la connexion avec le Ciel est coupée et le courant de la vie spirituelle est interrompu. Ils ne comprennent pas que "le Sabbat est la broche d'or qui unit Dieu à Son peuple".

### *La place du Sabbat*

Le commandement du Sabbat occupe une position intéressante dans la loi de Dieu. Trois grands commandements concernant Dieu le précèdent et six qui traitent de l'homme le suivent. Le commandement du Sabbat appartient aux deux tables de la loi et participe de la nature des deux. Il a un aspect divin et un aspect humain. C'est le Sabbat de Dieu, mais nous, les hommes, devons l'observer. Il régit l'adoration mais aussi le travail. Il combine d'une manière unique le sacré et le commun, en soulignant notre devoir envers Dieu et l'homme. Il divise les temps en temps séculier et en temps sacré et définit le devoir de l'homme envers chacun. Il ordonne le travail et le repos, attribuant à chacun la part qui lui revient dans le plan de Dieu.

Les hommes ont besoin d'un Sabbat. Le monde est trop présent pour nous. Nous sommes pressés par tant de choses que nous ne prenons pas le temps

de penser. Nous n'avons pas de temps libre, pas de temps à consacrer à l'exercice spirituel, pas de temps pour l'étude, la réflexion, la méditation, à moins de consacrer délibérément un temps à cela. C'est ce que Dieu veut que nous fassions. Et Il veut que nous choissions le moment qu'Il a choisi pour cela. Il veut que nous nous souvenions "*du jour du Sabbat, pour le sanctifier.*"

De même qu'il serait tout à fait impossible pour une fillette de garder sa robe propre si elle se mettait à jouer dans la boue et se salissait les mains, de même il nous est tout à fait impossible de garder le jour saint, à moins que nous nous abstenions de pécher, de faire le mal et de tout ce qui souille. Si ses petites mains étaient sales, sa robe ne tarderait pas à l'être aussi. Le seul espoir de maintenir sa robe propre serait de se tenir à l'écart de tout ce qui souille. Ce n'est qu'en se maintenant propre qu'elle peut garder ses habits propres.

Le parallèle est clair. Le jour du Sabbat de Dieu est saint. C'est un jour sanctifié. C'est le repos sacré de Dieu. Nous ne devons pas le considérer à la légère. Nous ne devons pas le piétiner. Nous ne devons pas faire ce qui nous plait ce jour-là. Nous ne devons pas prononcer nos propres paroles. Nous ne devons pas le contaminer. Nous devons le maintenir saint (És. 58 :13 ; Éz. 20 :13, 21). Cela ne peut se faire que si nous sommes saints et si nous nous maintenons loin de ce qui souille et contamine.

## *Les six jours*

"*Tu travailleras six jours.*" Cette déclaration, faisant partie du commandement sur le Sabbat, est essentielle. Le commandement n'enjoint pas seulement de se reposer mais aussi de travailler. Tout comme nous devons nous reposer le jour du Sabbat, nous devons travailler les six autres jours. Le commandement du Sabbat couvre tout le temps, les sept jours de la semaine.

Certaines personnes insistent sur la partie du commandement qui traite du repos et oublient l'autre partie qui traite du travail. Mais l'une est aussi contraignante que l'autre. Aucun homme ne peut être chrétien et indolent. Aucun homme ne peut observer le Sabbat s'il n'est pas aussi disposé à travailler. Ces deux idées vont de pair et elles sont nécessaires pour que le commandement du Sabbat soit respecté.

Le vrai chrétien est travailleur. Il ne vit pas aux dépens de ses parents ou de ses amis. Il ne s'arrange pas pour faire coïncider ses visites avec l'heure des repas. Il ne donne pas de grandes indications sur ses besoins pour susciter la sympathie.

Il n'attend pas de récompense pour chaque petit service qu'il rend. Il n'adule pas le riche et ne méprise pas le pauvre. Il n'exige pas de concessions spéciales. Il paie ses factures et il les règle rapidement. Il n'a pas besoin d'un superviseur pour s'assurer qu'il fait son travail. Il ne devient pas assidu au travail quand son supérieur l'observe et il ne relâche pas son travail quand on le laisse seul. Il fait davantage que ce pour quoi il est payé. Il n'est pas un fainéant. Il n'est pas un expert en alibis. Il est toujours disposé et quand une tâche est terminée, il demande s'il n'y a d'autre à faire. S'il voit du travail à faire, il le fait ou il offre ses services. On peut le trouver là où l'aide est nécessaire et il n'a pas toujours des affaires pressantes à faire ailleurs. Il donne généreusement de son temps et s'en réjouit. Il connaît son métier mais il est disposé à apprendre. Il est aussi minutieux dans son travail que dans sa religion.

Le vrai chrétien est ainsi. On le réclame partout. Il est difficile de le voir inactif. S'il perd son poste, il en obtient un autre. S'il le perd, il se fait une place. Il est plein de ressources et énergique. Dieu et les hommes sont fiers de lui.

## *Recréation*

Un homme doit-il travailler six jours par semaine ? Ne peut-il jamais prendre de vacances ? Si le commandement disait seulement "*tu travaillerais six jours*", la question pourrait être discutable. Mais il est ajouté : "*et tu feras tout ton ouvrage*". Nous devons faire tout notre travail. S'il faut six jours pour le faire, nous devons travailler six jours. Mais si nous pouvons faire notre travail en cinq, quatre, ou trois jours, nous n'avons pas besoin de travailler six jours. Le fait est que nous devons accomplir notre travail. Nous ne devons pas nous dérober ou le laisser inachevé pour rechercher notre plaisir. "*Tu travailleras six jours et tu feras tout ton ouvrage*". Nous ne devons pas travailler le jour du Sabbat. Ce jour-là, nous devons nous reposer. Mais nous devons planifier notre travail afin de l'achever en six jours. C'est ce que Dieu exige.

Certaines personnes n'aiment pas le mot "travail". Le travail leur est détestable et travailler est encore pire. Il évoque la terre, le labeur ou la douleur. Et pourtant, le travail peut être dur ; il peut être fastidieux ; il peut être monotone ; mais il a été donné par Dieu pour notre bien. Dans un monde de péché, nous pouvons remercier Dieu pour le travail. Á certains égards, il est notre salut. Seul celui qui a travaillé peut apprécier le repos.

La Bible parle beaucoup du travail. C'est normal. Nous devons tous avoir présent à l'esprit non seulement que nous avons un travail à faire, mais aussi que nous

avons du travail à faire. Paul a fait un travail formidable. Et tandis qu'il accomplissait cette œuvre, il travaillait à sa tâche quotidienne. Il n'a négligé ni l'une ni l'autre. C'est un exemple pour ceux qui croient qu'ils sont trop bons ou trop importants pour faire un travail ordinaire. Beaucoup de jeunes filles qui pensaient qu'il serait romantique de travailler parmi les païens d'Afrique, fronceraient les sourcils si on leur suggérait, qu'en attendant, elles pourraient aider leur mère à faire la vaisselle. Il ne leur vient pas à l'esprit qu'une chose peut être une préparation à l'autre.

## *Le repos du Sabbat*

*"Tu travailleras six jours et tu feras tout ton ouvrage. Mais ..."* Remarquez ce "mais". Il est bon de travailler, mais. Certains sont si intéressés par le travail qu'ils ne peuvent pas s'arrêter. Le travail est toute leur vie. Ils commencent leur travail tôt le matin et termine tard dans la nuit. Ils ne prennent guère le temps de manger ou de dormir. Pour eux, ce qui compte, c'est le travail et uniquement le travail. Ils ont peu de patience avec ceux qui ne suivent pas leur exemple. Ils n'ont pas le temps d'aller à l'église, ni le temps d'adorer, ni d'étudier ni de se recréer. Ils ne font que travailler, travailler, travailler.

Dieu dit à ceux-là : "C'est bien de travailler, mais n'oubliez pas que J'ai d'autres exigences pour vous. Le travail n'est pas tout. J'ai choisi un jour durant lequel vous ne devez pas faire votre travail. Ce jour-là, vous devez vous reposer et vous ressourcer. Vous devez vous détourner des choses séculaires et communier avec le Ciel. Vous devez vous souvenir du jour du Sabbat pour le sanctifier. C'est Mon jour et Je veux que vous partagiez Mon repos."

Pour certains et même parmi ceux qui se disent chrétiens, l'observation du Sabbat est tomber en discrédit. Dans leur esprit, l'observation du Sabbat est associée à "l'ancien Sabbat Juif", ou peut-être au "Sabbat puritain", ou à une expérience malheureuse de leur enfance, quand ils n'étaient pas autorisés à remuer le Sabbat. Souvenons-nous que lorsque le malin ne peut pas entraver, il pousse parfois les choses trop loin, alors que le respect du Sabbat est l'une des plus grandes bénédictions que Dieu ait donnée à l'humanité. Comme nous l'avons déjà dit, c'est une des raisons pour lesquelles Satan est désireux de détruire à la fois le Sabbat et son observation et il y est parvenu dans une mesure étonnante.

La raison donnée dans le commandement pour observer le Sabbat n'est pas seulement notre bien-être physique, comme on le suppose communément. Il est vrai que l'homme a besoin de repos physique pour ressourcer son corps.

S'il est vrai que ce repos est nécessaire, ce n'est pas la raison donnée dans le commandement. La raison donnée est l'exemple de Dieu. Il s'est reposé, donc nous devons nous reposer. Notez la rédaction "*Tu travailleras six jours et tu feras tout ton ouvrage. Mais le septième jour est le jour du repos de l'Éternel, ton Dieu : ... Car en six jours l'Éternel a fait les cieux, la terre ... et Il s'est reposé le septième jour.*" C'est-à-dire : Dieu a travaillé, donc nous devons travailler ; Dieu s'est reposé, donc nous devons nous reposer. C'est une question d'exemple ; ce n'est que plus tard que cela est devenu une question de commandement. L'exemple suffit ; c'est ce qu'Adam avait dans le jardin d'Éden. Plus tard, du fait du relâchement, il est devenu nécessaire d'ajouter le commandement.

Le commandement du Sabbat est le seul commandement dont l'observation permet à Dieu de s'unir à l'homme. Il serait tout à fait inapproprié de dire que Dieu garde le premier commandement, "*Tu n'auras pas d'autres dieux devant Ma face.*" Il en est de même pour le second et le troisième commandement. Encore une fois, il serait hautement irrévérencieux de dire que Dieu garde les six derniers commandements. Un moment de réflexion suffit pour s'en convaincre. Voler, mentir, commettre l'adultère, tout cela n'a aucun sens en référence à Dieu. Mais il y a un commandement dans l'observation duquel Dieu peut s'unir à l'homme : le commandement du Sabbat. L'homme peut l'observer et Dieu aussi. Le Sabbat est donc le point de rencontre de Dieu et de l'homme. Dans le jardin d'Éden, la divinité et l'humanité se sont unies dans son observation. C'était le fermoir d'or qui unissait alors le Ciel à la terre ; il servira à nouveau à cette fin sur la nouvelle terre. Lorsque Dieu a daigné venir sur cette terre pour rencontrer Adam et Ève, Il a institué le Sabbat, l'a béni et sanctifié et en a fait don à l'homme. Le Sabbat est un morceau du Ciel, le cadeau de Dieu. Prenons garde de ne pas refuser ce don divin béni.

*"Le sabbat a été fait pour l'homme", "comme un signe entre Moi et eux, pour qu'ils connussent que Je suis l'Éternel qui les sanctifie."* (Ex. 20 :10 ; Marc 2 :27 ; Éz. 20 :12). Il nous invite sur cette base à nous unir à Lui dans Son respect pour le Sabbat et Il promet que ceux "*qui garderont Mes sabbats, qui choisiront ce qui M'est agréable et qui persévéreront dans Mon alliance, Je donnerai dans Ma maison et dans Mes murs une place et un nom préférables à des fils et à des filles ; Je leur donnerai un nom éternel, qui ne périra pas.*" (És. 56 :4-5). Aucune promesse ne saurait être d'une portée plus large ou d'une signification plus grande. Elle indique avec force ce qui a été mentionné précédemment, à savoir que le vrai respect du Sabbat est un signe de sainteté de vie, de sanctification, de communion avec Dieu et que le Seigneur le considère comme un signe d'union avec Lui.

## *L'observation du Sabbat*

En ce qui concerne l'observation extérieure du Sabbat, qu'exige le Seigneur ? D'abord, "*Tu ne feras aucun ouvrage.*" Cela est défini comme se référant à notre travail et notre plaisir. "*Si tu retiens ton pied pendant le sabbat, pour ne pas faire ta volonté en Mon saint jour, si tu fais du sabbat tes délices, pour sanctifier l'Éternel en Le glorifiant et si tu L'honores en ne suivant point tes voies, en ne te livrant pas à tes penchants et à de vains discours, alors tu mettras ton plaisir en l'Éternel et Je te ferai monter sur les hauteurs du pays, Je te ferai jouir de l'héritage de Jacob, ton père ; car la bouche de l'Éternel a parlé.*" (És. 58 :13-14). Notez ces mots : "*en ne suivant point tes voies, en ne te livrant pas à tes penchants et à de vains discours*" Donc, cela interdit l'observation égoïste de ce jour : il interdit l'usage de ce jour pour nous faire plaisir. Cela est le côté négatif du commandement.

Pour trouver le côté positif de l'observation de ce jour, nous devons aller à l'exemple de notre Seigneur et Sauveur quand Il était ici sur la terre. Christ "*est Maître même du sabbat*" (Marc 2 :28). "*Toutes choses ont été faites par elle et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans elle*". (Jn 1 :3). Si "*toutes choses*" ont été faites par le Christ, si le Sabbat "*a été fait*" (Marc 2 :27), alors c'est le Christ qui l'a "fait". Étant ainsi étroitement lié à lui, Il sait comment il doit être observé et nous pouvons suivre Son exemple en toute sécurité. Il ne va pas nous égarer.

Comment le Christ observa-t-Il ce jour ? "*... selon Sa coutume, Il entra dans la synagogue le jour du sabbat*" (Luc 4 :16). Christ allait à l'église le Sabbat. Cela n'était pas un fait sporadique ou occasionnel ; c'était "*Sa coutume*" de le faire. Il participait au service. "*Il se leva pour faire la lecture*". À cette époque, c'était la coutume d'inviter ceux qui étaient capables de lire ou de parler à prendre part au service. Le Christ ne refusait pas quand Il était ainsi invité. Il se levait et lisait.

Mais le Christ a fait plus que d'aller à l'église le Sabbat. Il faisait le bien. Il guérissait et aidait autant de personnes qu'Il pouvait. Souvent, en sortant de la synagogue, Il acceptait une invitation à se rendre dans un foyer, comme ce fut le cas enregistré dans Luc 4 : 38, 39. À cette occasion, "*en sortant de la synagogue, Il se rendit à la maison de Simon.*" Il y trouva une malade qui "*avait une violente fièvre*". "*S'étant penché sur elle, Il menaça la fièvre et la fièvre la quitta.*"

Parfois la guérison avait lieu dans la synagogue même. À une occasion, il y avait un homme avec une main sèche et Ses ennemis "*observaient Jésus, pour voir s'Il le guérirait le jour du sabbat*" (Marc 3 :1-5). Ils n'eurent pas à attendre longtemps. Il dit à l'homme : "*Étends ta main. Il l'étendit et sa main fut guérie.*"

## *Les pharisiens*

C'était à ce moment-là que le Christ a posé une question qui éclaire la signification de la vraie observation du Sabbat. Les pharisiens L'observaient. Il savait qu'ils étaient prêts à consulter les Hérodiens "*sur les moyens de Le faire périr*" (Marc 3 :6). Mais Il avait une œuvre à accomplir. Il devait être fidèle à Lui-même et à Son Dieu, bien que cela puisse signifier perdre Sa vie. Aussi, Il leur demanda : Est-il "*permis, le jour du sabbat, de faire du bien ou de faire du mal, de sauver une personne ou de la tuer*" (Luc 6 :9). Mais ils gardèrent le silence.

La manière d'observer le Sabbat des pharisiens étaient très négative. Ils avaient de nombreuses règles sur ce qu'il ne fallait pas faire. Pour eux, c'était toujours : tu ne dois pas faire cela ; tu ne dois pas faire cela. Le Christ était positif. Sa conclusion était : il est permis de faire le bien le jour du Sabbat.

Un jour de Sabbat, le Christ traversait des champs. Les pharisiens L'abordèrent et L'accusèrent de permettre à Ses disciples de faire ce qui n'était pas légal. (Marc 2 :23-28). En nous basant sur cet incident et sur d'autres, nous pouvons, à juste titre, en déduire que le Christ n'observait pas le Sabbat de la même manière que les pharisiens. Il passait le Sabbat à faire du bien, à guérir et à aider. Il faisait du Sabbat un jour de joie et de bonheur, plutôt qu'un jour de tristesse et de répression.

Le fait que le Christ avait été un étudiant assidu des Écritures et de la nature est évident, comme en témoigne le respect que Sa connaissance inspirait dès Son plus jeune âge. (Luc 2 :41-52). Il faisait de fréquentes références à la nature et aux choses de la nature dans Ses sermons et Son enseignement. Il ne pouvait avoir obtenu cette connaissance que par l'étude, la réflexion et l'observation constantes. Est-ce trop de croire qu'une fois Sa semaine de travail de charpentier terminée, Il sortait pour communier dans la nature avec le Dieu de la nature, pour réfléchir, méditer, étudier et prier ? Est-ce trop de croire que c'est ici qu'Il recevait Sa connaissance profonde du rouleau des prophètes et de la nature ?

Il est remarquable qu'"*Il trouva l'endroit*" qu'Il cherchait dans le livre d'Ésaïe. (Luc 4 :17). Il utilisait l'exemplaire des Écritures de la synagogue, mais Il était suffisamment familiarisé avec les écrits pour trouver ce qu'Il voulait. Tous ne peuvent le faire et certains pasteurs peuvent même avoir des difficultés. Bien que nous ne tirions pas de conclusions injustifiées de cet incident, nous savons que le Christ connaissait les Écritures d'une manière bien précise. Tandis qu'Il exerçait Son métier jour après jour, le Sabbat était habituellement le seul jour où Il pouvait réaliser cette étude sans interruption. Nous pouvons supposer, sans risque de

nous tromper, que le Seigneur utilisait une partie du Sabbat pour se familiariser davantage avec les écrits de l’Ancien Testament et qu’Il le faisait grâce à un travail plus minutieux de lecture qu’à l’habitude.

### *L’observation du Sabbat par Jésus*

Lorsque nous résumons ce que nous savons sur la manière dont le Christ gardait le Sabbat, nous constatons qu’Il allait à l’église, qu’Il prêchait et guérissait, qu’Il se promenait dans les champs, qu’Il étudiait, priait et méditait. Si nous nous risquons à émettre une opinion sur la manière de diviser le temps, nous ne serions pas sur un terrain sûr. De toute évidence, un changement a eu lieu quand Il a commencé Son ministère public. Après cela, une grande importance est donnée à Ses activités de bienfaisance et de guérison. Quoi qu’il en soit, le Christ n’était pas un solitaire, replié sur Lui-même et privant le monde de Sa présence et de Son service. Il aimait se mêler aux gens. Il acceptait même des invitations le jour du Sabbat pour manger avec les pharisiens où d’autres personnes étaient présentes et Il profitait de ces occasions pour donner quelques-unes de Ses leçons les plus pertinentes, pour eux et pour tous.

Nous devons être prudents afin de ne pas tomber dans les extrêmes. Nous devons observer soigneusement le Sabbat, afin qu’il ne dégénère pas en un jour de loisir et de détente uniquement. Le Sabbat n’est pas un jour pour faire des excursions ou des voyages. Ce n’est pas un jour pour faire du tourisme ou s’amuser. C’est un jour de convocation solennelle et d’adoration, un jour de prière et de recherche de Dieu. Ce jour-là, personne ne devrait s’absenter sans motif du culte. Il se peut qu’il y ait une certaine distance à parcourir pour rencontrer des membres d’église, qu’il soit peu commode ou fatigant de se rendre là où le peuple de Dieu se rassemble pour le culte, mais même alors, mais nous croyons qu’un effort raisonnable devrait être fait pour être présent et que Dieu nous permettra non seulement de faire de tels efforts mais qu’Il nous donnera de la joie à le faire. Le Sabbat est avant tout un jour d’adoration, un jour durant lequel le peuple de Dieu se rassemble pour écouter la Parole, partager ses propres expériences et être encouragés par le récit des autres. Dans la mesure du possible, chacun devrait être à sa place quand l’heure de l’adoration commence.

Après le service, il n’est pas nécessaire, pour observer le Sabbat en accord avec le commandement, de rester à l’intérieur. Le Christ a accepté des invitations le jour du Sabbat et Il a passé au moins une partie du temps à converser et à enseigner. Mais Il a fait plus cela. Il a passé beaucoup de temps à faire le bien. Il en va de même pour nous. Il n’y a aucune raison pour que le Sabbat ne soit pas

un jour de visite des malades et des grabataires, pour encourager les malades alités, visiter des établissements pour enfants infirmes, pour personnes âgées, pour les défavorisés et les malheureux, en envoyant des messages et des fleurs à ceux qui sont seuls et en général, faire ce que le Christ aimerait faire s'Il était ici. Un Sabbat passé de cette manière ne serait pas seulement une bénédiction pour la personne qui accomplit une telle œuvre, mais elle contribuerait de mille manières à faire avancer la cause du christianisme, en mettant en pratique ce qui est prêché du haut de la chaire, mais qui très souvent ne se traduit pas par des actes. Suivre la manière du Christ de garder le Sabbat ferait du Sabbat un jour de bénédictions et de délice pour un grand nombre de personnes à qui, l'Évangile ne serait peut-être pas prêché d'une autre manière.

Vu sous l'angle de la manière dont le Christ observait le Sabbat, ce jour devrait être celui de la prédication de l'Évangile tant en paroles qu'en actes. Le Sabbat devrait être une démonstration de l'Évangile en action. Lorsque Dieu nous commande de nous souvenir du jour du Sabbat pour le sanctifier, Il ne prévoit pas seulement l'observation du jour pour notre bénéfice, mais aussi pour donner au monde une leçon objective du christianisme. Le Sabbat a été donné non seulement à l'homme, mais pour l'homme. Correctement observé et utilisé, il devrait être un moyen puissant pour proclamer le véritable Évangile afin que tous puissent le comprendre. De même que Christ était la Parole faite chair, de même, le Sabbat est le ciel transplanté, un jour donné à l'homme comme un rappel de ce qui était autrefois et de ce qui sera à nouveau. Il vient de Dieu et il doit Lui être rendu à nouveau sous forme de service.

### *Applications pratiques*

Le commandement d'observer le Sabbat s'étend aux enfants, aux serviteurs et aux étrangers qui sont sous notre juridiction. Le commandement dit : *"Le septième jour est le jour du repos de l'Éternel, ton Dieu : tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes."* (Ex. 20 :10).

Il s'agit là d'un principe vital. Nous sommes responsables de nous-mêmes et de ceux qui sont dans nos portes. Nous ne devons pas seulement nous reposer nous-mêmes, mais le même privilège doit s'étendre aux enfants et aux serviteurs et même aux étrangers. S'ils sont chez nous, ils sont concernés par le commandement. Il faut leur faire connaître les coutumes de la maison et le commandement de Dieu et les inviter à s'unir à l'observation du Sabbat. Par courtoisie et respect, ils se joindront à eux ou s'en absenteront pour éviter

tout embarrass. Dieu souhaite que tous les membres du foyer aient suffisamment de respect pour la Parole de Dieu pour s'abstenir de profaner le Sabbat. Cependant, le point essentiel, comme nous le voyons, est que Dieu veut s'assurer que personne ne vienne dans notre foyer sans être mis au courant de Ses exigences et sans avoir la possibilité de s'unir à notre culte.

Le commandement du Sabbat inclut même le bétail. Pour ceux qui n'ont pas l'habitude d'être bon avec les animaux, cela peut paraître étrange. Dieu veut que Son peuple ait de la considération pour les animaux de la création. Il remarque la souffrance de tous ; pas même un moineau ne tombe à terre sans qu'Il le remarque. (Mat. 10 :29). Cela témoigne d'une bonté innée et constitue un commentaire puissante sur l'essence du caractère de Dieu. Il est bon par nature. Il est attentionné et Il veut que nous le soyons aussi.

Lorsque nous examinons le commandement du Sabbat, nous remarquons que sa principale exigence est celle la sainteté. "*Souviens-toi du Sabbat pour le sanctifier.*" Bien qu'il nous soit demandé de cesser nos activités, ce n'est pas tout. Celui qui s'abstient de travailler ne devient pas pour autant un observateur du Sabbat et un héritier de la promesse. Il peut ne pas travailler pendant le jour du Seigneur, mais c'est simplement et au mieux une vertu négative. Il doit sanctifier le jour. Cela implique une bonté positive. Pour l'auteur des Hébreux, cela signifie que l'homme doit "*se reposer de ses œuvres, comme Dieu s'est reposé des siennes.*" (Hé. 4 :10). L'homme qui cesse ses propres œuvres, cesse de pécher. Seul un tel homme peut observer le Sabbat comme Dieu le demande. Seul celui qui est saint peut garder saintement le Sabbat.

Cela fait passer la question du Sabbat de la simple observation d'un jour à une manière de vivre. Au-delà de la confusion et de la lutte du monde, loin de la bataille pour le pain quotidien, Dieu prend Son peuple, lui donne Son Sabbat et lui dit : "Gardez ce jour pour Moi. Cesser de pécher. Pratiquez la justice. Réunissez-vous avec ceux qui partagent la même foi pour adorer. Suivez l'exemple de votre Maître. Faites le bien. Ce jour est un mémorial de l'Éden, un mémorial de la création. C'est un avant-goût du Sabbat à venir, un avant-goût du Ciel. C'est Mon signe de sanctification. J'ai béni ce jour. Je vous bénirai et Je vous rencontrerai. Cessez de faire vos propres œuvres. Entrez dans Mon repos." Le Sabbat gardé de cette manière devient un jour réellement béni.

# 4 Le premier Sabbat



Le premier coucher de soleil qu'Adam vit fut celui du Sabbat. Des milliers d'années se sont écoulées depuis lors et des dizaines de milliers de couchers de soleil ont témoigné du fait que notre Dieu est un amoureux de la gloire et de la beauté. Les hommes ont été témoins à maintes reprises du miracle de la nuit se changeant en jour et du jour en nuit et ils se sont émerveillés de la beauté exquise de la scène. Ils ont vu, dans les couchers de soleil, l'émerveillement, la terreur et la majesté du Sinaï ; ils ont vu une réplique du Golgotha alors que de lourds nuages s'accumulaient autour d'un espace de gloire clair ; ils ont vu les cieux baignés dans la beauté séraphique et merveilleuse du paradis alors que l'harmonie des couleurs changeaient lentement de gloire en gloire, enregistrant dans les cieux une image de beauté et d'harmonie inégalées et dans l'âme un gage de cette paix qui dépasse l'entendement. Pourtant, malgré tout cela, il est douteux qu'il n'y ait jamais eu un coucher de soleil comparable à ce premier coucher de soleil, lorsque Dieu et l'homme ont assisté ensemble à l'avènement du premier Sabbat sur la terre.

Dieu aurait pu faire beaucoup de choses dans la création différemment de la manière dont Il l'a fait, si Sa nature et Son dessein avaient été simplement utilitaires. Lorsque les hommes veulent de la lumière ou de l'obscurité, ils allument ou éteignent un interrupteur et l'effet désiré est immédiatement obtenu. Dieu aurait pu faire la même chose. Mais Il a choisi une manière différente, une manière plus lente, celle de la beauté et de l'émerveillement. Il a lentement fait disparaître la lumière et l'Artiste céleste montre ce qu'il est possible de faire avec la poussière de la terre, les brumes du ciel et la lumière des luminaires qu'Il a mandatés, en mélangeant ces ingrédients dans le laboratoire céleste et en montrant à l'homme le résultat dans un coucher de soleil. Le Dieu qui fait fleurir un million de fleurs à l'abri des regards, qui place la perle dans l'océan et l'améthyste dans les roches, doit être un amoureux de la beauté. Quoique Dieu fasse, Il le fait de la manière la plus exquise et la plus belle. Il n'est

pas étonnant que l'on demande à l'homme de L'adorer non seulement dans la sainteté mais dans la beauté de la sainteté.

Les hommes ont péché et ont défiguré l'image de Dieu. La terre elle-même est graduellement transformée par la méchanceté des hommes, de sa beauté originelle en un désordre d'horreur et de laideur. Pourtant *"les cieux racontent la gloire de Dieu et l'étendue manifeste l'œuvre de Ses mains. Le jour en instruit un autre jour, la nuit en donne connaissance à une autre nuit. Ce n'est pas un langage, ce ne sont pas des paroles dont le son ne soit point entendu : Leur retentissement parcourt toute la terre, leurs accents vont aux extrémités du monde, où il a dressé une tente pour le soleil."* (Ps. 119 :1-4)

### *Le don du Sabbat*

La désolation peut régner sur la terre, la mort peut être à l'affût sur les routes, mais Dieu parle toujours dans et à travers la nature, les cieux racontent encore la gloire de Dieu et les couchers de soleil appellent encore les hommes à adorer le Dieu de la beauté, de la paix et de l'amour.

Dieu avait achevé Son œuvre. Il avait travaillé durant six jours ; et maintenant le soir approchait ; le soir qui inaugurerait le Sabbat. Dieu n'était pas fatigué, mais *"Il s'est reposé le septième jour."* [*"Il a été rafraîchi"* selon la vers. Darby] (És. 40 :28 ; Ex. 31 :17). Il avait achevé la création et avait donné à l'homme tout ce qu'un Père aimant pouvait concevoir. Pour couronner le tout, Il avait donné une compagne à Adam et dans leur amour tout neuf, Adam et Ève se promenaient dans le jardin, s'imprégnant de sa beauté et se réjouissant de leur amour mutuel pour leur Père céleste qui avait pourvu à leurs besoins de manière si généreuse, mais qui, par-dessus tout, leur avait donné la vie, une vie belle, glorieuse et abondante.

Le soir tombait et Dieu Lui-même marchait dans la fraîcheur du jour, examinant Son œuvre et la déclara bonne. Il avait pourvu à tout ce que le cœur pouvait désirer ; et pourtant il y avait encore une chose qu'Il voulait faire, un don de plus qu'Il souhaitait accorder. Aussi magnifique que soit la terre, aussi beau que soit le jardin, il y avait encore quelque chose de plus glorieux, de plus merveilleux que Dieu voulait leur donner. C'est pourquoi Dieu décida de leur donner dans le Sabbat un peu de ciel, un jour où ils pourraient d'une manière spéciale communier avec Lui, un jour de communion et de bénédiction spéciale.

*"Le sabbat a été fait pour l'homme."* (Marc 2 :27). Cependant, il a été fait d'une manière différente aux autres choses. Il est dit du reste de la création : *"Car Il dit et la chose arrive ; Il ordonne et elle existe"* (Ps. 33 :9). Par décret divin, le monde

et les choses qui s'y trouvent ont été appelés à l'existence. Mais il n'en va pas de même du Sabbat. Dieu n'a pas dit : "Qu'il y ait un Sabbat" et il y eut un Sabbat. Le Sabbat n'a pas été créé en une minute, ni par un simple décret divin. Trois actes distincts de Dieu sont enregistrés comme étant nécessaires à la création du Sabbat.

### *La première étape*

*"Dieu acheva au septième jour son œuvre, qu'Il avait faite : et Il se reposa au septième jour de toute son œuvre, qu'Il avait faite. Dieu bénit le septième jour et Il le sanctifia, parce qu'en ce jour, Il se reposa de toute Son œuvre qu'Il avait créée en la faisant."* (Ge. 2 :2, 3).

Premièrement, Dieu s'est reposé. Ce repos était une question d'exemple, car, comme nous l'avons déjà noté, Dieu n'était pas fatigué. Pourtant, le repos était une partie nécessaire à la création du Sabbat. Comme le repos de Dieu était un exemple à suivre pour l'homme, il était nécessaire qu'Il se repose aussi longtemps qu'Il espérait que l'homme se repose ; c'est-à-dire non pas une partie de la journée, mais toute la journée. C'est pourquoi il est dit que Dieu ne s'est pas simplement reposé pendant le septième jour, mais qu'Il "*s'est reposé le septième jour*" (Ex. 20 :11).

Si Dieu s'est reposé le septième jour, comment devons-nous comprendre la déclaration selon laquelle "*Dieu acheva au septième jour Son œuvre, qu'Il avait faite*" ? (Ge. 2 :2, 3). Certains ont pensé qu'il devait y avoir une erreur dans ce verset, vu qu'il ne semble pas cohérent de dire que les cieux et la terre furent terminés en six jours et que cependant Dieu acheva Son œuvre le septième jour. Le récit ne devrait-il pas dire que Dieu a achevé Son œuvre le sixième jour plutôt que le septième ? Ce n'est pas notre avis. L'affirmation selon laquelle les cieux et la terre ont été achevés en six jours est vraie tout comme la déclaration selon laquelle Dieu a terminé Son œuvre le septième jour. Les cieux et la terre étaient effectivement achevés mais l'œuvre de Dieu n'était pas terminée. Il n'avait encore créé le Sabbat, ce qu'Il ne pouvait faire que le jour du Sabbat. Dieu a donc créé le Sabbat le jour du Sabbat et Il l'a créé en se reposant. C'est ainsi qu'Il a mis fin à Son œuvre. Le Sabbat était la touche finale. Ce n'est qu'après avoir fait le Sabbat que Son œuvre a été terminée.

Il est tout à fait approprié que Dieu ait terminé Son œuvre le septième jour, faisant ainsi du Sabbat une partie définie de la création, une partie qui ne peut pas être détachée ou séparée du reste. Si Dieu avait achevé Son œuvre le sixième jour, certains auraient pu penser que le Sabbat ne faisait pas partie du plan

originel de Dieu et qu'ils pouvaient l'ignorer en toute sécurité. Celui qui croit en une création achevée doit nécessairement croire au Sabbat ; et inversement, celui qui ne croit pas au Sabbat ne croit pas en une création achevée de Dieu. C'est à cela que l'auteur de l'épître aux Hébreux se réfère quand il parle du septième jour et note que "*Ses œuvres eussent été achevées depuis la création du monde.*" (Hé. 4 :3). Dieu a complété Son œuvre le septième jour en faisant le Sabbat ce jour-là. Le verset dit : "*Dieu bénit le septième jour et Il le sanctifia*" (Gen. 2 :3).

Certains pensent qu'il aurait été préférable que Dieu dise qu'Il a béni le jour du *Sabbat* au lieu du *septième* jour. Mais la lecture est sans doute telle que Dieu la veut. S'il avait simplement été dit que Dieu a béni le jour du Sabbat, certains auraient penser qu'Il se référait à n'importe quel jour sur lequel le Sabbat pouvait tomber et si le premier jour de la semaine était choisi comme Sabbat, la bénédiction s'appliquerait à ce jour-là. Pour éviter une telle interprétation, Dieu déclare qu'Il a béni le septième jour, pas le premier, ni le troisième, ni aucun autre jour, mais le septième jour. Par conséquent, le septième jour est un jour béni.

Si certains devaient protester que cette interprétation limite la bénédiction au septième jour, mais n'appelle pas ce jour le jour du Sabbat, nous répondrons que Dieu unit le quatrième commandement du Sabbat au septième jour en déclarant que Dieu "*s'est reposé le septième jour ; c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du sabbat et l'a sanctifié.*" (Ex. 20 :11 ; *Vers. Darby*). Ici, le septième jour et le Sabbat sont unis et le septième jour est identifié comme le Sabbat que Dieu a béni. Cela scelle et complète l'évidence. Dieu a béni le septième jour et ce jour est le Sabbat.

Dieu n'a pas béni le Sabbat en général, ni un Sabbat, ni même le Sabbat, mais le jour du Sabbat et ce jour du Sabbat est le septième jour. Il y a sans doute une raison pour laquelle ces déclarations sont si précises et claires. Dieu ne voulait pas de malentendu ni de discussion concernant ce qu'Il disait ou voulait dire. Il a fait tout ce qui pouvait être fait pour clarifier le sujet. Il n'aurait pas pu être plus précis.

Lorsque Dieu a béni le jour du Sabbat, Il avait déjà béni l'homme. (Ge. 1 :28). Cette bénédiction incluait la fécondité et la promesse de la domination sur les bêtes des champs et sur tout être vivant. De même que Dieu a béni Abraham pour qu'il soit une bénédiction, Il a béni Adam et Ève. Ils devaient être féconds et se multiplier et être une bénédiction pour leurs descendants ainsi que pour les bêtes des champs sur lesquelles ils devaient régner avec douceur.

## *La seconde étape*

Nous pouvons comprendre comment Dieu peut bénir les êtres humains. Nous pouvons même comprendre comment Il peut bénir les animaux et leur assigner leur tâche pour réaliser le dessein de Dieu ; mais comment Dieu peut-Il bénir un jour, une division du temps, qui n'est ni animée ni inanimée, ni vivante ni morte, une chose sans substance, un concept plutôt qu'une réalité ; le temps qui défie toute définition, alors que toute l'humanité est consciente de son existence et de sa réalité ? Comment le temps peut-il être béni de manière à être une bénédiction pour l'homme ?

La réponse est que le temps n'a pas de vertu ni de pouvoir en lui-même pour être une bénédiction ou une aide pour les autres. Le temps est aussi impersonnel que l'espace et également inconcevable. Une différence entre les deux est perceptible : l'espace s'étend dans toutes les directions, tandis que le temps peut être comparé à une route à sens unique, ne permettant le trafic que dans une seule direction. L'homme n'a aucun pouvoir sur le temps ; il ne peut ni l'accélérer ni le ralentir. Qu'il le veuille ou non, l'homme est emporté par le temps et malgré toutes les protestations, il sera demain plus vieux d'un jour qu'aujourd'hui. Il ne peut pas inverser le processus, même s'il le souhaite. Le temps lui est supérieur et il obéit à ses ordres.

Certains croient que Dieu n'a pas créé le temps, mais que d'une certaine manière, Il l'a trouvé déjà existant. Mais c'est impossible. Le temps et l'espace ne sont pas des entités auto-existantes fonctionnant en dehors de Dieu et indépendamment de Lui. Si c'était le cas, ils seraient égaux à Dieu, voire supérieurs à Lui, car ce qui coexiste avec Dieu ou qui existe avant Lui doit être au moins égal à Lui ; et ce qui n'est pas créé par Dieu existe par lui-même et est Dieu. Le chrétien croit que *"rien de ce qui a été fait n'a été fait sans elle"* et que le temps et l'espace ont été créés par Dieu, comme tout ce qu'Il a fait. (Jn 1 :3).

Bien que les deux conceptions du temps et de l'espace dépassent l'entendement humain, chacune est utile pour comprendre l'autre. Notre conception de l'espace, par exemple, nous aide à mieux comprendre le temps et la façon dont Dieu peut bénir le temps.

Nous allons à l'église pour adorer Dieu et nous entrons dans l'édifice qui Lui est dédié. Le bâtiment de l'église n'est composé que de quatre murs qui délimitent une partie de l'espace. L'espace à l'intérieur des murs ne semble pas être différent de celui de l'extérieur. Et pourtant, il y a une différence. Quelque chose lui est arrivé. C'est un espace saint, un espace dédié au service de Dieu. Dieu est

présent dans le bâtiment dans un sens où Il n'est pas présent à l'extérieur de l'édifice. Dieu a séparé l'espace de l'espace ; l'un est saint, l'autre ne l'est pas. Nous ne pouvons pas l'expliquer. Mais nous pouvons croire qu'il en est ainsi.

De même que Dieu peut réserver un espace où Il choisit de se révéler, de même Dieu peut réserver le temps. Dans le vaste océan du temps -comme dans l'espace- Il choisit une portion, la bénit et la transforme en temps béni pour que l'homme puisse l'utiliser. Il semble que ce soit le même type de temps que les autres et pourtant il est différent. C'est un temps béni qui ne doit pas être utilisé à des fins communes qui pourraient en elles-mêmes être légales. De même que nous n'utiliserions pas une cathédrale dédiée à des fins commerciales -ce qui est parfaitement licite en soi- nous ne devons pas utiliser le temps sacré de Dieu à des fins communes, aussi légitimes soient-elles en elles-mêmes. Lorsque le peuple de Dieu se réunit dans un lieu spécifique pour adorer pendant le jour du Sabbat, il est béni trois fois : il est lui-même un peuple béni ; le lieu où il adore est béni ; le temps passé à l'adoration est béni. Un peuple saint adore un Dieu saint à un moment saint, dans un lieu saint. Dans de telles conditions, il peut certainement s'attendre aux plus riches bénédictions de Dieu.

### *La troisième étape*

"*Dieu bénit le septième jour et Il le sanctifia*". La sanctification du septième jour est la troisième étape de la création du Sabbat que nous allons maintenant étudier.

Genèse 2 :3 déclare que "*Dieu bénit le septième jour et Il le sanctifia, parce qu'en ce jour, Il se reposa de toute Son œuvre qu'Il avait créée en la faisant.*" Nous remarquons d'abord que la raison pour laquelle Dieu a béni et sanctifié le septième jour est "*parce qu'en ce jour, Il se reposa*". L'homme n'est pas mentionné ici. L'homme n'avait pas travaillé ; il avait été créé le sixième jour et il n'avait pas eu l'occasion de travailler. Mais Dieu avait travaillé. Il avait travaillé six jours et s'était reposé le septième. Ayant achevé à la fois Son travail et Son repos, Il a béni et sanctifié le Sabbat. Le récit dit que Dieu bénit le jour "*parce qu'en ce jour, Il se reposa.*"

Il n'existe aucune raison pour que Dieu bénisse un jour pour Son propre usage. Sa bénédiction et Sa sanctification doivent nécessairement être pour le bien d'une autre personne. Dieu est saint ; Il est toujours saint ; Il n'est pas plus saint à un moment qu'à un autre. Sa sainteté n'admet pas de degrés. Mais ce n'est pas le cas des hommes et des lieux. Ils sont saints en proportion de leur proximité de Dieu.

C'était pour faire comprendre cela au peuple qu'un rideau clôturait le parvis de l'ancien tabernacle. Alors que l'homme s'approchait du Dieu de la sainteté, il y avait une élimination graduelle du commun et du profane. Dans le premier parvis [du temple], tous les adorateurs étaient admis, qu'ils soient israélites ou étrangers. Dans le second parvis, seuls les Israélites pouvaient pénétrer car ils étaient le peuple élu de Dieu. Dans le parvis suivant, seuls les Lévites et les prêtres étaient autorisés, car ils avaient une tâche à accomplir dans le tabernacle. Dans le premier appartement du sanctuaire, seuls les prêtres qui avaient été tirés au sort pouvaient y officier. Les prêtres ne pouvaient pas entrer dans le sanctuaire du seul fait qu'ils étaient sacrificateurs. Cela, comme nous l'avons dit, était réservé à un petit nombre. Et ceux-ci ne pouvaient pas pénétrer dans le second appartement, le lieu très saint. Il était réservé à un seul homme, le souverain sacrificateur et même lui ne pouvait y entrer qu'à des moments précis et après une longue préparation spirituelle et physique. Dieu est très saint et Il ne peut être approché qu'après une longue préparation du cœur et une profonde humiliation de l'âme.

Tout cela était pour enseigner à l'homme la sainteté de Dieu. C'est la présence de Dieu qui rend un lieu saint, qu'il s'agisse d'un buisson ardent dans le désert ou du lieu très saint du sanctuaire. De plus, si Dieu retire Sa présence, comme Il le fit quand le voile du temple d'Hérode se déchira, ce lieu devient immédiatement commun. C'est la présence de Dieu qui rend une chose, un lieu ou une personne sainte. Cela a un rapport certain avec le Sabbat. Dieu l'a sanctifié. Il l'a rendu saint. Et Il a été sanctifié par Sa présence.

Selon le Dictionnaire Webster, sanctifier, signifie "[rendre sacré ou saint ; mettre à part pour un office sacré ou pour un usage religieux ; ... sacraliser, sanctifier.](#)" Comme il est impossible d'impartir des qualités morales à des choses inanimées, la sanctification, telle qu'elle s'applique au septième jour, doit avoir le même sens que la sanctification du tabernacle et de son mobilier. Moïse avait reçu l'ordre suivant concernant l'autel, "[pendant sept jours, tu feras des expiations sur l'autel et tu le sanctifieras ; et l'autel sera très saint et tout ce qui touchera l'autel sera sanctifié](#)" (Ex. 29:37). De la même manière, tout le sanctuaire, l'arche, les ustensiles, le chandelier et tout ce qui s'y rapportait, étaient sanctifiés et ne pouvaient désormais être utilisés que dans le service sacré du rituel du sanctuaire. (Ex. 30 :26-29).

De même qu'un édifice religieux est consacré et mis à part à des fins religieuses, de même le Sabbat était consacré, sanctifié et mis à part pour un saint usage. La sanctification, bien sûr, se référait à l'avenir et non au passé. La consécration

d'une église a lieu à un moment déterminé, mais son effet est orienté vers le futur. De même que l'ordination d'un pasteur à l'œuvre sacrée de Dieu est un acte précis qui vise à son utilité future dans la cause de Dieu, de même la sanctification du Sabbat était un acte tourné vers l'avenir, ayant en vue le bien de l'humanité.

Nous insistons sur ce point, qui est en soi évident, parce qu'il y a ceux qui insistent sur le fait que la bénédiction et la sanctification du septième jour se rapportaient au Sabbat originel et uniquement à ce Sabbat et non aux suivants. Une telle déclaration semble tout à fait injustifiée et même absurde. Autant prétendre que la dédicace d'une église, la sanctification d'ustensiles saints, la mise à part d'un homme pour l'œuvre sainte du ministère pastoral, sont des faits qui se rapportent à ce moment particulier et deviennent immédiatement après sans effet.

### *Le Sabbat est fait pour l'homme*

*"Le sabbat a été fait pour l'homme"* (Marc 2 :27). Il n'a pas été fait pour Dieu ou pour les anges bons ou les mauvais ; il n'a pas été fait pour les créatures inférieures ou pour la nature. Il n'a pas été fait pour une catégorie ou une race particulière, ni pour les Juifs ou les Gentils. Il a été fait pour l'homme, pour l'humanité et pour toute la race humaine. Comme un père aimant et attentionné fait un cadeau à son enfant pour qu'il l'utilise et en jouisse, ainsi Dieu a créé le Sabbat pour l'homme. Adam et Ève constituaient toute l'humanité au départ ; le Sabbat a donc été fait pour eux, pour leurs enfants et pour les enfants de leurs enfants. Ce n'est que de cette manière que nous pouvons dire que le Sabbat a été créé pour l'homme.

Si seul le Sabbat de la création originelle a été béni et sanctifié, nous ne voyons pas l'intérêt de l'affirmation que le Sabbat a été fait pour l'homme. Nous ne voyons pas non plus en quoi cela pourrait être une bénédiction pour l'homme. Il s'agirait simplement d'un événement historique, d'un point dans le temps qui s'éloigne constamment, qui devient de plus en plus petit, un point vers lequel l'homme ne pourrait jamais retourner, un incident qui n'a que peu de signification ou d'importance concernant la bénédiction actuelle de l'humanité.

Une fois, Christ et Ses disciples passaient dans un champ, un jour de Sabbat. Les disciples avaient faim et arrachèrent des épis de blé, un acte permis les autres jours, mais que les pharisiens ne permettaient pas le jour du Sabbat. Toujours sur le qui-vive pour trouver un sujet de plainte contre le Christ, les pharisiens allèrent immédiatement lui dire : *"Pourquoi font-ils ce qui n'est pas permis pendant le sabbat ?"* (Marc 2 :24).

Christ n'a pas tardé à défendre ce qu'ils avaient fait. Il a dit aux pharisiens que le Sabbat était censé être une bénédiction pour l'humanité, pas un fardeau ou un joug. Il était permis de faire le bien le jour du Sabbat ; il était licite de répondre aux besoins de l'humanité et, citant David, Il leur dit qu'il était permis de faire ce que les disciples avaient fait. Puis Il annonça le vrai principe de l'observation du Sabbat : "*Le sabbat a été fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat.*" À cela, Il ajouta ces paroles significatives : "*de sorte que le Fils de l'homme est maître même du sabbat.*" (Marc 2 :27-28).

Nous croyons que Christ avait une raison particulière de se déclarer Seigneur du Sabbat. Nous l'analyserons ailleurs et nous ne nous attarderons pas ici. Nous aimerions cependant attirer l'attention sur le fait que le Christ considérait le Sabbat comme un facteur vital de la religion, qu'Il en a ordonné la bonne observation et qu'Il s'en est proclamé le Seigneur. Cela ne donne pas l'impression que le Christ croyait que le Sabbat n'avait qu'une importance historique. Il le considérait comme une réalité vivante, une institution à défendre de l'intrusion pharisaïque, une institution dont Il était le Seigneur.

Le mot hébreu pour "sanctifier" est généralement traduit ainsi dans tout l'Ancien Testament. Il existe cependant quelques exceptions. Nous attirons l'attention sur deux d'entre elles pour clore cette étude.

Lorsque les villes de refuge ont été choisies comme lieux où un meurtrier pouvait se réfugier pour échapper à la colère du vengeur de sang, "*ils consacrèrent Kédesch, en Galilée*" (Jos. 20 :7). Le mot traduit ici par "consacrèrent" est le même mot que celui utilisé ailleurs pour "sanctifièrent". (Voir vers. Darby, 1991).

L'autre traduction du mot se trouve dans 2 Rois 10 :20, où nous trouvons "publier". Jéhu "*dit : Sanctifiez une fête solennelle à Baal*" (Vers. Darby) ; "*Publiez une fête en l'honneur de Baal.*"

Nous sommes sûrs de l'utilisation biblique de ce mot lorsque nous affirmons que lorsque Dieu sanctifia le septième jour, Il l'a séparé pour un usage saint, Il l'a désigné comme étant le Sabbat, Il l'a proclamé jour saint. En tant que Seigneur du Sabbat, Christ a annoncé qu'Il l'a fait pour l'homme, pour qu'il soit une bénédiction et une aide pour lui, pour lui servir de rappel de la création et de Son amour pour l'homme. C'est Son don spécial à l'humanité, qui en a encore plus besoin que le saint couple dans le jardin.

# 5 *Le Sabbat au Sinaï*



La Genèse, le premier livre de la Bible, est un récit condensé qui couvre les premiers 2500 ans de l'histoire de la terre, soit près de la moitié du temps enregistré. Elle aborde les grands faits tels que la création, le paradis, Adam et Ève, Satan, la chute, le déluge, Noé, Abraham, Isaac, Jacob, Josué, les sept années de famine et la descente d'Israël en l'Égypte. La Genèse n'est pas un livre de droit ou un recueil de théologie, ou un traité scientifique, mais un compte rendu de ce qui s'est passé au début de l'histoire de la race.

Les opposants au Sabbat soulignent avec une apparente satisfaction le fait que le Sabbat n'est plus mentionné dans la Genèse après sa première institution par Dieu. Si le Sabbat est aussi important que ses défenseurs semblent le penser, disent-ils, il aurait dû occuper une place de premier plan dans le récit de ces siècles. Ce raisonnement, cependant, n'est ni solide ni sûr. Nous avons noté plus haut que la Genèse n'est pas un livre sur la loi ou un code d'éthique. Elle a un tout autre but. Elle ne contient pas de commandement sur le Sabbat, on n'y trouve pas non plus d'autres commandements. La Genèse n'est pas un livre de commandements, comme le livre suivant : l'Exode. Avec un tel raisonnement, Caïn aurait pu défier Dieu avec succès de lui montrer le commandement qui dit : "*Tu ne tueras point.*" Aucun commandement de ce genre n'est consigné dans la Genèse ; mais il serait précaire de soutenir son inexistence. Il serait tout aussi raisonnable de prétendre que, puisqu'il n'y a aucune mention que Dieu n'ait jamais interdit à Adam et Ève d'adorer d'autres dieux, ils étaient libres de se faire des images et de s'incliner devant elles ; ou, étant donné que la Genèse ne contient aucun commandement enregistré interdisant l'adultère, que Joseph n'aurait pas péché s'il avait cédé à la tentatrice. La Genèse est un récit condensé d'une longue période de temps et on ne peut pas s'attendre à ce qu'elle contienne tout ce que les érudits modernes exigent. Il convient toutefois de noter que le Sabbat occupe une place très importante dans ce livre. La Genèse enregistre l'institution et l'observation du Sabbat par le Créateur Lui-même. En

cela, il a la prééminence sur tous les autres commandements. On ne pouvait guère lui donner plus d'importance.

## *Moïse et Aaron*

Le livre de l'Exode s'ouvre sur le récit du dur esclavage d'Israël en Égypte. Quand il est descendu pour la première fois en Égypte, Israël avait été favorisé par le roi. Mais bientôt un nouveau roi est apparu qui n'avait pas connu Joseph et lorsque les enfants d'Israël se multiplièrent au point de devenir une menace politique potentielle, ils ont été soumis à des restrictions et à un dur esclavage. Dans leur détresse, ils crièrent au Seigneur et Moïse fut envoyé pour les libérer.

Bébé, Moïse avait été sauvé par la fille de Pharaon et avait été élevé à la cour royale. Il y avait été instruit dans toute la sagesse des Égyptiens, mais il était resté fidèle à la foi de ses pères. À une certaine occasion, il fut témoin d'une injustice commise à l'égard d'un Israélite, il tua rapidement l'Égyptien fautif. À cause de cela, il fut contraint de fuir d'Égypte et de passer 40 ans dans le désert à faire paître des moutons.

C'est dans le désert que lui est venu l'appel à retourner en Égypte pour libérer le peuple. Il ne se sentait pas préparé pour affronter cette tâche, mais Dieu lui donna une aide en la personne d'Aaron, son frère. Ensemble, ils allèrent chez Pharaon, pour exiger qu'il laisse partir Israël. Pharaon fut stupéfait de leur audace et demanda : *"Qui est l'Éternel, pour que j'obéisse à Sa voix, en laissant aller Israël ? Je ne connais point l'Éternel et je ne laisserai point aller Israël."* (Ex. 5 :2). Pendant son séjour en Égypte, Israël avait négligé les ordonnances de l'Éternel et son culte s'était dégradée. Moïse et Aaron s'en inquiétèrent et ils dirent au pharaon : *"Ainsi parle l'Éternel, le Dieu d'Israël : Laisse aller Mon peuple, pour qu'il célèbre au désert une fête en Mon honneur. ... Permets-nous de faire trois journées de marche dans le désert, pour offrir des sacrifices à l'Éternel."* (Ex. 5 :1-3).

C'était avant que la loi ne fût donnée au Sinaï et avant que Dieu ait instaurée des fêtes à observer dans le cadre du service cérémoniel du sanctuaire. La Pâque n'avait pas été instituée, ni aucune autre fête sacrée, à l'exception du Sabbat du septième jour. Nous ne sommes pas informés de la fête que Moïse avait à l'esprit quand il demanda la permission que le peuple aille à trois jours de marche *"pour qu'il célèbre au désert une fête ..."* Était-ce le Sabbat, le septième jour de la semaine qu'Israël avait négligé et que Moïse essayait de rétablir ? On ne nous le dit pas, mais il existe certaines allusions significatives qui rendent cela non seulement possible, mais probable.

La plainte de pharaon à Moïse : "*vous les faites chômer de leurs corvées !*" (Version *Darby*), peut être considérée comme une traduction correcte, mais elle ne rend pas la formulation particulière de l'hébreu, qui serait mieux traduite ainsi : "Vous les faites Sabbatiser." Le mot hébreu utilisé est *shabbathon*, une allusion précise au Sabbat. S'il l'avait voulu, l'auteur de l'Exode aurait pu utiliser un autre mot pour exprimer le repos, un mot qui n'aurait pas soulevé la question de l'observation du Sabbat. Qu'il ait choisi ce mot particulier est très significatif.

À l'époque où Israël était en Égypte, le seul Sabbat qui existait était le Sabbat du septième jour, institué à la création. Aucune autre fête, pas même la Pâque, n'avait vu le jour. Par conséquent, lorsque le pharaon s'est plaint que Moïse et Aaron faisaient "sabbatiser" le peuple, la prépondérance de la preuve favorise le Sabbat hebdomadaire. Dans le même ordre d'idées, il y a l'autre plainte : "*Moïse et Aaron, pourquoi détournez-vous le peuple de son ouvrage ?*" Le mot "détourner" signifie ici "entraver", "faire obstacle à". Cela indique que le pharaon tenait pour responsable Moïse et Aaron du fait que le peuple ne travaillait pas ; c'est-à-dire qu'il "sabbatisait". "*Pharaon répondit : Vous êtes des paresseux, des paresseux ! Voilà pourquoi vous dites : Allons offrir des sacrifices à l'Éternel !*" (Ex. 5 :17). Bien que nous ne prétendions pas que les preuves présentées ici soient définitives, nous croyons que le fait qu'il n'existait pas d'autres sabbats ou fêtes à cette époque, favorise l'idée que c'est le Sabbat du septième jour de la semaine qui était en cause.

### *Le Sabbat avant le Sinai*

Bien que le pharaon ait d'abord refusé de laisser partir Israël, il a consenti à le faire alors que les plaies devenaient de plus en plus sévères. De Son bras puissant et étendu, Dieu libéra Son peuple d'Égypte et le conduisit dans le désert. En l'honneur de leur délivrance, ils chantèrent le cantique de la victoire glorieuse enregistré dans le chapitre 15 de l'Exode. Ce n'était que par la miséricorde de Dieu qu'ils furent sauvés de la puissante armée du pharaon. Ils L'ont loué.

Après les avoir fait sortir d'Égypte, Dieu leur fit connaître les conditions de Sa protection continue. Dieu dit : "*Si tu écoutes attentivement la voix de l'Éternel, ton Dieu, si tu fais ce qui est droit à Ses yeux, si tu prêtes l'oreille à Ses commandements et si tu observes toutes Ses lois, Je ne te frapperai d'aucune des maladies dont J'ai frappé les Égyptiens ; car Je suis l'Éternel, qui te guérit.*" (Ex. 15 :26). C'est une très belle promesse qui leur est faite, à condition que "*tu prêtes l'oreille à Ses commandements et si tu observes toutes Ses lois.*"

Le pain que le peuple avait emporté avec lui d'Égypte, ne dura que quelques jours. Ils eurent bientôt faim et ils se mirent à murmurer. "*Que ne sommes-nous morts par la main de l'Éternel dans le pays d'Égypte, quand nous étions assis près des pots de viande, quand nous mangions du pain à satiété ? car vous nous avez menés dans ce désert pour faire mourir de faim toute cette multitude.*" (Ex. 16 :3).

Le Seigneur répondit rapidement : "*Voici, Je ferai pleuvoir pour vous du pain, du haut des cieux. Le peuple sortira et en ramassera, jour par jour, la quantité nécessaire, afin que Je le mette à l'épreuve et que Je voie s'il marchera, ou non, selon Ma loi.*" (Ex. 16 :4).

Cela eut lieu avant que la loi n'ait été proclamée du Sinaï. Dieu allait faire d'Israël Son peuple particulier, mais avant de le faire, Il voulait les mettre "*à l'épreuve et que Je voie s'il marchera, ou non, selon Ma loi.*"

Moïse convoqua alors le peuple et leur donna des instructions. "*Et Moïse leur dit : C'est ce que l'Éternel a ordonné. Demain est le jour du repos, le Sabbat consacré à l'Éternel ; faites cuire ce que vous avez à faire cuire, faites bouillir ce que vous avez à faire bouillir et mettez en réserve jusqu'au matin tout ce qui restera.*" (Ex. 16 :23). Ces instructions concernaient la préparation du Sabbat. Le sixième jour, ils devaient cuire leur pain et leurs aliments, pour ce jour-là et pour le Sabbat. Chaque jour, ils devaient ramasser la manne, mais le sixième jour, ils devaient en recueillir une double portion, parce que Moïse leur avait annoncé que la manne ne tomberait pas pendant le jour du Sabbat. Le vendredi, ils devaient cuisiner tous les aliments et le jour du Sabbat, ils devaient manger ce qu'ils avaient préparé.

Le jour du Sabbat, Moïse leur dit : "*Mangez-le aujourd'hui, car c'est le jour du Sabbat ; aujourd'hui vous n'en trouverez point dans la campagne. Pendant six jours vous en ramasserez ; mais le septième jour, qui est le Sabbat, il n'y en aura point.*" (Ex. 16 :25, 26).

Malgré tout ce que Dieu avait dit, "*Le septième jour, quelques-uns du peuple sortirent pour en ramasser et ils n'en trouvèrent point.*" Ils avaient reçu des instructions précises. Il ne pouvait y avoir aucun malentendu. Ils savaient exactement ce qu'ils devaient faire et ce qu'on attendait d'eux ; pourtant "*le septième jour, quelques-uns du peuple sortirent pour en ramasser et ils n'en trouvèrent point.*" "*Alors l'Éternel dit à Moïse : Jusques à quand refuserez-vous d'observer Mes commandements et Mes lois ? Considérez que l'Éternel vous a donné le Sabbat ; c'est pourquoi Il vous donne au sixième jour de la nourriture*

*pour deux jours. Que chacun reste à sa place et que personne ne sorte du lieu où il est au septième jour. Et le peuple se reposa le septième jour.*" (Ex. 16 :28-30).

Ce récit nous éclaire. Ils étaient sortis d'Égypte récemment et beaucoup de coutumes et des traditions égyptiennes étaient encore enracinées en eux. À la moindre provocation, ils étaient prêts à murmurer contre Dieu et à retourner à leurs idoles. Ils étaient très loin d'être ce que Dieu voulait qu'ils soient. Avant de pouvoir les accepter et faire d'eux une grande nation, Il devait leur enseigner Ses statuts et les éprouver, afin qu'Il puisse savoir s'ils observeraient ou non Sa loi.

### *Le Sabbat n'est pas une nouvelle institution*

Le Sabbat n'est pas présenté ici comme une nouvelle institution qui est maintenant introduite pour la première fois. Il semble plutôt être bien connu. La loi n'est pas non plus nouvelle pour eux. Dieu leur parle familièrement de la loi et leur promet qu'ils ne seront pas frappés par des maladies à cette condition : *" Si tu écoutes attentivement la voix de l'Éternel, ton Dieu, si tu fais ce qui est droit à Ses yeux, si tu prêtes l'oreille à Ses commandements et si tu observes toutes Ses lois "* (Ex. 15 :26). Cette phraséologie est pratiquement la même que celle utilisée pour Abraham bien des années avant : *"Abraham a obéi à Ma voix et qu'il a observé Mes ordres, Mes commandements, Mes statuts et Mes lois."* (Ge. 26 :5).

Nous pouvons en conclure que les commandements de Dieu, les statuts et les lois étaient connues d'Abraham qui les observa et les enseigna à ses enfants pour qu'ils les observent. (Gen. 18 :19). Isaac et Jacob, son fils et son petit-fils, avaient 75 et 15 ans à la mort d'Abraham. C'est Jacob qui s'est rendu plus tard en Égypte. Donc, nous sommes sûrs que les enfants d'Israël en Égypte, connaissaient les lois et les statuts de Dieu et lorsqu'Il leur disait familièrement de garder Ses commandements, ils savaient exactement ce qu'Il voulait dire.

Ceux qui affirment que la loi de Dieu et le Sabbat n'étaient pas connus avant Moïse et le Sinaï ne sont pas bien informés. Abraham connaissait les commandements de Dieu, Ses statuts, Ses lois et il les avait enseignés à sa descendance. Dieu Lui-même observait le Sabbat du septième jour dans le jardin d'Éden ; de telle manière qu'Adam et Ève étaient habitués au Sabbat. Il est dit de Caïn et Abel *"à la fin des jours"* (Version anglaise Modern King James) qu'*"au bout de quelque temps"* [*temps* en Hébreu : Yom=Jour de 24 h], allèrent adorer le Seigneur et apportèrent leurs offrandes. (Ge. 4 :3).

L'expression "*au bout de quelque temps*", la traduction correcte de l'hébreu, est une phrase intéressante qui soulève naturellement une question : au bout de quel temps ? Il ne peut y avoir qu'un seul "temps" dans la mesure où il s'agit d'une série de jours ayant un commencement et une fin.

Quand Dieu a travaillé six jours puis s'est reposé le septième, quand Il a dit à l'homme de travailler six jours et de se reposer le septième, Il a mesuré une semaine de sept jours et la fin de la semaine a vu le "*bout de quelque temps*". Sans le Sabbat, il n'y aurait aucun point de division ; mais quand le Sabbat fut institué, il y eut une fin des jours et lorsque les hommes arrivaient au septième jour, ils recommençaient à compter. C'est Dieu Lui-même qui a fait cette division.

Lorsque Caïn et Abel sont donc venus apporter leur offrande à Dieu, "*au bout de quelque temps*", ils sont venus adorer, un Sabbat. On peut en déduire qu'Abel désirait adorer parce qu'il était un disciple de Dieu ; mais on ne peut pas en dire autant de Caïn. Cependant, lui aussi vint adorer, en même temps qu'Abel. Cela nous amène à penser qu'il y avait un temps déterminé pour adorer et que ce n'était pas une simple coïncidence qu'ils soient arrivés là au même moment. En tous cas, ils sont allés adorer ensemble et cela "*au bout de quelque temps*". Les commentateurs sont normalement d'accord pour dire que cela ne peut se référer qu'au Sabbat. Nous pensons qu'ils ont raison.

Adam et Ève ont eu l'exemple de Dieu observant le Sabbat. Caïn et Abel adorèrent "*au bout de quelque temps*". Abraham connaissait les commandements de Dieu, Ses statuts et Ses lois, il les gardait et enseignait ses enfants à les observer. Et maintenant, Dieu a décidé de mettre Israël à l'épreuve pour voir s'il garderait Sa loi ou non.

Israël était dans le désert, où il n'y avait aucune possibilité de cultiver la terre ou d'avoir de grands troupeaux de bétail comme ils en avaient eus en Égypte. À moins que la nourriture ne leur soit fournie d'une manière surnaturelle, ils mourraient de faim. Dieu se proposa donc de les nourrir avec le pain du Ciel tout en leur donnant une leçon objective sur l'observation du Sabbat.

Dieu a fait en sorte que la manne tombe six jours par semaine. Il n'y a aucune raison pour que Dieu n'ait pas fait tomber la manne un jour sur deux, s'Il l'avait désiré, ou un jour sur trois, ou seulement un jour par semaine, ou sept jours par semaine. Mais Dieu a choisi de faire tomber la manne pendant six jours et de ne pas la laisser tomber le septième jour. Pour compenser cette perte, Il en a fait tomber deux fois plus le sixième jour que les autres jours, afin qu'ils en aient assez pour couvrir tous leurs besoins du septième jour. C'était une manière efficace

d'enseigner à Israël deux choses importantes : Travailler six jours et se reposer le septième. Mais Dieu a fait plus que cela. Il a fait en sorte que la manne ne se conserve qu'un jour, après quoi, elle se gâterait. Cela rendait doublement nécessaire pour le peuple de la ramasser chaque jour : c'est-à-dire de travailler pendant six jours. Dieu aurait tout aussi bien pu faire en sorte que la manne se conserve deux jours ou sept jours, ou tout autre nombre de jours. En la faisant durer à peine un jour, Il avait un but comme nous l'avons déjà dit.

Mais qu'en est-il du Sabbat, quand aucune manne ne tombait ? Le Sabbat se distinguait ainsi des autres jours. Pouvait-Il avoir fait quelque chose de plus pour graver dans les esprits du peuple le caractère sacré du Sabbat ? Oui, si Dieu empêchait miraculeusement la manne de se gâter le jour du Sabbat, ce serait pour eux une leçon supplémentaire sur l'observation du Sabbat. C'est ainsi que Dieu décida que la manne ne se conserverait pas plus d'une journée durant la semaine, mais le jour du Sabbat, elle se conserverait afin qu'elle ne produise pas de vers. La première était une leçon de travail durant six jours ; la seconde était une leçon sur la manière de garder saintement le Sabbat.

La chute de la manne avait aussi un plus grand but que celui d'alimenter le peuple. Cela aurait pu se faire d'une autre manière. Il s'agissait plutôt d'une leçon nationale sur l'observation du Sabbat en relation avec le septième jour. Si cette leçon n'avait été donnée qu'une seule fois, elle aurait eu une importance considérable quant à l'estimation du Sabbat par Dieu. Si elle avait été répétée deux fois, il n'y aurait eu aucun doute quant à l'intention de Dieu. Si elle avait été répétée semaine après semaine durant une année, tout le monde aurait su que Dieu voulait graver la leçon du Sabbat sur Israël si profondément qu'ils ne l'auraient jamais oubliée. Que dirons-nous alors, lorsque cette leçon n'était pas répétée une ou deux fois, ni dix fois, mais plus de deux mille fois, soit cinquante-deux fois par an, durant quarante ans ! Si Israël n'avait pas appris la leçon à ce moment-là, il n'y avait aucune raison de continuer à la lui enseigner.

Pour que la leçon de la manne soit toujours présente à l'esprit, Dieu ordonna qu'un pot de manne soit placé dans l'arche où les dix commandements étaient conservés, afin d'être un rappel perpétuel du Sabbat et de la puissance sustentatrice de Dieu. Voir Exode 16 :32-36. Cette manne ne se gâtait jamais. Elle devait être conservée pendant des "générations". Elle était un rappel de la sollicitude de Dieu et renvoyait directement au commandement du Sabbat. L'intention réelle du miracle de la manne n'était pas de nourrir le peuple. Cela n'était que secondaire. Le but principal de Dieu était d'enseigner à Israël

à respecter le Sabbat. Il les mettait à l'épreuve. Il les préparait à entrer dans une relation d'alliance avec Lui.

## *Le Sabbat au Sinaï*

Le troisième mois après leur sortie d'Égypte, le peuple d'Israël est entré dans le désert du Sinaï. Jamais un peuple n'avait vu la puissance de Dieu se manifester d'une manière aussi frappante qu'Israël au cours de ces deux mois. Maintenant, ils allaient assister à l'apothéose. Dieu les avait merveilleusement aidés en Égypte. Alors que des milliers d'Égyptiens avaient été frappés par les plaies et dix mille étaient tombés à leur droite, les plaies ne les avaient pas atteints. Leur délivrance avait été merveilleuse à la Mer Rouge tandis que l'armée égyptienne les poursuivait et plus merveilleuse encore avait été leur délivrance de la faim par le pain tombé du Ciel. Quand ils avaient eu soif, Dieu avait transformé les eaux amères de Mara en eau douce ; quand Amalec les avait attaqués, Dieu avait mis l'ennemi en déroute et Israël avait remporté une glorieuse victoire. Ils n'avaient manqué de rien et leur expérience les amenait à croire que, quoi que l'avenir pourrait leur réserver, ils seraient en sécurité si seulement ils suivaient le Seigneur. Dieu leur avait indiqué les conditions sous lesquelles ils pouvaient espérer Son aide ; Il leur avait recommandé de prêter l'oreille à Ses commandements et d'observer toutes Ses lois et Il leur avait promis que s'ils le faisaient, Il les guiderait et les protégerait. Il attira leur attention d'une manière particulière sur le Sabbat et pour les aider à toujours avoir cela à l'esprit, chaque semaine, sous leurs yeux, Il avait accompli des miracles, de sorte que seuls les plus obstinés oseraient transgresser le saint commandement.

À ce stade-là, Israël avait bien compris ce qu'on attendait de lui. La question était de savoir si Israël allait accepter les conditions fixées par Dieu, pour qu'Il puisse maintenir Sa présence continue et Ses bénédictions. Dieu avait l'intention de faire d'eux Son propre peuple. Il continuerait d'agir avec puissance en leur faveur, s'ils voulaient bien coopérer avec Lui. Mais Il ne les contraindrait pas à faire Sa volonté. Il avait une œuvre à accomplir sur la terre et Il invitait Israël à partager avec Lui la tâche de remplir la terre de la connaissance et de la gloire de Dieu.

Pour atteindre Son objectif, Dieu avait appelé Moïse sur la montagne pour lui demander de communiquer Son désir à Israël. *"Tu parleras ainsi à la maison de Jacob et tu diras aux enfants d'Israël : Vous avez vu ce que J'ai fait à l'Égypte et comment Je vous ai portés sur des ailes d'aigle et amenés vers Moi. Maintenant, si vous écoutez Ma voix et si vous gardez Mon alliance, vous M'appartiendrez entre tous les peuples, car toute la terre est à Moi ; vous serez pour Moi un*

*royaume de sacrificateurs et une nation sainte. Voilà les paroles que tu diras aux enfants d'Israël.*" (Ex. 19 :3-6).

En conséquence, Moïse a appelé les anciens du peuple "*et il mit devant eux toutes ces paroles, comme l'Éternel le lui avait ordonné. Le peuple tout entier répondit : Nous ferons tout ce que l'Éternel a dit. Moïse rapporta les paroles du peuple à l'Éternel. Et l'Éternel dit à Moïse : Voici, Je viendrai vers toi dans une épaisse nuée, afin que le peuple entende quand Je te parlerai et qu'il ait toujours confiance en toi. Moïse rapporta les paroles du peuple à l'Éternel.*" (Ex. 19 :7-9).

Dieu a maintenant demandé à Moïse de préparer le peuple à faire alliance avec Lui, "*le troisième jour ; car le troisième jour l'Éternel descendra, aux yeux de tout le peuple, sur la montagne du Sinaï.*" (Ex. 19 :11).

Moïse a donc communiqué les paroles de Dieu au peuple et le troisième jour, ils se sont tous rassemblés devant la montagne pour écouter les conditions de l'alliance annoncée.

Il faut se rappeler qu'Israël avait déjà été témoin de la puissance du Seigneur de diverses manières. Mais malgré tout cela, ils n'avaient pas une pleine compréhension de la sainteté et de la majesté de Dieu, ni de leur relation avec Lui. Certes, Dieu les avait aidés à vaincre Amalec, Il avait détruit le pharaon et son armée et Il avait frappé les Égyptiens avec les plaies. Et Il avait protégé les siens. Les plaies ne les avaient pas atteints ; ils avaient murmuré quand il n'y avait point d'eau, mais aucun châtement ne les avait touchés quand ils avaient murmuré. Quand ils s'étaient plaints du manque de nourriture, Dieu leur avait donné la manne et à nouveau, il n'y avait pas eu de reproche. Ils auraient facilement pu en arriver à la conclusion que, tandis que les autres peuples étaient châtiés, Israël ne le serait pas ; les autres peuples pouvaient tomber malades, mais pas eux. Ils appartenaient au Seigneur, ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient et rien ne leur arriverait.

Israël avait mal compris la bonté du Seigneur et il était nécessaire de les corriger. Ils étaient ou seraient le peuple de Dieu aussi longtemps qu'ils obéiraient. Ils devaient apprendre que s'ils désobéissaient, ils ne seraient pas mieux lotis que les autres nations que le Seigneur avait détruites à cause de leur méchanceté. Dieu devait donner à Israël une démonstration de Sa sainteté, une démonstration qu'ils n'oublieraient jamais. Ils avaient vu ce que le Seigneur avait fait aux autres nations. Maintenant, il fallait leur montrer que Dieu ne fait pas acception de personnes ; ils devaient être impressionnés par la majesté de la loi qui allait être proclamée et la démonstration devait être telle qu'ils auraient une crainte

salutaire de transgresser les commandements de Dieu. Ils avaient besoin de recevoir une telle leçon.

Au temps fixé, Israël s'était rassemblé autour de la montagne, qui avait été clôturée afin qu'aucun animal ni aucun homme ne puisse involontairement pénétrer sur la terre sainte. *"La montagne de Sinaï était toute en fumée, parce que l'Éternel y était descendu au milieu du feu ; cette fumée s'élevait comme la fumée d'une fournaise et toute la montagne tremblait avec violence. Le son de la trompette retentissait de plus en plus fortement. Moïse parlait et Dieu lui répondait à haute voix."* (Ex. 19 :18, 19).

Dieu est alors descendu sur le Mont Sinaï et Il leur a donné les dix commandements, tels qu'ils sont enregistrés dans Exode 20. Même Moïse n'a pas été insensible à cette démonstration de gloire. L'auteur de l'épître aux Hébreux fait cette remarque : *"Et ce spectacle était si terrible que Moïse dit : Je suis épouvanté et tout tremblant !"* (Hé. 12 :21).

La démonstration de sévérité et de puissance que Dieu a donnée sur le Mont Sinaï n'est pas Sa manière habituelle d'agir. Dieu n'est généralement pas sévère, Il ne fait pas non plus la démonstration de Sa puissance. Il prend plutôt plaisir à œuvrer tranquillement, presque d'une manière inaperçue, telle que nous pouvons le voir dans les forces puissantes mais silencieuses de l'univers. Mais parfois, une telle démonstration est nécessaire. Certaines personnes et certaines circonstances l'exigent. De même qu'il y a des enfants et des adultes dont le respect n'est acquis que par une démonstration de force physique, de même il y a des nations et des peuples qui n'apprennent pas autrement. Et Israël avait besoin de cette leçon. Donc, Dieu la leur a donnée. La même leçon est nécessaire à beaucoup aujourd'hui.

Dieu guiderait volontiers Son peuple du regard. Une indication sur Sa volonté devrait suffire et elle suffit, au chrétien informé et disposé. Dieu n'aime pas utiliser la bride et le mors, mais parfois, ils sont nécessaires. Dieu préfère de beaucoup parler d'une voix douce et tranquille ; Il préfère de loin chuchoter que de nous faire entendre une voix tonitruante. Mais, dans tous les cas, Il veut que nous apprenions la leçon. *"Gardez-vous de refuser d'entendre Celui qui parle ; car si ceux-là n'ont pas échappé qui refusèrent d'entendre Celui qui publiait les oracles sur la terre, combien moins échapperons-nous, si nous nous détournons de Celui qui parle du haut des cieux, Lui, dont la voix alors ébranla la terre et qui maintenant a fait cette promesse : Une fois encore J'ébranlerai non seulement la terre, mais aussi le ciel."* (Hé. 12 :25, 26).

## *Le commandement du Sabbat*

Dans la loi proclamée sur le Sinaï, le commandement du Sabbat occupe une place importante. Avant cela, Dieu avait donné à Israël une démonstration visuelle de Sa haute considération pour le Sabbat. En fait, la semaine même où le commandement a été annoncé depuis le Mont Sinaï, la manne était tombée abondamment le sixième jour mais pas pendant le jour du Sabbat, un rappel du désir de Dieu concernant le jour du repos. De tous les commandements, c'est celui qui a été souligné, car le Sabbat était le jour où Israël aurait le temps d'instruire ses enfants dans les voies de Dieu. Si ce jour n'était pas respecté, tous les commandements seraient négligés. L'observation de ce commandement affecterait l'observation de tous les autres. C'était le seul commandement qui prévoyait un temps pour la contemplation de Dieu et de Ses œuvres.

Il n'y a rien dans la proclamation de la loi au Sinaï qui puisse faire croire que l'observation des commandements ou l'un d'entre eux, est une question facultative. Le monde n'a jamais été témoin d'une telle démonstration et il n'en verra jamais de semblable jusqu'à ce que les hommes voient le Fils de l'homme venir sur les nuées des cieux. Dieu Lui-même ne pouvait pas insister davantage sur cette inclusion dans l'alliance et la faveur de Dieu dépendait de l'accomplissement fidèle des termes annoncés.

Une question se pose à présent qui mérite d'être examinée. La loi des dix commandements est-elle censée s'appliquer au monde entier ou s'applique-t-elle uniquement à Israël et ne concernerait pas les chrétiens ? C'est une question importante. Il existe peu de désaccords sur les neuf commandements ; le problème ne concerne que le quatrième. Les chrétiens doivent-ils garder le quatrième commandement ?

Bien que cette question sera abordée plus en détails lorsque nous étudierons les aspects néo-testamentaires du Sabbat, il est peut-être bon maintenant de faire quelques observations générales sur la loi.

Les dix commandements ont toutes les caractéristiques d'une loi universelle. En fait, nous doutons que la question de leur universalité ne soit jamais soulevée sans le quatrième commandement. Tous s'accordent pour dire que les commandements qui traitent de voler, jurer, tuer, convoiter et d'adorer Dieu ne s'appliquent pas seulement à quelques personnes, mais à toutes les classes et les nations. Leur application universelle est admise et nous ne nous sentirions pas obligés de convaincre un homme qui penserait le contraire. Nous considérons

que ce point est réglé. Revenons donc à la question du commandement du Sabbat. Ce commandement appartient-il à la loi morale ?

Nous ne saurions pas comment rendre compte de l'existence d'un commandement non moral au milieu de la loi morale. Cela semblerait nécessiter une explication de la part de ceux qui maintiennent ce point de vue. La majorité des preuves est en faveur du commandement du Sabbat comme étant de la même nature que les autres commandements. La charge de la preuve repose sur ceux qui pensent différemment.

Cependant, nous ne souhaitons pas aborder la question d'une manière négative. Nous croyons que le commandement du Sabbat est un commandement moral au même plan que les autres ; en fait, il est à la base de tous les autres. Il serait plus facile de se débarrasser de certains des autres commandements que de se débarrasser du commandement du Sabbat.

Les trois premiers commandements concernent Dieu et Son adoration. Nous ne devons pas avoir d'autres dieux devant Sa face. Nous ne devons faire aucune image taillée, ni rien de semblable à ce qu'il y a dans le ciel et sur la terre pour les adorer. Nous devons être révérencieux et respectueux et ne pas prendre le nom du Seigneur en vain. Vient ensuite le commandement du Sabbat qui définit le moment du repos pendant lequel nous devons adorer et nous occuper des choses spirituelles. Si ce commandement avait été omis, il n'y aurait pas eu de temps prescrit pour le culte. Dans ce cas, il aurait été nécessaire que les hommes se mettent d'accord entre eux sur le meilleur moment pour le faire. Autrement dit, si Dieu n'avait pas fixé de jour, les hommes auraient nécessairement dû combler cette omission, car sans un tel jour, il n'y aurait pas eu de culte collectif. Si Dieu doit être adoré par Son peuple ; s'il doit y avoir une adoration unie du Dieu Très-Haut ; s'il doit y avoir un ordre et un système dans la religion, il faut absolument prévoir et donner du temps pour cela. Le Sabbat est donc une nécessité. Son omission du décalogue serait fatale à la religion. Répétons-le, si Dieu n'avait pas fixé de jour, les hommes auraient dû le faire. Un jour de culte appartient à la religion.

Nous avons noté plus haut et nous voulons le souligner, que le Sabbat est à la base de tous les autres commandements, car il donne le temps nécessaire à la contemplation du devoir de l'homme envers son Créateur et ses semblables. Dieu y a attaché une telle importance qu'Il a daigné donner à l'homme l'exemple à suivre. Dans ces conditions, comment peut-on penser que le commandement du Sabbat n'appartient pas à la loi morale ? S'il n'y avait pas d'autre raison que le fait que Dieu a ordonné que le jour du Sabbat soit sanctifié, ce serait une raison

suffisante pour le placer sur une base morale. Mais quand nous considérons le plan de Dieu concernant le Sabbat, qui est le jour dont Il dépend pour instruire Ses enfants dans les voies de Dieu ; que c'est le temps qu'Il a Lui-même mis à part pour cette œuvre si importante ; et que sans ce temps jalousement gardé, Dieu serait privé de l'adoration qui Lui est due ; si l'on prend tout cela en considération, il est clair que non seulement le Sabbat a sa place dans la loi morale, non seulement c'est un commandement moral en lui-même mais que dans un certain sens, c'est lui qui unit tous les commandements entre eux, c'est lui qui unit la terre et le Ciel, qui assure l'unité du peuple de Dieu et donne à tous une empreinte spirituelle. Que personne ne méprise ou ne rejette le Sabbat de Dieu. Que personne ne le néglige. Il y a de grandes bénédictions à l'observer.

# 6

## Le Sabbat dans l'Ancien Testament



Certains se sont opposés au Sabbat le considérant comme une institution juive. Ils soutiennent que le Sabbat a été donné aux Juifs et, par conséquent, il n'est pas destiné aux chrétiens. Nous admettons qu'il ait été donné aux Juifs, au Mont Sinaï. Mais, le commandement était aussi "*tu ne déroberas pas*". Celui-ci est aussi juif que l'autre. En fait, tous les commandements ont été donnés aux Juifs. Il a été dit aux Juifs "*tu ne tueras point, ... tu ne commettras point d'adultère, ... tu ne feras point de faux témoignages... tu ne convoiteras point.*" Tous ces commandements sont juifs et le Sabbat l'est aussi. Le Christ a aussi été donné aux Juifs ; Il est né d'une mère juive et fut élevé dans un foyer juif. Les prophètes étaient tous juifs, les apôtres étaient juifs et l'Évangile a d'abord été prêché aux Juifs, chacun des livres du Nouveau Testament a été écrit par un Juif. Et même lorsque nous serons au Ciel, nous verrons les noms des douze disciples du Christ, des Juifs, écrits sur les fondements de la Nouvelle Jérusalem ; sur les portes de la Cité seront écrits les noms de douze autres Juifs, les douze fils d'Israël. Abraham, Isaac et Jacob seront en évidence dans le royaume et Christ sera assis sur le trône de David Son père, un Juif.

Dans ces conditions, les chrétiens feraient bien de ne pas mépriser le Sabbat du Seigneur pour être juif, comme si c'était un terme reprochable. "*Le Juif, ce n'est pas celui qui en a les dehors ; et la circoncision, ce n'est pas celle qui est visible dans la chair. Mais le Juif, c'est celui qui l'est intérieurement ; et la circoncision, c'est celle du cœur, selon l'esprit et non selon la lettre. La louange de ce Juif ne vient pas des hommes, mais de Dieu.*" (Ro. 2 :28, 29).

On peut cependant remarquer que le Sabbat est moins "juif", si c'était possible, que certains des autres commandements ; car le Sabbat partage avec le mariage l'honneur de venir de l'Éden, avant même qu'il y ait des Juifs ou des Gentils.

Le mariage a été donné aux Juifs, comme le Sabbat, mais tous deux appartiennent à l'humanité et pas à une race ou à une couleur en particulier.

"*Le Sabbat a été fait pour l'homme*". Ces mots sont toujours appropriés lorsque l'universalité du Sabbat est à l'étude. Ils devraient régler définitivement la question de savoir si le Sabbat est une institution juive. Le Christ a créé le Sabbat. Il dit qu'Il l'a fait pour l'homme. Il le sait. Les Juifs sont des hommes, donc le Sabbat a été fait pour eux. Les chrétiens sont des hommes, donc le Sabbat a aussi été fait pour eux. Quiconque revendique le titre "d'homme", peut savoir que Dieu a fait le Sabbat pour lui. Le Sabbat n'est pas plus juif que les autres commandements.

### *Lapidé pour avoir transgressé le Sabbat*

Chaque nation a sa propre manière de traiter les contrevenants de ses lois. Dans certaines conditions, une nation peut estimer que voler un cheval mérite la peine capitale, comme c'était le cas dans certaines parties des États-Unis, il y a quelques années. Israël peut ériger des villes de refuge, des espèces d'asiles dans lesquels un meurtrier peut se réfugier sous certaines conditions et être en sécurité jusqu'à son procès. Les crimes sexuels peuvent devenir endémiques à tel point que la peine capitale peut être infligée en cas de transgression. Israël peut exiger la peine de mort pour la violation du Sabbat sous certaines conditions particulièrement aggravantes ; mais cela ne fait pas partie du commandement et n'affecte pas la loi elle-même. Sous la théocratie, les Juifs avaient des règles qui n'étaient pas d'application universelle ou d'obligation. Personne ne doit confondre les règlements locaux avec les principes universels.

N'y avait-il pas un règlement pour les Israélites dans le désert selon lequel quiconque transgressait délibérément le Sabbat à "*main levée*", devait être lapidé ? Il convient de répondre par l'affirmative avec réserve, car ce n'était pas seulement au Sabbat que cette loi s'appliquait mais à la transgression de n'importe quel commandement. La loi générale se trouve dans Nombres 15 :30, 31, où nous lisons : "*Mais si quelqu'un, indigène ou étranger, agit la main levée [présomptueusement], il outrage l'Éternel ; celui-là sera retranché du milieu de son peuple. Il a méprisé la parole de l'Éternel et il a violé Son commandement : celui-là sera retranché, il portera la peine de son iniquité.*"

"Présomptueusement" signifie, comme on le lit dans la marge, "*avec la main levée*", c'est-à-dire audacieusement, avec arrogance, d'un air de défi. Cette loi s'appliquait à tous les commandements. Chaque fois qu'un homme transgressait présomptueusement [la loi], il n'y avait qu'un châtement : la mort. C'est pourquoi

nous lisons dans Exode 21 :14 et suivants, que "*si quelqu'un agit méchamment contre son prochain, en employant la ruse pour le tuer, tu l'arracheras même de Mon autel, pour le faire mourir. Celui qui frappera son père ou sa mère sera puni de mort. Celui qui dérobera un homme et qui l'aura vendu ou retenu entre ses mains, sera puni de mort. Celui qui maudira son père ou sa mère sera puni de mort.*" Ces châtiments étaient tous appliqués pour les péchés commis "*à main levée*" et concernaient tous les commandements indistinctement.

La question de savoir si cette règle s'appliquait au commandement du Sabbat s'est posée très tôt dans l'histoire d'Israël. Commettre un meurtre a toujours été considéré comme un délit grave. Était-il aussi grave de transgresser le Sabbat ou cette transgression était-elle une peccadille ?

La question a été soulevée quand un homme est sorti ramasser du bois un jour de Sabbat. Depuis un certain temps, la manne tombait du ciel. Les Israélites ramassaient, chaque jour, leur part mais ils avaient été avertis de ne pas sortir le septième jour. Au début, néanmoins, certains étaient sortis le jour du Sabbat, mais aucune punition spéciale n'avait été infligée pour leur transgression.

Maintenant, cependant, après une longue période, tous connaissaient les exigences de Dieu. L'ignorance ne pouvait plus être invoquée comme une excuse. Dorénavant, quiconque profanerait le Sabbat saurait ce qu'il faisait. Son acte serait considéré comme un défi et il ne serait pas puni pour sa transgression mais pour son défi. La loi avait été annoncée du Sinaï ; Dieu avait aussi annoncé que quiconque la transgresserait présomptueusement serait "retranché." Celui qui "*a méprisé la Parole de l'Éternel et il a violé son commandement : celui-là sera retranché, il portera la peine de son iniquité.*" (No. 15 :31). Si un homme transgresse le Sabbat, il méprise "*la Parole de l'Éternel*" et par cet acte, il défie et offense Dieu.

C'est dans ces conditions que l'homme a violé le Sabbat. Il connaissait la loi et ce que Dieu avait dit. Malgré cela, il est sorti ramasser du bois. Que devait-on faire maintenant ? Le Sabbat était-il au même rang que les autres commandements ou devait-on faire une différence ? Il était certainement plus grave de tuer un homme que de ramasser du bois pendant le Sabbat.

Cependant, comme nous l'avons déjà noté, ce n'était pas seulement ce qui avait été fait qui comptait, c'était plutôt l'attitude. Il n'était pas puni pour avoir ramassé quelques bouts de bois mais parce qu'il "*a méprisé la Parole de l'Éternel*". Le fait d'avoir ramassé un peu de bois n'était que la démonstration de son mépris pour Dieu.

Moïse, cependant, voulait être sûr de ce qu'il devait faire dans ce cas particulier. Il fit donc enfermer l'homme jusqu'à ce que Dieu fasse connaître Sa volonté. De cette décision dépendrait beaucoup de choses, car on saurait avec certitude si le commandement du Sabbat devait prendre sa place parmi les autres commandements et si sa transgression serait considérée comme aussi grave. Dieu Lui-même a prononcé le verdict dans cette affaire. Si Moïse l'avait prononcé, il aurait pu être considéré comme son jugement personnel.

La réponse est venue rapidement. "*Cet homme sera puni de mort.*" (No. 15 :35). La question était réglée. Le commandement du Sabbat avait sa place parmi les autres commandements. Sa transgression était aussi grave que celle des autres. Les hommes ne pourraient pas le considérer ainsi. Mais Dieu avait parlé. La leçon s'adresse aussi bien à nous qu'à eux. Que personne ne parle avec légèreté du Sabbat ou ne transgresse présomptueusement Son précepte.

### *L'histoire de l'Exode racontée par Ézékiel*

Lorsque Moïse a écrit l'histoire de l'Exode, il n'a pas dit tout ce qui pouvait être dit. Bien des années plus tard, par l'intermédiaire du prophète Ézékiel, Dieu a complété le récit par des informations détaillées qui sont utiles pour notre étude actuelle. Ézékiel a vécu au début de la captivité babylonienne. Une partie du peuple d'Israël avait déjà été déportée et d'autres allaient bientôt suivre. Et c'était à cause de leurs péchés, les mêmes péchés dont ils s'étaient rendus coupables en Égypte et dans le désert.

Certains anciens sont venus voir Ézékiel pour s'informer auprès du Seigneur. C'était une coutume habituelle en Israël. Lorsqu'il y avait des sujets sur lesquels ils avaient besoin de conseils et d'instructions spéciales de la part de Dieu, les anciens se présentaient devant le prophète, pour lui demander s'il avait une révélation du Seigneur sur le sujet. Dans ce cas, il n'y a pas eu d'hésitation dans la réponse. "*Je suis vivant ! Je ne me laisserai pas consulter par vous, dit le Seigneur, l'Éternel.*" (Éz. 20 :3). Le Seigneur leur explique maintenant pourquoi Il n'acceptera pas d'être consulté par eux. Cela L'amène à entrer dans les détails de ce que leurs pères avaient fait et pourquoi Il ne pouvait pas les aider. La conclusion est qu'Il ne pouvait pas aider Israël maintenant pour la même raison qu'Il n'avait pas pu aider Israël à l'époque.

Dieu commence l'histoire en leur racontant l'époque où Israël était dans un esclavage cruel en Égypte et priait pour sa délivrance. Par l'intermédiaire de Moïse, Dieu leur avait fait connaître la condition pour les aider,

*"Rejetez chacun les abominations qui attirent vos regards et ne vous souillez pas par les idoles de l'Égypte ! Je suis l'Éternel, votre Dieu."* (Éz. 20 :7).

Mais Israël n'avait pas voulu écouter. Ils voulaient être libérés mais pas à un tel prix. Ils se sont rebellés contre Dieu et n'ont pas abandonné leurs idoles. Dieu a donc décidé, non seulement de ne pas les aider, mais de les punir au pays d'Égypte et les y laisserait. Mais Dieu, dans Sa miséricorde et à cause de Son nom, eut pitié d'eux et les a fait sortir d'Égypte, *"par égard pour Mon nom, afin qu'il ne soit pas profané aux yeux des nations."* (v. 8, 9).

Grâce à l'intervention de Dieu, Israël a expérimenté une merveilleuse délivrance à la Mer Rouge et il est entré dans le désert du Sinaï. On pourrait penser qu'ils seraient maintenant prêts à jeter leurs idoles et à servir le Seigneur de tout leur cœur. Mais ils étaient encore rebelles. Dieu les a supportés longtemps et les a instruits avec patience. *"Et Je les fis sortir du pays d'Égypte et Je les conduisis dans le désert. Je leur donnai Mes lois et leur fis connaître Mes ordonnances, que l'homme doit mettre en pratique, afin de vivre par elles. Je leur donnai aussi Mes sabbats comme un signe entre Moi et eux, pour qu'ils connussent que Je suis l'Éternel qui les sanctifie."* (v. 10-12). C'était au Sinaï.

Le Sabbat dans sa nature essentielle est un signe de sanctification. Un homme peut manquer de respect envers ses parents sans être coupable d'adultère. Il peut convoiter les biens de ses voisins et cependant ne pas se faire d'idoles. Il peut être fortement tenté dans un domaine et ne pas l'être dans un autre. Mais cela n'arrive pas avec la transgression du Sabbat.

La violation du commandement du Sabbat n'est pas tant un péché, en tant que tel, mais un symptôme qui révèle une attitude qui touche tous les commandements. La transgression du Sabbat dans sa nature fondamentale est un rejet de Dieu, une espèce de rébellion. Ce n'est pas comme tuer ou dérober ou commettre l'adultère. Elle révèle un état intérieur de désobéissance et la désobéissance est l'essence de tout péché.

Au contraire, l'obéissance au commandement du Sabbat témoigne d'une volonté de l'esprit qui va bien au-delà du commandement spécifique, jusqu'au cœur même de la religion, qui dans son essence, est l'obéissance. Par conséquent, l'homme qui sanctifie le Sabbat fait plus que garder un des commandements de Dieu. Il se range du côté de l'obéissance et de la loi, indépendamment de toute arrière-pensée et se mesure ainsi à la norme de Dieu quant à ce que doit être un homme.

Israël n'a ni compris ni n'apprécié le don que Dieu lui a fait dans le Sabbat. Comme ils s'étaient rebellés contre Dieu en Égypte, ils se sont rebellés contre Lui dans le désert. Ils n'ont pas marché dans Ses statuts, ni gardé Sa loi, ni Son Sabbat. *"Ils ne suivirent point Mes lois et ils rejetèrent Mes ordonnances, que l'homme doit mettre en pratique, afin de vivre par elles et ils profanèrent à l'excès Mes sabbats."* (Éz. 20 :13).

Nous n'avons aucun rapport ici ou dans les livres de Moïse de la manière dont Israël a profané le Sabbat. Ils se sont sans doute abstenus de travailler ce jour-là, surtout après avoir vu le châtement infligé à cet homme sorti pour ramasser du bois un jour de Sabbat. Mais l'observation du Sabbat est plus que de s'abstenir de travailler. Un homme peut s'abstenir de travailler le septième jour et cependant il peut ne pas entrer dans le repos de Dieu.

Un homme qui se repose le septième jour, mais dont les mains et le cœur ne sont pas purs, souille le Sabbat du Seigneur et commet la même erreur qu'Israël qui pensait qu'entrer dans la Canaan littérale annulait la promesse de Dieu. Trop d'entre eux ont emmené l'Égypte avec eux lorsqu'ils sont entrés en Canaan et ont ainsi fait échouer le plan de Dieu. Dieu voulait qu'ils laissent l'Égypte derrière eux et qu'ils entrent en Canaan pour vivre une nouvelle expérience en Dieu. Tout ce qu'Israël a fait, c'était d'entrer dans le pays, mais sans recevoir la promesse et sans entrer dans le repos de Dieu.

Israël a gardé le jour, mais il a complètement raté l'expérience spirituelle qui aurait dû être la sienne. Ils se sont abstenus de travailler, mais ils ne sont pas entrés dans le repos de Dieu ; ils n'ont pas cessé leurs propres œuvres comme Dieu l'a fait des siennes. Leur cœur n'a pas été transformé.

Cela met l'accent sur l'affirmation que le Sabbat est un signe de sanctification et que celui qui n'est pas sanctifié ne peut garder le Sabbat comme Dieu voudrait qu'il soit observé. Il ne faut jamais oublier que le vrai respect du Sabbat inclut un cœur pur et une vie sainte. Celui qui ne les possède pas, souille le Sabbat, même s'il s'abstient soigneusement de travailler ce jour-là.

### *La rébellion d'Israël*

Deux fois déjà, Israël s'était rebellé, d'abord en Égypte puis dans le désert. Dieu leur a fait des reproches, mais ils n'ont pas voulu L'écouter ; ils n'ont pas non plus voulu se débarrasser de leurs idoles. Il s'est donc proposé de détruire Israël et de répandre Sa *"fureur sur eux et à assouvir contre eux Ma colère."* Mais une fois de plus, Dieu n'a pas mis son plan à exécution, pour que Son nom *"ne soit pas*

*profané aux yeux des nations en présence desquelles Je les avais fait sortir d'Égypte.*" (Éz. 20 :14 ; vers. Ostervald). Dieu les a donc épargnés une fois de plus.

Cependant, Israël était si loin de l'idéal et du dessein de Dieu, qu'Il a renoncé à les conduire "*dans le pays que Je leur avais destiné, pays où coulent le lait et le miel, le plus beau de tous les pays et cela parce qu'ils rejetèrent Mes ordonnances et ne suivirent point Mes lois et parce qu'ils profanèrent Mes sabbats.*" (v. 15, 16). Suite à cette décision, Israël a été condamné à vaguer dans le désert jusqu'à ce que la génération qui était sortie d'Égypte soit morte.

Après avoir ainsi traité les pères qu'Il avait fait sortir d'Égypte, Il s'adressait maintenant à la nouvelle génération, aux enfants. Ils avaient vu ce qui était arrivé à leurs aînés et ils auraient dû être avertis par leur exemple. Dieu "*dit à leurs fils dans le désert : Ne suivez pas les préceptes de vos pères, n'observez pas leurs coutumes et ne vous souillez pas par leurs idoles ! Je suis l'Éternel, votre Dieu. Suivez Mes préceptes, observez Mes ordonnances et mettez-les en pratique. Sanctifiez Mes sabbats et qu'ils soient entre Moi et vous un signe auquel on connaisse que Je suis l'Éternel, votre Dieu.*" (v. 18-20).

Mais les enfants n'avaient rien appris de l'expérience de leurs parents. "*Et les fils se révoltèrent contre Moi. Ils ne suivirent point Mes préceptes, ils n'observèrent point et n'exécutèrent point Mes ordonnances, que l'homme doit mettre en pratique, afin de vivre par elles et ils profanèrent Mes sabbats. J'eus la pensée de répandre sur eux Ma fureur, d'épuiser contre eux Ma colère dans le désert.*" (v. 21).

La patience de Dieu est maintenant parvenue à son terme et Il proclame qu'Il va disperser Israël "*Dans le désert, Je levai encore Ma main vers eux, pour les disperser parmi les nations et les répandre en divers pays, parce qu'ils ne mirent pas en pratique Mes ordonnances, parce qu'ils rejetèrent Mes préceptes, profanèrent Mes sabbats et tournèrent leurs yeux vers les idoles de leurs pères.*" (v. 23, 24).

## *Une leçon pour Israël en captivité*

Comme nous l'avons vu plus haut, lorsque les anciens sont venus interroger Ézékiel, beaucoup avaient déjà été emmenés en captivité à Babylone et les autres suivraient bientôt. Ils étaient impatients de connaître la pensée de Dieu, c'est pour cette raison qu'ils avaient envoyé une délégation au prophète : pour écouter ce que Dieu avait à dire. Le Seigneur a saisi l'occasion pour leur répéter

l'histoire de la délivrance de leurs pères de l'esclavage d'Égypte et leurs expériences en entrant dans la terre promise.

Israël se trouvait maintenant dans une situation parallèle. De même que leurs pères avaient été esclaves en Égypte, Israël était sur le point d'aller en captivité à Babylone. Comme Dieu avait autrefois délivré Israël d'Égypte, Israël demandait donc maintenant d'être délivré de Babylone. Les péchés qui affligèrent Israël en Égypte étaient les mêmes péchés qui affligeaient maintenant Israël et les conditions de salut et de libération étaient aussi les mêmes. Ce que Dieu avait réclamé de l'ancien Israël, Il le réclamait maintenant de l'Israël actuel. C'est pourquoi, Dieu répétait soigneusement l'histoire d'Israël à l'intention des anciens qui venait L'interroger et Il leur a expliqué en détails en quoi leurs pères avaient échoué et en quoi ils avaient péché.

Les accusations de Dieu contre Israël peuvent être énumérées ainsi :

1. Ils n'avaient pas éliminé l'abomination de devant leurs yeux et ils s'étaient souillés avec les idoles de l'Égypte. Cela se référait sans doute aux rites immondes et obscènes du culte phallique impur qui était très répandu en Égypte.
2. Ils n'avaient pas marché dans les statuts de Dieu, mais avaient méprisé Ses jugements. C'est ce qu'on appelle une rébellion, un état général de répugnance à faire la volonté de Dieu aussi bien qu'une opposition active.
3. Ils avaient considérablement souillé les Sabbats de Dieu. Cela est souligné quatre fois dans Ézéchiel 20 :13, 16, 21, 24. De plus, le Sabbat est mentionné deux fois comme un signe de sanctification et de connaissance de Dieu. (v. 12 et 20).

Après avoir informé les anciens des transgressions de l'ancien Israël, Dieu leur a maintenant dit qu'ils ne valaient pas mieux que leurs parents et qu'Il ne se laisserait pas interroger par eux, mais qu'Il allait les amener "*dans le désert des peuples*" et "*Je séparerai de vous les rebelles et ... ils n'iront pas au pays d'Israël.*" (Éz. 20 :35 et 38). D'un autre côté, Il accepterait ceux qui reviendraient au Seigneur : "*Je serai sanctifié par vous aux yeux des nations.*" (v. 41). L'échec de l'Israël d'alors reposait directement sur les dirigeants, les prophètes et les prêtres. "*Ses sacrificateurs violent Ma loi et profanent Mes sanctuaires, ils ne distinguent pas ce qui est saint de ce qui est profane, ils ne font pas connaître la différence entre ce qui est impur et ce qui est pur, ils détournent les yeux de Mes sabbats et Je suis profané au milieu d'eux. Ses chefs sont dans son sein comme des loups*

*qui déchirent leur proie ; ils répandent le sang, perdent les âmes, pour assouvir leur cupidité. Et ses prophètes ont pour eux des enduits de plâtre, de vaines visions, des oracles menteurs ; ils disent : Ainsi parle le Seigneur, l'Éternel ! Et l'Éternel ne leur a point parlé." (Éz. 22 :26-28).*

Grâce à Ézékiel, nous avons un compte-rendu clair des raisons pour lesquelles l'ancien Israël ne plaisait pas à Dieu, pourquoi ils étaient morts dans le désert et pourquoi les enfants avaient aussi échoué. Ils avaient abandonné le Seigneur pour les idoles égyptiennes, ils avaient refusé de marcher dans les statuts de Dieu et ils avaient méprisé Ses jugements, ils avaient surtout souillé le Sabbat, lequel, depuis le commencement avait été le signe de sanctification de Dieu.

### *Le message de Jérémie*

Israël a lamentablement échoué à répondre aux attentes de Dieu au moment de l'Exode d'Égypte. Le moment était maintenant venu d'affronter une autre épreuve dans leur esclavage imminent à Babylone. L'armée de Nébucadnetsar avait déjà emmené de nombreux captifs et leur belle ville avait été dévastée.

À maintes reprises, Dieu leur avait fait savoir par l'intermédiaire des prophètes, que s'ils revenaient au Seigneur de tout leur cœur et s'ils se repentaient de leur méchanceté, Il leur ferait grâce. Il avait attiré leur attention sur le Sabbat et sur les grandes et merveilleuses promesses qu'Il leur avait faites sous la condition d'obéir.

Écoutez l'un des derniers messages qu'Il leur avait fait parvenir par Jérémie, avant d'être finalement emmenés en captivité :

*"Ainsi parle l'Éternel : Prenez garde à vos âmes ; Ne portez point de fardeau le jour du Sabbat et n'en introduisez point par les portes de Jérusalem. Ne sortez de vos maisons aucun fardeau le jour du Sabbat et ne faites aucun ouvrage ; mais sanctifiez le jour du Sabbat, comme Je l'ai ordonné à vos pères. Ils n'ont pas écouté, ils n'ont pas prêté l'oreille ; Ils ont raidi leur cou, pour ne point écouter et ne point recevoir instruction. Si vous M'écoutez, dit l'Éternel, si vous n'introduisez point de fardeau par les portes de cette ville le jour du Sabbat, si vous sanctifiez le jour du Sabbat et ne faites aucun ouvrage ce jour-là, alors entreront par les portes de cette ville les rois et les princes assis sur le trône de David, montés sur des chars et sur des chevaux, eux et leurs princes, les hommes de Juda et les habitants de Jérusalem et cette ville sera habitée à toujours. On viendra des villes de Juda et des environs de Jérusalem, du pays de Benjamin, de la vallée, de la montagne et du midi, pour amener des holocaustes et des victimes, pour apporter*

*des offrandes et de l'encens et pour offrir des sacrifices d'actions de grâces dans la maison de l'Éternel. Mais si vous n'écoutez pas quand Je vous ordonne de sanctifier le jour du Sabbat, de ne porter aucun fardeau, de ne point en introduire par les portes de Jérusalem le jour du Sabbat, alors J'allumerai un feu aux portes de la ville et il dévorera les palais de Jérusalem et ne s'éteindra point." (Jé. 17 :21-27).*

Comme nous l'avons dit, c'était l'un des derniers messages envoyés à Israël avant que Nébucadnetsar ne détruise finalement la ville, le temple et n'emmené le reste d'Israël captif dans un pays étranger, pour y devenir les serviteurs d'un peuple païen, jusqu'à ce qu'ils apprennent à ne pas profaner le saint Sabbat de Dieu.

### *Le message de Néhémie*

Il semblerait qu'à ce moment-là, Israël aurait dû savoir ce que le Seigneur exigeait d'eux et apprendre à suivre Son conseil. Leurs pères avaient erré 40 ans dans le désert pour finalement mourir sans entrer dans la terre promise. Or, Israël était maintenant emmené en captivité à Babylone pour les mêmes transgressions dont leurs pères s'étaient rendus coupables. Ézékiel avait fidèlement répété l'histoire de l'échec d'Israël ; Jérémie avait ajouté son avertissement, mais en vain. Et maintenant, ils étaient en captivité.

Soixante-dix ans de captivité avaient été déterminés, un temps suffisant pour que tous les vieillards qui avaient grandi lorsque la captivité avait commencé meurent. Le moment était venu de ramener Israël et Dieu avait maintenu Sa promesse. Israël était autorisé à abandonner Babylone et à retourner dans son pays. Grande était la joie du peuple alors qu'ils foulait à nouveau leur terre et pouvaient reprendre le culte interrompu dans le temple. Ils avaient maintenant certainement appris leur leçon.

Mais ce ne fut pas le cas. À Babylone, ils s'étaient mariés avec les Babyloniens et avaient appris leurs coutumes païennes. Ils étaient surtout devenus négligents concernant le Sabbat, le point même sur lequel ils avaient été mis en garde plusieurs fois. Néhémie, qui avait été spécialement choisi par Dieu pour diriger le peuple, enregistre ainsi la situation :

*"À cette époque, je vis en Juda des hommes fouler au pressoir pendant le Sabbat, rentrer des gerbes, charger sur des ânes même du vin, des raisins et des figues et toutes sortes de choses et les amener à Jérusalem le jour du sabbat ; et je leur donnai des avertissements le jour où ils vendaient leurs denrées. Il y avait aussi*

*des Tyriens, établis à Jérusalem, qui apportaient du poisson et toutes sortes de marchandises et qui les vendaient aux fils de Juda le jour du Sabbat et dans Jérusalem. Je fis des réprimandes aux grands de Juda et je leur dis : Que signifie cette mauvaise action que vous faites, en profanant le jour du Sabbat ? N'est-ce pas ainsi qu'ont agi vos pères et n'est-ce pas à cause de cela que notre Dieu a fait venir tous ces malheurs sur nous et sur cette ville ? Et vous, vous attirez de nouveau Sa colère contre Israël, en profanant le Sabbat ! Puis j'ordonnai qu'on fermât les portes de Jérusalem avant le Sabbat, dès qu'elles seraient dans l'ombre et qu'on ne les ouvrît qu'après le Sabbat. Et je plaçai quelques-uns de mes serviteurs aux portes, pour empêcher l'entrée des fardeaux le jour du Sabbat. Alors les marchands et les vendeurs de toutes sortes de choses passèrent une ou deux fois la nuit hors de Jérusalem. Je les avertis, en leur disant : Pourquoi passez-vous la nuit devant la muraille ? Si vous le faites encore, je mettrai la main sur vous. Dès ce moment, ils ne vinrent plus pendant le Sabbat. J'ordonnai aussi aux Lévites de se purifier et de venir garder les portes pour sanctifier le jour du Sabbat. Souviens-toi de moi, ô mon Dieu, à cause de cela et protège-moi selon Ta grande miséricorde !" (Né. 13 :15-22).*

Certains des enfants d'Israël foulait "au pressoir pendant le Sabbat", rentraient "des gerbes", chargeaient "sur des ânes même du vin, des raisins et des figes" ; d'autres apportaient leurs charges "à Jérusalem le jour du Sabbat" et "ils vendaient leurs denrées". Néhémie leur a rappelé que tout cela était ce qui avait attiré la colère de Dieu sur eux. "N'est-ce pas ainsi qu'ont agi vos pères... ?" leur a-t-il dit, "et n'est-ce pas à cause de cela que notre Dieu a fait venir tous ces malheurs sur nous et sur cette ville ? Et vous, vous attirez de nouveau Sa colère contre Israël, en profanant le Sabbat !" Après cela, il a ordonné que les portes de la ville soient fermées le Sabbat et il les a menacés de mettre "la main sur" ceux qui persisteraient dans la transgression. À la fin, les acheteurs et les vendeurs "ne vinrent plus pendant le Sabbat" et les lévites ont été conviés à "se purifier et de venir garder les portes pour sanctifier le jour du Sabbat."

Il est évident, bien sûr, que cette manière de garder le Sabbat n'était pas en accord avec la volonté de Dieu. Pour Lui, le Sabbat était un signe de sanctification et sans une vie de sainteté, le Sabbat se transformait en une cérémonie vide qui ne pourrait jamais substituer une sanctification authentique.

### *L'histoire ultérieure*

L'histoire ultérieure des Juifs, montre que la captivité babylonienne et les remontrances des prophètes causèrent finalement une certaine impression sur

le peuple. Ils semblaient avoir finalement compris que leur incapacité à respecter le Sabbat avait été la cause de leurs calamités depuis les temps les plus reculés. Ils ont lu l'histoire de Dieu mettant Israël à l'épreuve dans le désert, comment Il avait fait pleuvoir la manne du Ciel pendant 40 ans et comment Il leur avait enseigné le Sabbat. Ils ont lu le récit d'Ézékiel qui leur avait répété l'histoire du dernier échec d'Israël. Ils ont lu l'appel de Jérémie leur demandant de respecter le Sabbat et la bénédiction qui leur serait accordée s'ils obéissaient. Ils ont appris que la grandeur nationale ne leur serait jamais accordée s'ils n'observaient pas le Sabbat, mais que s'ils le faisaient, des rois et des princes viendraient à eux et Jérusalem demeurerait pour toujours. Ils savaient que Dieu ferait exactement ce qu'Il avait dit, car ne les avait-Il pas emmenés en captivité ? Leur ville et leur temple n'avaient-ils pas été incendiés et Dieu ne les avait-Il pas libérés de la captivité à la fin des 70 ans, comme Il l'avait promis ? Maintenant Néhémie les avait à nouveau mis en garde et finalement, ils s'étaient réveillés. Désormais, ils feraient ce que Dieu attendait d'eux et ils feraient spécialement attention au Sabbat.

Et ils furent vigilants. La captivité babylonienne marque un changement définitif en Israël. Plus jamais, ils ne se tournèrent vers les idoles, plus jamais, ils n'ont fait du Sabbat un jour de travail ordinaire. S'il était aussi important qu'on le leur disait, ils l'entoureraient de toutes sortes de restrictions. Si leur existence nationale et la bénédiction de Dieu dépendait de leur fidélité à observer le Sabbat, ils le respecteraient certainement.

L'erreur qu'ils commettaient maintenant était aussi fatale que celle qu'ils avaient commise autrefois. Ils commencèrent à considérer le Sabbat comme un moyen de salut, tant personnel que national, plutôt qu'un signe de sanctification. Dieu voulait un peuple saint et le Sabbat devait en être le signe. Or, ils mettaient l'accent sur le signe qui n'avait que peu de valeur sans la réalité de la sainteté qui l'accompagne.

Christ avait fait tout ce qu'Il pouvait pour rendre à Israël le Sabbat tel que Dieu le leur avait donné à l'origine, afin qu'il soit une bénédiction plutôt qu'un fardeau. Il n'a pas eu besoin d'insister sur la rigueur de l'observation minutieuse du Sabbat, car Israël était déjà allé bien trop loin dans cette direction. Avec leur nouveau point de vue, le peuple et surtout les pharisiens, croyaient que Christ se relâchait dans l'observation du Sabbat. Ils ne comprenaient pas qu'Il essayait de leur montrer Son véritable but ; qu'en faisant le bien, en guérissant les malades et en faisant des actes de miséricorde pendant le Sabbat, ils étaient agréables à Dieu, plutôt que de simplement observer machinalement ce jour.

C'est ainsi qu'à l'époque du Christ, Israël a échoué aussi complètement que l'ancien Israël dans la compréhension du Sabbat. Ils ont échoué d'une manière différente, c'est vrai, mais ils ont aussi absolument échoué. C'est à cela que l'auteur de l'épître aux Hébreux fait référence quand il met en garde ses compagnons croyants de ne pas tomber dans la même forme d'incrédulité.

### *Le message de l'épître aux Hébreux*

L'auteur de l'épître aux Hébreux suit la même méthode qu'Ézéchiel ; c'est-à-dire qu'il attire l'attention sur l'histoire d'Israël à sa sortie d'Égypte. Il mentionne le fait que Dieu avait été irrité et affligé par eux, bien qu'ils "*virent Mes œuvres pendant quarante ans.*" Du fait de leur incrédulité, leurs "*cadavres tombèrent dans le désert*" et Dieu jura "*qu'ils n'entreraient pas dans Son repos.*" (Hé. 3 :9-18).

Ayant attiré l'attention sur l'échec de leurs pères et de sa cause, il met en garde sa propre génération. "*Craignons donc*", dit-il "*tandis que la promesse d'entrer dans Son repos subsiste encore, qu'aucun de vous ne paraisse être venu trop tard.*" (Hé. 4 :1). Israël a échoué ; maintenant, veillez à ne pas échouer vous aussi. Tel est l'argument. "*Ils ne purent y entrer à cause de leur incrédulité.*" (Hé. 3 :19).

L'auteur tente maintenant de préciser qu'entrer dans la Canaan terrestre et entrer dans le repos de Dieu ne sont pas la même chose. Beaucoup de ceux qui étaient entrés en Canaan n'étaient pas entrés dans le repos. Josué, certes, les avait fait rentrer dans la terre promise, mais il ne les avait pas fait entrer dans le repos promis par Dieu.

Quand Israël était entré en Canaan, ils avaient eu le sentiment d'avoir atteint leur objectif. Mais ce n'était pas la pensée de Dieu. Le repos dont Il parlait et dans lequel Il allait les conduire était le "repos" du péché, le repos de leurs propres œuvres. Canaan en était un symbole, comme l'était aussi le Sabbat. Se reposer de leur travail le septième jour était une bonne chose et entrer en Canaan était conforme au commandement de Dieu, mais pour aussi bonnes que soient ces choses, elles n'étaient que le symbole de quelque chose de plus élevé : le repos du péché, le repos de leurs propres œuvres, le repos en Dieu, dont le Sabbat était un symbole.

"*Pour nous qui avons cru, nous entrons dans le repos*" ; c'est-à-dire que nous qui sommes convertis, nous avons le vrai repos en Dieu (Héb. 4 :1). Ce repos en Dieu, cette liberté et cette victoire sur le péché, l'auteur les met en étroite relation avec les œuvres "*achevées depuis la création du monde. Car Il a parlé quelque part*

*ainsi du septième jour : et Dieu se reposa de toutes Ses œuvres le septième jour.*" (Hé. 4 :3, 4).

De la manière la plus belle et la plus efficace, l'auteur relie le Sabbat du septième jour au vrai repos de Dieu. Josué avait fait rentrer Israël dans la terre promise, mais il ne leur avait pas donné de repos, "*celui qui ... se repose de ses œuvres, comme Dieu s'est reposé des Siennes.*" (Hé. 4 :10). Ce repos est un repos spirituel, un repos de nos propres œuvres, c'est-à-dire cesser de pécher. C'est à ce repos que Dieu appelle Son peuple et c'est de ce repos dont le Sabbat et la Canaan sont des symboles.

Le simple fait d'entrer dans le pays de Canaan n'a pas mis fin à la promesse du repos de Dieu. La simple observation du Sabbat ne le fait pas non plus. Le Sabbat est en effet un signe de sanctification. Mais le signe ne doit jamais être substitué à la réalité, ni être ignoré. L'auteur de l'épître aux Hébreux tient à ce que ses lecteurs ne commettent pas la même erreur que l'ancien Israël. Il veut qu'ils y entrent et "*que personne ne tombe en imitant une semblable désobéissance.*" (Version Martin ; v. 11).

*"Il y a donc un repos de sabbat réservé au peuple de Dieu."* (Hé. 4 :9). L'original grec dans la marge de la *Bible Revised Version* dit : "*Donc, il reste une observation du Sabbat pour le peuple de Dieu.*" (v. 9).

On ne peut se méprendre sur l'intention de l'argument de l'auteur de l'épître aux Hébreux. L'ancien Israël a échoué ; ils ont méprisé les statuts et les lois de Dieu et surtout, ils ont profané le Sabbat. Lorsqu'Israël a rejeté le Sabbat, il l'a rejeté pour ce qu'il représente : la sainteté de la vie. Ils sont entrés en Canaan, mais ils ne sont pas entrés dans le repos de Dieu, ni dans la vie. Le dessein de Dieu n'a donc pas été accompli. Alors Dieu a fait d'autres appels, même après qu'Israël soit entré en Canaan, Il les a appelés à entrer dans Son repos, "*Dieu fixe de nouveau un jour -aujourd'hui- en disant dans David si longtemps après, comme il est dit plus haut : Aujourd'hui, si vous entendez Sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs.*" (Hé. 4 :7). Ce même appel a retenti à chaque génération depuis lors et l'auteur de l'épître aux Hébreux fait maintenant retentir le dernier appel qui serait donné à Israël en tant que nation. Peu de temps après la rédaction de cette épître, le temple serait détruit et plus aucun appel ne serait fait. Israël en tant que nation avait reçu son dernier appel.

Dans cet argument de l'épître aux Hébreux, le lecteur ne manquera pas de noter l'introduction du Sabbat du septième jour. "*Dieu se reposa de toutes Ses œuvres le septième jour.*" (Hé. 4 :4). "*Quoique Ses œuvres eussent été achevées depuis la*

*création du monde.*" (v. 3). *"Il y a donc un repos de Sabbat réservé au peuple de Dieu."* (v. 9). *"Car celui qui entre dans le repos de Dieu se repose de ses œuvres, comme Dieu s'est reposé des siennes."* (v. 10). Tout cela constitue un argument éloquent et efficace en faveur du Sabbat du septième jour dans le Nouveau Testament. Il faudrait cependant se rappeler que, aussi révélateur que soit cet argument en faveur du septième jour, le danger est aussi grand aujourd'hui qu'hier, que le signe soit substitué par ce dont il est le symbole. Dieu réclame une vie sainte. Le Sabbat en est un signe. Nous ne devons pas rejeter le signe et encore moins rejeter ce qu'il représente. Que chacun y réfléchisse. C'est vital.

# 7 *Christ est la loi*



Le document le plus précieux en possession de l'humanité est le livre de la loi de Dieu contenue dans les dix commandements. Il a été proclamé par Dieu Lui-même dans Sa majesté sur le Mont Sinaï, confirmée par le Christ lorsqu'Il était sur la terre et il été donné à l'Église et au monde comme guide de vie et comme norme de conduite. Ses commandements clairs, nets et décisifs comprennent tout le devoir de l'homme. Dans sa forme originelle, c'est la Constitution de l'univers ; adaptée à l'homme, elle définit chacun de ses devoirs. C'est la base de toute loi humaine, le rempart de la société et de la civilisation, le protecteur de la liberté, le gardien de la morale, le préservateur du foyer, la sécurité de l'État. Obéie, elle apporte le bonheur, la prospérité et la paix ; transgressée ou ignorée, elle apporte la tristesse, le désastre et le chaos. Les hommes et les nations l'ont ignorée ; le banc [d'église] et la chaire ont essayés de s'y opposer ; des hommes méchants et des séducteurs l'ont violée ; la société l'a bafouée ; pourtant elle demeure la seule norme de conduite acceptée et l'humanité, qu'elle l'approuve ou non, la respecte du bout des lèvres. Elle est un constructeur de caractère, un réprobateur du péché, un guide la vie.

## *La loi de Dieu*

*"Alors Dieu prononça toutes ces paroles, en disant : Je suis l'Éternel, ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude.*

- 1. Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face.*
- 2. Tu ne te feras point d'image taillée, ni de représentation quelconque des choses qui sont en haut dans les cieux, qui sont en bas sur la terre et qui sont dans les eaux plus bas que la terre. Tu ne te prosterner point devant elles et tu ne les serviras point ; car Moi, l'Éternel, ton Dieu, Je suis un Dieu jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération de ceux qui me haïssent et qui fais miséricorde jusqu'en mille générations à ceux qui M'aiment et qui gardent mes commandements.*

3. *Tu ne prendras point le nom de l'Éternel, ton Dieu, en vain ; car l'Éternel ne laissera point impuni celui qui prendra son nom en vain.*
4. *Souviens-toi du jour du repos, pour le sanctifier. Tu travailleras six jours et tu feras tout ton ouvrage. Mais le septième jour est le jour du repos de l'Éternel, ton Dieu : tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes. Car en six jours l'Éternel a fait les cieux, la terre et la mer et tout ce qui y est contenu et il s'est reposé le septième jour : c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié.*
5. *Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne.*
6. *Tu ne tueras point.*
7. *Tu ne commettras point d'adultère.*
8. *Tu ne déroberas point.*
9. *Tu ne porteras point de faux témoignage contre ton prochain.*
10. *Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain ; tu ne convoiteras point la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui appartienne à ton prochain." (Ex. 20 :1 à 17).*

Telles sont les "dix paroles" prononcées par Dieu Lui-même au milieu des tonnerres et des éclairs du Sinaï.

## *Christ et la loi*

Pour beaucoup de Ses contemporains, Christ était considéré comme un radical ; c'était particulièrement vrai pour les pharisiens, qui suivaient continuellement Ses pas, prêts à saisir toute phrase de Ses lèvres qui pourrait être interprétée contre Lui.

Les pharisiens étaient habitués à ce que le peuple leur accorde une grande déférence, à eux et à leurs opinions. Le Christ, cependant, ne semblait pas être impressionné par eux et ne leur montrait pas le respect qu'ils pensaient leur être dû. À plusieurs occasions, ils avaient essayé de Le piéger avec des mots, mais à chaque fois, ils avaient été vaincus et avaient perdu leur prestige aux yeux du peuple. Il avait une manière déconcertante de leur retourner la question. "*Nul ne put Lui répondre un mot. Et, depuis ce jour, personne n'osa plus Lui proposer des questions.*" (Mat. 22 :46). Ils n'aimaient pas être humiliés, surtout devant le peuple. Finalement, ils décidèrent de ne plus Lui poser de questions.

Cette situation n'a pas aidé les scribes et les pharisiens à aimer Jésus. Ils Le haïssaient et ils étaient prêts à faire presque n'importe quoi pour détruire Son

influence sur le peuple, parce *"la multitude Le reçut avec joie ; tous L'attendaient."* (Luc 8 :40). Cependant, ils avaient l'espoir qu'en matière de loi, ils pourraient trouver l'occasion qu'ils cherchaient. Comme les conspirateurs d'autrefois disaient de Daniel, *"Nous ne trouverons point d'occasion d'accuser ce Daniel, si nous ne la trouvons dans ce qui regarde la Loi de son Dieu"* (Da. 6 :5), donc, ils espéraient que lorsque le Christ parlerait de la loi, l'occasion qu'ils désiraient leur serait donnée de l'accuser.

Le Christ n'était jamais négatif ou neutre. Ses déclarations étaient sans équivoque. Non seulement, elles pouvaient être comprises mais elles ne pouvaient pas être mal interprétées. Il était franc, positif, dynamique. Les gens savaient toujours quelle était sa position. Il n'essayait jamais de s'attirer les faveurs du public en le flattant ou en abaissant Ses critères. Pour Lui, le péché était le péché et Il l'appelait par son nom. Les pharisiens espéraient que ces traits de caractère du Christ leur permettraient de trouver plus facilement une accusation contre Lui qui compterait pour le peuple.

Les Juifs étaient très intransigeants avec la loi. Les pharisiens étaient particulièrement attentifs à la lettre de la loi et intolérants envers ceux qui n'étaient pas ou ne pouvaient pas être à la hauteur de leurs exigences. Ils avaient ajouté de nombreuses ordonnances depuis que Dieu avait donné la loi pour la première fois et il fallait toute la vie pour savoir ce qui était requis. Il était impossible pour le commun des mortels d'avoir une connaissance aussi précise et complète, d'où leur impossibilité d'atteindre la norme fixée. Les pharisiens disaient que *"cette foule qui ne connaît pas la loi, ce sont des maudits !"* (Jn 7 :49).

Dans ces circonstances, il était très intéressant pour les Juifs et surtout pour les pharisiens de connaître la position de Jésus à l'égard de la loi. En tant que Maître, il Lui appartenait de révéler Sa position et de dire clairement au peuple qu'elle était Son opinion. C'est lors de cette déclaration que les pharisiens espéraient Le piéger car ils savaient qu'Il était franc et qu'Il ne laisserait aucun doute quant à Sa position.

Jésus ne les a pas déçus. Dans Son premier sermon enregistré, Il a abordé exhaustivement la loi et a révélé clairement Sa position. Il a prononcé neuf bénédictions sur les pauvres, sur ceux qui pleurent, sur les bons, les affamés, les assoiffés, les miséricordieux, les purs, les pacificateurs, les persécutés et ceux qui sont injuriés ; puis Il a dit :

*"Vous êtes le sel de la terre. Mais si le sel perd sa saveur, avec quoi la lui rendra-t-on ? Il ne sert plus qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds par les hommes."*

*Vous êtes la lumière du monde. Une ville située sur une montagne ne peut être cachée ; et on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais on la met sur le chandelier et elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. Que votre lumière luise ainsi devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux. Ne croyez pas que Je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; Je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. Car, Je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé. Celui donc qui supprimera l'un de ces plus petits commandements et qui enseignera aux hommes à faire de même, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux ; mais celui qui les observera et qui enseignera à les observer, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux."*  
(Mat. 5 :13-19).

Jésus savait ce qu'il y avait dans le cœur des hommes et ce qu'ils pensaient. Répondant à leurs pensées inavouées, Il dit : "*Ne croyez pas que Je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes*". C'était précisément ce que les pharisiens pensaient. Ne L'avaient-ils pas vu faire la chose sans précédent de chasser les acheteurs et les vendeurs du temple ? Ne L'avaient-ils pas vu faire un fouet avec des petites cordes, renverser les tables et disperser l'argent des changeurs ? N'avait-Il pas parlé du temple comme la maison de Son Père ? (Jn 2 : 13-17). S'Il commençait Son œuvre de cette manière, quelle en serait la fin ? De toute évidence, Il était un radical qu'il fallait surveiller. Il semblait avoir peu de respect pour les préposés du temple. Essayait-Il de détruire la loi et les prophètes ? Tous attendaient avec un grand intérêt Sa déclaration sur la loi. Et maintenant, ils l'avaient. Il n'abolissait pas la loi. Il s'y tenait. Pas même un trait de lettre ou un iota ne devait manquer. Il ne la détruisait pas comme certains l'avaient craint. Il l'accomplissait.

*"Ne croyez pas que Je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; Je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir."* La loi mentionnée ici est, en règle générale, les écrits de Moïse, mais spécifiquement la loi morale, les dix commandements dont les écrits de Moïse tirent principalement leur nom. Par "les prophètes", on entend les écrits des prophètes tels qu'ils se trouvent dans l'Ancien Testament.

Certains soutiennent que la loi mentionnée ici n'est que l'Ancien Testament et qu'il ne se réfère pas spécifiquement aux dix commandements. Mais il est évident qu'il ne s'agit pas seulement des écrits de Moïse en général, mais les illustrations que Jésus a données montrent bien qu'il s'agit de plus que cela.

*"Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne tueras point ; celui qui tuera mérite d'être puni par les juges. Mais Moi, Je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère mérite d'être puni par les juges ; que celui qui dira à son frère : Raca ! mérite d'être puni par le sanhédrin ; et que celui qui lui dira : Insensé ! mérite d'être puni par le feu de la géhenne. Si donc tu présentes ton offrande à l'autel et que là tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande devant l'autel et va d'abord te réconcilier avec ton frère ; puis, viens présenter ton offrande. Accorde-toi promptement avec ton adversaire, pendant que tu es en chemin avec lui, de peur qu'il ne te livre au juge, que le juge ne te livre à l'officier de justice et que tu ne sois mis en prison. Je te le dis en vérité, tu ne sortiras pas de là que tu n'aies payé le dernier quadrant. Vous avez appris qu'il a été dit : Tu ne commettras point d'adultère. Mais moi, Je vous dis que quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis un adultère avec elle dans son cœur. Si ton œil droit est pour toi une occasion de chute, arrache-le et jette-le loin de toi ; car il est avantageux pour toi qu'un seul de tes membres périsse et que ton corps entier ne soit pas jeté dans la géhenne. Et si ta main droite est pour toi une occasion de chute, coupe-la et jette-la loin de toi ; car il est avantageux pour toi qu'un seul de tes membres périsse et que ton corps entier n'aille pas dans la géhenne. Il a été dit : Que celui qui répudie sa femme lui donne une lettre de divorce. Mais moi, je vous dis que celui qui répudie sa femme, sauf pour cause d'infidélité, l'expose à devenir adultère et que celui qui épouse une femme répudiée commet un adultère." (Mat. 5 :21- 32).*

Jésus a sélectionné ici deux des dix commandements pour montrer comment Il accomplit la loi. Le commandement "*Tu ne tueras point*", a-t-Il expliqué, a une signification plus profonde que le simple fait d'ôter la vie à un homme. Quiconque déteste son frère a déjà fait le premier pas de la transgression. En disant cela, le Christ corrige le concept que certains avaient : l'observation des commandements était un simple accomplissement extérieur qui n'affectait pas l'état intérieur du cœur. Il interprète la loi comme étant vraiment spirituelle, comme s'appliquant à l'esprit et au cœur, plutôt que comme une simple règle de conduite extérieure. Il l'a, à nouveau, souligné dans Son interprétation du septième commandement. "*Tu ne commettras point d'adultère*." Les hommes peuvent transgresser ce commandement dans leur esprit aussi bien que par un acte manifeste ; l'un est autant une transgression que l'autre.

D'après ces interprétations, nous sommes sur un terrain sûr lorsque nous affirmons que la loi mentionnée ici d'une manière spécifique et précise se réfère aux dix commandements. Loin de détruire cette loi, le Christ l'a magnifiée, Il en a montré la portée et a annoncé que celui qui la transgresse, même en pensée,

"*mérite d'être puni par le feu de la géhenne.*" (Mat. 5 :22). Le Christ n'a laissé aucun doute dans l'esprit de quiconque quant à Sa position sur la loi. Il a carrément pris position sur les dix commandements, en disant qu'il "*ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé*" (v. 18). "*Celui donc qui supprimera l'un de ces plus petits commandements et qui enseignera aux hommes à faire de même, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux ; mais celui qui les observera et qui enseignera à les observer, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux.*" (Mat. 5 :19).

Il incombe à tout enseignant de religion de se déclarer sur la loi. Les hommes ont le droit de savoir si la religion qu'il enseigne possède une base en matière de loi et d'ordre ou si elle appartient à un de ses mouvements irresponsables qui exigent des privilèges mais qui évitent les responsabilités. Surtout à notre époque où l'anarchie prévaut, la position sur la loi de chaque mouvement religieux devrait être claire. Le Christ a défini Sa position dès le début de Sa carrière. Tout professeur de religion devrait faire la même chose.

### *Christ et les pharisiens*

Lorsque le Christ a montré l'application spirituelle de ces deux commandements, "*tu ne tueras point*" et "*tu ne commettras pas d'adultère*", Il accomplissait ce qui avait été prophétisé à Son sujet ; "*L'Éternel s'est plu, à cause de Sa justice, à donner une loi grande et magnifique.*" (És. 42 :21 ; Vers. Ostervald). Le contexte montre qu'il s'agit d'une prophétie messianique précise. Le Christ a donc accompli cette prophétie. Il a libéré la loi de la masse des restrictions mesquines dont les scribes et les pharisiens l'avait encombrée et Il l'a remise à sa juste place. Personne ne doit craindre que le Christ soit venu détruire la loi. Au contraire, Il est venu la magnifier, la rendre honorable. Les pharisiens, par leurs règles innombrables, l'avaient dépréciée et ridiculisée.

### *Les deux commandements*

Considérez les deux commandements que le Christ a utilisés à titre d'exemple, sans doute pour une raison. "*Tu ne tueras point.*" Il y avait des pharisiens qui portaient habituellement un balai, afin de balayer devant eux par crainte de marcher sur un insecte ou un ver et de le tuer. Leur cœur pouvait être remplis de haine envers le Christ et ils pouvaient même, à ce moment-là, être en train de planifier comment quitter la vie de Celui qui était venu du ciel pour leur montrer la voie du salut, mais cela ne les empêchait pas de porter ostensiblement leur balai et d'exhiber ainsi leur justice devant les hommes. En agissant ainsi,

ils donnaient aux gens une idée totalement erronée de la signification de la loi. Ils avaient autant besoin que le peuple, que quelqu'un leur montre sa vraie signification, pour répondre à ses exigences. C'est ce que le Christ a fait. Tous ceux qui ont entendu les explications du Christ sur le sixième commandement, savait que s'ils devaient observer la loi, ils devaient veiller sur leurs pensées ; qu'il ne suffisait pas de porter un balai ; que c'était le cœur qui comptait ; et cette haine était une transgression de la loi. Dans leur for intérieur, ils savaient que Christ avait raison et que les pharisiens avaient tort.

*"Tu ne commettras point d'adultère"*. Tel était l'autre commandement sur lequel le Christ a attiré leur attention pour en faire une illustration. Les pharisiens n'ignoraient pas les valeurs spirituelles de la loi et cette connaissance était leur condamnation. Ils savaient bien que Dieu réclamait *"que la vérité soit au fond du cœur,"* et que les *"sacrifices qui sont agréables à Dieu, c'est un esprit brisé : Ô Dieu ! tu ne dédaignes pas un cœur brisé et contrit."* (Ps. 51 :6, 17). Mais ils ont choisi d'ignorer ces conseils et de limiter leurs activités religieuses à ce qui pouvait être vu et apprécié des hommes, dont ils pouvaient recevoir des louanges. De peur d'être tenté de convoiter une femme, certains se couvraient les yeux pensant ainsi être en sécurité, peu importe combien grande était la perversion et le désir qu'ils avaient de transgresser la loi. Le Christ a démasqué toute cette hypocrisie lorsqu'il a déclaré que *"c'est du dedans, c'est du cœur des hommes, que sortent les mauvaises pensées, les adultères, les impudicités, les meurtres, les vols, les cupidités, les méchancetés, la fraude, le dérèglement, le regard envieux, la calomnie, l'orgueil, la folie. Toutes ces choses mauvaises sortent du dedans et souillent l'homme."* (Marc 7 :21-23).

Lorsque le Christ a interprété ces deux commandements, Il disait en réalité : *"l'Éternel regarde au cœur"* (1 Sa. 16 :7). *"La loi donc est sainte et le commandement est saint, juste et bon"*. (Ro. 7 :12). Faites attention même aux petites infractions. Tout iota ou trait de lettre sont pris en compte. Ne pensez pas que l'obéissance extérieure est tout ce que la loi requiert. Elle exige la pureté des pensées et de la vie. Elle est spirituelle dans son contenu. Je suis venu magnifier la loi et la rendre honorable. *"Si votre justice ne surpasse celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrez point dans le royaume des cieux."* (Mat. 5 :20).

Les paroles du Christ ont dû piquer les pharisiens au vif. Ils étaient orgueilleux de leur réputation d'exactitude juridique. Ils payaient la dîme de la menthe, de l'anis et du cumin. Certains d'entre eux jeunaient deux fois par semaine. Ils remerciaient Dieu de ne pas être comme les autres pécheurs. Ils se fabriquaient de larges phylactères, ils faisaient de longues prières et traversaient

la mer et la terre pour faire un prosélyte. Et maintenant, Le Christ disait à la multitude qu'à moins que leur justice n'excède celle des pharisiens, ils n'entreraient en aucun cas dans le royaume. Plus tard dans Son ministère, Il a dit aux prêtres et aux anciens "*Je vous le dis en vérité, les publicains et les prostituées vous devanceront dans le royaume de Dieu.*" (Mat. 21 :31). Il n'est pas étonnant que les dirigeants d'Israël aient regardé avec mépris le jeune Galiléen que les gens croyaient et suivaient, mais qui ne reconnaissait pas les fonctionnaires du temple ni les chefs religieux ou ne leur accordait pas l'honneur qu'ils exigeaient.

Si les pharisiens avaient espéré trouver un motif de se plaindre du Christ au sujet de la loi, ils étaient déçus. S'ils avaient pensé qu'Il était venu pour la détruire comme cela semble évident d'après la forme de la déclaration du Christ ou pour la changer ou l'abroger, ils avaient mal interprété Son objectif. Leur mauvaise intention était frustrée et ils étaient eux-mêmes exposés. Christ croyait en la loi. Tout comme les pharisiens étaient attentifs aux moindres détails, de même le Christ n'a omis aucun iota ou trait de lettre. S'ils s'appuyaient sur la loi et les prophètes, Lui aussi le faisait. Mais dans la conception de la nature de la loi, Christ et les pharisiens étaient aussi éloignés l'un des autres que l'est l'Est de l'Ouest. Pour les pharisiens, la loi était un ensemble de règles destinée à diriger la conduite extérieure de l'homme et par laquelle ils pouvaient juger les autres. Pour le Christ, la loi était un conseiller spirituel, un ami, un guide, une aide de la conscience, un miroir de l'âme, un révélateur de la volonté de Dieu, un allié proche du Saint-Esprit pour convaincre les hommes de péché, de justice et de jugement.

### *La loi morale spirituelle*

Paul a dit : "*Nous savons, en effet, que la loi est spirituelle.*" (Ro. 7 :14). À cela, il ajoute, en guise de contraste : "*mais moi, je suis charnel, vendu au péché*". Paul ne s'était pas toujours considéré comme charnel, ni peut-être la loi comme spirituelle. Il a rendu ce témoignage sur lui-même avant sa conversion : "*quant à la loi, pharisien ; quant au zèle, persécuteur de l'Église ; irréprochable, à l'égard de la justice de la loi.*" (Phil. 3 :5, 6). C'était l'auto-évaluation de Paul. Il était irréprochable quant à la loi, comme d'ailleurs tous les pharisiens. Leur conduite était sans doute correcte concernant le comportement extérieur et ils en étaient satisfaits. Paul était un jeune homme exemplaire, un bon pharisien. Comme le jeune homme [riche], il pouvait dire "*J'ai observé toutes ces choses-là dès ma jeunesse ; que me manque-t-il encore ?*" (Mat. 19 :20 ; Version Ostervald).

## *L'expérience de Paul*

Paul naquit à Tarse [en Cilicie], il avait été instruit aux pieds du grand maître Gamaliel, à Jérusalem. C'est là, selon ses propres déclarations, qu'il avait été instruit "*dans la connaissance exacte de la loi de nos pères*" (Ac. 22 :3). Néanmoins, il considérait qu'il était de son devoir de persécuter les saints de Dieu. "*Je faisais mettre en prison et battre de verges dans les synagogues ceux qui croyaient en Toi*" dit-il. (Ac. 22 :19). "*J'ai jeté en prison plusieurs des saints, ayant reçu ce pouvoir des principaux sacrificateurs et, quand on les mettait à mort, je joignais mon suffrage à celui des autres. Je les ai souvent châtiés dans toutes les synagogues et je les forçais à blasphémer. Dans mes excès de fureur contre eux, je les persécutais même jusque dans les villes étrangères.*" (Ac. 26 :10 à 11). Il est facile de voir que bien que Paul ait été enseigné "*dans la connaissance exacte de la loi*", sa compréhension de la loi n'était pas parfaite. Il lui était nécessaire qu'il ait une opinion complètement différente de lui-même et de la loi.

Cette nouvelle expérience a eu lieu alors qu'il était sur le chemin de Damas, pour persécuter les saints de Dieu. Un jour, à midi, une grande lumière brilla soudainement du ciel et Paul tomba, aveuglé sur le sol. Il entendit une voix qu'il reconnut comme étant celle de Jésus de Nazareth qui lui commanda d'aller jusqu'à la ville où on lui dirait que faire.

Trois jours d'obscurité ont suivi, puis la lumière a fait irruption dans son âme obscurcie et l'ancien persécuteur est devenu un disciple de l'humble Nazaréen. Il pensait, jusqu'alors, avoir été un homme juste. Mais maintenant, il se voyait sous un jour différent. Il n'était plus le pharisien orgueilleux qui se vantait de la loi. Il se considérait comme un pécheur ayant besoin d'aide et de pardon. Il tomba sur le Rocher et fut brisé. Paul était un nouvel homme.

Jusqu'alors, Paul s'était considéré comme irrépréhensible ; il croyait avoir gardé la loi et avoir accompli tout ce qu'elle commandait. Maintenant, il se voyait sous un nouveau jour pas très flatteur. Il voyait les aspects spirituels de la loi comme jamais auparavant et il se voyait aussi charnel, vision qu'il n'avait pas eue auparavant. Ce changement a été opéré par l'Esprit de Dieu qui a utilisé les dix commandements pour cela. Paul l'exprime ainsi : "*Je n'aurais pas connu la convoitise, si la loi n'eût dit : Tu ne convoiteras point*" (Ro. 7 :7).

Toute la force de ce commandement ne lui était pas venu à l'esprit auparavant. Il avait fait attention à sa conduite ; il avait été "irréprochable" selon la loi. Mais maintenant, le commandement : "*tu ne convoiteras point*", le frappait de plein fouet. Il comprenait que les commandements prennent en compte non

seulement les actes extérieurs et manifestes mais aussi les pensées et les intentions du cœur. Il avait réussi à contrôler son comportement extérieur, mais ses pensées lui révélaient un cœur pour lequel il ne connaissait aucun remède. La loi cérémonielle juive prévoyait un sacrifice pour quiconque avait transgressé la loi involontairement. Mais aucun remède n'était prévu pour les pensées mauvaises. Un homme pouvait être pardonné d'avoir volé s'il était disposé à restituer ce qu'il avait pris et il devait y ajouter une cinquième partie du total et il devait aussi apporter l'offrande requise. (Lév. 6 :1-7). Mais aucune disposition n'avait été prévue pour l'homme qui convoitait. Il pouvait être pardonné de la même manière que nous le sommes maintenant, mais il n'y avait aucune provision dans la loi de Moïse pour cela. Pour des péchés de cette nature, il devait aller directement au Seigneur.

### *Une loi spirituelle*

C'était le commandement "*tu ne convoiteras point*" qui a fait que Paul a apprécié la nature spirituelle de la loi. Il comprenait maintenant que la loi ne concernait pas seulement la conduite extérieure mais aussi le cœur. Il voyait maintenant qu'il n'y avait pas de remède pour les péchés de l'esprit, en dehors de Christ. Maintenant, il pouvait annoncer au monde sa grande découverte qui avait tant compté pour lui : "*Sachez donc, hommes frères, que c'est par Lui que le pardon des péchés vous est annoncé et que quiconque croit est justifié par Lui de toutes les choses dont vous ne pouviez être justifiés par la loi de Moïse.*" (Ac. 13 :38, 39).

La convoitise n'est pas un acte de péché manifeste. Ce n'est pas faire quelque chose de mal, c'est penser mal. La convoitise est un état d'esprit ; ce n'est pas commettre le péché mais désirer le faire. L'esprit est la dernière chose qui sera entièrement maîtrisé. De nombreuses personnes peuvent contrôler leur comportement extérieur ; elles peuvent même contrôler leur manière de parler, mais leurs esprits sont indomptés. Au milieu de la réunion la plus solennelle, elles prennent soudain conscience de la nature profonde du péché. Des pensées dont elles auraient honte si elles étaient connues de leurs amis, traversent leurs esprits et avec angoisse, elles crient à l'aide. Bien qu'elles sachent qu'elles ne sont pas responsables de ces suggestions impies de Satan, elles sont horrifiées par les possibilités qu'elles suggèrent. Avec un cœur et un esprit humbles, elles envoient une prière à la seule Personne qui peut les aider. Elles réclament un cœur pur ; elles veulent que la source soit purifiée. Elles ont une nouvelle vision de leur besoin d'aide d'en-haut et elles comprennent comme jamais auparavant, que si l'arbre est corrompu, il n'a aucune manière de porter de bons fruits.

C'est une telle expérience que Paul a vécue alors qu'il considérait le commandement "*tu ne convoiteras point*". Il a vu la profondeur abyssale de l'iniquité de son cœur, lui qui pensait être irréprochable concernant la loi ; il pensait l'avoir observée mais lorsque le commandement est venu, le péché a repris vie. Il a alors su que la loi était spirituelle, mais qu'il était charnel. Il avait toujours considéré que le commandement était saint, juste et bon et qu'il était lui-même saint, juste et bon. "*Pour moi, étant autrefois sans loi, je vivais ; mais quand le commandement vint, le péché reprit vie et moi je mourus. Ainsi, le commandement qui conduit à la vie se trouva pour moi conduire à la mort.*" (Rom. 7 :9, 10).

Ceux qui aujourd'hui prennent la loi à la légère n'y ont jamais réfléchi sérieusement et ne se sont jamais vus à sa lumière comme Paul le fit. Paul a appris deux choses lors de sa conversion : que la loi est spirituelle et qu'il était charnel. Les hommes d'aujourd'hui ont réellement besoin d'apprendre cette leçon. Trop de gens sont d'accord avec l'estimation que Paul fait de lui-même, "*irréprochable, à l'égard de la justice de la loi.*" C'était l'estimation de Paul et c'est aussi leur estimation : "*irréprochable*". Comme nous tous, ils ont besoin de regarder plus profondément dans leur cœur ainsi que de la grâce abondante de Dieu.

Qu'il soit établi une fois pour toutes que la loi est spirituelle. Nous ne devons jamais penser que Dieu se contente d'une justice extérieure. Dieu regarde le cœur. Il est davantage intéressé par notre homme intérieur que par l'extérieur. Sa règle de conduite inclut donc l'homme entier, corps, âme et esprit.

C'était cette conception de la loi que le Christ souhaitait que Ses auditeurs reçoivent lorsqu'Il a fait Son premier discours important sur la loi. Le Christ était présent quand la loi a été annoncée dans toute sa grandeur au Mont Sinaï. Il connaissait l'importance spirituelle profonde de chaque déclaration de cette loi. Il savait combien la simple conformité extérieure aux exigences de la loi était totalement inadéquate aux yeux de Dieu et Il était profondément affligé que les enseignants de Son peuple avaient un concept aussi bas de la volonté expresse de Dieu. Il savait que tout cela devait être changer. Il n'a donc pas perdu de temps à déclarer Sa position sur la loi.

### *La place de la loi dans l'enseignement de Christ*

Le Christ n'a pas traité la loi comme un texte formel, froid et légal. Pour Lui, elle était un mode de vie et non une série d'interdictions. Il croyait, comme Paul, que "*le commandement ... conduit à la vie.*" (Ro. 7 :10). Il pouvait dire de tout son cœur : "*C'est mes délices, ô mon Dieu, de faire ce qui est ton bon plaisir et ta loi*

*est au dedans de mes entrailles*" (Ver. Darby). Il avait inspiré le Psalmiste à dire : *"J'aime Tes commandements plus que l'or et que l'or épuré."* *"Ta loi est au fond de mon cœur."* (Ps. 40 :8). *"Combien j'aime Ta loi ! tout le jour je la médite"* *"Tes témoignages sont merveilleux ; c'est pourquoi mon âme les observe."* *"Retirez-vous de moi, vous qui faites le mal et j'observerai les commandements de mon Dieu."* (Ps. 119 :127, 174, 129, 115). Que cette conception ne fût pas un simple sentiment chez le Christ, mais une réalité vivante, cela est évident par la manière dont Il appliqua la loi à des cas spécifiques. Considérons-en deux d'entre eux.

### *Le jeune homme et le docteur de la loi*

À une certaine occasion, un jeune homme vint *"et dit à Jésus : Maître, que dois-je faire de bon pour avoir la vie éternelle ? Il lui répondit : Pourquoi m'interroges-Tu sur ce qui est bon ? Un seul est le bon. Si tu veux entrer dans la vie, observe les commandements. Lesquels ? lui dit-il. Et Jésus répondit : Tu ne tueras point ; tu ne commettras point d'adultère ; tu ne déroberas point ; tu ne diras point de faux témoignage ; honore ton père et ta mère ; et : tu aimeras ton prochain comme toi-même. Le jeune homme lui dit : J'ai observé toutes ces choses ; que me manque-t-il encore ? Jésus lui dit : Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres et tu auras un trésor dans le ciel. Puis viens et suis-Moi. Après avoir entendu ces paroles, le jeune homme s'en alla tout triste ; car il avait de grands biens."* (Mat. 19 :16-22).

Certains peuvent être un peu perplexes devant la réponse que Jésus a donnée à ce jeune quand il lui a demandé ce qu'il devait faire pour avoir la vie éternelle. *"Observe les commandements"* lui dit Jésus. Lorsque le jeune lui a demandé à quels commandements Il se référait, Jésus l'a renvoyé à la loi de Dieu contenue dans les dix préceptes. Pourquoi Jésus lui a-t-Il dit cela, alors qu'Il aurait pu lui dire d'avoir la foi ou de donner son cœur à Dieu ou l'une des nombreuses choses qui conviennent à une telle occasion ?

Le récit montre que ce n'était pas la seule fois que Jésus a répondu de cette manière. À une autre occasion, un docteur de la loi s'était levé pour demander : *"Maître, que dois-je faire pour hériter la vie éternelle ? Jésus lui dit : Qu'est-il écrit dans la loi ? Qu'y lis-tu ? Il répondit : Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de toute ta pensée ; et ton prochain comme toi-même. Tu as bien répondu, lui dit Jésus ; fais cela et tu vivras."* (Luc 10 :26-28).

On peut difficilement supposer que Jésus ait traité les questions à la légère et qu'Il leur ait donné des réponses qui n'étaient pas en harmonie avec les faits.

Mais si c'est vraiment la réponse à la question de savoir comment obtenir la vie éternelle, comment pouvons-nous expliquer ou justifier cette réponse ? Elle semble tellement en contradiction avec la réponse que la plupart des pasteurs aujourd'hui donneraient, qu'une explication s'impose. Si Jésus était ici aujourd'hui et qu'un membre d'une association ministérielle lui demandait comment peut-on obtenir la vie éternelle et que Jésus leur répondait comme Il le fit alors, serait-Il considéré comme un évangélique ? Il est fort probable qu'on lui demanderait d'expliquer Sa réponse.

Nous tenons pour acquis que Jésus ne s'est pas moqué de ces hommes alors qu'il s'agissait d'une question aussi vitale que la vie éternelle. Nous devons croire qu'Il leur a donné une réponse honnête, car on n'en attendait certainement pas moins de Lui. Alors, qu'implique la réponse ? Beaucoup de choses en dépendent.

Le docteur de la loi, en réponse à la question de Jésus sur sa manière de lire la loi, avait répondu : *"Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de toute ta pensée ; et ton prochain comme toi-même."* (v. 27). Le docteur de la loi comprenait que la loi demandait d'aimer Dieu et d'aimer l'homme. Christ lui a dit : *"fais cela et tu vivras."*

Si nous considérons l'interprétation de la loi par Jésus comme la loi de l'amour, ne pouvons-nous pas voir la lumière dans la réponse que Jésus lui a donnée ? *"L'amour est donc l'accomplissement de la loi."* (Ro. 13 :10). Dieu Lui-même est amour. Sa loi est amour. Christ a dit : *"Si vous gardez Mes commandements, vous demeurerez dans Mon amour, de même que J'ai gardé les commandements de Mon Père et que Je demeure dans Son amour."* *"Jésus lui répondit : Si quelqu'un M'aime, il gardera Ma parole et Mon Père l'aimera ; nous viendrons à lui et Nous ferons notre demeure chez lui."* *"Si vous M'aimez, gardez Mes commandements."* (Jn 15 :10 ; 14 :23, 15).

### *La nécessité d'une nouvelle vision*

Nous avons apparemment besoin d'une nouvelle vision de la loi de Dieu. Ce n'est pas, comme certains l'appellent, un joug de servitude ; ce n'est pas un tyran exigeant ; ce n'est pas une contrainte. C'est une loi glorieuse de liberté, d'amour, un guide amical. Elle est prescrite par Dieu, elle est une transcription de Son caractère, la chose la plus précieuse dans le sanctuaire céleste, la base du propitiatoire et du plan glorieux du salut. Elle est conservée dans le cœur du Christ, à l'abri de tout préjudice éventuel qui pourrait lui être causé. (Ps. 40 :8). Elle est l'incarnation parfaite de la volonté de Dieu, la règle suprême de la vie.

Pourquoi devrait-on la prendre à la légère ? Elle reflète le cœur et l'esprit même du Tout-Puissant.

La loi d'amour est la loi de la vie. Aucun homme qui n'aime pas Dieu ne peut être sauvé. Mais "*l'amour de Dieu consiste à garder Ses commandements.*" (1 Jn 5 :3). Nul ne peut être sauvé s'il ne connaît pas Dieu. Mais "*celui qui dit : Je L'ai connu et qui ne garde pas Ses commandements, est un menteur et la vérité n'est point en lui.*" (1 Jn 2 :4). Aucun homme ne peut être sauvé s'il persiste dans le péché. Et "*le péché est la transgression de la loi.*" (1 Jn 3 :4). Si donc, nous voulons être sauvés, nous devons aimer Dieu et garder Ses commandements. Si nous disons que nous aimons Dieu, nous devons prouver cet amour de la manière que Dieu l'exige. Nous devons cesser de transgresser la loi, car "*le péché est la transgression de la loi.*" À la fin de Son œuvre sur la terre, le Christ pouvait dire : "*J'ai gardé les commandements de Mon Père et ... Je demeure dans Son amour.*" (Jn 15 :10). Si nous suivons Son exemple, nous ne nous égarerons pas. En gardant à l'esprit la définition du Christ selon laquelle la loi de Dieu est la loi d'amour et que de cela dépendent toute la loi et les prophètes, nous acceptons Sa déclaration selon laquelle la loi est un mode de vie. Il n'y a pas d'autre voie. "*Celui qui n'aime pas n'a pas connu Dieu, car Dieu est amour*" (1 Jn 4 :8). Mais connaître Dieu, c'est la vie éternelle. (Jn 17 :3). Si, donc, nous ne connaissons pas Dieu, à moins de L'aimer et que la connaissance de Dieu est la vie éternelle et le seul moyen par lequel "*nous savons que nous L'avons connu*" et que cette observation des commandements est "*l'amour de Dieu*", "*car l'amour de Dieu consiste à garder Ses commandements*", nous sommes à nouveau fermés à l'idée que la loi de Dieu joue un rôle prépondérant dans notre relation avec Dieu. (1 Jn 2 :3 ; 5 :3). Ce n'est qu'au péril de nos âmes que nous pouvons la négliger. Tel était l'enseignement de Jésus et étant l'enseignement de Jésus, c'est aussi l'enseignement de tous ceux qui Le suivent.

# 8 *Jésus et la tradition*



Jésus avait continuellement des problèmes avec les Juifs au sujet de la tradition. Au cours des siècles de leur existence, il s'était développé parmi eux de nombreuses coutumes qui, au fil des années, avaient pris la nature de la loi. Les pères avaient agi d'une certaine manière et les générations postérieures suivirent la coutume établie. Après un certain temps, il était devenu irrespectueux de s'écarter des coutumes qui étaient pratiquement devenu une loi. Les pères étaient considérés comme des hommes bons qui suivaient Dieu et donc, les suivre était en réalité suivre Dieu. La coutume pouvait être bonne ou mauvaise, mais une fois qu'elle était devenue une pratique établie, la plus petite variation était considérée comme un péché. Ce n'était qu'une tradition, mais on lui avait donnée toute la force d'un commandement de Dieu.

Jésus s'éleva contre cela avec raison. Car les coutumes des Juifs contredisaient souvent la volonté de Dieu exprimée dans la loi. Les hommes acceptaient la tradition et négligeaient la loi. Il importait peu pour Jésus si les traditions étaient en elles-mêmes relativement innocentes ou carrément mauvaises. Si d'une certaine manière, elles interféraient avec la loi de Dieu ou la laissaient sans effet, Il s'empressait de les mettre de côté.

## *Le lavage des mains*

La coutume de se laver les mains avant de manger en est un bon exemple. Telle qu'elle était pratiquée par les Juifs, il ne s'agissait pas d'une simple ordonnance d'hygiène, mais plutôt d'un cérémonial.

La personne plongeait ses mains dans l'eau, en leur donnant la forme d'une coupe, puis elle levait ses mains en laissant l'eau descendre jusqu'aux coudes. Elle répétait cela plusieurs fois et le rite était terminé. Une telle ordonnance, en elle-même, ne peut être considérée très dangereuse ou subversive pour la foi. C'était un des préceptes "additionnels" que les Juifs considéraient de grande

importance. Les pharisiens, avaient décidé d'en faire un test de la position de Jésus sur la tradition et Il était parfaitement disposé à le subir.

Les scribes et les pharisiens étaient descendus de Jérusalem en Galilée pour se plaindre des disciples. Ceux-ci avaient négligé l'ordonnance du lavage des mains et les pharisiens estimaient que l'affaire était suffisamment importante pour attirer l'attention du Maître. Ce n'était pas seulement leur zèle pour la loi qui les incitait à agir ainsi, bien que la plainte ait eu pour effet de souligner leur soin pour le respect de la tradition ; leur plainte constituerait en soi un reproche direct à Jésus pour avoir permis à Ses disciples de transgresser la tradition et L'obligerait à prendre position pour ou contre l'ordonnance. S'Il rejetait leur plainte, ils pourraient informer le peuple qu'Il était un transgresseur de la tradition. S'Il admettait la justesse de l'accusation, ils pourraient se vanter de L'avoir repris Lui et Ses disciples. Ce qui prouverait, bien sûr, qu'ils en savaient plus que Lui sur la loi et qu'ils étaient plus stricts dans son observation. Dans tous les cas, ils seraient gagnants et leur réputation s'en trouverait renforcée.

Jésus venait de nourrir cinq mille personnes, Il avait miraculeusement traversé la mer en marchant sur l'eau et Il était maintenant occupé à guérir le peuple. Les malades gisaient par centaines dans les rues et pendant qu'Il passait, "*on Le priait de leur permettre seulement de toucher le bord de Son vêtement. Et tous ceux qui Le touchaient étaient guéris.*" (Marc 6 :56). Des milliers de personnes se précipitaient pour s'approcher du Maître.

Jésus savait pourquoi les pharisiens avaient choisi cette occasion pour Lui poser cette question. Il savait qu'ils voulaient Le faire passer pour un transgresseur de leur tradition aux yeux du peuple. Mais Il n'hésita pas un seul instant. Il acceptait le défi et Il était prêt à se déclarer sur la tradition.

## *Jésus et les pharisiens*

C'est probablement sur la place publique de la ville que Jésus a rencontré les pharisiens. Le peuple a dû être très impressionné par le fait que seul un sujet très important pouvait avoir poussé les pharisiens à entreprendre le long voyage depuis Jérusalem. Ils se pressaient autour du Christ et des visiteurs pour écouter le message important que ces officiels apportaient. C'est avec étonnement et une certaine perplexité qu'ils ont entendu les pharisiens poser la question apparemment triviale : "*Pourquoi Tes disciples ne suivent-ils pas la tradition des anciens, mais prennent-ils leurs repas avec des mains impures ?*" (Marc 7 :5).

Était-ce cette question qui les avait amenés à faire un si long voyage ? Peut-être que le sujet était plus important que ce que pouvait penser le peuple. Le Christ accomplissait une œuvre merveilleuse en guérissant leurs malades. Que les disciples se lavaient ou non les mains avant de manger ne semblait pas d'une grande importance pour les humbles pêcheurs. Mais peut-être étaient-ils dans l'erreur. Les scribes savants le savaient sans doute et ils semblaient penser que se laver les mains était d'une grande importance. La question était maintenant de savoir quelle serait l'attitude de Jésus face à cette accusation et quelle serait Sa réponse.

Si le peuple avait été étonné et perplexe par l'accusation, il fut stupéfait quand il entendit la réponse de Jésus : "*Hypocrites, Ésaïe a bien prophétisé sur vous, ainsi qu'il est écrit : Ce peuple M'honore des lèvres, mais son cœur est éloigné de Moi.*" (v. 6). Il pouvait à peine en croire ses oreilles.

Imaginez la scène. Un groupe d'hommes dignes et solennels, délégués de la plus haute autorité parmi les Juifs ; un jeune Maître accusé par eux de permettre à Ses disciples de transgresser les traditions des anciens ; des milliers de personnes s'agitant pour assister à la scène ; des centaines de malades attendant le toucher curatif du Maître et l'œuvre est retardée jusqu'à ce que la question du lavage des mains soit réglée ! Et maintenant, en réponse à l'accusation, viennent les mots mordants du Christ : "*Hypocrites !*" Quelle irrévérence, quelle indignité, quelle audace de ce jeune Galiléen ! Les pharisiens vont-ils exiger Son arrestation immédiate et qu'Il soit puni pour les avoir humiliés à la vue du peuple, eux, des dirigeants ? Mais ils ne prononcèrent aucune parole. Jésus maîtrisait complètement la situation.

"*Hypocrites !*" Quelle terrible accusation. D'ordinaire, lorsqu'une délégation de tels hommes arrivait de Jérusalem pour demander des comptes à un faux maître, le mécréant se présentait en tremblant devant les augustes inquisiteurs. Jamais personne n'avait osé parler de la sorte aux dirigeants. Le peuple ne comprenait pas pourquoi les pharisiens n'avaient pas pris une mesure rapide contre Jésus. Avaient-ils peur de Lui ? Après tout, Il avait peut-être un message du Ciel comme ils l'avaient entendu dire et Dieu était-Il vraiment avec Lui ? Redoublant d'intérêt, ils attendaient l'issue de la rencontre.

"*Hypocrites, Ésaïe a bien prophétisé sur vous.*" Après cela, ni les pharisiens ni le peuple ne liraient Ésaïe sans se souvenir des paroles de Jésus. Les pharisiens avaient voulu humilier Jésus. Il avait renversé la situation. Ils n'ont rien, il n'y avait rien à dire.

Mais Jésus n'avait pas terminé. Il avait été défié sur la tradition et Il allait profiter de l'occasion pour faire connaître Sa position. S'adressant au peuple, Il dit : *"C'est en vain qu'ils M'honorent, en donnant des préceptes qui sont des commandements d'hommes."* (v. 7).

*"C'est en vain qu'ils m'honorent."* Nous ne pouvons rien imaginer de pire pour un chrétien qu'un culte vain, une adoration sans intérêt, une adoration qui ne vaut rien. Un homme peut se prosterner devant Dieu ; il peut Le prier et invoquer Son nom ; il peut se considérer comme quelqu'un jouissant de la faveur de Dieu ; mais c'est en vain, s'il enseigne *"des préceptes qui sont des commandements d'hommes."*

Jésus a ajouté : *"Vous abandonnez le commandement de Dieu et vous observez la tradition des hommes. Il leur dit encore : Vous anéantissez fort bien le commandement de Dieu, pour garder votre tradition."* (Marc 7 :8, 9).

C'est ainsi que Jésus aborda le cœur de la question. Les hommes rejettent les commandements de Dieu pour garder les traditions des hommes. C'est ce qui constitue une vaine adoration. Par leur tradition, ils rendaient la Parole de Dieu sans effet.

Jésus n'a jamais répondu à la question de savoir pourquoi Ses disciples avaient mangé sans se laver les mains. Il aurait pu le faire, s'Il avait voulu, mais Il considérait la question du lavage de peu d'importance en elle-même. Ce qu'Il considérait comme important c'était la question plus large, celle de la tradition. Il a mis ce sujet en relation avec les commandements de Dieu et de ce fait, Il a frappé fort, un coup dur contre la tradition, un coup dur en faveur des commandements de Dieu.

Le fait que Jésus ait pris une question relativement insignifiante pour en faire l'occasion d'énoncer un principe, rend le sujet et la question très importants. Ce n'était pas au lavage des mains en tant que tel qu'Il s'opposait, ce n'était qu'une cérémonie innocente. Mais quand un sujet, aussi insignifiant soit-il, touchait les commandements de Dieu et les rendait sans effet, alors Christ s'est senti concerné. Jésus était préoccupé par les commandements de Dieu.

## *Korban*

Pour illustrer l'abandon des commandements de Dieu au profit de la tradition, Jésus a choisi le cinquième commandement. Les Juifs avaient une coutume répréhensible qui leur servait d'excuse pour ne pas soutenir leurs parents âgés.

Il était du devoir des enfants de subvenir à leurs besoins mais beaucoup abandonnaient leurs parents à eux-mêmes ou les laissaient au soin de la charité publique.

Cette dernière, cependant, n'était envisageable que si les enfants se trouvaient dans l'incapacité de subvenir aux besoins de leurs parents. Si les enfants avaient des biens ou des revenus, le devoir de les aider leur incombait, ce qui était un arrangement juste et équitable. Il y avait, cependant, un moyen pour eux d'échapper à ce qui aurait dû être non seulement un devoir mais un privilège. Un homme pouvait consacrer ses biens au temple. Il n'avait pas besoin de donner immédiatement le bien consacré au temple ; il pouvait le conserver pour son propre usage aussi longtemps qu'il vivait et à sa mort, il était donné au temple. Cette coutume était appelée "korban".

Un homme pouvait n'avoir jamais pensé à donner quoi que ce soit au Seigneur, mais si les autorités exigeaient qu'il subvienne aux besoins de ses parents, il pouvait soudain déclarer sa propriété "korban". Désormais, le gouvernement ne pouvait plus en décider parce qu'elle était consacrée au Seigneur. Comme il n'avait pas à la remettre immédiatement au temple, il pouvait l'utiliser aussi longtemps qu'il vivait. Au moment de sa mort, il pouvait être détérioré ou inutile et probablement ses parents seraient déjà morts.

De telle manière que "korban" avait la fonction de dispenser l'homme d'avoir à subvenir aux besoins ses parents et de lui donner une réputation de libéralité en donnant au Seigneur, vu que tout était consacré à Dieu ; et cela sans avoir à se défaire de quoi que ce soit. En fait, il n'avait rien donné et cependant, il recevait le crédit d'avoir tout donné. C'est contre cette hypocrisie que Jésus s'insurgeait.

*"Il leur dit encore : Vous anéantissez fort bien le commandement de Dieu, pour garder votre tradition. Car Moïse a dit : Honore ton père et ta mère ; et : Celui qui maudira son père ou sa mère sera puni de mort. Mais vous, vous dites : Si un homme dit à son père ou à sa mère : Ce dont j'aurais pu t'assister est korban, c'est-à-dire, une offrande à Dieu, vous ne le laissez plus rien faire pour son père ou pour sa mère, annulant ainsi la Parole de Dieu par votre tradition, que vous avez établie. Et vous faites beaucoup d'autres choses semblables." (Marc 7 :9-13).*

Pour Jésus, les considérations humaines et la loi de Dieu l'emportaient sur la tradition. Bien que Jésus se soit servi du cinquième commandement comme illustration, nous ne devons pas penser que c'était seulement avec ce commandement que les pharisiens rendaient la Parole de Dieu sans effet. Christ a ajouté de manière significative *"et vous faites beaucoup d'autres choses"*

*semblables*." (v. 13). Une étude de l'histoire des Juifs révèle que ce n'était pas un ou deux commandements seulement qu'ils rendaient sans effet par leur tradition. Chacun des dix en pâtissait. Ce que Christ a dit "*beaucoup d'autres choses semblables*" était significatif et révélateur.

D'un point de vue purement humain, nous ne voyons guère de raisons pour que le Christ ait fait de la question de se laver les mains un problème. S'il existait une tradition innocente, c'était bien celle-ci. Le Christ aurait tout aussi bien pu dire à Ses disciples : 'les pharisiens sont très préoccupés par le lavage des mains avant de manger. Si cela leur fait plaisir et pour ne pas les offenser, nous ferions peut-être mieux de nous les laver. Au moins, aucun mal ne peut en résulter.'

Nous le répétons, le Christ aurait pu le dire et nous aurions été d'accord avec Lui. Mais Il ne l'a pas dit. Il y avait plus en jeu qu'il n'y paraissait et le Christ a profité de cette opportunité pour inculquer la leçon qu'Il avait en tête. Le lecteur attentif notera que le Christ aurait pu facilement éviter de se heurter aux pharisiens sur ce point. Le fait qu'Il ait choisi de soulever le problème sur ce point apparemment insignifiant montre qu'Il avait quelque chose à enseigner à cette génération et aux suivantes. Le Christ s'attaquait définitivement à la tradition. Il n'a pas éludé la question. Il la cherchait. Il avait quelque chose à dire à propos de la tradition et Il l'a dit.

"*Vous faites beaucoup d'autres choses semblables*." C'était vrai pour eux et c'est aussi vrai pour nous. Nous faisons beaucoup de choses par pure tradition, beaucoup d'entre elles sont innocentes, d'autres le sont moins. Car aujourd'hui comme hier, les hommes abandonnent les commandements de Dieu pour suivre leur tradition.

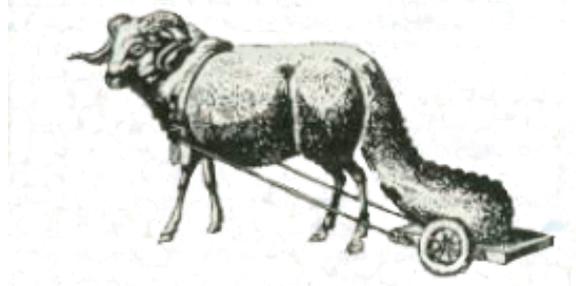
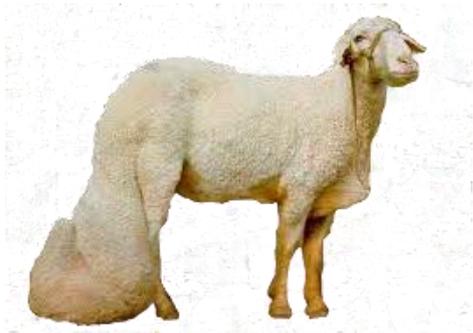
### *Les pharisiens et le Sabbat*

Les règlements des pharisiens concernant l'observation du Sabbat illustrent peut-être mieux que tout autre, comment la loi de Dieu était entourée de restrictions qui n'avaient pas l'approbation de Dieu. C'était de simples traditions qui, avec le temps, étaient devenues honorables, que les gens croyaient faire partie de la loi de Moïse et qui s'imposaient avec une force contraignante sur la conscience. Les pharisiens le savaient bien mais ils voulaient que le peuple croie qu'il en était ainsi.

L'observation du Sabbat par les Pharisiens était surtout négative, comme c'était le cas pour une grande partie de leur religion. Ils avaient de nombreuses règles concernant ce qui était interdit le jour du Sabbat, règlements qui firent du Sabbat

un jour triste et déprimant. À l'époque du Christ, rares étaient les Juifs qui auraient pensé donner un verre d'eau à un patient le Sabbat pour le soulager de sa fièvre, ou même de donner à boire à quiconque le nécessitait. Si quelqu'un tombait malade le jour du Sabbat, il devait attendre jusqu'au coucher du soleil avant de pouvoir recevoir de l'aide. Leur hypocrisie à cet égard est illustrée par le fait que si un bœuf tombait dans un fossé le jour du Sabbat, ils travaillaient toute la journée pour sauver le bœuf ; d'autre part, ils ne remuaient pas le petit doigt pour soulager la souffrance d'un être humain. Il n'est pas étonnant que le Christ les traitât d'hypocrites. (Luc 13 :15 ; 14 :5).

Certains des moutons que les Juifs gardaient avaient des queues très lourdes, si lourdes qu'elles pesaient presque autant que le mouton lui-même. La queue étant lourde, elle traînait sur le sol, la laine s'abîmait, la peau se déchirait et commençait à saigner. Pour soulager les moutons, de légères planches en bois étaient fixées à la queue. Ces planches traînaient sur le sol et préservaient la queue des lésions et soulageaient les moutons.



Cependant, le jour du Sabbat, les planches étaient retirées, car il n'était bien sûr pas permis aux moutons de porter une charge pendant le jour du Sabbat. Il est douteux que les moutons aient beaucoup apprécié le Sabbat.

Cette législation s'accompagnait de la prohibition de porter ne serait-ce qu'un tapis léger pour servir de lit. Une histoire de ce genre est enregistrée dans Jean 5 : 5 à 16. Il n'était pas permis à un homme de porter une béquille le jour du Sabbat et s'il avait une jambe de bois, il devait l'enlever.

Alors qu'il existait une règle concernant la distance qu'un homme pouvait parcourir le jour du Sabbat, les pharisiens enseignaient que s'il devait prendre de la nourriture à la fin du trajet réglementaire, ce lieu particulier où il mangeait pouvait être considéré comme sa maison et il pouvait voyager un autre jour de Sabbat à partir de cet endroit. Il pouvait répéter cette opération quand il arrivait à la fin de la distance prescrite ; il pouvait ainsi continuer aussi loin qu'il le

souhaitait. Il y avait cependant un problème. Emporter de la nourriture avec lui était en soi une violation du Sabbat, donc cela ne pouvait pas se faire. Par conséquent, il devait donc, soit déposer de la nourriture la veille là où il prévoyait de la manger, soit il devait s'arranger avec quelqu'un qui vivait près du lieu indiqué pour lui donner quelque chose à manger ; alors la lettre de la loi serait accomplie et il pourrait continuer à voyager.

Le Christ n'avait guère de patience avec toutes ces règles. Il a déclaré avec insistance que le Sabbat était fait pour l'homme et non l'homme pour le Sabbat. Les pharisiens, cependant, étaient certains que si ces protections du Sabbat étaient supprimées, le Sabbat lui-même ne tarderait pas à disparaître. Lorsque le Christ a balayé les règles innombrables dont le Sabbat avait été encombré, certains ont pensé qu'il s'attaquait à l'institution du Sabbat. Rien n'était plus éloigné de la pensée du Christ. Il vénérât, Il gardait le Sabbat. Mais les nombreuses restrictions que le peuple croyait avoir été ordonnées par Moïse, Christ les ignorait ou Il les transgressait délibérément. Il libérait le Sabbat de tous ces règlements étrangers que Dieu n'avait jamais ordonnés et Il donnait à Son peuple le Sabbat tel que Dieu l'avait prévu à l'origine : une bénédiction pour l'humanité et pour toute la création.

# 9

## *Le Sabbat a-t-il été changé ?*



L'Ancien Testament déclare que le septième jour est le Sabbat du Seigneur. Sur ce point, il n'y a aucune divergence d'opinion parmi les étudiants de la Bible. Dieu s'est reposé le septième jour, Il l'a béni et sanctifié et Il a ordonné aux hommes de le sanctifier. Il n'y a pas d'abrogation du Sabbat ou de l'un des autres commandements dans l'Ancien Testament. Autant que nous le sachions, il n'existe nulle part de désaccord sur l'affirmation que le septième jour est le Sabbat de l'Ancien Testament.

En ce qui concerne le Nouveau Testament, les opinions divergent quant à ce qu'Il a enseigné concernant la loi et le Sabbat. Un grand nombre de membres d'église observent le premier jour de la semaine au lieu du septième et ils croient que cette observation est justifiée par l'enseignement et l'exemple du Christ et des apôtres. Il est donc de notre devoir de rechercher ce que le Nouveau Testament enseigne sur l'observation du Sabbat.

En tant que chrétiens, nous sommes extrêmement concernés par l'enseignement du Christ et des apôtres. En dernière analyse, le Christ est notre exemple et notre guide dans tous les devoirs chrétiens. Le Christ est le Sauveur de tous les hommes, Juifs et Gentils confondus. Il n'y a aucun autre nom sous le ciel ou sur la terre par lequel nous devons être sauvés. Bien que le Christ ait vécu en Judée, Son message n'est pas un message judéen. Son amour et Son salut sont universels. Le suivre, c'est la vie ; le rejeter, c'est la mort. Il est venu dans ce monde pour que nous ayons une leçon pratique du Christianisme. Il est venu pour être le Chemin, la Vérité et la Vie. Si nous Le suivons, nous ne nous égarerons pas. Nous sommes d'accord avec tous les chrétiens qu'il n'y a pas d'autorité supérieure à celle du Christ. Sa parole est définitive sur tous les sujets de la vie et de la doctrine.

## *La loi dans le Nouveau Testament*

Lorsque nous parlons de la loi dans ce chapitre, nous nous référons aux dix commandements tels qu'ils furent proclamés par Dieu sur le Mont Sinaï. D'autres lois existaient à l'époque du Christ, comme la loi sacrificielle mosaïque qui concernait le temple et les sacrifices qui s'y rattachaient. Ces lois cérémonielles et du temple ont pris fin quand le service du temple a cessé à la mort de Christ. Tous les chrétiens croient qu'elles ont été abolies et annulées lors du grand Sacrifice sur le Calvaire. (Col. 2 :14). Nous ne parlons pas de ces lois mais de la loi de Dieu contenue dans les dix commandements. Nous croyons que cette loi a toujours la même force et qu'elle lie les chrétiens et tous les hommes de tous les temps. (Mat. 5 :17-19 ; Luc 16 :17 ; Ro. 3 :31). C'est à cette loi que nous nous référons.

Nous avons déjà analysé l'attitude du Christ à l'égard de la loi. Il a clairement dit qu'Il n'était pas venu pour détruire la loi, mais pour l'accomplir et la magnifier. (És. 42 :21 ; Mat. 5 :17-19). Les Juifs et les pharisiens ont essayé à plusieurs reprises de Le piéger par Ses paroles ou Ses actes mais ils n'y étaient pas parvenus. Au début de Son ministère, Il a clairement défini Sa position. Il a enseigné que pas un seul iota ou un trait de lettre de la loi ne devrait disparaître. Il s'est fermement maintenu en faveur de la loi et Il le fit savoir à tous : "*Qui de vous Me convaincra de péché ? Si Je dis la vérité, pourquoi ne Me croyez-vous pas ?*" Tel fut Son défi. (Jn 8 :46). Il n'y avait eu aucune réponse. Christ croyait en la loi et Il l'observait. "*Si vous gardez Mes commandements, vous demeurerez dans Mon amour, de même que J'ai gardé les commandements de Mon Père et que Je demeure dans Son amour,*" dit Jésus. (Jn 15 :10). Il ne peut y avoir aucune contestation là-dessus.

Les apôtres avaient adopté la même position que le Christ sur la loi. C'était donc à espérer. Ceux qui soutiennent que Paul a parlé ou écrit contre la loi, dressent Paul contre le Christ. En effet, Paul ignorait la loi cérémonielle et a enseigné que la circoncision était sans valeur, mais quand il s'agissait de la loi de Dieu, il prenait la même position que celle du Christ. Remarquez avec quelle indignation Paul repousse l'accusation selon laquelle la foi annule la loi. "*Anéantissons-nous donc la loi par la foi ?*" s'exclame-t-il "*Loin de là ! Au contraire, nous confirmons la loi.*" (Ro. 3 :31). Il n'y avait pas de mots de protestation plus forts que ceux de Paul. "*Loin de là !*" L'accusation était si absurde, si en désaccord avec tout ce qu'il enseignait et croyait, qu'il a protesté avec véhémence au simple fait d'y penser. "*Suis-je accusé d'enseigner que la loi est annulée par la foi ? Que Dieu ne me permette jamais d'enseigner une telle chose. Rien n'est aussi loin de ma pensée. Non, je ne crois pas que la loi soit annulée. C'est juste le contraire. Je l'établis.*"

Il partageait la même opinion que le Christ quand Il a dit : "*Il est plus facile que le ciel et la terre passent, qu'il ne l'est qu'un seul trait de lettre de la loi vienne à tomber*" (Luc 16 :17).

L'idée que tant le Christ que les apôtres essayaient d'annuler la loi de Dieu est si étrange et étonnante, que nous ne pouvons pas croire que les hommes qui parlent ainsi soient conscients de ce qu'ils disent. Abolir la loi ! Abolir les dix commandements ! Nous pouvons concevoir que le malin puisse désirer qu'il en soit ainsi, mais nous ne pouvons pas croire que Christ et les apôtres aient quelque chose à voir avec telle entreprise ; nous ne croyons pas non plus que ceux qui prônent une telle doctrine aient réfléchi à ce que signifie abolir la loi. Énumérons la substance de chacun des dix commandements et considérons les conséquences de leur abolition.

### *Les dix commandements abolis*

1 - *Tu n'auras pas d'autres dieux devant Ma face.* Aboli

2 - *Tu ne te feras point d'image taillée, ni de représentation quelconque des choses qui sont en haut dans les cieux, qui sont en bas sur la terre et qui sont dans les eaux plus bas que la terre. Tu ne te prosterner point devant elles et tu ne les serviras point ; car moi, l'Éternel, ton Dieu, Je suis un Dieu jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération de ceux qui me haïssent et qui fais miséricorde jusqu'en mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.* Aboli

3 - *Tu ne prendras point le nom de l'Éternel, ton Dieu, en vain ; car l'Éternel ne laissera point impuni celui qui prendra son nom en vain.* Aboli

4 - *Souviens-toi du jour du repos, pour le sanctifier. Tu travailleras six jours et tu feras tout ton ouvrage. Mais le septième jour est le jour du repos de l'Éternel, ton Dieu : tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes. Car en six jours l'Éternel a fait les cieux, la terre et la mer et tout ce qui y est contenu et il s'est reposé le septième jour : c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié.* Aboli

5 - *Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne.* Aboli

6 - *Tu ne tueras point.* Aboli

7 - *Tu ne commettras point d'adultère.* Aboli

8 - *Tu ne déroberas point.* Aboli

9 - *Tu ne porteras point de faux témoignage contre ton prochain.* Aboli

10 - *Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain ; tu ne convoiteras point la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui appartienne à ton prochain.* Aboli

Nous confessons notre perplexité à l'idée que quelqu'un puisse penser que Christ ou les disciples aient même essayé d'abolir les commandements. Avec Paul, nous disons : "*Loin de là !*"

Considérez ces commandements. Un chrétien peut-il les lire et dire qu'ils sont ou qu'ils doivent être abolis ? Le commandement "*tu ne déroberas point*" est-il aboli ? Ou le commandement "*Tu ne commettras point d'adultère*" ? ou "*Tu n'auras pas d'autres dieux devant Ma face*" ? Que Dieu nous en garde ! Un tel enseignement vient d'en bas et non d'en-haut. Que tous les chrétiens bannissent à jamais une telle idée de leur esprit. Dieu n'a pas proclamé la loi du ciel et annoncé des peines sévères contre sa transgression, simplement pour l'abolir plus tard. Dieu n'a pas établi des règles de conduite humaine, puis envoyer Son Fils mourir parce que les hommes ont transgressé ces règles et annuler immédiatement après la loi même qui exigeait la mort de Christ. Si la loi devait être annulée, elle aurait dû l'être avant la mort de Jésus-Christ. Cela lui aurait épargné l'agonie et la terreur de la croix. Maintenir la loi en vigueur assez longtemps pour exiger la peine de mort, puis l'annuler, c'est rendre la croix sans effet et faire de la mort du Christ, une erreur judiciaire.

Regardez encore une fois à la loi. Ne devons-nous pas convenir avec Paul que "*La loi donc est sainte et le commandement est saint, juste et bon*" ? (Ro. 7 :12). Pourquoi ce qui est saint, juste et bon devrait-il être aboli ? C'est insensé d'accuser Paul d'annuler ce qu'il estime être si important. Ne devrions-nous pas tous être d'accord avec lui que "*la loi est spirituelle*" et que le problème vient de nous, qui sommes "*charnels, vendus au péché*" ? (Ro. 7 :14). Nous sommes sûrs qu'aucun chrétien ne peut se référer à ces commandements et croire qu'ils sont abolis, ou souhaiter ou espérer qu'ils le soient. Au contraire, il reconnaîtra "*par-là que la loi est bonne*" (v. 16). Et ce qui est bon ne peut être aboli.

Nous exprimons à nouveau notre étonnement que des professeurs de religion puissent croire en l'abolition de la loi. Qu'entendent-ils par-là ? Ils ne veulent certainement pas dire que les hommes sont maintenant libres de ne pas tenir

compte des commandements de Dieu, que les hommes peuvent voler, tuer, commettre l'adultère en toute impunité. Cela ne peut pas être leur pensée. Mais, si ce n'est pas le cas, que veulent-ils dire par l'abolition de la loi ? Ils ne croient pas qu'un seul commandement ait été annulé et pourtant ils croient que toute la loi est abolie. Avec une certaine perplexité, nous demandons : Que veulent-ils dire au juste ?

Nous croyons savoir ce que certains d'entre eux veulent dire. Ils affirment que le jour du Sabbat a été changé du samedi au dimanche. Cela, bien sûr, ne peut se faire sans changer la loi. Il leur semble incohérent d'abolir un des dix commandements et un seul, donc ils les abolissent tous et reconstituent ce qu'ils pensent devoir rester, ce qui dans ce cas signifie tous sauf le quatrième. Ils les réécrivent tels qu'ils croient qu'ils devraient être lus. Ils ne croient pas que le quatrième commandement est annulé dans son intégralité. Ils affirment qu'une partie du commandement qui traite du jour spécifique a été annulée. Ils soutiennent que le *Sabbat* n'a pas été aboli, mais que le septième jour l'a été.

Cette position fait apparaître la controverse au grand jour. Il s'agit d'une question entre le septième et le premier jour de la semaine. On prétend que le Sabbat a été transféré du septième au premier jour de la semaine ; que Christ l'a fait en vertu de Son statut de Seigneur du Sabbat ou que les disciples ont fait le changement.

### *Les apôtres et le Sabbat*

Examinons d'abord la possibilité que les apôtres aient changé le Sabbat pour un autre jour. Nous remettrions bien sûr en question le droit de tout homme, aussi grand soit-il, de changer la loi de Jéhovah. Nous nous demanderions si Dieu n'a jamais chargé un homme de le faire. Nous aurions besoin d'une déclaration très précise dans ce sens avant de le croire. Dieu Lui-même, sur le Mont Sinaï, a proclamé la loi, a prescrit des sanctions sévères pour sa transgression et a appliqué la loi tout au long de l'histoire des Juifs. C'est sur cette même loi qu'Il a basé Son alliance avec Israël, lui promettant une grande récompense à condition d'obéir. Nous ne croyons pas qu'un homme, aussi grand soit-il, ait jamais eu le droit ou le mandat de changer les commandements de Dieu.

Une loi annoncée publiquement ne peut pas être annulée secrètement. Si une modification de la loi est souhaitée, le changement devrait être fait par une autorité aussi grande que celle qui l'a adoptée pour la première fois et la nature du changement devrait être clairement énoncée. Si, comme dans le cas présent, l'observation d'un jour doit être abandonnée et l'observation d'un autre jour

ordonnée, ce changement doit être clairement exprimé afin d'éviter tout malentendu. De plus, si le nouveau jour doit être honoré de la même manière que l'ancien, alors son institution doit être accompagné d'une manifestation de respect et d'honneur égale ou supérieure.

Dieu Lui-même nous a donné l'exemple de l'observation du Sabbat du septième jour. Il l'a Lui-même proclamée au milieu du feu ardent de la montagne. Il l'a Lui-même écrite sur une pierre résistante. Des millions de personnes composant le peuple de Dieu ont été témoins et ont entendu la proclamation et des myriades d'anges étaient présents.

Aucune de ces circonstances n'était présente au moment où le premier jour de la semaine était supposé avoir été institué. Le dimanche est arrivé à l'improviste sans avoir été annoncé, sans être remarqué, en quelque sorte comme désillusion de l'institution originale et de l'inauguration du Sabbat du Seigneur. Si Dieu avait quelque chose à voir avec le premier jour de la semaine, nous devons en conclure qu'Il a voulu faire un changement de la manière la plus secrète et discrète possible, car ce premier dimanche, personne ne savait qu'un changement avait été fait, pas même les disciples qui, selon quelques-uns, étaient censés l'avoir fait ! Ils étaient aussi ignorants que les autres, s'étant enfermés dans une pièce par peur des Juifs. (Jn 20 :19).

Nous ne voyons aucune cohérence dans l'annonce de Dieu d'une loi du Ciel en présence de millions d'êtres dans ce monde et dans les mondes de l'au-delà, une loi qui juge les vivants et les morts, en l'annonçant avec toute la gloire et la majesté dont Il dispose, de sorte que la terre elle-même et les montagnes tremblent, pour ensuite abolir cette même loi de la manière la plus discrète, en laissant les hommes découvrir des années plus tard ce qu'Il avait fait. On en viendrait presque à la conclusion que Dieu a eu honte de ce qu'Il avait fait. Au moins, il est clair que les disciples n'ont rien à voir avec cela. Ils ne savaient même pas que Christ était ressuscité.

Si on objecte que ce n'est pas le Sabbat qui est aboli, mais seulement le jour du Sabbat, nous attirons à nouveau l'attention sur le fait que lorsque Dieu a institué le Sabbat, c'était le septième jour qu'Il a béni. Dans le jardin d'Éden, toutes les étoiles du matin avaient chanté ensemble et tous les fils de Dieu avaient poussé des cris de joie. Sur le Mont Sinaï, tout Israël avait été témoin de sa proclamation. Si tout le peuple de Dieu était rassemblé lorsque le septième jour a été annoncé, Dieu ne devait-Il pas convoquer tout Son peuple quand Il a décidé d'honorer un autre jour au lieu de celui que Lui-même a appelé "le saint jour du Seigneur" ?

Dieu aurait-Il fait moins pour le premier jour de la semaine que ce qu'Il a fait pour le septième ?

Dieu a fait tout ce qu'Il a pu pour magnifier le Sabbat du septième jour. Il l'a honoré en le gardant Lui-même. Il s'est reposé, Il l'a béni, Il l'a sanctifié, Il l'a proclamé avec gloire depuis la montagne. Il n'a fait aucune de ces choses pour le premier jour de la semaine.

Si Dieu avait décidé de montrer la différence entre le premier et le septième jour de la semaine, s'Il avait décidé de montrer que le septième jour est le Sabbat et que le premier jour ne l'est pas, Il n'aurait pu faire mieux que de montrer l'institution du septième jour béni, sanctifié avec splendeur et gloire dans le jardin d'Éden et sur le Mont Sinaï et par contraste, le dimanche non sanctifié, non béni, institué dans l'obscurité, sans être annoncé, inconnu même des disciples les plus intimes du Christ, qui à cette époque, se cachaient derrière des portes verrouillées par crainte des Juifs. Ce contraste suffit à lui seul à montrer l'estimation que Dieu a pour les deux jours.

### *Qui a changé le Sabbat, Dieu ou le Christ ?*

Le Christ n'a rien à voir avec le changement du Sabbat du septième jour au premier jour de la semaine. S'Il l'avait fait, Il ne l'aurait jamais fait de la manière dont les défenseurs de ce changement disent qu'il a été fait. Selon eux, au lieu de proclamer au monde l'inauguration d'une nouvelle règle de conduite, de dire que l'ancien Sabbat avait été aboli et qu'un nouveau jour était né, un jour glorieux, surpassant la splendeur du Sabbat du septième jour, ses propres défenseurs admettent que le Christ n'a rien dit à personne à ce sujet et que Ses propres disciples étaient dans l'ignorance. Nous pensons que cela ne ressemble en rien au Christ. Nous savons ce que Dieu a fait lorsqu'Il a proclamé le Sabbat du septième jour. N'aurait-il pas dû avertir au moins les disciples afin qu'ils ne soient pas dans l'ignorance des années après que l'évènement a eu lieu ?

Cette conception semble contraire à Dieu. Si nous voulons avoir un nouveau Sabbat, que l'ancien soit aboli par décret divin et que le nouveau soit honorablement institué avec au moins autant de respect que l'ancien. Que cela se fasse aussi ouvertement et publiquement que lorsque le Sabbat a été instauré et annoncé pour la première fois. Toute autre attitude serait préjudiciable au nouveau jour et le rendrait suspect, ce qui se porterait atteinte à Dieu Lui-même.

Étant donné que Dieu a annoncé au monde et aux anges que "*le septième jour est le Sabbat du Seigneur*", le Sabbat même de Dieu ; étant donné que Dieu a dit

de Lui-même "*Je suis l'Éternel, Je ne change pas*" (Mal. 3 :6) ; en raison du fait qu'Il est aussi le "*Père des lumières, chez Lequel il n'y a ni changement ni ombre de variation*" (Jac. 1 :17), ne serait-il pas embarrassant pour Lui d'annoncer qu'un changement a été fait concernant le jour du Sabbat ? Que le septième jour qu'Il avait déclaré saint ne l'était plus ? Que désormais, il ne devait plus être reconnu comme "*Mon saint jour ... pour sanctifier l'Éternel et si tu l'honores*" (És. 58 :13) ; qu'un autre jour avait été choisi à sa place ; qu'Il avait enlevé la bénédiction et la sanctification dont Il avait une fois investi le Sabbat ; qu'il était maintenant relégué à un jour ordinaire de travail ; et tandis que les hommes avaient été autrefois punis pour avoir profané le Sabbat, ils pouvaient maintenant travailler autant qu'ils le voulaient le septième jour sans être coupables ? (Mal. 3 :6 ; Jacq. 1 :17 ; És. 58 :13). Comment Dieu pouvait-Il, après une telle annonce, prétendre être Celui qui "*ne change pas*" et être "*Père des lumières, chez Lequel il n'y a ni changement ni ombre de variation*" ?

### *Dieu et les anges*

Mais s'il était embarrassant pour Dieu de faire une telle annonce aux hommes, ne serait-il pas également ou même plus embarrassant de le faire aux anges ? Ils étaient présents lors de la proclamation de la loi au Sinaï. Ils étaient présents dans le jardin d'Éden quand Dieu s'est reposé ce premier beau Sabbat. Ils étaient présents quand l'homme, dans le désert, est sorti ramasser du bois un jour de Sabbat et ils ont vu ce qui lui était arrivé. Mais maintenant, pour une raison quelconque, Dieu aurait changé. Les anges sont perplexes. Ils se sont associés et ont travaillé avec les hommes depuis les jours de la création. Ils les ont patiemment aidés et instruits. Ils les ont avertis de ne pas profaner le Sabbat ; ils les ont aidés à prendre conscience de leurs erreurs ; ils ont été utilisés par le Saint-Esprit pour convaincre les hommes de péché ; et à maintes reprises, ils les ont instruits sur le caractère sacré du saint jour de Dieu. Même la semaine précédant le changement supposé du Sabbat, ils étaient occupés à enseigner aux hommes la sainteté du Sabbat de Dieu. Mais la semaine suivante, il y a eu un changement. Le Sabbat n'est plus le Sabbat. Ils vont devoir maintenant rééduquer la conscience des hommes et ils se demandent comment justifier Dieu aux yeux des hommes, comment ils vont justifier la loi. Pour eux, ce n'est pas une chose insignifiante. Ils sont perplexes et ils ne se sentent pas libres d'aller chercher de l'aide auprès de Dieu. Quelque chose est arrivé à Dieu. Il a changé, même s'Il dit qu'Il ne change jamais.

Les anges, bien sûr, ne raisonnaient pas ainsi, car Dieu ne se mettrait jamais dans une situation qui nécessiterait un tel raisonnement. Quoi que Dieu fasse, Il le fait

ouvertement et dans les règles. S'Il avait jugé bon d'introduire un autre jour que le Sabbat, Il l'aurait fait aussi ouvertement que lorsqu'Il a institué le Sabbat du septième jour. Il n'aurait pas institué secrètement, subrepticement, presque honteusement un nouveau jour et comme ses défenseurs le disent, il aurait été un jour beaucoup plus glorieux que le premier Sabbat. Non ! Mille fois non ! Un tel jour mériterait une introduction aussi grande et plus glorieuse que le premier jour de la semaine qui est supposé être plus grand et plus glorieux que le septième ! De même que Dieu a parlé, une fois du ciel, aux hommes sur leur devoir, de même Il aurait parlé à nouveau s'Il avait voulu changer Ses exigences. Cela semblerait être la seule manière juste et elle recevrait l'approbation de l'humanité.

S'il y a eu une justification à la venue de Dieu sur le Mont Sinaï pour annoncer aux hommes les dix commandements, il aurait été tout aussi justifié que Dieu descende une seconde fois, s'Il souhaitait modifier Sa loi. De Sa propre voix, Dieu avait prononcé les dix commandements aux hommes et leur avait ordonné de les observer. Dieu leur a donné les dix commandements qu'Il a écrits sur deux tables de pierre afin qu'ils sachent exactement ce qu'Il a dit. Les hommes avaient le droit d'attendre de Dieu qu'Il respecte Sa parole. Honnêtement, si Dieu avait voulu changer les règles de la vie, Il aurait dû réclamer le retour des deux tables de pierre de la loi, puis clairement et définitivement énoncer les nouveaux commandements que les hommes devaient désormais observer et, si un changement du jour du Sabbat était prévu, Il aurait dû en donner les raisons, car à l'origine, Il avait donné les raisons de l'observation du Sabbat du septième jour. Il aurait dû, pour Son propre bien, expliquer aux hommes pourquoi Il leur a une fois demandé de se souvenir "*du jour du Sabbat, pour le sanctifier*" et pourquoi Il leur aurait demandé maintenant de l'oublier. Par souci de justice envers Lui-même, Il devrait le clarifier pour que les hommes ne se trompent pas. La seule déclaration que les hommes ont jusqu'à présent est la Parole de Dieu prononcée du Sinaï. Les hommes ont le droit de s'attendre à ce que Dieu maintienne cette déclaration jusqu'à ce qu'Il répudie ouvertement l'ancienne et annonce les nouvelles conditions de vie. Le sens de l'équité des hommes l'exige ; Dieu demande beaucoup plus.

### *Le Christ, Seigneur du Sabbat*

Lorsque le Christ s'est proclamé Seigneur du Sabbat, voulait-Il dire qu'Il avait le droit de changer le jour du Sabbat et que finalement Il l'a fait ? Examinons cela. Les pharisiens prétendaient établir des règles sur l'observation du Sabbat, règles que Dieu n'approuvait pas et ils se sont plaints au Christ que Ses disciples

ne les observaient pas. Ce fut l'occasion pour le Christ de leur dire qu'Il était le Maître du Sabbat. Que voulait-Il dire ?

Lorsqu'il le Christ s'est proclamé seigneur du Sabbat, Il a dit en fait : "C'est Moi qui établis les règles, pas vous. Je suis le Seigneur du Sabbat." Cette déclaration, faite dans de telles circonstances, excluait à jamais les pharisiens, les disciples ou quiconque de prétendre avoir un droit sur le Sabbat. Le Christ Seul détient ce droit : Il est le Seigneur du Sabbat. Cela s'applique bien sûr, directement à ceux qui se sentiraient capables de changer ou d'abroger le commandement du Sabbat. En quelques mots, le Christ leur a dit que le Sabbat appartient à Sa juridiction et qu'ils n'ont aucun contrôle sur lui. Il a donné le Sabbat à l'homme, mais Il veut que l'homme sache qu'Il est le Seigneur du Sabbat.

Nous avons noté ailleurs que c'était le Christ qui, au commencement, a fait le Sabbat. C'est clair dans les passages de Jean 1 :3 : "*Toutes choses ont été faites par elle et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans elle.*" Parmi les choses qui ont été faites, "*le sabbat a été fait*" Marc 2 :27. Il est donc clair que Christ a créé le Sabbat.

Compte tenu de cela, la déclaration du Christ selon laquelle Il est le Seigneur du Sabbat prend une nouvelle signification. Le Christ est le Seigneur de tout et Il est aussi le Seigneur du Sabbat. Le mot "aussi" dans cette phrase est significatif. Il y a ceux qui sont disposés à accepter le Christ comme le Seigneur de beaucoup de choses mais pas comme le Seigneur du Sabbat. Mais nier Sa seigneurie sur une chose, c'est la nier sur tout. Les chrétiens qui acceptent le Christ comme leur Seigneur devraient aussi L'accepter comme le Seigneur du Sabbat. S'ils le font, ils L'accepteront comme Seigneur du Sabbat du septième jour, car c'était le jour observé lorsque le Christ s'est proclamé Seigneur du Sabbat. Le Sabbat était alors une "affaire en cours". Christ n'aurait pas été disposé de se proclamer Lui-même le Seigneur de ce qui était sur le point d'être aboli.

Si le Christ était et est le Seigneur du Sabbat, nous comprenons mieux Son attitude à son égard lorsqu'Il était parmi les hommes. Nous ne pouvons que croire que le Christ, même sur la terre, était pleinement conscient de l'importance donnée au Sabbat dans l'Ancien Testament ; comment il était un test et un signe, et comment les hommes avaient été punis pour l'avoir profané délibérément. Il ne pouvait qu'être totalement conscient du fait que, pendant des siècles, Dieu avait essayé d'enseigner à Israël l'importance du Sabbat, mais qu'ils avaient ignoré Ses prophètes et Ses Maîtres. Finalement, ils avaient ouvert leurs yeux sur son importance et ils avaient commencé à l'estimer comme l'un des dons les plus précieux de Dieu. Mais, hélas, le malin les avait poussés à l'autre extrême et

les pharisiens avaient complètement détruits la beauté et la signification du Sabbat en imposant des règles non bibliques sur son observation.

Nous croyons que Christ savait tout cela et aussi le futur ; Il savait que le dimanche serait introduit dans l'Église comme remplaçant du Sabbat et que Lui et Ses disciples seraient accusés d'avoir changé le jour.

Compte tenu de cette prescience, il nous semble que lorsque le Christ a parlé de la loi ou du Sabbat, Il a pris soin de peser et de mesurer Ses paroles et Ses actes afin qu'il ne subsiste aucun doute dans l'esprit de quiconque quant à ce qu'il voulait dire. Sachant que le Christ connaissait l'avenir et la controverse qui ferait rage au sujet du Sabbat, nous lui posons respectueusement quelques questions et nous Lui faisons part de certaines choses que nous souhaitons voir se réaliser. Voici les choses que nous aimerions connaître.

### *Quelques questions*

- 1- Nous aimerions que le Christ nous explique clairement si la loi proclamée sur le Mont Sinaï est toujours en vigueur ou si elle a été abrogée ou modifiée de quelque manière que ce soit. Nous sommes préoccupés et nous aimerions une déclaration sans équivoque sur la loi. Bien sûr, il est clair que si la loi du Sinaï est encore valide, si elle n'a pas été annulée ou changée, alors "*le septième jour est le sabbat [consacré] à l'Éternel*" [Version Darby, 1975, 1991].

Nous aimerions avoir une déclaration de la bouche même du Christ s'Il considère que cette loi est toujours en vigueur. La loi a-t-elle été modifiée de quelque manière que ce soit ? Un iota ou trait de lettre a-t-il été changé ? Nous posons respectueusement ces questions au Maître et nous espérons qu'Il y réponde, car certains grands hommes disent que la loi a été changée, tandis que d'autres disent qu'elle ne l'a pas été. Le Christ est le seul à pouvoir trancher cette question. Nous espérons sincèrement et prions pour qu'Il le fasse.

- 2- Nous aimerions savoir si un homme a le droit de changer la loi ou le Sabbat. Nous aimerions savoir si un grand homme a le droit de le faire. Compte tenu du fait que la papauté revendique le droit de faire un tel changement, nous aimerions savoir si cette prétention était préalablement connue de Dieu et si c'était le cas, si Dieu savait toute la confusion qu'une telle affirmation engendrerait, que des millions de personnes la croiraient, nous demandons humblement s'il n'aurait pas été préférable pour Dieu

d'exposer à l'avance un plan aussi diabolique et de démasquer le trompeur, de sorte que tous les hommes sachent que Dieu n'a rien à voir avec cette odieuse entreprise. Nous ne prétendons pas dicter quoi que ce soit à Dieu, mais si Dieu savait tout cela, nous pensons qu'il serait bon qu'Il révèle ce complot, afin que tous les hommes connaissent la vérité. Nous demandons donc avec respect, d'abord si Dieu était au courant et deuxièmement, quelles précautions a-t-Il prises, le cas échéant. Nous sommes assez naïfs pour croire que la réponse serait utile pour l'humanité.

- 3- Nous souhaitons savoir si Dieu connaissait d'avance que des millions de personnes qui abandonneraient le Sabbat du Seigneur pour garder à sa place le premier jour de la semaine et s'Il le savait, quelles furent les mesures qu'Il a prises, le cas échéant, pour informer le monde que le dimanche n'est pas le Sabbat du Seigneur mais un jour de travail ordinaire. Nous voudrions non seulement savoir que le septième jour est le Sabbat du Seigneur, mais aussi qu'Il nous dise que le premier jour n'est pas le Sabbat. Nous voudrions que Dieu place les deux jours côte à côte et dise : ce jour est le Sabbat et celui-ci ne l'est pas. Nous ne voulons pas dicter à Dieu ce qu'Il doit faire, nous le répétons, mais du fond de nos cœurs, nous souhaitons que Dieu rende la question très claire.
- 4- Nous voudrions que Dieu fasse quelque chose de plus. La Bible dit que le Sabbat est le signe de la sanctification, mais il nous semble que le monde n'en a pas eu une démonstration très convaincante. Certes, les Juifs ont observé le septième jour, mais ils n'ont pas toujours été un bon exemple de la puissance sanctifiante de Dieu. Nous souhaitons que Dieu fasse une autre démonstration. Nous aimerions qu'Il choisisse un peuple, des gens ordinaires et communs et qu'Il en fasse un exemple pour le monde de ce qu'Il peut faire avec de l'argile humble ; nous désirons qu'Il leur donne le Sabbat comme autrefois, qu'Il les sanctifie entièrement et qu'ensuite, Il fasse une démonstration comme celle qu'Il a faite sur le Mont Carmel lorsqu'Élie se tenait seul face aux faux prophètes de Baal et d'Astarté. Nous souhaitons qu'Il envoie un autre Élie avant le jour grand et terrible du Seigneur et qu'Il donne aux hommes une opportunité de choisir qui ils vont servir, en ayant tous les faits devant eux. Il nous semble que les revendications du Sabbat et du dimanche devraient être claires pour tous et que la connaissance de Dieu et de Son Sabbat devrait être disséminés comme les feuilles d'automne. Nous aimerions voir la terre éclairée de la connaissance de Dieu, afin que tous les hommes sachent quel est leur

devoir. En d'autres mots, nous aimerions que la question du Sabbat et du dimanche soit mise en avant parmi les questions d'actualité, que les mérites des deux jours soient librement discutés et que tout le monde sache qu'il y a une controverse en cours. Nous voudrions voir l'œuvre de Dieu s'achever dans la splendeur de la gloire et qu'elle ne soit pas limitée à une humble et petite secte. Nous souhaitons que Dieu fasse quelque chose de ce genre. Selon nous, Il se doit de le faire.

Nous avons ici demandé beaucoup de choses à Dieu. Nous espérons que nous n'avons pas fait preuve de présomption. Nous pourrions, en effet, confier au lecteur que Dieu a déjà anticipé et répondu à nos questions et bien d'autres encore. Nous n'aurions jamais osé les Lui poser si nous n'avions su que Dieu avait les réponses prêtes. Il savait que de telles questions viendraient à nos esprits et Il en a gracieusement fourni la solution. C'est ce que nous allons maintenant étudier.

# 10 *Le dimanche dans le Nouveau Testament*



Dans le chapitre précédent, nous avons exprimé le souhait que Dieu rende la question du Sabbat et du dimanche claire, au-delà de tout malentendu. Nous avons exprimé l'espoir que Dieu placerait les deux jours côte à côte dans le Nouveau Testament et dise, ce jour est le Sabbat et ce jour ne l'est pas. Alors tous les doutes seraient définitivement écartés et toutes les incertitudes dissipées.

Nous sommes heureux de savoir que c'est exactement ce que Dieu a fait. Le Sabbat et le dimanche sont tous deux mentionnés dans le Nouveau Testament ; ils sont placés côte à côte, exactement comme nous aimerions les voir et les deux jours sont mis en contraste. Cela nous donne l'occasion d'évaluer chacun d'eux et d'en tirer les conclusions qui semblent justifiées par les preuves produites.

Certains ont pensé qu'il aurait été préférable que seul le dimanche soit mentionné dans le Nouveau Testament et que rien ne soit dit du Sabbat. D'autres pensent qu'il aurait été préférable que seul le Sabbat soit mis en évidence et que rien ne soit dit du dimanche. Le mardi n'est pas mentionné ; pourquoi le dimanche devrait-il l'être ? Si Dieu ne voulait pas que les hommes observent le premier jour de la semaine, pourquoi huit références distinctes y sont faites dans le Nouveau Testament ? Cela n'apporte-t-il pas de la substance à la controverse selon laquelle le dimanche occupe une place bien définie dans la religion du Nouveau Testament ?

Cet argument serait de poids que si l'on peut démontrer que Dieu a placé le dimanche dans le Nouveau Testament dans le but précis de dire aux hommes que le dimanche n'est pas le Sabbat. C'est, croyons-nous exactement ce que Dieu a fait.

Comme indiqué ci-dessus, le premier jour de la semaine est mentionné huit fois dans le Nouveau Testament, mais à aucun moment, il est appelé le Sabbat. Ces huit textes se trouvent dans Matthieu 28 :1 ; Marc 16 :1, 2 ; Marc 16 : 9 ; Luc 24 :1 ; Jean 20 :1 ; Jean 20 :19 ; Actes 20 :7 ; 1 Corinthiens 16 :2.

- **Le premier texte**

**Actes 20 :7** rapporte la seule réunion religieuse du Nouveau Testament qui eut lieu le premier jour de la semaine ; donc nous l'étudions en premier. Voici le texte :

*"Le premier jour de la semaine, nous étions réunis pour rompre le pain. Paul, qui devait partir le lendemain, s'entretenait avec les disciples et il prolongea son discours jusqu'à minuit."*

Ici, une réunion religieuse est belle et bien enregistrée. Elle a eu lieu "*le premier jour de la semaine*", quand les disciples se sont réunis pour partager le pain. Paul "*devait partir le jour suivant*" pour un long voyage. On nous informe qu'il "*prolongea son discours jusqu'à minuit*". Un jeune homme était assis sur le bord d'une fenêtre et il "*s'endormit profondément pendant le long discours de Paul ; entraîné par le sommeil, il tomba du troisième étage en bas et il fut relevé mort.*" (Ver. 9). Paul, cependant, "*lui restaura la vie, le pain fut partagé*" et Paul continua de parler "*jusqu'à l'aube.*" Puis il partit et parcourut approximativement 28 kms pour prendre le bateau qui le conduirait à sa destination.

Il y a plusieurs questions auxquelles nous sommes confrontés dans ce récit. Premièrement, quand la réunion a-t-elle eu lieu ? Le récit montre qu'elle eut lieu le soir, parce qu'il y "*avait beaucoup de lampes dans la chambre haute*" et Paul parla jusqu'à minuit, puis il continua "*jusqu'à l'aube.*" La question est de savoir si la réunion a eu lieu le samedi ou le dimanche soir. Comme nous le savons, la Bible établit les jours du coucher de soleil au coucher de soleil, tandis que le monde le fait de minuit à minuit. Lorsque la Bible parle du premier jour de la semaine, elle fait référence au temps qui s'écoule entre le coucher du soleil du samedi au coucher du soleil du dimanche. Normalement, une réunion réalisée le soir du premier jour de la semaine signifie qu'elle a eu lieu le samedi soir ; mais il semble que ce n'était pas toujours le cas, donc il se pourrait que cette réunion particulière ait été réalisée selon ce que nous appelons le dimanche dans la nuit.

Dans le cas particulier que nous étudions, les commentateurs sont presque également divisés, certains estimant que la réunion eut lieu le samedi soir, d'autres le dimanche soir. Nous n'avons aucune lumière spéciale sur la question. Nous sommes disposés à accepter n'importe quel point de vue, car pour notre objectif, cela fait peu de différence. Nous laissons cette question au lecteur, afin qu'il décide lui-même en accord avec ce qui lui semble le mieux. En tout état de cause, il y eut une réunion samedi ou dimanche soir. Á cette réunion, Paul prêcha et répartit le pain.

Était-ce une réunion spéciale convoquée parce que Paul était sur le point de partir pour un long voyage et c'était la dernière occasion qu'il avait de se réunir avec eux avant que le bateau ne parte ? Les preuves semblent être en faveur de cette hypothèse. Á cette époque, il était inhabituel de tenir des réunions la nuit, sauf en temps de persécutions, car il était dangereux de se déplacer dans l'obscurité. De plus, les portes de la ville étaient fermées au coucher du soleil et personne vivant en dehors de la ville ne pouvait assister à une telle réunion. Nous sommes donc enclins à croire que c'était une réunion inhabituelle.

C'est la seule mention dans le Nouveau Testament de la réunion des disciples le premier jour de la semaine "*pour rompre le pain*". Actes 2 :46 indique que "*tous les jours, ils persévéraient d'un commun accord dans le temple ; et, rompant le pain dans leurs maisons*". Cela indique qu'ils rompaient le pain chaque jour, ce qui inclurait le premier jour de la semaine, mais il n'y a aucun texte qui dit qu'ils rompaient le pain seulement ce jour-là, à l'exclusion des autres jours.

La question qui nous intéresse est celle de savoir si cette réunion au premier jour de la semaine prouve que ce jour était un Sabbat, c'est-à-dire, si les disciples observaient le premier jour de la semaine comme étant un Sabbat à cette époque et si Paul observait le premier jour avec eux, en se réunissant avec eux, en leur parlant et en rompant le pain avec eux. C'est une question importante qui mérite d'être étudiée.

Il faut noter que le récit de la réunion ne dit rien sur le Sabbat. Il aurait été facile pour Luc d'insérer un mot, indiquant que cette réunion avait lieu le jour du Sabbat. Qu'il ne l'ait pas fait est significatif. Il semble clair que la raison pour laquelle la réunion est enregistrée dans la Bible est le fait qu'un miracle a eu lieu. Un homme mort a été rendu à la vie et Luc note cet évènement inhabituel. Cela n'est pas souvent qu'un tel évènement avait lieu, donc Luc l'a enregistré.

Les autres évènements de la réunion sont mentionnés accessoirement et ne sont apparemment pas les plus importants. Il n'est pas mentionné, par exemple, le thème du discours de Paul. Nous savons donc que ce ne fut pas le sermon de Paul qui poussa Luc à faire un rapport de la réunion. Si la réunion avait eu quelque chose à voir avec l'observation du premier jour de la semaine, nous pourrions être sûrs que Luc aurait noté ce fait très important. Le fait aussi que rien n'est dit du sermon de Paul, prouve qu'il n'avait rien à voir avec un nouveau jour de Sabbat. Tout ce que Luc dit à propos du discours c'est que Paul "*prolongea le discours jusqu'à minuit*", qu'il "*prêchait très-longuement*" et qu'il conversa "*longtemps jusqu'à l'aube*". Luc n'a pas été impressionné par le contenu du sermon.

Il y a d'autres questions qui méritent d'être examinées. Si la réunion a eu lieu un Sabbat durant la nuit, ce qui semble être très probable pour beaucoup, alors Paul avait un long voyage à faire le dimanche. Paul aurait-il entrepris un tel voyage durant le jour du nouveau Sabbat ? Luc, qui est l'auteur du livre des Actes et du troisième Évangile, qui rapporte les événements de la crucifixion et de la résurrection du Christ, note le fait que les femmes ne voulurent pas embaumer le corps de Jésus le jour du Sabbat, mais qu'elles "*se reposèrent le jour du sabbat*" et que le jour où elles se reposèrent était "*selon la loi.*" L'époque de la rédaction de l'Évangile de Luc et celle du livre des Actes n'étaient pas très éloignées. Est-il concevable qu'il n'ait pas consigné fidèlement un changement aussi radical que le changement du Sabbat au dimanche, si un tel changement a réellement eu lieu ? Si cette réunion particulière s'est déroulée le Sabbat dans la nuit, Paul a commencé son voyage de 28 Km à l'aube pour prendre le bateau. Ce n'est pas une manière de présenter le Sabbat du premier jour à l'Église ou aux lecteurs du Nouveau Testament.

Si, par contre, cette réunion a eu lieu le dimanche dans la nuit, alors elle n'a pas eu lieu le premier jour de la semaine, car le premier jour s'est terminé au coucher du soleil du dimanche soir et cette réunion a eu lieu après le coucher du soleil. Même si nous admettions que c'est à minuit que le nouveau jour commence, tel que nous le connaissons aujourd'hui, nous serions encore en difficulté car la réunion se prolongea jusqu'au lundi matin et le pain fut rompu après minuit. Nous confessons que le récit nous paraît peu satisfaisant s'il doit être utilisé pour démontrer l'observation du dimanche.

Le compte rendu de la réunion, nous apprend ce qui suit :

Il s'agissait d'une réunion spéciale tenue parce que Paul était sur le point de partir en voyage et il voulait rompre le pain une dernière fois avec l'Église avant de se séparer.

La réunion a été enregistrée par Luc à cause de la restauration du jeûne qui avait fait une chute mortelle.

Il n'y avait aucun grand motif théologique ni aucune autre question en jeu et le sermon de Paul n'a pas été conservé, ce qui aurait été le cas, s'il y avait eu quelque chose d'une importance inhabituelle.

Cette dernière considération exclut que la réunion ou le sermon ait eu quelque chose à voir avec la question du Sabbat. Luc, qui avait "*fait des recherches exactes sur toutes ces choses depuis leur origine*" aurait rapidement détecté toute variation dans la procédure habituelle. (Luc 1 :3).

Bien que le premier jour de la semaine soit mentionné dans ce récit, rien ne dit qu'il s'agissait du Sabbat. Cette réunion nocturne, si elle avait un quelconque rapport avec le sujet du Sabbat aurait fourni une excellente opportunité pour l'historien Luc, d'enregistrer tout nouveau développement dans l'enseignement, depuis l'époque du Christ. Le fait qu'il ait enregistré une réunion réalisée le premier jour de la semaine, unie au fait qu'il a omis manifestement de mentionner qu'il s'agissait d'une réunion de Sabbat faite en l'honneur du dimanche, est la preuve concluante qu'il ne l'a pas considérée comme ayant une relation avec le Sabbat. Nous croyons que l'inspiration a délibérément enregistré cette réunion réalisée le premier jour de la semaine pour donner l'opportunité au lecteur attentif d'observer que Dieu ne reconnaît pas le premier jour de la semaine comme étant le Sabbat.

Si la tenue d'une réunion le premier jour de la semaine est une preuve que ce jour était un Sabbat, ou qu'elle a une incidence sur la question du Sabbat, que dirions-nous de la réunion que Paul a tenu à Antioche le Sabbat du septième jour ? (Ac. 13 :14). Pour l'instant, nous avons le compte d'une réunion qui a eu lieu le jour du Sabbat et une autre le dimanche. Mais Paul a fait une autre réunion le Sabbat suivant ! (v. 44). Cela rendrait l'argument deux fois plus fort en faveur du Sabbat qu'en faveur du dimanche ! Mais ce n'est pas tout. À Thessalonique, il a tenu des réunions pendant trois Sabbats. (Ac. 17 :2). Cela fait que l'argument est de cinq contre un en faveur du Sabbat. Mais ce n'est pas encore fini. À Corinthe où il "*demeura un an et six mois*", "*il discourait dans la synagogue chaque sabbat et il persuadait des Juifs et des Grecs*" (Ac. 18 :11, 4). Un an et six mois sont

78 semaines et le même nombre de Sabbats. Ajoutés aux cinq Sabbats antérieurs, cela fait un total de 83 réunions enregistrées qui furent réalisées par Paul pendant le Sabbat ; le rapport est maintenant de 83 en faveur du Sabbat et 1 en faveur du dimanche.

Cependant, nous rejetons ce raisonnement. Le nombre de fois qu'eurent lieu des réunions un certain jour n'a aucun poids avec la question de savoir si ce jour était le Sabbat. Mais à tous ceux qui croient que le fait que les Actes relatent une réunion tenue le dimanche a une incidence sur la question de savoir si ce jour était le Sabbat, nous vous donnons le calcul ci-dessus.

Nous avons examiné jusqu'à maintenant le seul texte du Nouveau Testament qui enregistre une réunion religieuse tenue le premier jour de la semaine. Nous n'avons rien trouvé qui établisse un lien avec le Sabbat. Aucune mention n'est faite d'un jour saint ni de son observation. Maintenant examinons le second texte.

- **Le second texte**

**1 Corinthiens 16 :1-2.** *"Pour ce qui concerne la collecte en faveur des saints, agissez, vous aussi, comme je l'ai ordonné aux Églises de la Galatie. Que chacun de vous, le premier jour de la semaine, mette à part chez lui ce qu'il pourra, selon sa prospérité, afin qu'on n'attende pas mon arrivée pour recueillir les dons."*

Paul exhorte ici les saints à mettre de côté, le premier jour de la semaine, une somme proportionnelle à la prospérité accordée par Dieu. Il avait demandé la même chose à d'autres églises de Galatie.

Certains ont pensé qu'il s'agissait de faire une collecte dans les églises le dimanche et que Paul donnait des instructions sur la manière de procéder. Il faut cependant noter que ni l'église ni la réunion ne sont mentionnées. Chacun devait "*mettre à part chez lui ce qu'il pourra*". "*À part*" signifie qu'il devait le garder jusqu'à qu'on lui demande de le remettre.

Paul connaissait la valeur du don systématique. Il faisait une collecte pour les saints pauvres et il savait que si les personnes ne mettaient pas un peu de côté chaque semaine, il n'y aurait pas grand-chose à collecter le moment venu.

Combien chacun devait-il donner ? Paul ne le dit pas, mais il suggère qu'il donne en fonction de "*sa prospérité*" accordée par Dieu, ce qui était une manière

raisonnable de donner. C'est le même principe qui régit la dévolution de la dîme. L'homme qui recevait beaucoup, donnerait en conséquence, tandis que celui qui recevait peu, donnera en fonction de son revenu.

Ce plan établi par Dieu est des plus équitables. Il nécessite bien sûr la tenue d'un registre des revenus surtout pour les hommes d'affaires. En effet, s'ils doivent donner chaque semaine, ils doivent examiner leurs comptes chaque semaine afin de savoir comment Dieu les a fait prospérer. Paul a recommandé que cela soit fait le dimanche.

Ces personnes connaissaient sans doute déjà ce principe ; il suffisait donc de le leur rappeler. La suggestion de faire l'examen de la comptabilité le premier jour de la semaine était peut-être nouvelle pour eux, mais le principe du don proportionnel ne l'était pas. Paul a pu penser que certains d'entre eux seraient tentés de faire cette comptabilité le Sabbat, c'est pourquoi il suggère de le faire le premier jour de la semaine. À ce moment-là, ils devaient passer en revue les comptes et mettre quelque chose à part en fonction de la prospérité que Dieu leur aurait accordée.

Ceux qui suivent ce conseil de Paul comme un argument en faveur du caractère sacré du dimanche - une utilisation des plus curieuses - commettent plusieurs erreurs.

Ils omettent de noter qu'il ne s'agit pas d'une collecte publique.

Ils ne se rendent pas compte qu'il n'est pas question d'un service religieux.

Ils ne remarquent pas que cet argent n'est pas une collecte à emporter sur-le-champ, mais qu'il doit être mis "à part" jusqu'à ce qu'il soit demandé.

Ils ne se rendent pas compte que mettre à part des fonds doit être fait par la personne, c'est-à-dire, par chaque personne, chez elle et pas à l'église, pas en compagnie, mais par elle-même.

Ils omettent de noter que le don de chacun doit être proportionnel à la prospérité accordée par Dieu, ce qui exige une comptabilité hebdomadaire, pour déterminer les revenus et mettre à part chaque semaine en fonction du montant des revenus. Dans certains cas, cela peut impliquer une comptabilité considérable qu'il serait tout à fait inapproprié de faire le jour du Sabbat, mais que Paul considère comme un bon travail à faire le dimanche.

Une lecture attentive des conseils de Paul dans le texte que nous analysons, constitue un argument solide en faveur de la sainteté du Sabbat du septième jour et un argument de poids contre la sainteté du dimanche.

- **Le troisième texte**

Nous allons maintenant examiner les six textes suivants qui ont tous un rapport avec le jour de la résurrection.

**Matthieu 28 :1** : *"Après le sabbat, à l'aube du premier jour de la semaine, Marie de Magdala et l'autre Marie allèrent voir le sépulcre."* La version Darby dit : *"Or, sur le tard, le jour du sabbat, au crépuscule du premier jour de la semaine, Marie de Magdala et l'autre Marie vinrent voir le sépulcre."*

Il existe des divergences d'opinion parmi les traducteurs concernant la version correcte de ce texte, mais pour notre objectif actuel, nous sommes disposés à accepter n'importe quelles traductions données ci-dessus. Le texte mentionne deux jours. L'un est appelé le Sabbat, l'autre est appelé le premier jour de la semaine. Le Sabbat précède le premier jour et s'en distingue. Il n'y a aucun mélange ou confusion des jours et aucun changement du jour du Sabbat n'est suggéré. Nous sommes simplement informés qu'à la fin du Sabbat, alors que l'aube du premier jour de la semaine se levait, Marie Madeleine et l'autre Marie vinrent au sépulcre.

Il est intéressant d'observer ce que dit le texte et aussi ce qu'il ne dit pas. L'Évangile de Matthieu a été écrit près de trente ans après la mort du Christ. À cette époque, le Saint-Esprit a eu amplement le temps de faire comprendre aux principaux disciples qu'un nouveau Sabbat avait vu le jour, si c'était réellement le cas. Il aurait été plus approprié si une référence sur ce fait supposé avait été faite lorsque Matthieu a mentionné la résurrection. Il aurait été facile de faire une remarque indiquant que l'ancien Sabbat avait été remplacé par le nouveau. Il semble étrange que trente ans après la résurrection, Matthieu a appelé le septième jour Sabbat et n'ait pas saisi l'occasion de dire un mot sur le dimanche.

L'Inspiration, bien sûr, prévoyait qu'il y aurait une controverse au sujet des deux jours, laquelle aurait pu avoir été réglée dans le texte que nous analysons, si Matthieu avait seulement déclaré que le nouveau Sabbat avait pris la place de l'ancien. Comme il ne l'a pas fait, ne pouvons-nous pas croire qu'il a réglé la question en appelant le septième jour Sabbat et en négligeant complètement de reconnaître ou de déclarer le dimanche comme Sabbat ?

- **Quatrième et cinquième textes**

**Marc 16 :1, 2 :** "*Lorsque le Sabbat fut passé, Marie de Magdala, Marie, mère de Jacques et Salomé, achetèrent des aromates, afin d'aller embaumer Jésus. Le premier jour de la semaine, elles se rendirent au sépulcre, de grand matin, comme le soleil venait de se lever.*" Nous allons ajouter à ce texte le cinquième qui se trouve dans le même chapitre : "*Jésus, étant ressuscité le matin du premier jour de la semaine, apparut d'abord à Marie de Magdala, de laquelle Il avait chassé sept démons.*" (Marc 16 :9).

Le verset 9 se réfère au même premier jour mentionné dans le verset 2. Il indique que Jésus est apparu premièrement à Marie Madeleine quand Il ressuscita de bonne heure le premier jour de la semaine. Il ne dit pas que le matin du premier jour de la semaine est le Sabbat ; il affirme simplement que ce jour-là, Christ rencontra Marie Madeleine.

Le verset 2 indique que les femmes mentionnées au verset 1 sont venues au sépulcre le premier jour de la semaine, au lever du soleil. Il nous est dit qu'elles sont venues pour embaumer le Sauveur et qu'elles ont apporté des aromates dans ce but. Il est aussi dit que "*le sabbat fut passé*" lorsqu'elles se mirent en route.

Ici encore, nous avons les deux jours placés côte à côte, le Sabbat et le premier jour de la semaine. Il nous est dit que le Sabbat est le jour qui précède le premier jour de la semaine et lorsque le premier jour de la semaine arrive, le Sabbat est terminé. Nous observons encore que l'inspiration, parlant à travers Marc comme elle l'avait fait par Matthieu, trente ans après la résurrection, appelle le septième jour le Sabbat et que l'unique nom donné au dimanche est le premier jour de la semaine.

Nous suggérons à nouveau qu'il aurait été facile pour l'auteur inspiré d'ajouter un mot sur le dimanche à cet endroit particulier. Le fait qu'il ne l'ait pas fait est significatif. Nous suggérons aussi que si l'auteur inspiré ne souhaitait pas exalter le dimanche, il aurait pu rester neutre ou silencieux sur le sujet. Mais il ne le fait pas. Il nous dit que le jour antérieur au dimanche, c'est-à-dire le septième jour, est un Sabbat. Cela parle en faveur du Sabbat. Mais il fait davantage. Il nous dit que les femmes ont travaillé le dimanche, ce qu'elles n'auraient pas fait pendant le Sabbat, peu importe l'importance de ce travail. C'est plus que de la neutralité. C'est un parti pris définitif en faveur du Sabbat et contre le dimanche. Observez bien la situation.

Christ est mort le vendredi. Ce jour-là, les femmes achetèrent des aromates et les préparèrent pour embaumer le corps. (Luc 23 :56). Lorsque le Sabbat s'est terminé, elles sont allées au sépulcre de bonne heure, pour commencer leur travail. C'est-à-dire qu'elles ont travaillé le vendredi et le dimanche, mais pas le jour du Sabbat. Il s'agissait des femmes les plus proches du Christ, ses plus proches disciples. Au sujet d'elles, l'inspiration nous informe, trente ans après la mort du Christ, qu'elles ont travaillé le dimanche. Le texte ne s'étend pas là-dessus ; il le mentionne simplement comme un fait.

Il fallait embaumer les corps aussi rapidement que possible dans un climat comme celui de la Palestine. Il est dit du corps de Lazare qu'au quatrième jour, qu'il "*sent déjà mauvais*" (vers. Ostervald ; la vers. King James : "il puait" ; Jn 11 :39). Le dimanche était le troisième jour après la mort du Christ, selon le monde de calcul d'alors. Si quelqu'un avait pu avoir une excuse pour travailler le Sabbat, il semblerait que c'était le moment. Mais les femmes avaient été avec le Christ. Elles avaient été enseignées par Lui. Elles savaient comment Il observait le Sabbat. Il ne leur serait jamais venu à l'esprit d'embaumer Son corps ce jour-là et cela malgré le fait que le climat l'exigeait presque. L'inspiration rapporte qu'elles ont attendu jusqu'au dimanche pour exécuter ce travail.

Ce texte met réellement en contraste le Sabbat avec le dimanche. Il dit en effet : "*Mais le septième jour .... tu ne feras aucun ouvrage*". Faites votre travail pendant les autres six jours, même si cela semble très nécessaire de travailler le Sabbat, ne le faites pas. Le Dieu qui préserva la manne afin qu'elle ne se perde pas, peut facilement préserver un corps de la corruption. Souviens-toi du Sabbat pour le sanctifier.

- **Le sixième texte**

Le sixième texte se trouve dans Luc 24 :1 : "*Mais le premier jour de la semaine, elles vinrent de grand matin au sépulcre, apportant les parfums qu'elles avaient préparés*" (Vers. Darby).

Il s'agit du même évènement que les autres évangélistes enregistrent, avant quelques informations additionnelles. Les versets précédents disent : "*C'était le jour de la préparation et le Sabbat allait commencer. Les femmes qui étaient venues de la Galilée avec Jésus accompagnèrent Joseph, virent le sépulcre et la manière dont le corps de Jésus y fut déposé et, s'en étant retournées, elles préparèrent des aromates et des parfums. Puis elles se reposèrent le jour du sabbat, selon la loi.*" (Luc 23 :54 à 56).

Cela nous enseigne que le jour de la préparation, c'est-à-dire le vendredi, Christ a été crucifié et qu'il est mort alors que le Sabbat allait commencer. Nous apprenons aussi que les femmes, ce même vendredi, préparèrent les aromates pour l'embaumer et que le jour suivant, le Sabbat, elles se reposèrent "*selon la loi*." Si nous mettons ces versets en relation avec Luc 24 :1, nous constatons que trois jours sont mentionnés, le jour de la préparation, le Sabbat et le premier jour de la semaine. Il nous est dit que les femmes avaient travaillé deux de ces jours et qu'elles se reposèrent le Sabbat.

Il n'y a rien dans ces textes qui dit ou suggère que le dimanche est le Sabbat. Au contraire, la différence entre le dimanche et le Sabbat est claire et nette. Les femmes ont travaillé le jour de la préparation, le vendredi. Le Sabbat, elles n'ont pas travaillé ; elles se sont reposées et cela est en accord "*selon la loi*." Le dimanche, elles ont apporté leur matériel pour embaumer leur Seigneur. Il y a un contraste net entre les deux jours qui prouve que le jour compris entre le vendredi et le dimanche est "*le jour du sabbat, selon la loi*." Donc, cela fait que le samedi est le Sabbat du Seigneur. Rien n'est dit de la sainteté du dimanche. La seule mention faite est que le dimanche, les femmes sont venues avec leur matériel, prêtes à travailler.

Nous attirons spécialement l'attention sur un mot qui acquiert une certaine importance, le mot "Mais", le premier de la déclaration "*Mais le premier jour de la semaine*". (Luc 24 :1). L'original dit : "*Mais le premier jour de la semaine, elles vinrent de grand matin au sépulcre*". La Version Ostervald et Martin disent correctement : "*Mais le premier jour de la semaine, elles vinrent de grand matin au sépulcre*" et la version Darby dit : "*Or le premier jour de la semaine, de très-grand matin, elles vinrent au sépulcre, apportant les aromates qu'elles avaient préparés*." Si nous lisons le contexte, nous prenons conscience du contraste que le mot "mais" est censé véhiculer. Les femmes "*se reposèrent le jour du sabbat, selon la loi*".

"*Mais le premier jour de la semaine...*", le contraste ici est entre le Sabbat et le premier jour de la semaine. Le jour du Sabbat "*elles se reposèrent, mais...*" L'énoncé est clair et sa signification aussi ; elles se reposèrent le Sabbat, mais le premier jour de la semaine, elles ont travaillé. Nous devons donner au "mais" tout le poids que l'inspiration a mis sur lui.

Le texte indique clairement quel jour est le Sabbat dans le Nouveau Testament et aussi quel jour n'est pas le Sabbat. Il indique quel jour est "*le jour du sabbat, selon la loi*", que les femmes qui avaient suivi le Christ se sont reposées ce jour-là mais que le jour suivant, elles ne se sont pas reposées. Nous avons donc ici une

déclaration inspirée selon laquelle le jour qui précède le dimanche est "*le jour du Sabbat selon la loi*" et donc, en conséquence, le dimanche ne peut pas être le Sabbat ; et nous avons un "mais" inspiré pour montrer le contraste entre les deux jours. C'est le même "mais" qui se trouve dans le commandement avec le même contraste, quoique renversé. "*Souviens-toi du jour du sabbat, pour le sanctifier. Six jours tu travailleras et tu feras toute ton œuvre ; mais le septième jour est le sabbat [consacré] à l'Éternel, ton Dieu.*" (Ex. 20 :9, 10).

- **Le septième et huitième textes**

Ces deux textes se trouvent dans Jean 20 :1, 19. "*Le premier jour de la semaine, Marie de Magdala se rendit au sépulcre dès le matin, comme il faisait encore obscur ; et elle vit que la pierre était ôtée du sépulcre. ... Le soir de ce jour, qui était le premier de la semaine, les portes du lieu où se trouvaient les disciples étant fermées, à cause de la crainte qu'ils avaient des Juifs, Jésus vint, se présenta au milieu d'eux et leur dit : La paix soit avec vous !*"

Le premier de ces textes répète ce que les autres évangélistes avaient dit et ne semble rien ajouter de nouveau ou de différent. Le premier jour est mentionné, mais il n'est pas dit qu'il s'agissait d'un Sabbat. Il rapporte simplement que Marie Madeleine s'était rendue au tombeau dès le matin du premier jour de la semaine, ce que les autres évangélistes ont également déclaré.

Le second texte mentionne que les disciples étaient réunis "*le soir de ce jour, qui était le premier de la semaine*", c'est-à-dire, le dimanche soir. Il ne nous est pas communiqué le but de cette réunion. Les portes étaient verrouillées, "*à cause de la crainte qu'ils avaient des Juifs*".

À ce moment-là, les disciples ignoraient tout de la résurrection de Jésus. Du fait de cette ignorance, nous savons qu'ils n'étaient pas réunis pour célébrer la résurrection. Même s'ils savaient que le Christ n'était plus dans le tombeau, ils ne pouvaient simplement pas croire qu'il était ressuscité des morts. Nous savons aussi qu'ils n'étaient pas réunis pour célébrer un nouveau Sabbat en commémoration de la résurrection, par la déclaration déjà citée, qu'ils ne croyaient pas que le Christ était ressuscité. Tout ce que nous savons, c'est qu'ils étaient ensemble, qu'ils avaient peur des Juifs et qu'ils avaient fermé les portes à clé.

Il n'est pas facile de comprendre comment on peut voir dans ce récit un argument en faveur de la sainteté du dimanche. Mais l'inspiration savait que le moment viendrait où les hommes s'accrocheraient à n'importe quel indice pour soutenir

leur thèse du Sabbat du premier jour. Pour des raisons d'exactitude historique, il était nécessaire de faire un rapport de la réunion, car elle était importante et l'inspiration devait rapporter la vérité. Mais dans ce cas, l'Inspiration a pris une précaution particulière afin qu'il n'y ait aucun malentendu. Dieu savait que la déclaration selon laquelle les disciples étaient réunis le dimanche soir serait interprétée par certains comme voulant dire qu'il s'agissait d'une réunion religieuse pour célébrer la résurrection, le dimanche, ou autre chose. De telle manière que l'Inspiration indique clairement que les disciples ne se réunissaient pas pour célébrer la résurrection, ni pour célébrer le dimanche. Ils étaient réunis par peur des Juifs et non pour célébrer quoi que ce soit.

De plus, on peut noter, que bien que cette réunion ait eu lieu le dimanche soir, en fait, elle n'a pas eu lieu en réalité le premier jour, mais le second jour de la semaine, parce que le premier jour, selon le calcul biblique, s'était achevé au coucher du soleil du dimanche. Le premier jour de la semaine n'est pas complètement synchrone avec le dimanche, car le jour civil commence et s'achève à minuit, tandis que bibliquement le jour commence et se termine au coucher du soleil. Les disciples étaient réunis pendant la période que nous appelons la nuit du dimanche, mais quand arrive la nuit du dimanche, le premier jour de la semaine est terminé et le second jour de la semaine a commencé. Selon la méthode biblique de calcul du temps, la réunion a eu lieu le second jour de la semaine et pas le premier. Cependant, comme tous concordent pour dire que ce fut le dimanche dans la nuit, nous n'insisterons pas sur ce point technique. L'Inspiration veut que nous sachions que les disciples n'étaient pas réunis pour célébrer le premier jour de la semaine comme un Sabbat. Mais il est intéressant de savoir que, techniquement parlant, aucune réunion n'a eu lieu le premier jour de la semaine.

## *Résumé*

Nous avons maintenant examiné tous les textes du Nouveau Testament qui mentionnent le premier jour de la semaine. Au lieu de les trouver favorables au premier jour de la semaine comme Sabbat, nous y trouvons de fortes preuves en faveur de la sainteté du Sabbat du septième jour. Résumons les enseignements de l'Inspiration comme suivent :

Lorsque l'Inspiration trouve nécessaire de mentionner le premier jour, elle prend soin de l'opposer au Sabbat. L'Inspiration aurait pu profiter de ces opportunités pour nous dire que le premier jour serait dorénavant le Sabbat. Mais elle ne l'a pas fait.

L'Inspiration aurait pu mentionner le premier jour de la semaine sans le mettre en contraste avec le Sabbat. Mais elle a délibérément fait ressortir ce contraste.

L'Inspiration aurait pu faire référence au septième jour sans l'appeler le Sabbat. Elle aurait pu l'appeler le jour qui précède le premier jour de la semaine, évitant ainsi de l'appeler Sabbat et en mettant en même temps le dimanche en évidence. Mais elle n'a rien fait de tel.

L'Inspiration aurait pu éviter de dire que le jour qui se situe entre le vendredi et le dimanche est le Sabbat selon le commandement, mais elle ne cherche pas à l'éviter. Elle met ce point en évidence.

L'Inspiration aurait pu éviter de faire un contraste aussi net entre le Sabbat et le dimanche en omettant le "mais" dans Luc 24 :1. Mais l'Inspiration semble déterminée à souligner ce point.

L'Inspiration aurait pu enregistrer la réunion du dimanche soir sans mentionner que les disciples avaient fermé les portes à clé par crainte des Juifs. Si cela avait été omis, on aurait pu avoir l'impression qu'il s'agissait d'une sorte de réunion de célébration. Dans l'état actuel des choses, on nous dit qu'ils ne croyaient pas en la résurrection, ce qui bien sûr, gâche toute idée d'utiliser ce texte en faveur de la sainteté du dimanche.

Nous soutenons que les références au premier jour de la semaine dans le Nouveau Testament ont été placées là par Dieu Lui-même dans le but spécifique d'affirmer que le septième jour est le Sabbat de la nouvelle dispensation et que le premier jour ne l'est pas.

Il existe un autre texte qui pourrait peut-être être considéré dans ce contexte, bien qu'il ne parle pas du premier jour. Cette déclaration se trouve dans Apocalypse 1 :10, "*Je fus saisi par l'Esprit au jour du Seigneur*". Certains croient qu'il fait référence au dimanche.

On peut affirmer avec certitude que nulle part dans la Bible, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament, le premier jour de la semaine n'est jamais appelé le jour du Seigneur et n'est en aucune façon lié à ce jour. Il n'y a qu'un seul jour du Seigneur et ce jour est le jour que le Seigneur appelle "*Mon saint jour*" ou Sabbat du quatrième commandement. (És. 58 :13 ; Ex. 20 :8 à 11).

Jean était "*dans l'île appelée Patmos, à cause de la Parole de Dieu et du témoignage de Jésus.*" (Ap. 1 :9). En tant que prisonnier, il aurait pu être obligé de travailler dans les mines de cuivre de l'île, qui étaient nombreuses et où

travaillaient des esclaves et des prisonniers. Cependant, il se peut qu'en raison de son âge, il n'était pas du tout obligé de travailler. Quoi qu'il en soit, le jour du Seigneur, le jour béni qu'il avait si souvent apprécié avec le Maître, le septième jour de la semaine, Dieu se révéla à Jean et lui donna ces visions qui furent étudiées par les fils de Dieu depuis lors.

Comme nous l'avons déclaré, il n'existe aucun fondement biblique pour appeler le dimanche jour du Seigneur. Cette affirmation repose sur des bases extrabibliques qu'aucun vrai Protestant ne peut accepter. Nous en restons là.

# 11 Quelques questions résolues



Dans ce chapitre, nous nous proposons d'étudier certaines questions soulevées dans le chapitre antérieur qui ont une relation avec la loi et le Sabbat. La première est en relation avec l'abrogation de la loi.

## *La loi a-t-elle été abrogée ?*

Il n'est pas nécessaire de s'attarder à répondre à cette question, car nous y avons partiellement répondu ailleurs. Existe-t-il une déclaration du Christ qui réponde à la question de savoir si la loi ou une partie de celle-ci, a été abolie ? Cette question est importante, car il doit être clair pour tous que si la loi a été abrogée ou modifiée, il est tout à fait inadmissible de présenter un argument basé sur une loi annulée. Si, par contre, la loi n'a pas été modifiée, même dans ses moindres détails, alors nous avons toutes les raisons de mettre en valeur les dix commandements et de les considérer comme obligatoires. Nous demandons donc au Christ si la loi des dix commandements a été abrogée ou modifiée.

La réponse est immédiate : *"Ne croyez pas que Je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; Je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. Car, Je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé. Celui donc qui supprimera l'un de ces plus petits commandements et qui enseignera aux hommes à faire de même, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux ; mais celui qui les observera et qui enseignera à les observer, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux."* (Mat. 5 :17 à 19).

Ces mots nous sont familiers. Ils sont compréhensibles. Christ nous dit ici que ni un iota, ni un seul trait de lettre, ni le moindre mot ou lettre n'a été changé. Les mots ne peuvent être plus clairs.

Les apôtres étaient d'accord sur ce point. Nous citons Paul, Jean et Jacques :

*"Anéantissons-nous donc la loi par la foi ? Loin de là ! Au contraire, nous confirmons la loi." (Ro. 3 :31).*

*"Il est Lui-même une victime expiatoire pour nos péchés, non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux du monde entier. Si nous gardons Ses commandements, par là nous savons que nous L'avons connu." (1 Jn 2 :2, 3).*

*"Nous connaissons que nous aimons les enfants de Dieu, lorsque nous aimons Dieu et que nous pratiquons Ses commandements. Car l'amour de Dieu consiste à garder ses commandements. Et Ses commandements ne sont pas pénibles." (1 Jn 5 :2, 3).*

*"Mais celui qui aura plongé les regards dans la loi parfaite, la loi de la liberté et qui aura persévéré, n'étant pas un auditeur oublié, mais se mettant à l'œuvre, celui-là sera heureux dans son activité." (Jac. 1 : 5).*

*"Si vous accomplissez la loi royale, selon l'Écriture : Tu aimeras ton prochain comme toi-même, vous faites bien. Mais si vous faites acception de personnes, vous commettez un péché, vous êtes condamnés par la loi comme des transgresseurs. Car quiconque observe toute la loi, mais pêche contre un seul commandement, devient coupable de tous. En effet, celui qui a dit : Tu ne commettras point d'adultère, a dit aussi : Tu ne tueras point. Or, si tu ne commets point d'adultère, mais que tu commettes un meurtre, tu deviens transgresseur de la loi. Parlez et agissez comme devant être jugés par une loi de liberté." (Jac. 2 :8 à 12).*

Il est donc clair que les apôtres n'avaient aucune idée d'un quelconque changement de la loi ; ils se sont maintenus à la même position que Christ.

### ***Le droit de changer le Sabbat***

Voici le deuxième point que nous devons examiner : Dieu, savait-Il qu'un pouvoir allait surgir et s'arroger le droit de changer les commandements de Dieu ? Si oui, Dieu n'aurait-Il pas dû en avertir Son peuple, n'aurait-Il pas dû en parler dans la Bible, afin que nous sachions qu'Il n'a pas été pris par surprise mais qu'Il savait ce qui allait arriver et qu'Il y a pourvu ?

La réponse est que Dieu connaît le futur et par conséquent, Il savait que la papauté prétendrait changer la loi de Dieu. L'autre réponse est que Dieu a révélé ce plan audacieux dans la Bible bien avant que le Christ vienne dans ce monde.

Tout d'abord, nous devrions peut-être régler la question de savoir si l'Église Catholique Romaine prétend avoir le pouvoir de changer la loi de Dieu, en particulier, le jour du Sabbat. Il s'agit là, bien sûr, d'une prétention terrible, voire blasphématoire. Nous avons déjà noté que le Christ dit qu'Il est le Seigneur du Sabbat, indiquant ainsi clairement qu'Il nie le droit à quiconque d'altérer le Sabbat. Il savait évidemment que des hommes prétendraient avoir le droit de changer les ordonnances de Dieu. En disant qu'Il est le Seigneur du Sabbat, Il prive tout homme du droit d'y toucher de quelque manière que ce soit.

La question s'est posée dans beaucoup d'esprits de savoir comment les hommes en sont venus à observer le premier jour de la semaine comme le Sabbat, en contradiction flagrante avec l'affirmation des Écritures qui dit que "*le septième jour est le Sabbat du Seigneur.*" Notre étude présente nous aidera à éclaircir ce mystère.

Il n'existe probablement pas de témoignage plus convaincant concernant la culpabilité d'une personne que les aveux de la personne concernée. Pour obtenir une telle confession, il ne doit donc y avoir aucune contrainte ; il doit s'agir d'un acte libre, qui n'est pas obtenu sous la contrainte ou provoqué. Si une personne dans le plein usage de ses facultés est accusée d'un crime et de sa propre volonté confesse sa part dans la transgression, il y a toutes les raisons d'accepter le témoignage comme vrai.

Si nous appliquons ce principe à la question qui nous occupe, si nous demandons à l'accusé en question s'il est ou non coupable de l'accusation portée contre lui, s'il répond qu'il est réellement coupable et qu'il est non seulement disposé à nous donner les informations demandées, mais qu'il est fier de ce qu'il a fait et qu'il a publié sa confession ici et là, nous serons enclins à accepter une confession, surtout si elle concorde avec les faits connus. Posons donc à l'accusé, l'Église Catholique Romaine, une question claire et nette, ou mieux encore, laissons l'église elle-même faire les questions et les réponses.

### *Les prétentions de la papauté*

**Question :** "Quel est le jour du Sabbat ?

**Réponse :** "Le samedi est le jour du Sabbat.

**Question :** "Pourquoi observons-nous le dimanche au lieu du Sabbat ?

**Réponse :** "Nous observons le dimanche au lieu du Sabbat parce que l'Église Catholique, au Concile de Laodicée (336 ap. J-C) transféra la solennité du Sabbat

au dimanche." Rev. Peter Geiermann, C.S.S.R., *The Convert's Catechism of Catholic Doctrine*, p. 50, seconde édition, 1910.

**Question :** "L'Église (catholique) a-t-elle le pouvoir d'apporter des modifications aux commandements de Dieu ?"

**Réponse :** "Au lieu du septième jour et des autres fêtes fixées par l'ancienne loi, l'Église a prescrit que les dimanches et les jours saints soient mis à part pour l'adoration à Dieu ; et nous sommes maintenant obligés de les garder en conséquence du commandement de Dieu, au lieu de l'ancien Sabbat." Rt. Rev. Dr. Challoner, *Catholic Christian Instructed*, p. 211.

"Nous, Catholiques, avons donc précisément la même autorité pour sanctifier le dimanche au lieu du samedi, que pour tous les autres articles de notre credo ; à savoir l'autorité de 'l'Église du Dieu vivant, la colonne et l'appui de la vérité'" (1 Tim. 3 :15) ; tandis que vous Protestants, vous n'avez vraiment aucune autorité pour cela ; car il n'y a aucune autorité pour cela dans la Bible et vous n'admettez pas qu'il puisse y en avoir ailleurs. En fait, vous et nous suivons tous deux la tradition dans ce domaine ; mais nous, nous la suivons parce que nous croyons qu'elle fait partie de la Parole de Dieu et que l'Église est l'interprète divinement désigné ; vous, vous la suivez, en la dénonçant sans cesse comme un guide faillible et perfide, qui souvent 'laissent les commandements de Dieu sans effet.'" *Clifton Tracts*, Vol. 4, article "A Question for All Bible Christians", p. 15.

**Question :** "Avez-vous un autre moyen de prouver que l'Église possède le pouvoir d'instituer des fêtes ou des préceptes ?"

**Réponse :** "Si elle n'avait pas un tel pouvoir, elle n'aurait pas pu faire ce en quoi tous les religieux modernes ont fait avec elle ; elle n'aurait pas pu substituer l'observation du dimanche, le premier jour de la semaine à l'observation du samedi, le septième jour, changement par lequel il n'existe aucune autorité scripturaire." Rév. Stephen Keenan, *A doctrinal Catechism*, p. 174. New York; Edward Dunigan and Brothers, 1851.

**Question :** "Par qui (le Sabbat) a-t-il été changé ?"

**Réponse :** "Par les dirigeants de l'Église, les apôtres qui l'ont aussi observé ; car Jean fut ravi en Esprit au jour du Seigneur (lequel était le dimanche)." (Ap. 1 :10).

**Question :** "Comment pouvez-vous prouver que l'Église a le pouvoir d'ordonner des fêtes et des jours saints ?"

**Réponse :** "Par le fait même de changer le Sabbat par le dimanche ce que les Protestants autorisent ; et c'est pourquoi ils se contredisent volontiers eux-mêmes en gardant strictement le dimanche et en transgressant la plupart des autres fêtes ordonnées par la même Église -."

Question : "Comment le prouvez-vous ?"

Réponse : "Parce qu'en observant le dimanche, ils reconnaissent le pouvoir de l'Église d'ordonner des fêtes et de les ordonner sous le péché ; et en ne gardant pas le reste (des fêtes) ordonnées par elle, en fait, ils nient à nouveau le même pouvoir." Rév. Henry Tuberville, D.D.R.C., *An Abridgment of the Christian Doctrine*, p. 58. New York ; Edward Dunigan and Brothers, approuvé en 1833.

Comment un Protestant répondrait-il à ce défi ?

"Vous me direz que le Sabbat était le Sabbat juif, mais que le Sabbat chrétien a été changé par le dimanche ! Mais, par qui ? Qui a l'autorité de changer un commandement express du Tout-Puissant ? Quand Dieu a dit : 'Vous sanctifierez le septième jour, qui osera dire : 'Non, tu peux travailler et faire toute sorte de négoce le septième jour', mais vous sanctifierez le premier jour de la semaine à sa place ? C'est une question très importante à laquelle je ne sais pas comment vous pouvez répondre.

"Vous êtes Protestant et vous professez croire en la Bible et seulement en la Bible et cependant, sur un sujet aussi important que l'observation d'un jour sur sept comme jour saint, vous allez à l'encontre de la Bible et vous mettez un autre jour à la place de ce jour que la Bible a ordonné. Le commandement de sanctifier le septième jour est un des dix commandements ; vous croyez que les neuf autres sont encore en vigueur ; qui vous a donné l'autorisation de modifier le quatrième ? Si vous êtes cohérent avec vos propres principes, si vous suivez réellement la Bible et uniquement la Bible, vous devriez être capables de produire une portion du Nouveau Testament dans laquelle ce quatrième commandement a été expressément altéré." *Library of Christian Doctrine : Why Don't You Keep Holy the Sabbath Day ?* p. 3, 4. London Burns and Oats (R. C.).

Et voici un autre défi :

"L'Église catholique, pendant plus de mille ans avant l'existence des Protestants, en vertu de sa mission divine, a changé le jour du samedi par le dimanche. Nous disons en vertu de sa mission divine parce que Celui qui s'appelait Lui-même 'Seigneur du Sabbat' l'a dotée de son propre pouvoir d'enseigner, 'celui qui t'écoute, M'écoute' ; Il ordonna à tous ceux qui croient en Lui de L'écouter, sous

peine d'être placés parmi les 'païens et les publicains' ; et Il a promis d'être avec elle jusqu'à la fin du monde. Elle tient de Lui sa charte d'enseignante, une charte aussi infaillible que perpétuelle. Le monde Protestant à son début (lors de la Réforme du XVIème siècle) a trouvé le Sabbat chrétien trop fortement établi pour aller à l'encontre de son existence ; il a donc été placé sous la nécessité d'accepter cet arrangement, impliquant que l'Église a le droit de changer le jour, depuis plus de 300 ans. Le Sabbat chrétien est donc à ce jour l'enfant reconnu de l'Église catholique en tant qu'épouse du Saint-Esprit, sans que le monde Protestant n'y trouve à redire." *The Catholic Mirror* (Baltimore), 23 sept., 1893.

Nous pensons que ces déclarations provenant de sources catholiques reconnues suffisent à prouver que l'Église Catholique Romaine non seulement prétend avoir changé la loi de Dieu concernant le commandement du Sabbat, mais elle en est fière et affirme l'avoir fait par l'autorité divine. L'Église reproche aux Protestants d'observer le premier jour de la semaine, pour lequel il n'existe aucune autorité scripturaire, mais seulement l'édit de l'Église Catholique, alors que les Protestants prétendent n'accepter que la Bible et uniquement la Bible.

Il nous semble que l'Église Catholique est plus cohérente que les Protestants dans ce domaine. Car comment les Protestants peuvent-ils s'appuyer sur la Bible et uniquement sur la Bible et cependant accepter et obéir à la voix de l'Église Catholique au lieu de celle de Christ ? En agissant ainsi, les Protestants certainement "se contredisent eux-mêmes naïvement, en gardant strictement le dimanche et en transgressant beaucoup d'autres jours de fêtes ordonnés par la même église."

Après avoir entendu les prétentions de l'Église Catholique selon lesquelles elle a le droit de changer la loi de Dieu et le défi qui est ainsi lancé aux Protestants de donner la raison de leur observation d'un jour autre que le septième jour de la semaine, nous examinerons la partie suivante de cette question, à savoir si Dieu connaissait d'avance cette apostasie et ce qu'Il a à dire sur ce sujet.

### *La préscience de Dieu*

Ce n'est pas une mince affaire que de tenter de changer la constitution de l'univers. Une telle tentative est le comble de la rébellion. Elle frappe au cœur même du gouvernement du Ciel. On ne peut difficilement concevoir une trahison plus grande que celle-ci. Elle mine les fondations. Elle détruit la base de l'expiation et laisse sans effet le sang du Christ. Un tel mouvement qui finirait par gagner autant d'adeptes qu'il l'a fait, devrait sûrement être le sujet d'une prophétie. Bien qu'il serait présomptueux pour l'homme de dire ce que Dieu

doit faire, il semble raisonnable de supposer que Dieu ne laisserait pas les hommes dans les ténèbres pour lutter seuls contre de telles forces et une telle apostasie.

Nous ne nous trompons pas car, en effet, Dieu a parlé. Nous n'avons pas été abandonnés seuls dans les ténèbres. Toute la conspiration est clairement révélée dans l'Écriture sainte. Son commencement, sa progression et sa fin sont fidèlement décrites. Nous n'avons pas besoin d'être induits en erreur. Tout est révélé à Celui avec qui nous avons à faire. Il a révélé Ses secrets à Ses serviteurs les prophètes.

L'avenir a été révélé au prophète Daniel. Dans des visions de la nuit, il a vu les luttes des saints, le cours de l'histoire du monde, le jugement et la fin de toutes choses. Il lui a été donné une vision du pouvoir qui penserait changer les temps et les lois et il a vu que ce pouvoir aurait du succès dans ses entreprises pendant un certain temps, jusqu'à ce que Dieu Lui-même intervienne. Cette vision a beaucoup préoccupé Daniel. Il a dit : "*je changeai de couleur et je conservai ces paroles dans mon cœur.*" (Dan.7 :28).

Le but de ces études n'étant pas d'analyser exhaustivement les prophéties du livre de Daniel, nous nous contenterons d'un très bref résumé du chapitre étudié.

## *La prophétie de Daniel*

Dans la vision enregistrée dans le chapitre sept de son livre, Daniel voit quatre grands animaux. L'ange explique qu'ils sont quatre rois ou royaumes qui devaient surgir de la terre. (Da. 7 :17). La quatrième bête que Daniel a vue était différente des autres car elle était extrêmement redoutable : elle avait des dents de fer et des griffes de bronze. Elle avait aussi dix cornes dont trois furent arrachées. Mais le plus remarquable, était une petite corne qui s'élevait à la place des trois cornes. Cette corne avait des yeux comme ceux d'un homme et une bouche qui proférait de grandes choses. Cette corne fit "*la guerre aux saints et l'emporter sur eux*" (ver. 21). Daniel était particulièrement intéressé par cette corne parce que l'ange lui dit qu'elle "*prononcera des paroles contre le Très-Haut, il [le royaume] opprimera les saints du Très Haut et il espérera changer les temps et la loi*" (Ver. 25). Cette corne [ou royaume] aura du succès pendant un certain temps, mais ensuite, le jugement commencera et les saints occuperont le royaume.

Les commentateurs s'accordent généralement pour dire que ces quatre royaumes sont les quatre empires suivants : Babylone, Médo-Perse, Grèce et Rome. "*Le quatrième animal, c'est un quatrième royaume qui existera sur la terre,*

*... Les dix cornes, ce sont dix rois qui s'élèveront de ce royaume. Un autre s'élèvera après eux, il sera différent des premiers et il abaissera trois rois. Il prononcera des paroles contre le Très-Haut, il opprimer les saints du Très Haut et il espérera changer les temps.*" (Ver. 23 à 25). Rome, le quatrième royaume, a été divisé en dix parties, conformément à la prédiction de Dieu. C'est après cette division que devait surgir une autre puissance, différente de la première, qui devait soumettre trois rois. Cette prophétie a trouvé son accomplissement dans la papauté qui était différente des premiers royaumes et qui a effectivement soumis trois royaumes lors de son ascension au pouvoir.

Ce qui nous intéresse surtout dans cette étude, c'est la déclaration que ce pouvoir *"espérera changer les temps et la loi ; et les saints seront livrés entre ses mains pendant un temps, des temps et la moitié d'un temps."* (Da. 7 :25). La traduction américaine de l'Ancien Testament publiée par l'université de Chicago dit : *"elle planifiera changer les saisons sacrées et la loi." "Il pensera changer [les] saisons et [la] loi"* (Vers. Darby), *"Il pensera de pouvoir changer les temps et la Loi"* (Vers. David Martin).

Nous lisons dans la Septante : *"Il pensera changer les temps et la loi"*. D'autres traductions disent la même chose. Le mot "loi" en Hébreux est au singulier et sans doute, il fait référence à la loi de Dieu, car il n'y aurait pas lieu de dire qu'un certain pouvoir change une loi humaine, parce que cela se fait continuellement.

Si nous sommes dans le vrai quant à cette interprétation, alors nous sommes face à un pouvoir qui essaierait de changer la loi de Dieu, écrite et gravée sur la pierre. Il s'agit d'une entreprise des plus présomptueuses qui ne pourrait être tentée que par une puissance qui aurait la prétention de parler à la place du Christ. Le fait qu'il s'agisse d'une puissance religieuse ne fait aucun doute car seule une telle puissance peut s'intéresser à la loi de Dieu.

Nous avons déjà donné le témoignage de l'Église Romaine qui revendique le pouvoir de faire ce que la Bible dit qu'elle essaiera de faire. Il est intéressant de noter qu'alors que l'Église prétend avoir changé la loi et le Sabbat, la Bible ne reconnaît pas une telle prétention, mais elle dit simplement qu'elle *"espérera changer les temps et la loi"*, elle *"pensera changer [les] saisons et [la] loi"* (Vers. Darby), elle *"pensera de pouvoir changer les temps et la Loi"* (Vers. David Martin). La Bible confirme donc la déclaration du Christ selon laquelle Il est le Seigneur du Sabbat. Les hommes peuvent revendiquer le droit de changer ou affirmer qu'ils ont changé le Sabbat.

Dieu observe tranquillement ce que les hommes peuvent "planifier", "penser" ou "espérer" changer le Sabbat, mais ils n'ont pas le pouvoir de le faire. La formulation de cette déclaration de Daniel 7 :25 est en elle-même un témoignage de poids que le Sabbat n'a pas été changé. Les hommes peuvent espérer ou planifier de le changer, mais Dieu dit que cela ne peut se faire.

### *Ce que disent les Protestants*

Il pourrait être intéressant d'écouter ce que les dénominations protestantes ont à dire sur ce thème. Reconnaissent-elles la situation telle qu'elle est présentée par l'Église Catholique Romaine ? Connaissent-elles les prétentions qui sont faites et les reconnaissent-elles ? Dès la Réforme Protestante, cette question a été incorporée à la Confession d'Augsbourg :

"Ils (les Catholiques) allèguent que le Sabbat a été substitué par le dimanche, le jour du Seigneur, contrairement au Décalogue, comme il apparaît. Il n'y a pas d'exemple plus vanté que le changement du jour du Sabbat, pour prouver que le pouvoir de l'Église est si grand qu'elle a supprimé l'un des dix commandements." *Augsburg Confession, Art. XXVIII.*

Nous allons maintenant ajouter des citations d'auteurs appartenant à différentes dénominations. Elles présentent toutes le même témoignage.

"Il est tout à fait clair que, quelle que soit la rigidité ou la dévotion avec laquelle nous passons le dimanche, nous n'observons pas le Sabbat. ... Le Sabbat a été fondé sur un commandement divin spécifique. Nous ne pouvons invoquer un tel commandement pour justifier l'obligation d'observer le dimanche... Il n'y a aucune phrase dans le Nouveau Testament qui suggère qu'il existe une pénalité quelconque pour violer la supposée sainteté du dimanche." R. W. Dale, M. A. (Congrégationaliste), *The Ten commandments*, p. 106, 107. London Holdder and Stoughton, 1871.

"Il n'existe aucun mot, aucune allusion dans le Nouveau Testament sur l'abstention du travail le dimanche... Aucune loi divine ne s'applique au repos du dimanche... L'observation du mercredi des cendres ou du carême repose exactement sur la même base que l'observation du dimanche." Canon Eyton (Church of England), *The Ten Commandments*, p. 62, 63, 65. London ; Trubner &Co., 1894.

"Et où nous est-il dit dans les Écritures que nous devons garder le premier jour ? Il nous est ordonné d'observer le septième jour, mais nulle part, il nous est dit de

garder le premier jour... La raison pour laquelle nous sanctifions le premier jour de la semaine au lieu du septième, est la même raison pour laquelle nous observons beaucoup d'autres choses, pas à cause de la Bible, mais parce que l'Église l'a enjoint." Rév. Isaac Williams, B. D. (Église d'Angleterre), *Plain Sermons on the Catholicism*, vol. 1, p. 334 à 336. London ; Rivingtons, 1882.

"Il est impossible d'extraire un tel sens du commandement, étant donné que la raison pour laquelle le commandement a été donné à l'origine, à savoir un mémorial du repos de Dieu après la création du monde, ne peut être transféré du septième jour au premier ; on ne peut pas non plus lui substituer un nouveau motif, qu'il s'agisse de la résurrection de notre Seigneur ou un autre, sans l'approbation d'un commandement divin." *The Christian Doctrine*, livre 2, chap. 7, dans *Prose Works of John Milton*, vol. 5, p. 70. London; Henry G. Bohn, 1853.

"Car si, sous l'égide de l'Évangile nous devons régler le temps de notre culte public par les prescriptions du Décalogue, il serait certainement beaucoup plus sûr d'observer le septième jour, conformément au commandement express de Dieu, que d'adopter le premier sur la base d'une simple conjecture humaine." *A Treatise on Christian Doctrine*," John Milton ; cité dans *The Literature of the Sabbath Question*, Robert Cox, vol. 2, p. 54. Edinburgh : Maclachlan and Stewart, 1865.

"Je conçois que la célébration de cette fête (la Pâques) a été instituée par la même autorité qui a changé le Sabbat juif en un jour du Seigneur ou dimanche, car on ne trouve pas dans les Écritures de passage où le samedi est libéré de l'obligation d'être observé ou transformé en dimanche ; ce doit donc être l'autorité de l'Église qui a changé l'un et institué l'autre ; mon opinion est donc que ceux qui ne veulent pas célébrer cette fête (la Pâques) peuvent aussi revenir à l'observation du samedi et refuser le dimanche hebdomadaire." Extract from the Query to the Parliament Commissioners by King Charles II, 23 avril 1647; cite dans *Sabbath Laws and Sabbath Duties*, Robert Cox, p. 333. Edinburgh ; Maclachlan and Stewart, 1853.

"Le Sabbat a été établi à la création du monde et sanctifié ou mis à part à des fins sacrées, 'pour l'homme', pour tous les hommes et donc pour les chrétiens ; vu qu'il n'y a jamais eu d'abrogation de l'institution originelle. Nous ajoutons à cela que si la loi morale est la loi des chrétiens, le Sabbat est aussi explicitement enjoint tant aux chrétiens qu'aux Juifs." Richard Watson, *A Biblical and Theological Dictionary*, art. "Sabbath," p. 829, 813. New York: B. Waugh and T. Mason, 1833.

"Le Grand Maître n'a jamais laissé entendre que le Sabbat était une ordonnance cérémonielle devant cesser avec le rituel mosaïque. Il a été institué quand nos premiers parents étaient dans le Paradis ; et le précepte enjoignant son souvenir, faisant partie du Décalogue, est d'une obligation perpétuelle. C'est pourquoi, au lieu de le considérer comme une institution juive, le Christ déclare qu'il a été 'fait pour l'homme' ou, en d'autres mots, qu'il a été conçu pour le bénéfice de toute la famille humaine. Au lieu de prévoir son extinction en même temps que la loi cérémoniale, Il parle de son existence après la chute de Jérusalem (Voir Mat. 24 :20). Lorsqu'Il annonce les calamités liées à la ruine de la ville sainte, Il demande à Ses disciples de prier pour que l'urgence de la catastrophe ne les prive pas du réconfort des ordonnances du repos sacré. 'Priez pour que votre fuite n'arrive pas en hiver, ni un jour de sabbat' leur dit-Il". William D. Killen, D.D., *The Ancient Church*, p. 188, 189. New York: Anson D.F. Randolph & Co., 1883.

Ces témoignages s'accordent tous pour dire qu'il n'existe aucune autorité scripturaire pour un quelconque changement du Sabbat. Ils sont également d'accord avec la Bible sur ce point ; nous acceptons donc leur témoignage comme concluant.

Il serait bon maintenant de se demander comment le changement s'est produit. Certains voudraient nous faire croire que le changement est survenu soudainement. Mais il n'en est rien. Le changement a été graduel et il a pris plusieurs siècles pour s'accomplir. Farrar dit à ce sujet :

"L'Église chrétienne n'a pas fait de transfert formel mais graduel et presque inconscient, transfert d'un jour à un autre." Archdeacon F. W. Farrar, *The Voice From Sinai*, p. 167.

Le docteur Killen ajoute cette information :

"Dans l'intervalle entre l'époque des apôtres et la conversion de Constantin, la communauté chrétienne a changé d'aspect... Des rites et des cérémonies dont ni Paul ni Pierre n'avaient jamais entendu parler, s'introduisirent silencieusement dans l'usage et revendiquèrent ensuite le rang d'institutions divines." W. D. Killen (Presbytérien), *The Ancient Church*, Preface to original edition, p. XV, XVI. London : James Nesbet & Co., 1883.

La vérité est que pendant de nombreux siècles, l'observation du septième jour a continué. Là-dessus, Mr. Morer, un prêtre studieux de l'Église d'Angleterre, dit :

"Les chrétiens primitifs avaient une grande vénération pour le Sabbat et ils passaient la journée dans la dévotion et les sermons. Et il ne fait aucun doute

qu'ils ont hérité de cette pratique des apôtres eux-mêmes." *Dialogues on the Lord's Day*, p. 189.

Le professeur Edward Brerewood, du Collège Gresham, Londres (Épiscopal), dit :

"L'ancien Sabbat a perduré et a été observé... par les chrétiens et par l'Église de l'Est, durant plus de 300 ans après la mort de notre Sauveur." *A Learned Treatise of the Sabbath*, p. 77.

Lyman Coleman, un historien prudent et sincère, dit :

"Jusqu'au Vème siècle, l'observation du Sabbat juif s'est maintenue dans l'Église chrétienne, mais avec une rigueur et une solennité diminuant graduellement jusqu'à son abandon total." *Ancient Christianity Exemplified*, chap. 26, sec. 2, p. 527.

L'historien Socrates, qui écrivit approximativement au milieu du Vème siècle, dit :

"Presque toutes les églises du monde célèbrent les saints mystères le jour du Sabbat de chaque semaine. Pourtant, les chrétiens d'Alexandrie et de Rome, en raison d'une tradition antique, refusent de le faire." *Ecclesiastical History*, livre 5, chap. 22, p. 404.

Sozomen, un autre historien de la même époque, écrivit :

"Le peuple de Constantinople et de nombreuses autres villes, s'assemblent le jour du Sabbat ainsi que le jour suivant ; ce qui n'a jamais été observé à Rome ou à Alexandrie." *Ibid.*, livre 7, chap. 9, p. 355.

Le premier acte légal concernant le dimanche a eu lieu au IVème siècle après Jésus-Christ ; il est connu sous le nom de loi dominicale de Constantin.

"La reconnaissance la plus ancienne de l'observation du dimanche en tant qu'obligation légale est une constitution de Constantin, en l'an 321 après J-C, stipulant que toutes les cours de justice, les habitants des villages et les ateliers devaient se reposer le dimanche (*venerabili die Solis*), avec une exception en faveur des travailleurs agricoles." *Encyclopaedia Britannica*, neuvième édition, article "Sunday".

"Constantin le Grand fit une loi pour tout l'empire (321 ap. J-C) afin que le dimanche soit observé comme un jour de repos dans toutes les villes et les villages, mais il autorisait les gens de la campagne à continuer leurs travaux." *Chambers's Encyclopedia*, art. "Sabbath."

"La première loi, qu'elle soit ecclésiastique ou civile, par laquelle l'observation sabbatique de ce jour a été ordonnée, est incontestablement, l'édit de Constantin, 321 ap. J.-C." Encyclopédie de la Chambre, art. "Sabbat".

La loi disait cela :

"En ce jour vénérable du soleil, que les magistrats et les personnes résidant dans les villes se reposent et que tous les ateliers soient fermés. Dans les campagnes, cependant, les personnes qui se livrent à l'agriculture peuvent librement continuer et légalement poursuivre leurs occupations, car il arrive souvent qu'un autre jour ne soit pas aussi propice aux semailles des céréales ou à la plantation des vignes, de peur qu'en négligeant le moment propice à ces opérations, on ne perde la générosité du ciel." (Émit le 7 mars, Crispus et Constantin étant tous deux Consuls pour la seconde fois). "Codex Justinianus," lib. 3, tit. 12, 3; traduit dans *History of the Christian Church*, Philip Schaff, D.D. (7 vol. ed.) vol. 3, p. 380. New York : Charles Scribner's Sons, 1893.

Le Rév. George Elliot dit à ce sujet :

"Pour bien comprendre les dispositions de cette loi, il faut prendre en compte la position particulière de Constantin. Il n'était pas lui-même exempt de tout vestige de superstition païenne. Il semble certain qu'avant sa conversion, il avait été particulièrement attaché au culte d'Apollon, le dieu-soleil... Son problème était de légiférer sur la nouvelle foi de manière à ne pas paraître totalement incompatible avec ses anciennes pratiques et à ne pas entrer en conflit avec les préjugés de ses sujets païens. Ces faits servent à expliquer les particularités de ce décret. Il nomme le jour saint, non pas le jour du Seigneur, mais 'le jour du soleil', l'appellation païenne et semble ainsi l'identifier avec son ancien culte d'Apollon." Rév. George Elliot, *The Abiding Sabbath* (prize essay), p. 229. American Tract Society, 1884.

Cependant, l'Église ne voulait pas rester à l'écart et Eusèbe, un évêque de l'Église de l'époque de Constantin, écrit avec jubilation :

"Toutes les choses qui l'on devait faire le jour du sabbat, nous les avons transférées au jour du Seigneur." "*Commentary on the Psalms*," cité dans *The Literature of the Sabbath Question*, Robert Cox, vol. 1, p. 361. Edinburgh : Maclachlan and Stewart, 1885.

Ce n'est toutefois que plus tard, que l'Église, de son propre chef a pris des mesures légales pour abolir le Sabbat et instituer le dimanche à sa place.

"Le Sabbat du septième jour a été ... solennisé par le Christ, les apôtres et les Chrétiens primitifs, jusqu'à ce que le Concile de Laodicée en abolisse, en quelque sorte, l'observation... Le Concile de Laodicée (364 ap. J-C) ... a été le premier à régler l'observation du jour du Seigneur." Prynne's *Dissertation on the Lord's Day*, p. 33, 34, 44.

Le texte, tel qu'il est cité par Hefele dit :

"Les chrétiens ne doivent pas judaïser ni rester oisifs pendant le samedi [Sabbat, original], mais travailler ce jour-là ... Si, toutefois, s'ils sont découverts en train de judaïser, ils seront exclus du Christ." *History of the Church Councils*, vol. 2, p. 316.

Ringgold énumère ces promulgations postérieures :

"En l'an 386, sous Gratien, Valentinien et Théodose, il fut décrété que tous les litiges et les négoes devaient cesser [le dimanche]...

"Parmi les doctrines énoncées dans une lettre du pape Innocent I<sup>er</sup>, écrite la dernière année de son pontificat (416), il est dit que le samedi doit être observé comme un jour de jeûne. ...

"En l'an 425, Théodose le jeune, l'abstinence au théâtre et au cirque (le dimanche) a été annexée.

"En 538, lors du Concile d'Orléans ... il fut ordonné que tout ce qui étaient précédemment permis le dimanche, pouvaient être illicites mais qu'il faudrait s'abstenir du travail de la charrue ou de la vigne, la coupe, la moisson, le battage, le labourage et le bocage devaient être interdits, afin que les personnes puissent se rendre plus commodément à l'église. ...

"Vers 590, le pape Grégoire, dans une lettre adressée au peuple romain, dénonçait comme prophètes de l'antichrist, ceux qui soutenaient que ces travaux ne devaient pas se faire le septième jour." James T. Ringgold, *Law of Sunday*, p. 265 à 267.

À la vue de toutes ces déclarations, la citation suivante peut difficilement être contestée :

"C'est l'Église catholique qui, par l'autorité de Jésus-Christ, a transféré ce repos au dimanche en commémoration de la résurrection de notre Seigneur. Ainsi, l'observation du dimanche par les Protestants est un hommage qu'ils rendent, malgré eux, à l'autorité de l'Église (catholique)." Mgr. Segur, *Plain Talk About the Protestantism of Today*, p. 213.

Le sujet présenté ici est des plus étonnants. Nous sommes confrontés au fait que la Bible présente un jour comme étant le Sabbat et un seul, le septième jour. Des témoignages catholiques et protestants ont été présentés pour démontrer que tous deux reconnaissent ce fait. Puis, nous avons découvert que la Bible dit qu'une puissance se lèverait se croyant capable de changer la loi. Nous cherchons ce pouvoir et nous le trouvons et à notre surprise, le pouvoir non seulement admet qu'il est coupable, mais il en est fier et dit que le corps protestant a approuvé ce qui a été fait.

Nous nous tournons alors vers les Protestants et nous constatons qu'ils admettent qu'ils n'ont aucune base biblique sur laquelle s'appuyer mais qu'ils suivent la coutume en la matière. Nous sommes perplexes et nous nous demandons comment les Protestants peuvent s'appuyer sur la Bible et uniquement sur la Bible et pourtant célébrer un jour non sanctifié par Dieu. Et aucune réponse à cette énigme ne nous parvient.

Nous avons déjà noté que le passage du Sabbat au dimanche ne s'est pas produit soudainement, mais lentement et graduellement. Il serait vrai de déclarer que l'observation du septième jour n'a jamais été totalement effacée de l'Église. Nous pouvons suivre le Sabbat à travers les siècles et constater ici et là des groupes de chrétiens l'observant même sous les persécutions ou les épreuves.

"Jusqu'au cinquième siècle, l'observation du Sabbat juif s'est poursuivie dans l'Église chrétienne, mais avec une rigueur et une solennité qui diminuait progressivement jusqu'à disparaître complètement." Lyman Coleman, *Ancient Christianity Exemplified*, chap. 26, sec. 2, p. 527. Philadelphia : Lippincott, Grambo & Co., 1852.

Grotius ajoute même une petite information :

"Il [Grotius] se réfère à Eusèbe pour prouver que Constantin, en plus de publier son fameux édit selon lequel le travail devrait être suspendu le dimanche, a décrété que le peuple ne devait pas être traduit devant les tribunaux le septième jour de la semaine, ce qui, dit-il, était également observé par les premiers Chrétiens comme un jour de réunions religieuses. Et cela, dit-il, 'réfute ceux qui pensent que le jour du Seigneur a été substitué par le Sabbat, ce qui n'est mentionné nulle part, ni par le Christ ni par Ses apôtres.'" Hugo Grotius (ap. 1645), *Opera Omnia Theologica*, Londres, 1679 ; cité dans *The Literature of the Sabbath Question*, par Robert Cox, vol. 1, p. 223. Edinburgh : Maclachlan and Stewart, 1865.

Les deux citations suivantes montrent que le Sabbat était observé par l'Église Celte en Écosse, au 11<sup>ème</sup> siècle :

"Ils travaillaient le dimanche, mais ils gardaient le Sabbat d'une manière sabbatique." Andrew Lang, *A History of Scotland*, vol. 1, p. 96. Edinburgh : William Blackwood and Sons, 1900.

"Ils semblent avoir suivi une coutume dont nous trouvons des traces dans les premières églises monastiques d'Irlande, qui considéraient le samedi comme le Sabbat, pendant lequel ils se reposaient de tous leurs travaux." William F. Skene, *Celtic Scotland*, livre 2, chap. 8, (Vol. 2, p. 349). Edinburgh: David Douglas, 1877.

Les Abyssiniens acceptèrent le Christianisme au quatrième siècle par le biais de missionnaires de l'Église d'Orient. À cette époque, les Chrétiens n'avaient pas encore abandonné le Sabbat ; les Abyssiniens ont donc découvert le Sabbat du septième jour et ont commencé à l'observer. Ils ont continué à le faire pendant plus de mille ans, période où les prêtres Jésuites ont essayé de les persuader d'abandonner le Sabbat et de le substituer par le dimanche. Une audience eut lieu à la cour de Lisbonne où les délégués Abyssiniens donnèrent l'explication suivante :

"Parce que Dieu, après avoir achevé la création du monde, s'est reposé ce jour-là, jour que Dieu a appelé très saint ; aussi, que ne pas le célébrer avec beaucoup d'honneur et de dévotion semble tout à fait contraire à la volonté et au précepte de Dieu, qui permettrait que les cieux et la terre disparaissent plutôt que Sa parole et cela d'autant plus que le Christ n'est pas venu pour abroger la loi, mais pour l'accomplir. Ce n'est donc pas pour imiter les Juifs mais pour obéir au Christ et à Ses saints apôtres que nous observons ce jour... Nous observons le jour du Seigneur à la manière que le font tous les autres Chrétiens en mémoire de la résurrection de Christ." Reason for Keeping Sabbath, given by the Abyssinian legate at the court of Lisbon [Raison donnée à la cour de Lisbonne par le légat abyssin pour observer le Sabbat], (1534); dans *Church History of Ethiopia*, par Michael Geddes, p. 87, 88. Londres: R. Chiswell, 1696.

En Norvège, les Chrétiens gardèrent le Sabbat à l'époque de la pré-Réforme, comme le montre ce document :

"Le clergé de Nidaros, Oslo, Stavanger, Bergen et Hamar, réuni avec nous à Bergen lors du conseil provincial, est entièrement uni pour déclarer, en harmonie avec les lois de la sainte Église, que l'observation du samedi ne doit en aucun cas être autorisé à l'avenir, au-delà de ce que le canon de l'Église ordonne. C'est

pourquoi nous conseillons à tous les amis de Dieu, dans toute la Norvège, qui veulent être obéissants à la sainte Église, d'abandonner ce mal qu'est l'observation du samedi ; nous interdisons aux autres, sous peine de châtimens sévères de la part de l'église, de sanctifier le samedi comme un jour saint." From minutes of the Catholic Provincial Council, Bergen, A.D., 1435, dans "Dipl. Norveg., 7, 394 ; cité dans *History of the Sabbath*, par Andrew et Conradi, p. 673, éd. 1912.

L'ouvrage que nous venons de citer, *History of the Sabbath*, donne aussi des exemples de l'observation du Sabbat en Suède, en Allemagne, en Angleterre et dans d'autres pays d'Europe pendant les siècles antérieurs et postérieurs à la Réforme. Avec les centaines de milliers qui observent maintenant le Sabbat dans presque toutes les nations du monde, nous pensons pouvoir affirmer sans risque de nous tromper que la vérité du Sabbat n'a jamais été totalement obscurcie, mais que chaque génération a eu des témoins de la vérité donnée une fois aux saints.

# 12 *Sous la grâce*



Les Juifs avaient de nombreux jours de fêtes et des Sabbats que les Chrétiens ne doivent pas à observer. Sept de ces fêtes sont mentionnées dans Lévitiques 23. Elles incluent la Pâque juive, la Pentecôte, le Jour des Expiations et la fête des Tabernacles. Ces fêtes étaient des jours saints pour les Juifs et ils étaient appelés sabbats mais ils se distinguent nettement du Sabbat du septième jour du Seigneur qui n'est, en aucune manière, en relation avec les observations cérémonielles.

*"Le septième mois, le premier jour du mois, vous aurez un jour de repos, publié au son des trompettes et une sainte convocation." (Lé. 23 :24).* Le premier jour du septième mois pouvait tomber sur n'importe quel jour de la semaine, tout comme le premier jour de chaque mois aujourd'hui. Mais ce devait être un sabbat. Encore une fois, *"le dixième jour de ce septième mois, ce sera le jour des Expiations : ... Ce sera pour vous un sabbat, un jour de repos."* (v. 27, 32). Le premier jour du septième mois et le dixième jour de n'importe quel mois tombaient à des jours différents de la semaine, mais ils étaient tous deux appelés sabbats. Il y avait sept fêtes tout au long de l'année qui tombaient à des jours différents de la semaine et à des mois différents, mais tous étaient des sabbats. Mais il est clairement noté, cependant, que ce *"sont les fêtes de l'Éternel, les saintes convocations, que vous publierez, afin que l'on offre à l'Éternel des sacrifices consumés par le feu, des holocaustes, des offrandes, des victimes et des libations, chaque chose au jour fixé. Vous observerez en outre les sabbats de l'Éternel."* (v. 37 et 38). Une distinction est faite ici entre les sept fêtes annuelles et les Sabbats de l'Éternel. Dieu ne les confond pas.

C'est à ces sabbats annuels que Paul fait référence quand il dit qu'ils ne doivent plus être observés.

*"Que personne donc ne vous juge au sujet du manger ou du boire, ou au sujet d'une fête, d'une nouvelle lune, ou des sabbats : c'était l'ombre des choses à venir, mais le corps est en Christ." (Col. 2 :16, 17).*

Comparez ce texte avec celui cité antérieurement et vous verrez qu'ils parlent des mêmes choses, de manger et de boire et de jour de fêtes. Ces fêtes sont "en outre les sabbats de l'Éternel" et se distinguent de ceux-ci. Nous ne devons pas confondre les Sabbats du septième jour du Seigneur avec les sabbats annuels des Juifs. Ils doivent être soigneusement distingués. Le Sabbat du septième jour était inclus dans les dix commandements écrits sur la pierre. Les jours de fêtes faisaient partie de la loi cérémonielle abolie par le Christ.

### *Une question intéressante*

Paul, ne dit-il pas que le Christ "*a effacé l'acte dont les ordonnances nous condamnaient et qui subsistait contre nous et Il l'a détruit en le clouant à la croix*" ? Oui, Paul dit cela dans Colossiens 2 :14.

Sur ce texte, le Rév. Thomas Hamilton, dans son livre, *Our Rest Day* [Notre jour de repos], qui a remporté le premier prix parmi les nombreux essais soumis à l'analyse sur la question du dimanche lors d'une réunion en Écosse, dit ceci :

"Nous ne jugeons nécessaire de faire allusion qu'à un seul autre argument sur cette partie du sujet. Il est dit que le Christ, ayant par Son œuvre expiatoire satisfait la loi de Dieu, cette loi a disparu, pour nous, à jamais. Le texte cité est : '*Il a effacé l'acte dont les ordonnances nous condamnaient*' [Col. 2:14]. Or, cet argument est simplement basé sur une confusion. Le fait de subir la sanction d'une loi n'abolit pas cette loi. L'obéissance parfaite à une loi ne l'abolit pas non plus. Mais ces deux choses constituent ce que Christ a fait. Il a parfaitement obéi à la loi et Il a subi la peine extrême pour Son peuple. Aucune de ces deux œuvres de Christ, ni les deux ensemble, n'équivalent à une abolition de la loi. Quand un criminel souffre sur un échafaud, cela signifie tout autre chose que l'abolition de la loi qu'il a violée. Cela signifie exactement le contraire. C'est la manifestation de la force de la loi. Sa mort magnifie la loi. Il n'y a aucun doute que le Christ a '*effacé l'acte dont les ordonnances nous condamnaient et qui subsistait contre nous et Il l'a détruit en le clouant à la croix.*' La référence de ce beau passage concerne la pratique en Palestine d'un créancier qui, lorsque sa dette était acquittée, plantait un clou sur la caution, signifiant ainsi qu'elle était annulée. C'est ce que Christ a fait. Notre rachat a été payé et nous n'avons pas à le payer à nouveau. Mais cet acte de Sa part 'a rendu la loi grande et honorable' [És. 42 :21 ; Vers. Darby] ; et dans la mesure où nous apprécions la grandeur de l'œuvre du Rédempteur et où nous pénétrons dans son esprit, nous honorons continuellement la loi de Dieu dans nos cœurs et dans nos vies, sans dire que nous n'avons rien avoir à faire avec elle,

mais en suivant Ses pas dans ce domaine comme en toutes choses et en nous efforçant de la maintenir au mieux de nos capacités." page 63.

C'est un excellent témoignage d'autant plus que l'essai du révérend M. Hamilton a été considéré par le savant comité examinateur comme étant le meilleur de tous les essais présentés en faveur du dimanche et il a remporté le premier prix.

### *Une autre question*

Il y a un autre texte que nous allons maintenant examiner. Nous citons tout le passage, afin que nous puissions en comprendre le contexte.

*"Accueillez celui qui est faible dans la foi et ne discutez pas les opinions. Tel croit pouvoir manger de tout ; tel autre, qui est faible, ne mange que des légumes. Que celui qui mange ne méprise point celui qui ne mange pas et que celui qui ne mange pas ne juge point celui qui mange, car Dieu l'a accueilli. Qui es-tu, toi qui juges un serviteur d'autrui ? S'il se tient debout, ou s'il tombe, cela regarde son maître. Mais il se tiendra debout, car le Seigneur a le pouvoir de l'affermir. Tel fait une distinction entre les jours ; tel autre les estime tous égaux. Que chacun ait en son esprit une pleine conviction. Celui qui distingue entre les jours agit ainsi pour le Seigneur. Celui qui mange, c'est pour le Seigneur qu'il mange, car il rend grâces à Dieu ; celui qui ne mange pas, c'est pour le Seigneur qu'il ne mange pas et il rend grâces à Dieu."* (Ro. 14 :1 à 6).

Ce texte, le même que celui cité plus haut de Colossiens 2 :16, 17, traite de ce qui peut être ou ne pas être mangé - et aussi des jours. Il ne fait pas référence au Sabbat du Seigneur du septième jour ; en fait, le Sabbat n'est pas du tout mentionné. L'argument, comme on le verra lors de la lecture de tout le chapitre, concerne le jugement des frères, au sujet duquel Paul recommande, *"ne nous jugeons donc plus les uns les autres"*. (Ro. 14 :13). Il s'agissait simplement d'une phase de la vieille question des *"aliments, les boissons et les diverses ablutions, des ordonnances charnelles imposées seulement jusqu'à une époque de réformation"* (Hé. 9 :10). Cela n'a rien à voir avec le Sabbat du Seigneur, mais il concernait des questions telles que l'observation du jour des pains azymes, le jour des Trompettes, le Jour des Expiations etc. Paul dit en effet : *"S'ils veulent observer ces jours, qu'ils le fassent, mais qu'ils ne jugent pas les autres."*

### *Les deux ministères*

Un autre passage mérite notre considération. C'est le fameux passage de Paul dans 2 Corinthiens 3 :1-11 :

*"Commençons-nous de nouveau à nous recommander nous-mêmes ? Ou avons-nous besoin, comme quelques-uns, de lettres de recommandation auprès de vous, ou de votre part ? C'est vous qui êtes notre lettre, écrite dans nos cœurs, connue et lue de tous les hommes. Vous êtes manifestement une lettre de Christ, écrite, par notre ministère, non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant, non sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair, sur les cœurs. Cette assurance-là, nous l'avons par Christ auprès de Dieu. Ce n'est pas à dire que nous soyons par nous-mêmes capables de concevoir quelque chose comme venant de nous-mêmes. Notre capacité, au contraire, vient de Dieu. Il nous a aussi rendus capables d'être ministres d'une nouvelle alliance, non de la lettre, mais de l'esprit ; car la lettre tue, mais l'esprit vivifie. Or, si le ministère de la mort, gravé avec des lettres sur des pierres, a été glorieux, au point que les fils d'Israël ne pouvaient fixer les regards sur le visage de Moïse, à cause de la gloire de son visage, bien que cette gloire fût passagère, combien le ministère de l'esprit ne sera-t-il pas plus glorieux ! Si le ministère de la condamnation a été glorieux, le ministère de la justice est de beaucoup supérieur en gloire. Et, sous ce rapport, ce qui a été glorieux ne l'a point été, à cause de cette gloire qui lui est supérieure. En effet, si ce qui était passager a été glorieux, ce qui est permanent est bien plus glorieux."*

Les quatre expressions qui nous intéressent particulièrement sont "*le ministère de la mort, gravé avec des lettres sur des pierres,*" dans le verset 7, qui est mis en contraste avec le "*ministère de l'esprit*" dans le verset 8 ; et les deux autres expressions sont dans le verset 9, le "*le ministère de la condamnation*" dont il est dit qu'il était "*glorieux*" et "*le ministère de l'esprit*", qui est "*plus glorieux*" et de "*beaucoup supérieur en gloire*".

Tout d'abord, convenons que ce qui était écrit et gravé sur des pierres était la loi des dix commandements. (v. 7). Paul dit ailleurs que "*le commandement qui conduit à la vie se trouva pour moi conduire à la mort. Car le péché saisissant l'occasion, me séduisit par le commandement et par lui me fit mourir*" (Ro. 7 :10, 11). Les commandements ont été donnés pour la vie. Cependant, si quelqu'un les transgresse, il découvrira qu'ils sont pour la mort. Que tous en prennent note. Pour le transgresseur, la loi de vie devient une loi de mort.

Cependant, ce ne sont pas les commandements en tant que tels que Paul analyse dans les Corinthiens, mais leur ministère. C'est le ministère de la mort qui est pris à l'étude. Qu'est-ce que cela signifie ?

Pour enseigner à Israël que violer les commandements signifiait la mort, le service sacrificiel avait été institué. Lorsqu'un homme avait péché, il devait apporter son offrande, placer ses mains sur elle et la tuer (Voir Lé. 4 :4, 15, 24, 29). Notez la

répétition dans ces versets, "*le taureau, qu'il égorgera*", "*on égorgera le taureau*", le "*bouc, qu'il égorgera*" et "*la victime expiatoire, qu'il égorgera*". Tout cela visait à imprimer la gravité du péché sur Israël. Ils ont ainsi appris que le péché signifiait la mort.

C'est ce ministère de mort que Paul appelle "glorieux". Pourquoi l'appelait-il ainsi ? Parce que toutes les offrandes mettaient l'accent sur le Christ et Sa mort et c'est en ce sens qu'il était glorieux. Mais il y a davantage que cela. Grâce à ces offrandes, le pardon était obtenu. Lorsqu'un Israélite apportait son offrande et confessait ses péchés, la promesse était qu'il "*leur sera pardonné*", "*il lui sera pardonné*", "*et il lui sera pardonné*", "*il lui sera pardonné*" (Lé. 4 :20, 26, 31, 35). Être assuré du pardon du péché était une expérience glorieuse pour les enfants d'Israël. Bien qu'il s'agisse d'un ministère de mort car le bœuf ou l'agneau était tué, l'homme repartait pardonné, un exemple clair et impressionnant du Christ, Lequel mourrait et par Sa mort le pardon pourrait être obtenu. Voilà le ministère que Paul appelle glorieux.

### *Le ministère de l'Esprit*

Mais ce ministère glorieux devait disparaître, c'est-à-dire, que tout le système sacrificiel serait aboli et un autre ministère le remplacerait. Ce nouveau ministère est appelé ministère de l'Esprit et ministère de la justice. Il est merveilleux d'être pardonné, mais il y a quelque chose d'encore plus glorieux. Autrefois, il était merveilleux pour une personne qui avait péché de pouvoir apporter une offrande, de la tuer et de s'en aller avec l'assurance que ses péchés étaient pardonnés. Mais cela, après tout, n'était qu'un type. Le sang des taureaux et des boucs ne peut jamais ôter le péché. Mais le sang du Christ le peut. Dans cette dispensation, nous n'avons pas besoin d'apporter un agneau et de le tuer. Le Christ est mort pour nous. Il est l'Agneau de Dieu. "*Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner et pour nous purifier de toute iniquité.*" (1 Jn 1 :9). Il est la réalité, dont l'autre était un type. C'était glorieux pour eux et cela est "*beaucoup supérieur en gloire*". (2 Cor. 3 :9).

Mais il y a plus que cela. Le ministère de mort ne fonctionnait que lorsque le péché avait été commis. Le ministère de l'Esprit est plus glorieux, en ce qu'il agit pour empêcher le péché. Comme nous l'avons noté plus haut, il est glorieux d'être pardonné, mais il est encore plus glorieux de ne pas pécher. C'est ce que signifie le ministère de l'Esprit. "*Marchez selon l'Esprit et vous n'accomplirez pas les désirs de la chair*" (Ga. 5 :16). Cette promesse est aussi précise que cette autre : "*Car le péché n'aura point de pouvoir sur vous, puisque vous êtes, non sous la loi,*

*mais sous la grâce.*" (Ro. 6 :14). Par l'intermédiaire de l'Esprit, *"la justice de la loi fût accomplie en nous, qui marchons, non selon la chair, mais selon l'esprit"* (Ro. 8 :4). Le *"ministère de justice"* est *"plus glorieux"* car par lui, la loi est accomplie en nous au lieu d'être brisé comme autrefois. Et ainsi *"l'Esprit est vie à cause de la justice"* (Ro. 8 :10).

Nous avons donc dans l'épître aux Corinthiens les deux ministères mis en contraste, l'un de mort, occasionné par la transgression de la loi et l'autre de l'Esprit, dû à l'observation de la loi. L'un est un ministère du pardon, glorieux en lui-même, mais qui ne doit pas être comparé au ministère de l'Esprit, qui est la vie à cause de la justice, de l'action juste.

Tels sont les deux ministères que Paul oppose. Ce n'est pas la loi, mais les ministères de la loi qui sont en cause. L'un était de mort du fait de la transgression et l'autre était de vie parce que par l'Esprit la justice de la loi était accomplie. Ce passage n'a rien à voir avec l'abolition de la loi ou son changement. Il n'analyse que les ministères.

### *La nature du péché*

*"Le péché n'aura point de pouvoir sur vous, puisque vous êtes, non sous la loi, mais sous la grâce."* (Ro. 6 :14).

Il n'existe pas de mots plus réconfortants dans la Bible que ceux-ci et aussi peu de mots qui soient plus mal compris. Pour saisir toute la force de ces mots dans leur cadre correct, considérons le contexte.

*"Que le péché ne règne donc point dans votre corps mortel et n'obéissez pas à ses convoitises. Ne livrez pas vos membres au péché, comme des instruments d'iniquité ; mais donnez-vous vous-mêmes à Dieu, comme étant vivants de morts que vous étiez et offrez à Dieu vos membres, comme des instruments de justice. Car le péché n'aura point de pouvoir sur vous, puisque vous êtes, non sous la loi, mais sous la grâce. Quoi donc ! Pécherions-nous, parce que nous sommes, non sous la loi, mais sous la grâce ? Loin de là ! Ne savez-vous pas qu'en vous livrant à quelqu'un comme esclaves pour lui obéir, vous êtes esclaves de celui à qui vous obéissez, soit du péché qui conduit à la mort, soit de l'obéissance qui conduit à la justice ? Mais grâces soient rendues à Dieu de ce que, après avoir été esclaves du péché, vous avez obéi de cœur à la règle de doctrine dans laquelle vous avez été instruits. Ayant été affranchis du péché, vous êtes devenus esclaves de la justice."* (Ro. 6 :12 à 18).

"*Le péché n'aura point de pouvoir sur vous.*" Quelle promesse bénie ! Que chaque chrétien rende grâce à Dieu pour ces paroles et que leur pleine signification pénètre profondément dans la conscience de tous.

Dans toute la langue anglaise, il n'y a pas de mot plus laid que "péché". Le mentionner éveille des souvenirs douloureux, tristes, qui brisent souvent le cœur. Le péché est la cause de toutes les souffrances qui existent, qui ont existé ou qui n'existeront jamais. Il n'y a pas un seul chagrin ou une seule larme, pas de douleur ou d'angoisse, sans que le péché ne se cache à proximité de sa cause. Il ne fait pas acception de personnes. Il attaque et ruine tout le monde de la même manière. Personne n'en est exempt. Il n'affecte pas seulement celui qu'il attaque. À travers lui, il apporte le chagrin et la honte à tous les proches. Il n'a aucune vertu rédemptrice. Il est mauvais et seulement mauvais.

### *Dieu souffre*

L'un des effets étranges du péché est que l'innocent souffre avec le coupable. Combien de mères ont souffert à cause de leurs fils rebelles ! Combien d'épouses et d'enfants ont souffert de l'abandon d'un mari ou d'un père ! Seule l'éternité révélera les ravages causés par le péché et l'injustice qu'il a causée.

Personne n'a souffert plus que Dieu à cause du péché et personne n'a payé un plus grand prix à cause de lui. Un regard à la Croix du Calvaire convaincra quiconque que l'innocent souffre avec le coupable et que personne n'a plus souffert que Dieu. Telle est la nature du péché. S'il en était autrement, il ne serait pas le péché.

Comment pourrions-nous imaginer que le péché puisse affecter les saints du Ciel ? Ou qu'il puisse affecter Dieu ? Pourtant, c'est ce qu'il a fait. Le péché a fait descendre le Fils de Dieu du ciel pour vivre et mourir parmi les hommes. Il L'a pendu à une croix, percé Ses mains et Ses pieds avec des clous cruels et Lui a brisé le cœur. L'agonie de ces heures terribles est le symbole de l'agonie qui a toujours été dans le cœur de Dieu à cause du péché. Sur le Calvaire, nous avons un aperçu fugace de cette douleur suprême, puis le voile a été tiré. Mais la révélation était suffisante. Nous savons ce que le péché fera ; nous savons ce que le péché a fait. Si on le lui permettait, le péché détrônerait à nouveau le Christ, il Lui lacérerait le dos avec le fouet, il Lui mettrait une couronne sur Son front, il Lui cracherait au visage, puis il Le clouerait au bois. C'est ce qu'il a fait au Fils de Dieu et sa nature n'a pas changé. Le péché est toujours le même. Quelle chose merveilleuse ce sera quand le péché n'existera plus.

On pourrait supposer qu'un monstre tel que le péché apparaîtrait toujours sous une forme répulsive et menaçante. Cependant, ce n'est pas le cas. Le péché est souvent attrayant, voire beau et séduisant. Il est parfois de bonne compagnie, bien habillé, intelligent, vif et très artistique. Il est souvent cultivé et de bon goût, il aime la musique et il se complait en société. Il fréquente les évêques, les hommes d'États et les grands de la terre, mais il est aussi à l'aise dans les taudis et les bordels. Il est généralement accueilli avec plaisir et il est rarement repoussé. C'est un favori universel.

Cela, cependant, n'est vrai qu'au début de sa connaissance. Il change rapidement d'attitude. Là où il était autrefois séduisant et agréable, il devient par la suite répugnant. Là où régnait autrefois la beauté, le plaisir et la culture, il y a la laideur, la douleur et la vulgarité grossière. Son attraction et charme physiques disparaissent. La répulsion et la grossièreté ont pris leur place.

Accompagnez-moi dans la salle de bal : des corps souples se balancent en mouvement rythmique. De beaux effets de lumières, une musique enchanteresse, des conversations animées. Des jeunes hommes athlétiques et de charmantes jeunes filles, des rendez-vous parfaits -c'est un peu plus que ce que le cœur pourrait désirer. Le temps passe vite. C'est une merveilleuse soirée. Tout est comme un rêve.

Qui peut imaginer que c'est le début de ce qui suit ? Qui peut imaginer que c'est le début du chagrin, de la honte, de la dégradation et de la souffrance ? Tout semble être si innocent, si enchanteur. Mais allons maintenant dans un autre lieu.

Nous sommes dans un hôpital. Il y a une jeune fille, qui quelques années plus tôt était jeune, gaie, brillante. Elle est maintenant une maniaque délirante. Il y a là ce jeune homme qui promettait est présent, jadis si fort, capable et ambitieux. Maintenant, il est consumé par une maladie répugnante. Alors que nous regardons autour de nous, nous voyons des hommes et des femmes qui pensaient autrefois qu'un petit verre ne leur ferait aucun mal, qu'une seule indulgence illégale n'aurait aucune conséquence désagréable. Ils ont appris trop tard que le salaire du péché c'est la mort, souvent une mort lente, horrible et qui nous montre et qu'il n'est pas payant de jouer avec le feu. Ils ont découvert, comme tous le découvriront, que la fin du péché est très différente de son début et que les conséquences de la transgression sont sûres et certaines. Ils ont appris que la seule garantie de ne pas faire le dernier pas est de ne pas faire le premier.

Que peut-on faire contre le péché ? N'y a-t-il aucun espoir, aucune aide ? Tous ceux qui lui sont soumis doivent-ils être détruits ? Le péché doit-il régner à jamais

dans le monde et dans nos corps mortels ? Sommes-nous tous condamnés à une misère sans espoir et à une destruction éternelle ? Non ! Grâce au Seigneur. Le péché ne doit plus avoir d'emprise sur nous. Car nous ne sommes pas sous la loi, mais sous la grâce.

Séparés de Christ, il n'y a aucun espoir pour la race humaine. Les hommes ont lutté contre le péché avec leurs propres forces pendant des millénaires, mais le péché a été vainqueur. Aucune source humaine ne peut venir en aide contre le péché. Il y a de l'aide et de l'espoir qu'en Dieu. Remercions Dieu que le péché soit finalement extirpé, qu'il ne règne plus dans nos corps mortels. La victoire totale et complète sur le mal sera la nôtre.

### *Pas sous la loi*

"*Vous êtes, non sous la loi, mais sous la grâce*". La promesse que le péché n'aura pas de prise sur nous est réconfortante, mais la déclaration que nous ne sommes pas sous la loi mais sous la grâce est mal comprise par beaucoup. Par un mécanisme étrange de l'esprit, il y a ceux qui pensent que cette déclaration les libère d'avoir à accomplir les devoirs moraux que la loi impose. Ils pensent que le texte leur permet d'observer la partie de la loi qu'ils approuvent et de ne pas tenir compte de la partie qu'ils n'approuvent pas. Face à cette situation, on peut à juste titre, se demander ce que signifie la phrase "*sous la loi*" ? Prenons un exemple.

Un homme a commis un délit grave. Il fuit la scène du crime et tente de se cacher de la loi qu'il a violée. Il est sous sa condamnation, il tremble à l'approche d'un policier, il a peur d'être reconnu, il fuit la lumière du jour et ne se sent pas en sécurité même dans l'obscurité ; en général, il mène une existence malheureuse. Ces conditions deviennent finalement insupportables et il se rend volontairement ; ou, comme il arrive souvent, la loi le rattrape et il est mis en prison. Il n'est pas seulement sous la condamnation de la loi mais sous sa garde. Sa liberté est terminée ; il ne peut plus se déplacer à sa guise ; il est dans une cellule dans l'attente du verdict. Il est sous la loi.

C'est le premier sens de l'expression "*être sous la loi*". Elle comporte deux aspects comme on peut le constater. Le premier est celui d'être sous la condamnation de la loi à cause de la transgression. Le second est celui d'être effectivement sous la garde de la loi et privé de liberté. Cette expérience souligne le fait que la liberté est étroitement liée à l'obéissance et que l'inscription que l'on peut voir dans de nombreux palais de justice, "l'obéissance à la loi, c'est la liberté", est plus qu'un

slogan accrocheur. C'est une des vérités des plus solennelles et des plus importantes.

Un homme qui est ainsi sous la loi peut être légalement libéré de deux manières : il peut purger sa peine, au terme de laquelle il redeviendra un homme libre ou il peut bénéficier d'une grâce officielle ou exécutive. La libération sous caution ou la liberté conditionnelle, n'est qu'une liberté temporaire et conditionnelle qui n'entre pas dans le cadre de notre étude.

Si nous appliquons ces deux moyens pour un pécheur d'obtenir la liberté devant Dieu après avoir transgressé Sa loi, nous reconnaissons immédiatement qu'il n'y a aucune manière pour un pécheur de purger sa peine tout en continuant à vivre, car le salaire du péché c'est la mort. La seule autre manière pour lui d'être libéré est d'être pardonné. Ce pardon, Dieu l'accorde librement à ceux qui le demande avec foi et qui remplissent les conditions auxquelles le pardon est accordé.

Ces conditions peuvent être brièvement résumées comme suit : 1) une tristesse pour le péché ; 2) une confession, incluant la restitution si c'est possible et nécessaire ; 3) une repentance sincère, incluant une détermination : "*va et ne pêche plus*" ; 4) une reconnaissance publique du Christ. L'accomplissement de ces conditions ne permet, en aucun cas, à un l'homme de "mériter" le pardon. Elles permettent seulement à Dieu de lui accorder Sa miséricorde. "*Si nous confessons nos péchés, Il est fidèle et juste pour nous les pardonner et pour nous purifier de toute iniquité.*" (1 Jn 1 :9). Ce texte enregistre la promesse du pardon et de la purification accordée par Dieu et annonce aussi la condition sous laquelle elle est faite.

Ces considérations nous amènent à la conclusion qu'être "sous la loi" signifie être sous sa condamnation et sous sa garde, que cette condition est provoquée par la transgression et que le seul moyen pour un pécheur d'être libéré est la grâce de Dieu. Cette grâce est accordée gratuitement à tous ceux qui se conforment aux conditions fixées pour le pardon complet et gratuit.

### *Le pardon et la loi*

Le criminel est sous la condamnation de la loi de Dieu ; le bon citoyen ne l'est pas. Mais les deux, mauvais et bon, sont sous la juridiction de la loi. Le criminel s'irrite sous une telle juridiction et il se sent sous une continuelle contrainte ; le bon citoyen ne ressent aucune contrainte. Il est à peine conscient qu'une loi existe car il n'a aucun désir de la transgresser. L'un déteste la loi ; l'autre l'aime, car il sait que c'est sa protectrice et son amie et il peut y faire appel en cas de nécessité.

L'un considère la loi comme un ennemi qui menace de lui ôter sa liberté ; l'autre la considère comme une amie qui le protégera et le guidera et sans laquelle ni la vie ni la propriété ne sont en sécurité.

Un homme qui a transgressé le droit civil, qui a été mis en prison, puis gracié, devrait non seulement être profondément reconnaissant envers ceux qui lui ont pardonné, mais il devrait aussi montrer sa gratitude en étant scrupuleusement prudent dans sa conduite, de sorte qu'il ne retombera plus jamais sous la condamnation de la loi. Il devrait considérer que la loi qui l'a condamné lui a aussi pardonné et que la loi est en réalité son amie. Cela peut nécessiter des éclaircissements.

Un gouverneur n'a le droit de gracier que dans la mesure où la loi le prévoit spécifiquement. Il ne peut pas gracier sans discernement, mais seulement comme la loi le prescrit. Il ne peut pas libérer certains prisonniers simplement parce qu'il en a envie. Il ne peut les libérer que si la loi l'y autorise.

La loi, cependant, ne rend pas le pardon obligatoire. Elle ne dit pas que le gouverneur doit pardonner, mais qu'il peut le faire. Cela élimine toute possibilité pour un homme de mériter son pardon. Il est vrai que le pardon est généralement basé sur une bonne conduite, mais une bonne conduite ne permet pas de gagner le pardon. Il ne fait que créer les conditions qui rendent le pardon possible. Cette distinction est essentielle et permet de mieux comprendre le pardon de Dieu et son fondement.

Un chrétien est un pécheur pardonné. C'est le comble de la folie et de l'ingratitude pour un tel individu de dire du "*mal de la loi*" (La *Version Darby* dit : "*parle contre la loi*" ; *Version David Martin* et *version Ostervald* : "*médit de la Loi*" ; Jac. 4 :11), ou de la mépriser. Une telle conduite affecte le chrétien, si tant est qu'on puisse l'appeler ainsi et suscite un doute quant à son éligibilité au pardon.

Il est étrange de constater qu'il existe des soi-disant chrétiens qui agissent de la sorte. Tout ce que nous pouvons faire pour eux, c'est de prier avec le Christ : "*Père, pardonne-les car ils ne savent pas ce qu'ils font*" et d'espérer que leurs yeux s'ouvrent à la merveilleuse bonté de Dieu qui pardonne leurs péchés. Il n'y a pas d'ingratitude plus basse que celle d'un homme qui a été "*sous la loi*" et a été pardonné, puis qui se sent libre de violer à nouveau la même loi pour la transgression de laquelle il vient d'être pardonné. Cela rend la grâce de Dieu sans effet pour lui. C'est ce que Paul craignait quand, dans le verset qui suit immédiatement celui qui parle de ne pas être sous la loi mais sous la grâce, il s'exclame : "*Anéantissons-nous donc la loi par la foi ? Nullement !*" cela lui

semble si absolument déraisonnable qu'en signe d'horreur et de protestation, il utilise la même expression emphatique que dans Romains 3 :31, "*loin de là !*" (Ro. 6 :15).

Certains pensaient manifestement que si le péché donnait à Dieu l'opportunité de manifester Sa grâce, alors il était préférable pour eux de pécher pour que Dieu ait l'occasion de manifester Sa grâce. Paul proteste également contre cela : "*Que dirons-nous donc ? Demeurerions-nous dans le péché, afin que la grâce abonde ? Loin de là ! Nous qui sommes morts au péché, comment vivrions-nous encore dans le péché ?*" (Ro. 6 :1, 2).

Le criminel gracié est soumis à une double obligation de respecter la loi : d'abord, l'obligation ordinaire de n'importe quel citoyen de placer son influence du côté de la loi et de l'ordre ; ensuite, l'obligation supplémentaire en raison de la miséricorde qui lui a été accordée par le pardon. Si ce n'est pour aucune autre raison, c'est par pure gratitude qu'il est sous la plus solennelle obligation de ne plus commettre d'infraction.

Le pécheur pardonné est sous la même obligation. Si, après avoir été pardonné, il persiste encore dans la transgression, il pèche non seulement contre la loi, mais contre l'amour, la miséricorde et la grâce. Il a été pardonné à cette condition : "*va et ne pèche plus*". Interprété, ce verset dit : "*ne transgresse plus la loi*", car "*le péché est la transgression de la loi*." (1 Jn 3 :4). L'homme peut, en effet, fauter et pécher même après sa conversion. Mais il doit s'assurer que sa transgression n'a pas été commise avec la "*main levée*" et il doit immédiatement réclamer la miséricorde. Le pécheur pardonné qui se vante de ne pas être sous la loi, voulant ainsi dire qu'il n'est pas obligé de la garder est proche du blasphème. Pour lui, la grâce de Dieu a été accordée en vain.

Le vrai chrétien n'est pas sous la condamnation de la loi, bien qu'il soit sous sa juridiction. Ayant été pardonné de sa transgression par la grâce abondante de Dieu, il ne déprécie pas la loi, il ne la traite pas comme un joug de servitude. Il l'aime. Pour lui, elle est sainte, juste et bonne. Il adopte la même position que le Christ vis-à-vis de la loi. Il ne l'abolit pas, il ne la brise pas. Il l'observe. "*J'ai gardé les commandements de Mon Père et (que) Je demeure dans Son amour*" (Jn 15 :10).

# 13 *Le signe et le sceau de Dieu*



Lorsque Dieu a libéré Israël de l'esclavage Égyptien pour faire de lui un peuple particulier, Il a énoncé clairement les conditions dans lesquelles Il serait leur Dieu. Ils devaient faire "*ce qui est droit à ses yeux, si tu prêtes l'oreille à ses commandements et si tu observes toutes ses lois*" (Ex. 15 :26). Les commandements mentionnés ici sont les dix commandements, enregistrés dans Exode 20 et les statuts sont les lois qui les accompagnent enregistrées dans Exode 21 à 23.

Pour tester le peuple, pour l'éprouver, pour voir "*s'il marchera, ou non, selon ma loi*", Dieu a fait pleuvoir de la manne du ciel pendant six jours chaque semaine, "*mais le septième jour, qui est le sabbat, il n'y en aura point*" (Ex. 16 :4, 26). Dieu leur a ordonné de sortir tous les jours pour ramasser la manne, mais le septième jour, ils ne devaient pas sortir en ramasser. Il les mit de la sorte "*à l'épreuve*".

L'épreuve était simple, aussi simple que celle qui avait été donnée à Adam dans le jardin d'Éden. Il s'agissait clairement d'une question d'obéissance. Mais ce n'était pas une épreuve difficile. Il était facile d'obéir à cet ordre et pourtant il constituait un test précis de l'attitude de l'homme envers Dieu et Sa loi.

Malgré l'ordre donné, "*le septième jour, quelques-uns du peuple sortirent pour en ramasser et ils n'en trouvèrent point.*" (v. 27). Dieu a maintenant défié le peuple : "*Jusques à quand refuserez-vous d'observer Mes commandements et Mes lois ?*" (v. 28). Selon ce que le texte révèle, le peuple n'avait violé qu'un seul commandement. Pourtant Dieu les a accusés d'avoir transgressé Ses commandements et Ses lois. Quand ils ont profané le Sabbat, il y avait manifestement plus d'implications dans le commandement en question. C'était vrai à l'époque, comme c'est vrai aujourd'hui, que "*quiconque observe toute la loi, mais pêche contre un seul commandement, devient coupable de tous*" (Jacq. 2 :10). Lorsqu'Israël a enfreint la loi du Sabbat, Dieu les a considérés coupables de désobéissance envers tous les commandements et les lois.

En raison de sa nature particulière, le commandement du Sabbat a été le test de Dieu à travers tous les âges. En fait, cela semble avoir été l'intention de Dieu dès le commencement. Il met encore les hommes à l'épreuve aujourd'hui, pour savoir "*heureux l'homme qui fait cela et le fils de l'homme qui y demeure ferme, gardant le Sabbat, pour ne point le profaner et veillant sur sa main, pour ne commettre aucun mal !*" (És. 56 :2).

Le commandement du Sabbat est ici souligné et une bénédiction est prononcée sur ceux qui le gardent. Cette bénédiction s'étend aux "*eunuques qui garderont Mes Sabbats, qui choisiront ce qui M'est agréable et qui persévéreront dans Mon alliance, ... Et les étrangers qui s'attacheront à l'Éternel pour Le servir, pour aimer le nom de l'Éternel, pour être ses serviteurs, tous ceux qui garderont le Sabbat, pour ne point le profaner et qui persévéreront dans Mon alliance, Je les amènerai sur Ma montagne sainte et Je les réjouirai dans ma maison de prière ; leurs holocaustes et leurs sacrifices seront agréés sur Mon autel ; car Ma maison sera appelée une maison de prière pour tous les peuples*" (És. 56 :4, 6, 7).

Les eunuques n'étaient pas tous Juifs et les étrangers n'étaient pas tous Juifs mais des immigrants, des Gentils. Mais la promesse de la bénédiction de Dieu leur était étendue sous la condition de garder le Sabbat : "*tous ceux qui garderont le Sabbat, pour ne point le profaner et qui persévéreront dans Mon alliance, Je les amènerai sur Ma montagne sainte et Je les réjouirai dans ma maison de prière.*"

On ne peut pas supposer que Dieu ait offert ces bénédictions à ceux qui gardaient simplement le commandement du Sabbat, mais qui transgressaient les neuf autres. Dieu suivait plutôt Sa coutume de faire du Sabbat un test, "*afin que Je le mette à l'épreuve et que Je voie s'il marchera, ou non, selon Ma loi.*" (Ex. 16 :4). De même qu'il avait été dit à Adam et Ève dans le jardin de ne pas manger du fruit défendu, ce qui avait été pour eux un test d'obéissance général, de même Dieu fait maintenant un test de l'observation du Sabbat.

Charles Hodge, dans sa "*Systematic Theology*", volume 2, page 119, dit au sujet de la tentation dans le jardin :

"Le commandement spécifique présenté à Adam de ne pas manger d'un certain arbre, n'était donc pas l'unique commandement auquel il lui avait été demandé d'obéir. Il lui avait été donné simplement pour être le test extérieur et visible pour déterminer s'il était disposé à obéir à Dieu en toutes choses. Créé saint, avec toutes ses affections pures, il y avait d'autant plus de raison pour que le test de son obéissance soit un commandement extérieur et positif, quelque chose de répréhensible simplement parce qu'il était interdit et non pas mauvais dans

sa propre nature. Alors, on aurait vu ainsi Adam obéir pour le plaisir d'obéir... Il aurait obéi plus directement à Dieu plutôt qu'à sa propre raison."

Cela est bien vrai. L'ordre donné à Adam de ne pas manger du fruit de cet arbre n'était pas le seul ordre auquel il devait obéir. C'était simplement "le test extérieur et visible pour déterminer s'il était disposé à obéir à Dieu en toutes choses". Le sabbat n'est donc pas le seul commandement que Dieu veut que Son peuple observe, mais il constitue un test. Lorsque les hommes observent le Sabbat, ils obéissent "pour le plaisir d'obéir". Leur obéissance s'adresse plus directement à Dieu et non à leur propre raison.

### *Le Sabbat et la création*

Le Sabbat était intimement associé à la création. Les mots majestueux : "*Au commencement, Dieu créa,*" sont une introduction à Celui qui "*dit et la chose arrive ; Il ordonne et elle existe*" [Ps. 33 :8]. En tant que mémorial de la création, Dieu a institué le Sabbat et Il a demandé aux hommes de l'observer.

En négligeant le mémorial de la création, le Sabbat, les hommes sont susceptibles d'oublier à la fois le Dieu de la création que la création elle-même et la rédemption. Le Dieu qu'ils adorent. La haute critique moderne a presque réussi à faire disparaître le Dieu de la Genèse, qui est le Dieu tant de la création que de la rédemption. Le dieu que les critiques adorent n'est PAS le Dieu de la Genèse qui en six jours a fait les cieux et la terre et tout ce qu'ils contiennent, dans la mesure où, il y a des millions d'années, leur dieu a créé quoi que ce soit, quand il a fait une petite étincelle de vie qui avait à peine le pouvoir de survivre. Grâce à la vase, la saleté, la fange, des batailles et le hasard, cette petite étincelle est finalement devenue dominante, jusqu'à ce qu'elle se considère maintenant capable d'enseigner son Créateur, contredisant les déclarations de Celui qui, au commencement, a fait toutes choses. Les critiques n'ont aucune utilité ni aucune place pour une "chute" au sens biblique du terme ; en conséquence, ils n'ont pas besoin d'un Sauveur ou d'un Christ. Il n'y a donc pas besoin de "croix" ou de "sacrifice" et les hommes n'ont pas besoin d'être "sauvés". Pour la haute critique, ce sont des concepts primitifs qui sont dépassés depuis longtemps. L'évolution est en grande partie non-chrétienne, voire absolument anti-chrétienne.

Pour éviter, si possible, qu'une telle théorie impie acquière de l'importance, Dieu a institué le Sabbat comme un mémorial de la création. Si les hommes avaient observé le Sabbat, il n'y aurait point eu de haute critique, d'évolutionniste ou d'athée, car le Sabbat aurait été pour eux un continuel mémorial de Dieu et de la création et chaque semaine, il aurait fourni le temps nécessaire à la

contemplation et à l'adoration. Ce commandement est la base de tous les autres, en ce sens qu'il donne à l'homme l'occasion et le temps pour prier et étudier, pour communiquer avec Dieu et avec sa propre âme et qu'il est ainsi une incitation à mener une vie sainte. De même que Marie s'asseyant aux pieds de Jésus a choisi la bonne part, qui ne devait pas lui être enlevée, de même les hommes, le jour du Sabbat ont l'opportunité, comme aucun autre jour, de s'asseoir aux pieds du Maître. Mais cette "*bonne part*", Satan a essayé de la lui enlever et il a presque réussi.

### *Le Sabbat, signe de la sanctification*

Le Sabbat n'est pas seulement un mémorial qui renvoie à la création. Il est aussi un signe de la puissance vitale de l'accomplissement actuel, un signe de la puissance de Dieu à transformer les vies, un signe de sainteté, de sanctification.

Dieu dit : "*Je leur donnai aussi mes sabbats comme un signe entre moi et eux, pour qu'ils connussent que Je suis l'Éternel qui les sanctifie.*" "*Sanctifiez mes sabbats et qu'ils soient entre moi et vous un signe auquel on connaisse que Je suis l'Éternel, votre Dieu.*" (Éz. 20 :12, 20). "*Vous ne manquerez pas d'observer mes sabbats, car ce sera entre moi et vous et parmi vos descendants, un signe auquel on connaîtra que Je suis l'Éternel qui vous sanctifie.*" (Ex. 31 :13). Ces textes mettent définitivement le Sabbat en relation avec la sanctification. L'un est le signe de l'autre.

Certains peuvent se demander quel rapport il peut y avoir entre le Sabbat et le Saint-Esprit ; entre la sanctification et l'observation d'un jour. Comment le Sabbat peut-il être un signe que le Seigneur "*vous sanctifie*" ? Considérons cela :

La sanctification est la puissance de Dieu dans la vie de l'individu, appliquée de telle manière que l'être entier devient consacré à Dieu et à Son service. C'est une vie dirigée par l'Esprit sous le contrôle absolu de Dieu, parfaitement soumise et consacrée. Elle englobe un désir intense de communion avec Dieu, une soif des parvis du Seigneur, une faim de la parole divine qui consume tout. Le Christ l'a exprimée ainsi : "*Le zèle de ta maison me dévore*" (Jn 2 :17).

Une telle vie n'est pas un accident, ni le fruit de l'effort ou du désir de l'homme. Elle vient entièrement de Dieu qui produit en nous tant le vouloir que le faire, selon Son bon plaisir (Phili. 2 :13). Quand Dieu a achevé Son œuvre en nous, quand Il a reproduit Sa propre image dans l'âme, Il appose Son sceau d'approbation sur la vie consacrée. "*Celui qui nous affermit avec vous en Christ et qui nous a oints, c'est Dieu, lequel nous a aussi marqués d'un sceau et a mis dans nos cœurs les*

*arrhes de l'Esprit.*" (2 Cor. 1 :21, 22). Ceux qui sont ainsi scellés, sont "*scellés du Saint-Esprit qui avait été promis*", "*vous avez été scellés pour le jour de la rédemption*" (Éph. 1 :13 ; 4 :30). Le Sabbat est le signe de cette sanctification. "*Vous ne manquerez pas d'observer Mes sabbats, car ce sera entre Moi et vous et parmi vos descendants, un signe auquel on connaîtra que Je suis l'Éternel qui vous sanctifie.*" (Ex. 31 :13). C'est le tampon d'approbation de Dieu apposée sur le cœur par l'Esprit de Dieu.

Pour que le Sabbat soit un signe de sanctification, il doit inclure plus que la simple abstinence de travail un certain jour. C'est, dans un sens très essentiel, qu'aucun homme non régénéré ne peut sanctifier le Sabbat. Il peut s'abstenir de ses devoirs communs, il peut même assister à un service divin, mais cela ne lui assure pas son entrée dans le repos de Dieu. Seul un chrétien peut le faire. Seuls, nous qui avons "*cru, nous entrons dans le repos*" (Hé. 4 :3). C'est pourquoi seul celui qui est lui-même saint peut sanctifier le Sabbat. L'authentique observation du Sabbat est un service spirituel qui peut être rendu que par une personne remplie de l'Esprit.

Dieu prend connaissance des pensées, des intentions du cœur aussi bien que de l'apparence extérieure. De même que le baptême présuppose une préparation et une condition spirituelles, de peur qu'il ne devienne qu'un nettoyage des souillures de la chair, de même l'authentique observation du Sabbat présuppose une préparation et une condition spirituelles, pour que le Sabbat ne devienne pas un simple jour d'indolence et d'inactivité inutile. Que nous ayons toujours à l'esprit que l'observation du Sabbat n'est pas principalement un repos du corps. Au contraire, dans de nombreux cas, elle exige un effort physique plus important que les autres jours.

Sanctifier le jour du Sabbat signifie entrer dans le repos, dans le repos de Dieu. "*Celui qui entre dans le repos de Dieu se repose de ses œuvres, comme Dieu s'est reposé des siennes.*" (Héb. 4 :10). Dieu ne s'est pas reposé parce qu'Il était fatigué. "*C'est le Dieu d'éternité, l'Éternel, qui a créé les extrémités de la terre ; Il ne se fatigue point, Il ne se lasse point*" (Ésaïe 40 :28). "*Dieu se reposa de toutes Ses œuvres le septième jour*", mais ce repos était avant tout spirituel. (Hé. 4 :4). Même lorsqu'Adam s'est reposé avec Dieu ce premier Sabbat, son repos n'était pas exigé par un épuisement physique. C'était avant tout un repos avec Dieu, une expérience spirituelle, une journée de communion et d'instruction.

Ces considérations montrent clairement que le véritable respect du Sabbat implique une consécration totale à Dieu. Le Sabbat est un peu du Ciel transféré à cette terre. C'est un petit échantillon de ce que sera le ciel. L'homme qui l'observe comme Dieu voudrait qu'il soit observé, doit être en paix avec Dieu. Ce n'est pas

seulement ou simplement son corps qui doit se reposer. Au contraire, toute son âme, son corps et son esprit doivent être utilisés au service de Dieu ce jour-là et tout ce qui est mondain doit être exclu.

L'esprit est probablement la dernière chose dont nous obtiendrons un contrôle total. La plupart des chrétiens peuvent contrôler leur corps et leurs convoitises, certains à un plus ou moins grand degré que d'autres. Certains peuvent contrôler leur langue et leur tempérament, bien que beaucoup échouent en cela. Rares sont ceux qui ont atteint la norme fixée par l'apôtre Paul, qui considère que la puissance de Dieu est suffisante "*pour renverser ... les raisonnements et toute hauteur qui s'élève contre la connaissance de Dieu et nous amenons toute pensée captive à l'obéissance de Christ.*" (2 Cor. 10 :4, 5).

Ce n'est pas une mince affaire d'amener nos pensées captives. Qui ne s'est jamais surpris, à l'église, à penser à des choses totalement étrangères à l'adoration ? Il est possible pour une personne d'assister au service divin le Sabbat, mais son moi, son cœur, son esprit, ses pensées, peuvent être bien loin. Il faut un contrôle énorme, plus grand que ce qui est possible pour l'être humain, quelle que soit la force qu'il peut avoir en lui, pour contrôler son esprit. Pourtant, l'observation du Sabbat qui n'inclut ni le cœur ni l'esprit n'est pas l'observation du Sabbat au sens le plus élevé.

Avec perplexité, nous pouvons nous demander comment atteindre cette manière de garder le Sabbat ? N'est-ce pas une norme impossible à atteindre ? À cela, on peut répondre que nous nous sommes probablement satisfaits d'un niveau trop bas d'observation du Sabbat. Certains pensent qu'il leur suffit d'aller à l'église le Sabbat matin et qu'une fois cela fait, ils se sentent libres de faire ce qu'il leur plaît pendant le reste de la journée. D'autres sont plus consciencieux. Ils ne profaneraient pas le jour du Sabbat même en voyageant ou en faisant du tourisme inutilement, ou en dormant pendant ces heures précieuses. Malgré cela, ils sentent que leur esprit vagabonde et qu'il y a peu de Sabbat dans leur âme. Parfois leur esprit s'emballe et ils doivent le rappeler, mais même avec les meilleures intentions, ils sont incapables d'amener leurs pensées captives à Christ. L'observation du Sabbat dans son sens le plus élevé inclut un esprit qui demeure en Dieu, un esprit qui garde le Sabbat aussi bien que le corps.

L'un des objectifs du Sabbat est d'exercer l'esprit afin qu'il demeure en Dieu. C'est un jour qui doit être utilisé pour l'exercice de la piété, pour la communion avec Dieu, pour la pratique de la présence de Dieu. L'homme qui y parvient, qui garde réellement le Sabbat de tout son être, a atteint le but que Dieu lui a fixé. Il est sanctifié, il a atteint la norme de Dieu. Dieu peut placer Son sceau

d'approbation sur lui, placer Son nom sur son front et l'exposer au monde, comme un produit achevé de ce que le Christianisme peut faire pour l'homme. Un tel homme a utilisé le Sabbat en accord avec le but pour lequel il a été fait ; il est parvenu à accomplir ce que Dieu avait à l'esprit ; il est devenu le signe et le sceau de la sanctification et Dieu le considère comme Sien.

*"Je leur donnai aussi Mes sabbats comme un signe entre Moi et eux, pour qu'ils connussent que Je suis l'Éternel qui les sanctifie."* (Éz. 20 :12). Alors que les hommes le jour du Sabbat sont instruits dans la justice lorsqu'ils assistent à l'adoration ; alors que Dieu s'approche avec miséricorde, ce jour-là comme nul autre ; alors que les péchés leur sont révélés pour qu'ils puissent y renoncer ; alors que la sainteté leur est présentée comme une chose possible à obtenir ; lorsqu'ils sont convaincus que le respect du Sabbat doit s'étendre au cœur, à l'esprit, à l'âme aussi bien qu'au corps ; lorsqu'ils réalisent soudain que toute pensée doit être soumise au Christ ; alors que la norme est constamment élevée et qu'ils crient à Dieu en Lui demandant de l'aide, les hommes commencent à comprendre l'influence considérable que l'observation du Sabbat a dans le Christianisme. Ils réalisent bientôt à quel point la sanctification est intimement liée au Sabbat et comment le Sabbat peut être un signe qui leur permet de savoir que le Seigneur est Celui qui les sanctifie. Pour eux, l'observation du Sabbat et la sanctification deviennent synonymes, car ils se rendent compte que seul l'homme qui est totalement sanctifié peut observer le Sabbat comme Dieu veut qu'il le soit.

Alors que nous avons insisté sur l'aspect spirituel du Sabbat et sur le fait qu'il est un signe entre Dieu et Son peuple, le Sabbat est aussi un signe pour le monde. Entre Dieu et Son peuple, le Sabbat est un signe de sanctification ; entre le peuple de Dieu et le monde, le Sabbat est un signe de séparation, une marque distinctive entre ceux qui obéissent à Dieu, qui sont sortis du monde pour entrer dans le repos céleste et ceux qui sont négligents et désobéissants. De même que Dieu se servait autrefois du Sabbat pour éprouver le peuple pour voir *"s'il marchera, ou non, selon Ma loi"*, de même Dieu utilise aujourd'hui le Sabbat. (Ex. 16 :4). Cela est évident lorsqu'on étudie la dernière église telle qu'elle est caractérisée dans le livre de l'Apocalypse.

### *La dernière Église*

Le quatorzième chapitre de l'Apocalypse présente un peuple qui se tient avec l'Agneau sur le Mont Sion. Ils sont sans ruse et ils ne disent pas de mensonge, ils sont irrépréhensibles, ils sont totalement consacrés à Dieu et ils suivent l'Agneau partout où Il va. (Ap. 14 :1-4). Ce peuple est mentionné dans le chapitre 7

comme ayant été scellé du sceau du Dieu vivant sur leurs fronts et au chapitre 14, ils ont le nom du Père écrit aussi sur le front. (Ap. 7 :1-4). Il est évident qu'il existe un lien étroit entre le nom du Père et le sceau.

Le Saint-Esprit est intimement relié au sceau de Dieu. "*Vous avez été scellés du Saint-Esprit qui avait été promis*". "*N'attristez pas le Saint-Esprit de Dieu, par lequel vous avez été scellés pour le jour de la rédemption.*" (Éph. 1 :13 ; 4 :30).

Il convient de noter que si ces passages n'indiquent pas que le Saint-Esprit Lui-même est le sceau, ils affirment que l'Esprit est le moyen que Dieu utilise pour imprimer le sceau. Nous sommes scellés par et avec l'Esprit de Dieu.

Le mot grec traduit par "sceau" et son verbe, ont une racine signifiant l'idée de "clôturer", "cacher" dans le but de protéger contre une appropriation illicite, pour mettre en sécurité, pour confirmer l'authenticité. Ainsi, quand un sceau est placé sur un document, il sert à protéger contre des falsifications, de garder en sécurité, de préserver. Donc, lorsqu'un sceau est apposé sur un document, il atteste de son authenticité, il le "clôt", pour ainsi dire et rend la fraude dangereuse, voire impossible. Un sceau est aussi le signe d'approbation, une attestation d'authenticité, de sincérité, une marque d'autorité et de propriété, une preuve de qualité.

"*C'est Lui que le Père, que Dieu a marqué de Son sceau.*" (Jn 6 :27). Le Christ parle ici de Lui-même. Il déclare qu'Il a été scellé par le Père. Nous comprenons que cela signifie que Christ avait l'approbation de Son Père, que tout ce que le Fils faisait satisfaisait le Père et lui plaisait et qu'Il approuvait l'œuvre de Christ.

De la même manière, nous comprenons que les 144 000 mentionnés dans l'Apocalypse reçoivent le soutien du Père. Ils sont scellés du sceau du Dieu vivant ; ils ont le nom du Père sur leur front ; ils sont approuvés par Lui. Ils sont irréprochables ; ils gardent les commandements de Dieu. (Ap. 14 :12).

### *Les commandements de Dieu*

Ce dernier point est important. Nous croyons que nous vivons dans les derniers jours et que l'Église mentionnée dans Apocalypse 14 est la dernière église de Dieu sur la terre. C'est ce qui ressort des déclarations qui suivent immédiatement. On voit une nuée blanche "*sur la nuée était assis quelqu'Un qui ressemblait à un fils d'homme*" après quoi suit un récit de la fin du monde. (Ap. 14 :14-16). L'Église qui garde les commandements de Dieu est la dernière Église de Dieu sur la terre.

Le trait distinctif de cette Église est qu'elle "*gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus*" (v. 12). Il s'agit là d'une déclaration des plus remarquables, compte tenu des conditions actuelles. Peu d'églises à l'heure actuelle ont une grande considération pour les commandements de Dieu. Elles sont plutôt enclines à s'en moquer ainsi que de ceux qui les gardent et les enseignent aux hommes. La principale distinction entre ceux qui gardent les commandements de Dieu et ceux qui les tournent en dérision concerne le Sabbat. Cette distinction est aussi claire aujourd'hui que lorsque Dieu a fait du Sabbat un signe, afin qu'on "*connaisse que Je suis l'Éternel, votre Dieu.*" (Éz. 20 :20). Le Sabbat est toujours un signe, une marque de distinction qui marque la différence entre ceux qui servent et obéissent au Seigneur et ceux qui obéissent à un décret humain parrainé par l'homme de péché. Le Sabbat est le signe "*que Je suis l'Éternel, votre Dieu.*" C'est le signe de Dieu. Sa marque distinctive.

Il est intéressant de noter que le commandement du Sabbat est le seul commandement de la loi qui contient le nom du Dieu que nous servons et il Le définit comme le Créateur. D'autres commandements mentionnent Dieu, mais le quatrième est le seul qui Le distingue des autres soi-disant dieux et Le désigne comme Celui qui a fait en six jours le ciel, la terre et la mer et tout ce qui s'y trouve.

*"Mais l'Éternel est Dieu en vérité, Il est un Dieu vivant et un roi éternel ; ... Il a créé la terre par Sa puissance, Il a fondé le monde par Sa sagesse, Il a étendu les cieux par Son intelligence."* (Jér. 10 :10-12). D'un autre côté, "*les dieux qui n'ont point fait les cieux et la terre disparaîtront de la terre*" (v. 11). Mais, "*Moi, l'Éternel, J'ai fait toutes choses, seul J'ai déployé les cieux, seul J'ai étendu la terre*" (És. 44 : 24).

Dieu fait ici une distinction entre Lui-même et les soi-disant autres dieux. Et la distinction qu'Il fait est la suivante : Il est le Créateur, Il a fait les cieux et la terre et Il les a faits Lui "seul". Les autres dieux qui n'ont pas fait les cieux et la terre périront.

C'est cette distinction que le quatrième commandement fait ressortir. Et c'est le seul des commandements qui le fait. Il désigne le vrai Dieu vivant en donnant Son nom, en indiquant l'étendue de Son royaume et en nous disant que le Dieu du Sabbat est le Dieu qui a créé toutes choses et qu'Il est donc le gouverneur légitime de toutes choses. Le Dieu "*qui t'a créé*" est le même Dieu ... qui "*te rachète*" (És. 43 :1). C'est-à-dire que Dieu est à la fois Créateur et Rédempteur. "*Il n'y a point d'autre Dieu que Moi, Je suis le seul Dieu juste et qui sauve. Tournez-vous vers Moi et vous serez sauvés, vous tous qui êtes aux extrémités de la terre ! Car Je suis Dieu et il n'y en a point d'autre.*" (És. 45 :21, 22).

Dans ces textes, ainsi que dans d'autres, la création et la rédemption sont placées ensemble. Toutes deux sont accomplies par le même Dieu. Comme mémorial de la création, Il a institué le Sabbat et Il a fait de ce même Sabbat un signe de la rédemption, "*un signe entre Moi et eux, pour qu'ils connussent que Je suis l'Éternel qui les sanctifie*" (Éz. 20 :12). Le Sabbat devient ainsi le signe de toute l'activité de Dieu, de Son pouvoir créateur dans l'univers et de Son pouvoir recréateur dans l'âme. En dehors de Lui, il n'y a pas d'autre pouvoir.

Le commandement du Sabbat contient tous les éléments constitutifs d'un sceau : le nom de Dieu y figure ; Son territoire et son étendue sont mentionnés (le Ciel et la terre) ; Son œuvre double est consignée : Il est Créateur et Il est aussi "ton Dieu", c'est-à-dire qu'Il est créateur et Rédempteur. Ces trois spécifications, le nom, le territoire et l'œuvre ou la fonction de Celui à qui correspond l'inscription, constituent l'essentiel d'un sceau. Ces caractéristiques se retrouvent toutes dans le commandement du Sabbat.

En analysant le sceau de Dieu, il y a une autre déclaration que nous devrions prendre en considération. Elle se trouve dans 2 Timothée 2 :19 qui dit : "*le solide fondement de Dieu reste debout, avec ces paroles qui lui servent de sceau : Le Seigneur connaît ceux qui lui appartiennent ; et : Quiconque prononce le nom du Seigneur, qu'il s'éloigne de l'iniquité.*"

Le sceau tel qu'il est décrit ici, comporte deux aspects : premièrement, "*le Seigneur connaît ceux qui Lui appartiennent*" ; deuxièmement, "*Quiconque prononce le nom du Seigneur, qu'il s'éloigne de l'iniquité*".

La première inscription nous informe que même quand le Sabbat est un signe "*afin qu'on sache que c'est Moi, l'Éternel*" (Ex. 31 :13, vers. *Ostervald*), de même "*Le Seigneur connaît ceux qui Lui appartiennent*". Le peuple de Dieu sait que ce n'est pas par lui-même qu'il est parvenu à la perfection. Il sait que c'est le *Seigneur* qui les sanctifiés. Et Dieu les connaît.

La deuxième inscription nous informe que tous ceux qui invoquent le nom du Seigneur doivent s'éloigner de l'iniquité ; c'est-à-dire que tous ceux qui portent le nom de Dieu écrit sur leur front, ont cessé de pécher. Ils sont saints, ils sont sans faute devant le trône de Dieu. (Ap. 14 :5).

Lorsque nous résumons maintenant ce que nous avons appris concernant le signe et le sceau de Dieu, nous trouvons ceci : juste avant la venue du Seigneur sur les nuées des cieux, Dieu aura un peuple, une Église, qui réfléchira totalement Son image. Ils porteront Son sceau d'approbation, ils seront scellés du sceau du

Dieu vivant, ils auront le nom du Père sur leur front, ils garderont les commandements de Dieu et la foi de Jésus. Le principal signe distinctif entre eux et les chrétiens nominaux sera la question du Sabbat. Cependant, ce sera davantage qu'une question de jour, car pour l'Église de Dieu, le Sabbat n'est pas seulement le mémorial de la création, mais il est aussi le signe de la sanctification. Ils seront un peuple saint, sans tache ni souillure, ni même une faute. Ils connaîtront Dieu et ils seront connus de Lui. Ils s'abstiendront de l'iniquité, du péché et Dieu les approuvera au point de placer Son nom sur leur front, ils seront ainsi scellés jusqu'au jour de la rédemption, scellés par le Saint-Esprit de la promesse et ils porteront le signe ou le sceau de la sanctification, tout cela étant inclus dans le fait qu'ils observent les commandements de Dieu et ont la foi de Jésus. Le Sabbat sera le signe extérieur, la marque, le sceau, qui les distinguera de ceux qui n'obéissent ni ne reconnaissent les commandements de Dieu. Mais pour l'Église, le Sabbat aura une signification plus profonde que celle d'un signe distinctif. Pour elle, il signifiera la sanctification et il sera le signe entre elle et Dieu qui la marquera comme lui appartenant.

# 14 *Le Sabbat restauré*



*"Le septième jour est le sabbat [consacré] à l'Éternel, ton Dieu"* [Vers. Darby]. Ces mots font partie du quatrième commandement tel qu'il est consigné dans Exode 20. Quoi que les hommes puissent penser ou faire concernant le Sabbat, ces mots resteront toujours un témoignage de la vérité de Dieu. Le septième jour est le Sabbat. Face à cette déclaration, il n'est pas facile pour un chrétien de dire que le septième jour n'est pas le Sabbat. Cela reviendrait à contredire Dieu.

Si la question du Sabbat est aussi importante que notre étude semble l'indiquer, on peut s'attendre à ce que Dieu, d'une certaine manière, attire l'attention du monde sur ce sujet afin que tous puissent savoir et agir en conséquence. On ne peut supposer que Dieu proclame le Sabbat à Son peuple comme faisant partie intégrante de la loi morale et qu'Il permette ensuite que la vérité soit enterrée sous une masse de traditions, tandis qu'un pouvoir hostile érige un autre mémorial et le présente comme s'il était de Dieu. Il incombe à Dieu de veiller à ce que les ordures soient déblayées et que les précieuses gemmes de Sa vérité soient révélées. Nous ne pouvons pas concevoir que Dieu révèle la vérité au monde pour ensuite ne pas se soucier de ce qu'elle devient. Le même Dieu qui a donné la semence doit veiller à ce qu'elle soit arrosée et porte du fruit.

En disant cela, nous ne donnons pas d'ordre à Dieu, nous ne Lui disons pas ce qu'il faut faire, mais nous raisonnons simplement d'un point de vue humain. Lorsque nous comprenons alors que ce que nous proposons de faire ici est exactement ce que Dieu va faire, nous prenons courage en pensant qu'il est possible pour les hommes de penser de la même manière que celle de Dieu.

Dieu ne permet pas que Sa vérité soit enterrée pour toujours. Bien avant qu'un évènement se produise, s'il s'agit d'un sujet propice à la prophétie..., Dieu envoie des paroles à l'homme à ce sujet. *"Car le Seigneur, l'Éternel, ne fait rien, qu'il n'ait révélé Son secret à Ses serviteurs les prophètes"* (Am. 3 :7). Ce qui est ainsi révélé peut être oublié, mal interprété et rejeté, mais Dieu, qui a donné la parole, veille

à ce qu'au temps voulu, une proclamation soit faite au monde. Quand le moment approche, les hommes se lèvent pour donner l'avertissement et jusqu'aux extrémités de la terre, l'appel de Dieu retentit. L'œuvre de Dieu n'est pas faite et ne sera pas achevée dans un coin. "*La terre sera remplie de la connaissance de l'Éternel, comme le fond de la mer par les eaux qui le couvrent*" (És. 11 :9). Il en a été ainsi et il en sera ainsi.

## *Le besoin du monde*

Les temps dans lesquels nous vivons indiquent le besoin d'attirer l'attention sur la loi de Dieu. L'anarchie prévaut dans une mesure sans précédent. Il ne suffit pas de dire que la criminalité a toujours existé. Cela, bien sûr, est vrai. Mais à la lumière de l'éducation moderne et de l'intelligence générale, le crime a pris une nouvelle force, au point de défier le gouvernement organisé. Si l'on ajoute à cela le fait que les gouvernements eux-mêmes ... cèdent à des forces contraires aux meilleurs intérêts de l'État, nous voyons que nous sommes aujourd'hui face à une situation qui exige un retour à l'ordre public et qui le présage.

À moins de penser que Dieu a abandonné le monde à son sort, nous devons croire que Dieu adapte Ses messages en fonction des besoins du moment. Il y a des époques où les messages de consolation sont nécessaires et Dieu, dans Sa bonté, dit au prophète de reconforter Son peuple. Il y a des moments où la réprimande est nécessaire et Dieu dit avec force de crier et ne pas se taire. Il y a des moments où le désastre est sur le point de s'abattre dans une ville ou une nation, alors Dieu leur envoie un message d'avertissement et d'instruction.

Si nous devons juger d'après les conditions qui règnent aujourd'hui sur la terre, alors que l'anarchie sévit partout, que la foi disparaît du cœur des hommes et que le scepticisme, le cynisme et l'agnosticisme prennent sa place, nous dirions que ce dont le monde a besoin aujourd'hui, c'est de l'Évangile de Jésus, l'Évangile de la foi, de l'espérance et du courage envers une humanité découragée et déprimée et que la loi doit une fois de plus retentir du Sinaï, dans toute sa majesté terrible, pour faire comprendre aux hommes que Dieu est sérieux, que Sa loi ne peut pas être bafouée impunément et que les hommes doivent à nouveau respecter la loi de Dieu ou périr. Nous dirions que les hommes ont besoin que la loi leur soit prêchée, pour éveiller en eux le sens du péché et de la condamnation et aussi que l'Évangile dans sa pureté originelle, soit un baume curatif pour les âmes meurtries. Tant la loi que l'Évangile sont les moyens désignés par Dieu pour guérir les ravages du péché et appliqués correctement, ils guériront non seulement les maux du pécheur individuel, mais aussi ceux du monde.

Mais quelqu'un dira, il n'y a rien de nouveau dans tout cela. Nous l'admettons. Il n'y a sous le ciel aucun autre nom donné parmi les hommes par lequel nous pouvons être sauvés. Il n'y a aucun autre remède que celui de l'Évangile. Comme par le passé, il doit y avoir une conviction du péché, l'individu doit être confronté face à lui-même dans le miroir de la loi, il doit pleurer avec l'âme en agonie "*Misérable que je suis !*" Et alors, il doit recevoir la précieuse parole de pardon et de paix.

Cette présentation simple de la loi de Dieu et la foi de Jésus est plus que jamais nécessaire dans le monde d'aujourd'hui. Les hommes oublient la loi. Elle n'est pas prêchée de la chaire ; elle n'est pas mise en pratique. Il fut un temps où le pasteur avait une foi inébranlable dans les commandements en tant que norme de justice. En raison de cette croyance et de sa prédication, les hommes avaient du respect, non seulement pour la loi de Dieu mais aussi pour la loi humaine. Lorsque les pasteurs ont cessé de prêcher la loi, lorsqu'ils ont commencé à enseigner qu'elle avait été abolie, les hommes en arrivèrent à la seule conclusion à laquelle ils pouvaient parvenir : la loi n'a pas d'importance, elle peut être transgressée en toute impunité.

À partir de là, ils ont fait un autre pas logique. Si la loi de Dieu n'est pas importante, si les dix commandements ne sont plus en vigueur, les lois humaines doivent-elles être respectées ? Nous ne croyons pas qu'à la fin, le pasteur d'aujourd'hui puisse échapper à la responsabilité de l'anarchie qui prévaut. Nous n'avons pas l'intention de rejeter tout le blâme sur eux, mais nous croyons que lors d'une crise, quand le monde entier est livré à l'anarchie et au crime, nous avons le droit d'espérer que le pasteur de Dieu défende la loi et l'ordre, qu'il élève une voix puissante de protestation contre le péché et la transgression et nous ne voyons pas comment ils peuvent le faire d'une manière cohérente tout en répudiant la loi de Dieu. Nous croyons qu'enseigner l'abrogation de la loi de Dieu est en train de porter ses fruits d'anarchie généralisée et nous conseillerions à chaque serviteur de Dieu occupant une responsabilité de soupeser son devoir à ce sujet. Si la loi de Dieu est évoquée de manière irrespectueuse depuis la chaire, si l'observation des dix commandements est considérée démodée et incompatible avec la foi en l'Évangile, que peut-on espérer d'autre d'un tel enseignement qu'un manque de respect envers la loi ? Comment le professeur peut-il échapper à ses responsabilités ? Selon nous, une grande responsabilité repose sur le pasteur aujourd'hui, pour contrecarrer le dommage déjà fait et que la voix de Dieu se fasse entendre depuis chaque chaire du pays, afin que Dieu puisse protéger Son peuple et que Son héritage ne soit pas l'objet d'un reproche.

## *La loi et l'Évangile*

Mais néanmoins, la prédication de la loi aussi importante soit-elle, ne suffit pas. Certes, là où il y a eu négligence, il faut redoubler de diligence et où la loi a été négligée, il faut lui accorder une importance particulière. Cependant, la prédication de la loi n'est pas suffisante. Les dix commandements doivent résonner aux oreilles des pécheurs, pour les éveiller au sens de leur condition et à leur besoin d'un Sauveur ; mais prêcher seulement la loi et pas l'Évangile entrainerait le désespoir. La loi et l'Évangile sont les deux éléments nécessaires au salut. Ce sont comme les deux ailes d'un oiseau, toutes deux sont nécessaires pour voler, l'une est aussi nécessaire que l'autre. Ils sont comme les deux rames d'une barque, tous deux sont nécessaires pour progresser.

Le monde a plus que jamais besoin de l'Évangile. Là où le péché abonde, la grâce doit surabonder. Et le péché abonde aujourd'hui. Il ne cache pas sa face et il ne se faufile pas comme dans les générations précédentes. Il est effréné, effronté, agressif, il fait étalage de sa marchandise, afin que tous puissent la voir. Il est entré dans la bonne société, il est invité dans le palais des rois, il est l'invité d'honneur de nombreux banquets, il est un ami intime dans de nombreux foyers et un professeur populaire dans bien des collèges. Condamné en chaire, il sort de l'église bras dessus bras dessous avec le paroissien ; déploré dans la cour législative, il assiste le soir au bal officiel sur invitation spéciale ; proscrit par les accords internationaux, il préside le concile de l'armement ; prêché par mille évêques, il est heureux de s'unir à eux pour répudier et abolir la loi. En somme, le péché occupe une place importante dans la vie d'aujourd'hui et, à bien des égards, il a réussi à se rendre respectable. Son influence n'en est que plus insidieuse.

Dans de telles conditions, il n'y a pas d'autre aide que l'Évangile dans sa pureté et sa puissance. Les hommes ont essayé des remèdes de toutes sortes, mais n'y ont trouvé aucun secours. Il fut un temps où l'on pensait que l'ignorance était la cause première du péché et que l'éducation était le remède. Mais cet espoir s'est avéré vain. L'éducation sans l'équilibre de la religion peut faire plus de mal que de bien. Elle peut rendre un homme bon meilleur, mais elle tend à rendre un homme mauvais pire encore. Alors qu'auparavant les hommes étaient limités dans leur méchanceté par le manque de connaissance, ils sont maintenant capables de faire beaucoup plus de mal et de perpétrer une cruauté plus raffinée grâce aux avantages que l'éducation moderne offre. Un criminel ignorant est une menace ; un criminel instruit est une menace plus grande en proportion de son savoir.

Lorsque nous déclarons que le seul remède aux conditions du monde d'aujourd'hui est l'Évangile, nous ne parlons pas d'un Évangile dilué, un Évangile affaibli par un sentimentalisme maladif et trivial et des banalités vulgaires ou bien par un appel erratique -et parfois érotique- à une foi irraisonnée dans le surnaturel. Ce que nous voulons dire, c'est un Évangile avec une colonne vertébrale, une foi solide en un Dieu personnel, une confiance implicite en un Sauveur divin, une connaissance humble de la culpabilité personnelle et une acceptation du pardon, une connaissance du devoir autant que du privilège et un effort agressif pour aider à répandre la bonne nouvelle du salut jusqu'aux extrémités de la terre.

À mesure que le péché prend de nouvelles formes, les armes du chrétien ne doivent pas se conformer au modèle de la guerre engagée. Une armure protectrice ne suffit pas. Il a aussi besoin des armes offensives. Le christianisme n'est ni neutre ni négatif. Il n'est ni flegmatique ni inactif. Il est positif, viril, fort, agressif. Comme c'est souvent le cas dans une guerre réelle, ainsi dans la guerre chrétienne, la meilleure défense est l'attaque. Il a pu y avoir un temps où une sorte de bénignité négative et docile était nécessaire. Nous ne pouvons pas mépriser cela. Mais maintenant, le temps exige que des campagnes offensives soient lancées, que la forteresse de Satan soit envahie, ses défenses soient démolies et que la guerre éclate au grand jour.

Depuis trop longtemps, les forces du Christ ont adopté une attitude apologétique. Dieu appelle maintenant à l'action. Nous avons encore besoin des vertus douces qui sont toujours associées à l'Évangile, peut-être maintenant plus que jamais. Mais il faut ajouter à cela la foi agressive qui ne recule pas, qui agira et osera pour le Christ, la foi de la loyauté et de l'optimisme, la foi persévérante et victorieuse. L'attitude défaitiste doit être vaincue, les hommes plein d'excises doivent être écartés et l'Église de Dieu doit avancer avec la force d'un dessein sûr, portant haut la bannière : LES COMMANDEMENTS DE DIEU ET LA FOI DE JÉSUS.

### *Les commandements de Dieu*

Cette dernière expression est tirée du livre de l'Apocalypse et décrit exactement ce dont on a besoin aujourd'hui. Le texte complet dit : "*C'est ici la persévérance des saints, qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus*" (Ap. 14 :12). C'est là que l'Évangile complet se révèle, l'Évangile pour un temps comme celui-ci. Examinons cette déclaration.

"*C'est ici la persévérance des saints.*" Le mot "*saints*" est le même qui dans d'autres endroits est traduit par "saint", le mot grec *hagios*. Il est utilisé dans des

expressions telles que : "*Père saint*," (Jn 17 :11) ; "*saint enfant*" (Luc 1 :35), "*saint serviteur Jésus*," (Ac. 4 :27) ; "le temple de Dieu est saint," (1 Cor. 3 :17) ; "*sainte et irrépréhensible*," (Éph. 5 :27) ; "*saints, irrépréhensibles*," (Col. 1 :22) ; "*Celui qui vous a appelés est saint*," (1 Pi. 1 :15) ; "*de saints hommes de Dieu ont parlé*," (2 Pi. 1 :21 ; Version Darby) ; "*Son nom est saint*," (Luc 1 :49). Donc, nous avons raison de croire que ceux dont il est question ici sont saints dans le vrai sens du terme, ils sont sanctifiés et saints, sans tache et irréprochables.

Les saints dont il est question ici "*gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus*". Cette déclaration peut sembler étrange pour certains, car la théologie populaire n'associe pas l'observation des commandements à la sainteté. Au contraire, beaucoup de ceux qui revendiquent la sainteté répudient totalement les commandements de Dieu et semblent se maintenir à l'écart de tout ce qui s'apparente à la loi. Mais ce n'est pas le cas de Dieu. Quand Il désire définir ceux qui sont réellement saints, quand Il veut désigner ceux qui sont vraiment saints aux yeux du Ciel, Il dit qu'ils gardent les commandements de Dieu. La vraie sanctification et les commandements vont de pair.

Le chapitre dont nous citons le texte que nous étudions commence par une description de l'Agneau de Dieu qui se tient sur le Mont Sion, "*et avec Lui cent quarante-quatre mille personnes, qui avaient Son nom et le nom de Son Père écrits sur leurs fronts*," (Ap. 14 :1). On dit d'eux qu'ils "*sont ceux qui ne se sont pas souillés avec des femmes, car ils sont vierges ; ils suivent l'Agneau partout où Il va. Ils ont été rachetés d'entre les hommes, comme des prémices pour Dieu et pour l'Agneau ; et dans leur bouche il ne s'est point trouvé de mensonge, car ils sont irrépréhensibles*," (v. 4, 5). Ce sont les mêmes que ceux "*qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus*." (v. 12). Ce sont sans doute aussi les mêmes qui sont mentionnés dans Apocalypse 12 :17, comme étant les "*restes de sa postérité, qui gardent les commandements de Dieu et qui ont le témoignage de Jésus*."

Ce reste est généralement considéré comme le dernier peuple de Dieu sur la terre, celui qui vit juste avant l'apparition du Fils de Dieu sur les nuées du Ciel. Le mot "reste" semblerait l'indiquer, bien que nous ne dépendions pas de cette seule expression pour avoir cette opinion. L'ensemble du contexte donne la même impression. Les messages des trois anges mentionnés dans Apocalypse 14 sont les derniers messages envoyés à la terre avant la venue du Seigneur. Immédiatement après leur proclamation, Jean dit : "*Je regardai et voici, il y avait une nuée blanche et sur la nuée était assis quelqu'un qui ressemblait à un fils d'homme, ayant sur sa tête une couronne d'or et dans sa main une faucille*

*tranchante. ... Celui qui était assis sur la nuée : Lance ta faucille et moissonne ; car l'heure de moissonner est venue, car la moisson de la terre est mûre. Et Celui qui était assis sur la nuée jeta sa faucille sur la terre. Et la terre fut moissonnée,"* (Ap. 14 :14 à 16). Il semble donc clair que le reste du peuple de Dieu, ceux qui vivent juste avant la venue du Fils de l'homme, la dernière génération sur la terre, aura obtenu une vie sanctifiée et ils garderont les commandements de Dieu.

Nous croyons que nous vivons près du moment où nous pouvons nous attendre à voir le Fils de Dieu venir sur les nuées du ciel. C'est à un tel moment que la marque distinctive de ceux qui sont sanctifiés sera qu'ils gardent les commandements. Il est donc évident que la loi doit avoir repris ses droits. Avant qu'un peuple qui garde les commandements puisse apparaître, il faut que les commandements soient prêchés, que le peuple de Dieu se réveille aux exigences de la loi de Dieu. On peut donc s'attendre, à juste titre, à un renouveau de l'étude de la loi avant la venue du Seigneur et ce réveil sera si répandu qu'il atteindra toutes les nations et les peuples, desquels le reste sera pris.

Nous pourrions nous attendre à plus que cela. Au fur et à mesure que les gens étudient la loi, leur attention sera naturellement attirée sur le fait qu'ils ne sanctifient pas le jour exigé par le commandement. Cela les poussera à approfondir la vérité et cette recherche les conduira à d'autres vérités, cachées pendant des siècles et de nombreuses générations. Lorsque la vérité du Sabbat du septième jour apparaîtra, ils seront naturellement conduits à considérer la question de la création qui lui est intimement liée. Croyant en la Bible, ils s'appuieront sur le récit de la création dans la Genèse et ils seront diamétralement opposés à toute doctrine d'origine ou de tendance évolutionniste.

Ainsi se développera un peuple chrétien biblique, fondamentaliste, qui garde les commandements de Dieu et observe le Sabbat du septième jour. Ce peuple sera marqué du sceau de Dieu ; il aura le nom du Père sur leur front et sera sans tache ni ride, ni rien de semblable. Il sera irréprochable devant le trône de Dieu.

### *La patience des saints*

Relisez la description du peuple qui reçoit l'approbation de Dieu : "*C'est ici la patience des saints, ce sont ici ceux qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus*" (Vers. Ostervald). Remarquez qu'ils sont saints, c'est-à-dire qu'ils sont sanctifiés. Ils ont de la patience ou comme le mot l'exprime, de l'endurance, de la force, de la ténacité. Ils gardent les commandements. Ils ont la foi.

La première caractéristique mentionnée ici est celle de la patience. Ce mot a été mal compris en ce qu'il est généralement considéré comme le contraire de l'impatience. Nous ne nions pas qu'il ait cette signification, mais seulement dans un sens mineur ou secondaire. Le mot a généralement une signification plus large qu'il est peut-être préférable de traduire par "endurance". *Young* et *Rotherdam* le traduisent ainsi. La *Version Américaine Révisée* met en marge le mot "constance". Dans le texte "*Nous ... courons avec patience la course qui est devant nous*" (Hé. 12 :1 ; vers. *Darby*), le sens n'est pas que nous ne devons pas être impatients dans la course, mais que nous devons courir avec endurance, avec courage, avec persévérance, nous ne devons pas abandonner mais continuer, quels que soient les obstacles.

Le mot a le même sens que dans Hébreux 10 :36, où il est dit : "*Car vous avez besoin de patience, afin qu'après avoir accompli la volonté de Dieu, vous obteniez ce qui vous est promis*" (vers. *Darby*). Le sens ici n'est pas que nous ne devons pas devenir impatients -bien que cela soit vrai-, mais plutôt que pour recevoir la promesse, nous devons avoir de la persévérance, nous ne devons pas abandonner, nous devons continuer résolument. Dans tout le Nouveau Testament, la signification est la même, sauf dans deux cas.

Lorsque notre texte parle donc de la patience des saints, il se réfère à leur constance, leur persévérance, leur "non-découragement", leur optimisme, leur endurance. Le mot est donc toute une histoire à lui seul de ce que les saints ont subi. Ils ont été éprouvés jusqu'à l'extrême. Ils ont été tentés d'abandonner. Ils ont affronté des obstacles qui semblaient insurmontables. Mais ils ne se sont pas découragés. Ils n'ont pas voulu abandonner ou céder. Lorsque l'espoir s'est évanoui et qu'il semblait qu'ils ne pourraient pas résister davantage, ils n'ont pas faibli. Avec le Christ, ils ont décidé qu'ils n'échoueraient ni ne se décourageraient.

Les versets qui précèdent Apocalypse 14 :12 donnent quelques indices sur la lutte par laquelle les saints sont passés. Ils ont été confrontés à l'alternative de recevoir la marque de la bête sur leur front ou sur leur main, ou d'être mis à mort (Ap. 14 :9 ; 12 :15 à 17), de ne pouvoir acheter ou vendre. (Ap. 12 :17). S'ils n'adoraient pas la bête, le décret de la bête était qu'ils devaient être mis à mort. S'ils adoraient la bête, Dieu décrétait qu'ils devaient boire la colère de Dieu. (Ap. 14 :15, 10). Ils avaient été placés dans un sérieux dilemme. Mais ils n'ont pas vacillé. Lorsque la bataille s'est achevée, ils avaient sur leurs fronts, non pas la marque de la bête mais le nom du Père. (Ap. 14 :1). Ils avaient remporté une victoire complète. Ils n'avaient pas abandonné. Ils avaient persévéré. Ils avaient

montré qu'ils pouvaient résister à toutes les épreuves qui leur étaient imposées. Ils avaient la patience, la constance, l'endurance des saints.

Nous avons déjà discuté de la seconde déclaration de nos textes : que ces personnes sont saintes, sanctifiées. Elles avaient été à Babylone, mais elles en sont sorties. (Ap. 14 :8, 18 :4, 5). À l'époque où les hommes et les nations buvaient "*du vin de la fureur de son impudicité*", ils "*ne se sont pas souillés avec des femmes, car ils sont vierges*" (Ap. 14 :8, 4). Sous la pression d'un grand stress et d'une grande tentation, ils sont restés physiquement et spirituellement purs. Ils étaient saints, mais pas parce qu'ils avaient été protégés des tentations, car ils avaient été exposés à toutes les formes de tentations et ils avaient été menacés, à moins de céder. Mais rien n'avait pu les émouvoir. Ils savaient en qui ils croyaient et ils étaient restés fermes.

Ces saints gardent les commandements. Il doit y avoir une signification spéciale dans cette déclaration. Compte tenu de l'époque dans laquelle ils vivent, il ne peut y avoir qu'un commandement, qu'un seul commandement auquel on pourrait faire référence. Aucun chrétien ne songerait à voler ou à jurer sans en avoir honte. Il est impensable qu'un chrétien considère qu'il est louable de violer le septième commandement. Mais lorsqu'il s'agit du septième jour, le cas est différent. Certains transgressent ce jour et se considèrent pourtant comme de bons chrétiens. Comment est-ce possible ? Pourquoi violer un commandement et pas les autres ? Les saints "*gardent les commandements*". L'un de ces commandements est le quatrième. Ils le gardent ainsi que les autres. Ils les gardent tous.

### *Le Sabbat restauré*

Nous trouvons un texte intéressant dans le chapitre 58 d'Ésaïe, sur lequel nous voudrions maintenant attirer l'attention. Tout le chapitre s'adresse au peuple de Dieu qui manifeste un intérêt louable pour beaucoup de choses, mais qui n'est pas à la hauteur dans certains domaines essentiels.

Il est dit au prophète d'annoncer au peuple de Dieu "*ses iniquités, à la maison de Jacob ses péchés !*". Ils recherchent l'Éternel chaque jour et se plaisent à connaître Ses voies et à s'approcher de Dieu. (És. 58 :1, 2). Mais ils sont perplexes car Dieu semble ne pas les reconnaître. "*Que nous sert de jeûner*" disent-ils, "*si Tu ne le vois pas ? De mortifier notre âme, si Tu n'y as point égard ?*" (v. 3). Ils sont ce que nous pourrions appeler de bonnes personnes ; ils prennent plaisir à Dieu et à Son service ; ils affligent leurs âmes. Mais il y a quelque chose qui ne va pas, car Dieu ne leur prête pas attention.

Le Seigneur attire maintenant l'attention vers leurs lacunes. Si réellement, ils veulent savoir pourquoi Dieu se tient à l'écart, Il le leur fera savoir. Ils se sont amusés tandis que les autres souffraient. Ils ont jeûné, mais ce ne fut pas le genre de jeûne agréable à Dieu. Le vrai jeûne, dit Dieu, consiste à faire le bien, à aider le pauvre, à soulager l'opprimé, à partager son pain avec les affamés et à vêtir ceux qui sont nus. Si le peuple mettait faisait cela, de grandes bénédictions leur seraient accordées. La santé leur serait rendue, la lumière de Dieu resplendirait sur eux, la justice et la gloire de l'Éternel seraient leur récompense, Dieu écouterait à nouveau leurs prières et s'approcherait d'eux. Leurs âmes seraient rassasiées dans les lieux arides et le Seigneur les guiderait continuellement. (És. 58 :6 à 11).

Le texte sur lequel nous voulons maintenant attirer l'attention vient : "*Les tiens rebâtiront sur d'anciennes ruines, tu relèveras des fondements antiques ; on t'appellera réparateur des brèches, celui qui restaure les chemins, qui rend le pays habitable. Si tu retiens ton pied pendant le sabbat, pour ne pas faire ta volonté en mon saint jour, si tu fais du sabbat tes délices, pour sanctifier l'Éternel en Le glorifiant et si tu L'honores en ne suivant point tes voies, en ne te livrant pas à tes penchants et à de vains discours, alors tu mettras ton plaisir en l'Éternel et Je te ferai monter sur les hauteurs du pays, Je te ferai jouir de l'héritage de Jacob, ton père ; car la bouche de l'Éternel a parlé.*" (v. 12 à 14).

Cela nous ramène au thème du Sabbat. Les personnes mentionnées dans ce chapitre n'ont pas mis en pratique leur christianisme. Elles ne se sont pas intéressées aux pauvres et aux nécessiteux comme elles auraient dû le faire. Il leur avait été conseillé de s'intéresser personnellement aux pauvres et aux nécessiteux ; de ne pas seulement leur donner quelques pièces de monnaie, mais de partager leur propre repas avec eux ; de ne pas envoyer les sans-abris dans une institution mais de les accueillir dans leur propre foyer ; de s'intéresser personnellement à ceux pour lesquels elles travaillaient ; d'avoir un christianisme pratique et prendre part elles-mêmes au travail et ne pas tout faire par procuration.

De plus, elles ne devaient pas oublier le Sabbat. Ce conseil venait comme un avertissement afin qu'elles s'en souviennent. En agissant ainsi, "*tu relèveras des fondements antiques*". Ils seront appelés "*réparateur des brèches, Celui qui restaure les chemins, qui rend le pays habitable*". Il en sera ainsi si "*tu retiens ton pied pendant le sabbat*", c'est-à-dire si tu "*ne pas faire ta volonté en Mon saint jour, si tu fais du sabbat tes délices, pour sanctifier l'Éternel en le glorifiant.*" (És. 58 :12, 13).

Notez comment Dieu appelle ici le Sabbat. Il l'appelle "*Mon saint jour*", "délices." Il le nomme "*honorable le saint [jour] de l'Éternel*" (Vers. Darby). Le mot "saint" utilisé ici est *qadosh* en hébreu, le même mot que les anges prononcent quand ils disent : "*Saint, saint, saint, est l'Éternel des armées ... !*" (És. 6 :3). Le mot "honorable" vient de l'hébreu *kabed* et signifie pesant ou lourd, placer une tension sur quelque chose et ainsi l'honorer. Aucune autre interprétation ne peut être donnée à ces expressions que celle que Dieu honore hautement le jour du Sabbat et veut que Son peuple l'honore.

"*Si tu L'honores*", Lui au lieu de "le". Tel est la manière que les versions *American Revised*, *Yougn*, *American Translation*, *Variorum* et d'autres l'ont écrit. "*Si tu l'honores*", le Sabbat. Les deux traductions peuvent être correctes, car quiconque honore le Sabbat honore aussi le Seigneur du Sabbat. Tous ceux qui honorent le Sabbat se réjouissent dans le Seigneur et ils monteront "*sur les hauteurs du pays*". "*La bouche de l'Éternel a parlé.*"

Maintenant, demandons-nous sérieusement : Est-il raisonnable de supposer que Dieu parlerait ainsi du Sabbat, le louant dans les termes les plus élogieux, l'appelant "*Mon saint jour*" et nous avertissant de ne pas le transgresser pour ensuite changer d'avis ? Pouvons-nous croire qu'il l'appelle "honorable", qu'il lui accorde de l'importance, qu'il nous demande d'en faire un jour de délice ; pouvons-nous croire qu'il lui donne un titre distinctif de "le saint du l'Éternel" et qu'il promette de grandes bénédictions à ceux qui l'honorent, pour ensuite le jeter aux oubliettes ? Cela nous semble impossible.

## *La brèche*

Notez aussi cela. Ceux qui honorent ainsi le Seigneur en restaurant le Sabbat à sa juste place, seront appelés "*réparateur des brèches, Celui qui restaure les chemins, qui rend le pays habitable.*" (És. 58 :12). Cela mérite une certaine considération.

Les "*réparateurs de brèches*". Dans le passé, les villes étaient entourées de murailles. Quand une ville était assiégée, l'ennemi essayait de faire une brèche dans les murailles à travers laquelle ils pouvaient faire une attaque. Des béliers étaient placés de manière à démolir une partie du mur et faire une brèche à travers laquelle les soldats pouvaient rentrer et prendre la ville. Quand une brèche était faite, la bataille faisait rage autour de cet endroit particulier. Le reste du mur était pratiquement abandonné et les deux camps se concentraient sur la brèche. Ceux qui essayaient de réparer la brèche s'exposaient au danger, mais s'ils avaient du succès, leur récompense était grande.

Tel est le tableau qui nous est dépeint dans la phrase "*réparateur des brèches*". Cette déclaration est étroitement associée au Sabbat et à la loi de Dieu ; il serait donc bon de la mettre en relation avec ce que le prophète Ézékiel dit sur ce même sujet.

*"Ses sacrificateurs violent ma loi et profanent mes sanctuaires, ils ne distinguent pas ce qui est saint de ce qui est profane, ils ne font pas connaître la différence entre ce qui est impur et ce qui est pur, ils détournent les yeux de mes sabbats et je suis profané au milieu d'eux"* (Éz. 22 :26). C'est une grave accusation contre les prêtres de Dieu. Ils n'ont pas été fidèles ; ils ont violé la loi ; ils ont détourné leurs yeux du Sabbat et Dieu est discrédité parmi eux.

Ils ont fait plus encore. Ils *"ont pour eux des enduits de plâtre, de vaines visions, des oracles menteurs ; ils disent : Ainsi parle le Seigneur, l'Éternel ! Et l'Éternel ne leur a point parlé"* (Ver. 28). C'est une accusation très sérieuse que Dieu porte contre le ministère. Il les accuse de dire *"Ainsi parle le Seigneur, l'Éternel ! Et l'Éternel ne leur a point parlé"*. Cette accusation doit avoir quelque chose à voir avec le Sabbat, car c'est l'un des thèmes examinés. *"Je cherche parmi eux un homme qui élève un mur, qui se tient à la brèche devant Moi en faveur du pays, afin que Je ne le détruise pas ; mais Je n'en trouve point"* (Ver. 30). Dieu dit qu'Il a cherché un homme parmi eux *"qui se tient à la brèche"*. Mais Il n'en a trouvé aucun. Le mot "brèche" est la même parole que *perets* [interstice, crevassé] en hébreu, c'est-à-dire "brèche" dans Ésaïe. Dans Ésaïe, Dieu appelle ceux qui sont fidèles, *"réparateurs de brèches"*. Dans Ézékiel, Il cherche un homme parmi les prêtres qui soit capable de demeurer dans la brèche. Mais Il n'en trouve aucun. Les deux déclarations sont en relation avec la question du Sabbat. La connexion et l'illustration sont très appropriées.

La loi de Dieu est une protection pour Son peuple. Elle est comme une muraille autour des saints. Elle est la ligne de démarcation entre le monde et l'Église. À l'intérieur se trouve l'Église ; à l'extérieur, il y a le monde. Tant que l'observation du Sabbat est une condition requise pour faire partie de l'Église, tout va bien. Mais si une brèche était ouverte dans le mur, l'ennemi y trouverait un accès facile et se précipiterait dans l'Église. C'est en fait ce qui est arrivé. La loi a été transgressée, une brèche a été faite et maintenant, il y a très peu de différence entre ceux du dehors et ceux du dedans.

Dieu cherche des hommes qui se maintiendront dans la brèche et formeront un mur. En cherchant parmi les prêtres, Il constate qu'ils violent la loi et détournent leur regard du Sabbat. Au lieu d'aider à réparer la brèche, ils essayent de construire un autre mur. Dieu dit d'eux : *"Ces choses arriveront parce qu'ils*

*égarent mon peuple, en disant : Paix ! quand il n'y a point de paix. Et Mon peuple bâtit une muraille et eux, ils la couvrent de plâtre" (Éz. 13 :10).*

Nous avons suffisamment avancé pour faire une application nécessaire. Le mur, c'est la loi de Dieu, les dix commandements. Ce mur, les hommes l'ont abattu et une brèche a été faite. Le lieu où l'attaque et la brèche ont été faites, c'est le quatrième commandement, le Sabbat du septième jour. Cette brèche existe depuis des siècles et des générations et Dieu a cherché des hommes pour la réparer, mais Il n'en a trouvé aucun. À cause de cette brèche dans la loi, des hommes non convertis ont afflué dans l'Église, au point qu'aujourd'hui, il n'y a que peu de différence entre l'Église et le monde.

Mais cette situation ne durera pas éternellement. Dieu trouvera enfin des personnes qui se tiendront dans la brèche et la répareront. Ces gens seront appelés "*réparateur des brèches, Celui qui restaure les chemins, qui rend le pays habitable.*" Ils "*gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus*" (Ap. 14 :12). Ils appelleront le Sabbat "*tes délices, vénérable le saint jour de Yahweh*" (Vers. Crampon 1923 ; És. 58 :13). Et l'ouverture sera réparée, la brèche sera fermée. Le peuple de Dieu sera à nouveau à l'intérieur des murailles protectrices de Sa sainte loi et les transgresseurs à l'extérieur. Il n'existe qu'un moyen d'entrer. C'est par la porte, Jésus-Christ. Seuls les convertis peuvent entrer ; seuls ceux qui sont appelés à être saints sont admis. Les autres doivent rester dehors.

Que font les autres ? Ils construisent une autre muraille, "*ils la couvrent de plâtre*" (Vers. Segond, 1910) "*ceux-là l'enduisent de mauvais mortier*" (Vers. Darby), comme nous le lisons dans Ézéchiel 13 :10. Cette muraille, "*ils la couvrent de plâtre*" ["*les autres l'enduisaient de mortier mal lié*" ; Vers. David Martin] afin de lui donner une meilleure apparence. Le mauvais mortier est un mortier qui a été mal préparé, il ne supportera pas l'épreuve de la tempête. Donc, ces prêtres qui violent la loi et détournent leur regard du Sabbat construisent un autre mur, qui n'est qu'une simple cloison, mais ils le recouvrent de mauvais mortier, de telle manière que l'imprudent sera trompé et pensera qu'il est solide. Il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup d'imagination pour comprendre ce qu'est ce mur. C'est la loi falsifiée que les hommes essaient de substituer à la loi de Dieu, en ordonnant aux hommes de l'observer, mais ce n'est pas le Sabbat du Seigneur, le septième jour, mais le dimanche, le faux sabbat inventé par les hommes. Le mauvais mortier est l'argument fallacieux en faveur du caractère sacré du dimanche, qui ne supportera pas l'épreuve à laquelle il sera soumis.

Qu'arrivera-t-il à ce mur qui a été ainsi construit ? Laissons Dieu parler : "*dis à ceux qui enduisent le mur de mauvais mortier, qu'il s'écroulera : il y aura une pluie*

*torrentielle ; et vous, pierres de grêle, vous tomberez et un vent de tempête éclatera. Et voici, quand le mur s'écroulera, ne vous sera-t-il pas dit : Où est l'enduit dont vous l'avez enduit ? C'est pourquoi, ainsi dit le Seigneur, l'Éternel : Je ferai éclater, dans ma fureur, un vent de tempête ; et, dans ma colère, il y aura une pluie torrentielle et, dans Ma fureur, des pierres de grêle, pour détruire entièrement. Et Je renverserai le mur que vous avez enduit de mauvais mortier et Je le jetterai par terre et ses fondements seront découverts et il croulera et vous périrez au milieu de ses ruines ; et vous saurez que Je suis l'Éternel. Et Je consommerai Ma fureur contre ce mur et contre ceux qui l'enduisent de mauvais mortier ; et Je vous dirai : Le mur n'est plus, ni ceux qui l'enduisaient, les prophètes d'Israël qui prophétisent touchant Jérusalem et qui voient pour elle une vision de paix et il n'y a point de paix, dit le Seigneur, l'Éternel." (Éz. 13 :11-16 ; Vers. Darby, 1991)*

Voici ce que Dieu fera de cette cloison que les hommes construisent : "*J'abattraï la muraille*" ; "*Je ferai éclater, dans Ma fureur, un vent de tempête ; ... et il croulera et vous périrez au milieu de ses ruines*" ; "*Et Je consommerai Ma fureur contre ce mur et contre ceux qui l'enduisent de mauvais mortier*". Finalement "*le mur n'est plus, ni ceux qui l'enduisaient.*"

Ces versets décrivent les sentiments de Dieu à l'égard de ceux qui essaient de faire une substitution à la loi de Dieu. Dieu est jaloux de Son Sabbat. Il veut que les hommes l'honorent. Il essaie de trouver des hommes pour former un mur devant la brèche et se tenir au milieu d'elle, mais parmi les prêtres, Il ne trouve personne. Au lieu d'aider à réparer la brèche, ils essaient de construire un autre mur. Ce qui provoque la colère de Dieu. La tourmente arrive et le mur s'écroule. Il paraissait beau ; il était recouvert d'un mauvais mortier, en conséquence, il n'a pas supporté la tempête. Finalement il a été complètement détruit.

## *Deux groupes*

Comme ce tableau prophétique de ce qui se passe dans le monde aujourd'hui est réel ! Les hommes ont rejeté le Sabbat du Seigneur et ils l'ont substitué par un faux sabbat. Ils le recouvrent de toutes sortes d'arguments afin qu'ils paraissent solides et bons, mais c'est en vain. Finalement, il s'écroulera et ceux qui l'ont recouvert s'effondreront avec lui.

De l'autre côté, il y a le peuple de Dieu. Il restaure les anciens chemins, il répare la brèche, il se tient dans la brèche. Ils font du Sabbat leur délice, ils gardent les commandements et persévèrent jusqu'à la fin. Ce sont les vrais saints de Dieu.

Les hommes décident maintenant à quel groupe ils vont se joindre. D'un côté, il y a un petit groupe qui répare la brèche dans l'ancienne muraille et restaurent l'inscription qui s'y trouve. De l'autre côté, il y a un groupe beaucoup plus important qui s'appuie sur une cloison fragile qui oscille au gré du vent, espérant qu'elle les protégera de la tourmente qui s'annonce. Du point de vue de la Parole de Dieu, nous connaissant la fin. Le petit groupe passera "*à cheval sur les hauteurs de la terre*"; le plus grand groupe descend vers la destruction lorsque le fléau viendra. (És. 58 :14 ; Éz. 13 :13-14).

Jusqu'à présent, notre réflexion nous a amenés à croire qu'il y aura une réforme du Sabbat très précise et très répandue avant que le Seigneur n'apparaisse sur les nuées du ciel. Il devrait en être ainsi et c'est en harmonie avec le plan général d'action de Dieu. Il est très rare que Dieu interfère immédiatement dans les plans des hommes. Il leur donne du temps pour qu'ils développent leurs idées, afin que les résultats soient apparents. Nous croyons cependant que le moment où Dieu va intervenir est arrivé. "*Il est temps que l'Éternel agisse : Ils transgressent ta loi*" (Ps. 119 :126).

Aujourd'hui, lorsque nous regardons autour de nous le monde, nous découvrons des indications précises que Dieu accomplit l'œuvre décrite par la prophétie. Partout sur la terre, des hommes et des femmes attirent l'attention sur les commandements de Dieu et la foi de Jésus. Malgré l'opposition et les difficultés, des milliers et des dizaines de milliers de personnes viennent chaque année grossir les rangs de ceux qui, en toute humilité, suivent les pas du Maître. Ils n'ont pas de sagesse ou d'influence particulière, mais à travers eux, Dieu a fait et fait encore une œuvre merveilleuse parmi les hommes. On les trouve dans tous les pays. Leurs stations missionnaires se trouvent dans le Nord gelé et parmi les sables brûlants. La sécheresse, la dépression et les difficultés ne sont pas des obstacles. Leur travail continue. Cent mille jeunes se trouvent dans leurs écoles, prêts à occuper les places laissées vacantes par les ouvriers plus âgés et poursuivre l'œuvre jusqu'à une victoire encore plus grande. Rien ne peut arrêter ce mouvement. Il a le sceau de l'approbation de Dieu. Il triomphera.

## *La foi de Jésus*

Les saints mentionnés dans Apocalypse 14 :12 gardent non seulement les commandements de Dieu mais aussi la foi de Jésus. Quelques mots là-dessus ne sont peut-être pas inutiles à ce stade.

L'affirmation selon laquelle les saints gardent la foi de Jésus devrait, peut-être, mieux se lire ainsi "la foi en Jésus", comme l'indique le Grec ou il pourrait même

signifier la foi enseignée par Jésus. Pour notre objectif actuel, nous maintiendrons la lecture "*la foi de Jésus*", en gardant à l'esprit qu'elle inclut tant la foi en Jésus que la foi enseignée par Lui.

Le fait que la déclaration dise que les saints gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus, montre qu'elle ne se réfère pas à l'ancienne dispensation. Les saints sont des chrétiens du Nouveau Testament. Ils gardent la foi de Jésus ; ils suivent l'Agneau où qu'il aille.

En ces temps de doute et d'incrédulité, il est bon de garder la foi. Certaines personnes ont perdu la foi en presque tout. Et non sans raison. Elles avaient placé leur foi dans les banques. Celles-ci ont fait faillite ; d'autres l'avaient placée dans les gouvernements. Ils ont échoué ; d'autres avaient placé leur foi dans l'église. Elle aussi a échoué. Certains avaient foi en leur propre pouvoir pour s'en sortir. Ce fut l'échec. Dans tous les domaines, il y a des échecs. Les hommes ont perdu la foi en l'humanité, dans les processus ordonnés de la nature, en eux-mêmes, en Dieu. "*Quand le Fils de l'homme viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ?*" (Luc 18 :8). La réponse à cette question est : Oui, Il la trouvera. Il y en a qui gardent leur foi en Jésus.

Tous les chrétiens n'ont-ils pas la foi en Jésus ? Non, si l'on entend par chrétiens ceux qui sont membres de l'église. Que signifie avoir foi en Jésus ? cela signifie la même chose que lorsque nous disons que nous avons foi en certaines personnes ; c'est-à-dire que nous nous fions à elles et que nous croyons en leur parole. Nous nous fions à leurs promesses ; nous acceptons leurs déclarations comme vraies. Tous les soi-disant chrétiens n'ont-ils pas une telle foi en Christ ? Non. Ils ne l'ont pas. Écoutez la plainte de Jésus : "*Pourquoi M'appelez-vous Seigneur, Seigneur ! et ne faites-vous pas ce que Je dis ?*" (Luc 6 :46). Il ne sert à rien de prétendre avoir une grande foi en Dieu et ne pas faire ce qu'Il commande, cela ne sert à rien. La foi et l'obéissance sont intimement liées, elles sont si proches qu'elles ne peuvent être séparées.

La déclaration du Christ, telle que citée par Luc, frappe à la racine même d'un principe important de la religion chrétienne. Le Christ dit en effet : À quoi vous sert-il de porter Mon nom, de vous appeler chrétiens, si vous ne faites pas ce Je vous dis ? Il y en a beaucoup aujourd'hui qui disent : Seigneur, Seigneur, mais ne font pas. Le Christ soulève la question de la valeur d'une profession sans les œuvres correspondantes.

Nous ne supposons pas que ce "faire" se réfère à une chose. Il s'agit plutôt de tous nos devoirs chrétiens. Il touche particulièrement ceux qui nient qu'il y ait

une vertu quelconque à faire quoi que ce soit, qui lèvent les mains avec horreur lorsqu'on suggère que les commandements de Dieu sont un guide pour les devoirs de la vie et qu'il faut les respecter. Cette attitude est commune chez certaines personnes apparemment dévouées, mais mal orientées. Le dernier chapitre du dernier livre de la Bible contient cet avertissement : "*Heureux ceux qui lavent leurs robes, afin d'avoir droit à l'arbre de vie et d'entrer par les portes dans la ville !*" (Ap. 22 :14).

La foi n'est pas incompatible avec les œuvres. Au contraire, les œuvres font partie de la foi, car c'est par nos actes que nous démontrons notre foi. C'est à cela que le Christ se réfère quand Il met en doute la foi de ceux qui L'appellent "*Seigneur, Seigneur*", mais qui ne font rien. "*La foi sans les œuvres est morte*", dit Jacques.

Les saints possèdent "*la foi de Jésus*" ; c'est la sorte de foi qu'Il a eu, la foi qu'Il a enseignée. Il ne peut y avoir de foi meilleure que celle-là. Si l'on nous demandait de donner une règle sûre et certaine de foi et de pratique, nous ne pourrions pas donner de réponse meilleure que celle-ci : "*Suivez les pas du Maître ; acceptez et gardez le type de foi qu'Il avait.*"

Si nous regardons à nouveau les quatre choses mentionnées dans Apocalypse 14 :12, nous voyons clairement ce que Dieu attend de Son peuple, dans ces derniers jours et aussi la possibilité d'atteindre ce que Dieu demande. Le texte dit : "*C'est ici la persévérance des saints, qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus*". Les quatre choses qui caractérisent le vrai peuple de Dieu sont : 1) la patience, ils persévèrent, ils sont inébranlables ; 2) ils sont saints, sanctifiés, consacrés ; 3) ils gardent les commandements, ce qui signifie qu'ils gardent les dix commandements, le quatrième inclus, le commandement du Sabbat ; 4) ils ont la foi de Jésus, c'est-à-dire qu'ils croient en Lui, ils Le suivent, ils ne se contentent pas de dire "Seigneur, Seigneur", mais ils font ce qu'Il dit.

Tels sont les saints de Dieu qui constitueront le dernier peuple sur la terre, le reste, ceux qui vivront juste avant la venue du Fils de l'homme sur les nuées des cieux. La formulation du texte répond à la question que certains se posent quant à savoir s'il est réellement possible de respecter la loi de Dieu.

Certains affirment avec assurance que c'est impossible. On peut presque entendre les objections provocantes : il est impossible de garder la loi de Dieu. Montrez-moi un homme qui y soit déjà parvenu. Vous prétendez que c'est possible. Où sont ceux qui le font ? La réponse arrive clairement : "*C'est ici ceux qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus.*"

Dieu connaît ceux qui Lui appartiennent. Ils ont le nom de Dieu sur leur front ; ils sont scellés du sceau de Dieu. Ils suivent l'Agneau ; ils gardent Ses commandements. Il serait bon que tous vérifient leurs vies par rapport aux exigences de Dieu et s'assurent d'être à la hauteur des exigences de Dieu pour ce temps.

# 15 *Le conflit final*



Il y a toujours eu un conflit entre le bien et le mal. Il doit en être ainsi dans la nature même des choses. La première promesse dans la Bible contient les paroles de Dieu suivantes : "*Je mettrai inimitié entre toi et la femme*" (Ge. 3 :15). Cette inimitié est ordonnée par Dieu. Tant que le péché existera, cette inimitié perdurera. Il ne peut pas en être autrement.

Nous ne savons pas quand la controverse originelle entre le bien et le mal a commencé dans le ciel, mais ce devait être avant la création d'Adam et Ève. Quoi qu'il en soit, après que Satan eut péché, "*il y eut guerre dans le Ciel ; Michel et Ses anges combattirent contre le dragon ; et le dragon lutta avec ses anges*" (Ap. 12 :7). Cette guerre, après avoir été transférée à la terre, s'est poursuivie jusqu'à nos jours et culminera dans le dernier grand conflit, quand Satan fera "*la guerre aux restes de sa postérité, à ceux qui gardent les commandements de Dieu et qui ont le témoignage de Jésus.*" (v. 17).

## *Lucifer*

Quant à la cause du conflit, nous avons quelques indices dans la Bible. Satan ou Lucifer, comme il s'appelait alors, avait une position très élevée dans les cours célestes, peut-être la plus haute de toutes les créatures. Il était l'un des deux chérubins protecteurs oints. La déclaration dit : "*Tu étais un chérubin oint, qui couvrait*" (Éz. 28 :14 ; Vers. Darby). Dans le lieu très-saint du sanctuaire terrestre, il y avait deux anges en or aux ailes déployées qui couvraient le trône de la miséricorde, où se trouvait la loi des dix commandements. (Ex. 25 :20 ; 37 :9 ; 1 Chr. 28 :18). Ces deux anges représentent l'armée angélique qui entoure le trône de Dieu et qui demeure en Sa présence immédiate. Le mot "couvre" signifie qui enferme, restreint, protège. La version *Douay* le traduit ainsi : "*tu es un chérubin protecteur*" (Éz. 28 :14). Lucifer était l'un de ces chérubins dans le sanctuaire céleste. Son travail consistait à survoler et protéger les oracles de Dieu.

Nous voudrions attirer l'attention sur une autre déclaration qui jette un peu de lumière sur la carrière de Lucifer. Voici la déclaration : "*Toi, tu étais la forme accomplie de la perfection*" (Éz. 28 :12 ; Vers. *Darby*), "*Il était le sceau de la perfection*" (Vers. *Crampon*, 1923), "*Tu mettais le sceau à la perfection*" (Vers. *Segond*, 1910). La lecture de ce passage est difficile. Il peut vouloir dire, comme certains le pensent, que Lucifer mettait le sceau sur tout ce qui était parfait, complet, sans faute. Si tel est le cas, la déclaration serait en harmonie avec celle qui suit : "*plein de sagesse, parfait en beauté.*"

Il y a une autre traduction qui nous paraît plus correcte. Le mot hébreu *toknith*, traduit par "somme, total" n'est utilisé qu'à un seul autre endroit, (Éz. 43 :10) et là il est traduit par "modèle". Sa signification réelle est mesure, standard, tout ce qui est de nature exacte ou parfaite. Le mot hébreu pour sceau est *chatam* ; il signifie couper, impressionner avec un sceau ; c'est-à-dire certifier, confirmer, attester, vérifier. La phrase "*tu étais le sceau*" est une expression participiale en hébreu et doit être traduite "*tu étais celui qui apposait le sceau*", bien que certaines versions anciennes et certains manuscrits ont "un anneau sigillaire" ou une "bague à sceau" plutôt que celui qui "appose un sceau". Lange suggère cela : "*Tu confirmes les mesures*" ; Young dit : "*Tu scelles une mesure*" ; en marge de l'*American Revised Version* : "*Tu scelles la somme* [dans la marge mesure ou patron], la version danoise dit, "*Tu imprimes le sceau sur la mesure complète.*"

Ces différentes traductions donnent la même idée générale : Lucifer avait quelque chose à voir avec le sceau ; il possédait la bague à sceau et ce qui était scellé était parfait, un modèle, une mesure. Donc, avec l'appui de la traduction originale, nous le traduisons "*tu scelles la mesure.*" Nous prenons le mot "mesure" pour désigner la loi, un usage commun comme : "*la législature vient de voter une nouvelle mesure.*"

Le gouvernement de Dieu est un gouvernement organisé. L'ordre règne partout. Rien n'est laissé au hasard. Chaque individu a sa part à accomplir. Les étoiles ont leur trajectoire assignée, les processus ordonnés de la nature, l'uniformité de la loi -tout témoigne de l'existence d'un Créateur méthodique, impartial, parfait.

De même que Dieu a assigné à chaque homme sa tâche à accomplir dans l'évangélisation du monde, de même toutes les créatures intelligentes dans l'univers ont leur tâche à accomplir. Dans son rêve, Jacob vit une échelle qui s'étendait du Ciel à la terre et les anges la montaient et la descendaient. (Gen. 28 :12). Zacharie vit des groupes d'anges patrouillant la terre et informant de leurs découvertes. (Za. 1 :8 à 11). Des anges furent envoyés avec une épée pour protéger le chemin qui conduisait à l'arbre de la vie. (Ge. 3 :24). Un ange veillait sur

les eaux et un autre sur le feu. (Ap. 16 :5 ; 14 :18). Nous pensons que nous avons raison de penser que chaque ange et chaque être créé a reçu une tâche à accomplir et qu'il en sera de même dans le monde à venir.

## *Le garde du sceau*

Le plus haut fonctionnaire d'un gouvernement est le garde des sceaux. C'est un tel poste que Lucifer occupait. Il était un chérubin protecteur, un de ceux qui avaient la responsabilité de veiller sur la loi et de la protéger. Il était le garde du sceau, ou possesseur de la bague à sceau qui était utilisé pour confirmer ou attester une ordonnance ou une mesure au moment de son adoption. C'était la position la plus élevée qu'un être créé pouvait occuper.

Cela nous éclaire sur certaines des activités ultérieures de Lucifer. Privé de sa fonction de garde du sceau, il est naturel, alors qu'il s'installait sur son trône, qu'il se soit particulièrement intéressé à tout ce qui concerne le sceau. Il me semble tout à fait raisonnable qu'il se soit procuré un autre sceau et que ce sceau soit son signe distinctif, comme le sceau de Dieu l'est pour Lui jusqu'alors, est aussi évident. Naturellement, il essaierait de substituer l'un par l'autre et chaque sceau représenterait l'autorité de chaque gouvernement concerné.

Satan "*a été meurtrier dès le commencement et il ne se tient pas dans la vérité*" (Jn 8 :44). Ce texte porte sur la controverse originelle dans le ciel. Satan était un meurtrier et un menteur. Le meurtre a son origine dans la haine. Cette haine a atteint son apogée au Calvaire, où Satan a eu l'opportunité de montrer qui il haïssait. Nous sommes donc justifiés, dans notre conclusion, que Satan a haï le Christ depuis le commencement et qu'il avait déjà le meurtre dans son cœur même au Ciel.

Quelle est l'origine de cette haine ? La Bible jette aussi un peu de lumière là-dessus. Lucifer n'était pas satisfait de sa position. Il voulait être comme Dieu. C'était à cet honneur même auquel le Christ était prêt à renoncer. Le Christ était comme Dieu : Il était Dieu. Il "*n'a point regardé comme une usurpation d'être égal à Dieu. Cependant ... Il s'est abaissé Lui-même*" (Phili. 2 :6 à 8 ; Vers. Martin, 1744). L'expression : Il "*n'a point regardé comme une usurpation*", peut être traduite ainsi : Il "*n'a pas regardé comme un objet à ravir*" (Vers. Darby) ; c'est-à-dire, qu'il pensait que ce n'était pas une chose à rechercher égoïstement. Lucifer a dit dans son cœur : "*Je monterai au ciel, j'élèverai mon trône au-dessus des étoiles de Dieu ; je m'assiérai sur la montagne de l'assemblée, à l'extrémité du septentrion ; je monterai sur le sommet des nues, je serai semblable au Très-Haut.*" (És. 14 :13, 14).

Ces choses que Lucifer disait dans son cœur, étaient ses pensées. Mais il est allé plus loin. Non seulement, il pensait qu'il aimerait être "*semblable au Très-Haut*", mais il a essayé de mettre sa pensée à exécution. Nous ne savons pas jusqu'où il est allé dans cette tentative mais il est évident qu'il a essayé d'établir un gouvernement indépendant dans le ciel, avec lui-même à sa tête. Il a non seulement planifié d'élever son "*trône au-dessus des étoiles de Dieu*", mais le moment vint où il a osé dire : "*Je suis Dieu, je suis assis sur le siège de Dieu.*" (Éz. 28 :2). Cela indique très clairement que Lucifer a effectivement rassemblé autour de lui ses partisans dans le ciel, qu'il s'est déclaré chef et a installé son trône dans l'intention de régner. Il a élevé son "*cœur comme un cœur de dieu*" (Vers. Darby). Cela n'est rien d'autre qu'une rébellion. Et qui dit rébellion dit guerre.

"*Et il y eut guerre dans le ciel*" (Ap. 12 :7). Nous n'avons pas la prétention de savoir avec quelles armes, cette guerre a été menée. Nous savons qu'en conséquence, "*le grand dragon, le serpent ancien, appelé le diable et Satan, celui qui séduit toute la terre, il fut précipité sur la terre et ses anges furent précipités avec lui*" (Ap. 12 :9). Nous savons en outre que "*le dragon fut irrité contre la femme et il s'en alla faire la guerre aux restes de sa postérité, à ceux qui gardent les commandements de Dieu et qui ont le témoignage de Jésus*" (Ver. 17).

La "*femme*" mentionnée ici est l'Église et les "*restes de sa postérité*" se réfère aux justes qui vivent juste avant la fin. (Jér. 6 : 2 ; 2 Cor. 11 :2). Satan est irrité contre eux, c'est-à-dire qu'il les hait. Cette haine est sans doute intimement liée au fait qu'ils "*gardent les commandements de Dieu et qui ont le témoignage de Jésus*".

Ce texte a un parallèle étroit avec la déclaration du chapitre 14 d'Apocalypse qui mentionne ceux qui "*gardent les commandements de Dieu et qui ont le témoignage de Jésus*" (v. 12). Dans un texte, il est dit qu'ils gardent les commandements et la foi de Jésus et dans l'autre qu'ils gardent les commandements de Dieu et qu'ils ont le témoignage de Jésus. La différence entre les deux déclarations est que dans l'un, ils gardent la foi de Jésus et dans l'autre ils ont le témoignage de Jésus-Christ. Le "*témoignage de Jésus est l'esprit de la prophétie*" (Ap. 19 :10).

## *Le dragon et la femme*

Le dragon qui fait la guerre à la femme est "*le serpent ancien, appelé le diable et Satan*" (Ap. 12 :9). Ceux contre lesquels il fait la guerre sont les "*restes de sa postérité*". Comme nous l'avons déjà mentionné, le reste est la dernière Église sur la terre, la dernière génération de chrétiens qui vit juste avant l'apparition du Fils

de l'homme sur les nuées du ciel. Entre eux et Satan, il y aura la guerre. Satan est en colère contre eux et cherche à les détruire. Si Dieu n'intervenait pas, ils ne recevraient aucun secours. Mais le Christ vient les sauver. Il les emmène au Ciel, tandis qu'un ange puissant "*saisit le dragon, le serpent ancien, qui est le diable et Satan et il le lia pour mille ans*" (Ap. 20 :2). L'histoire de ce conflit est très intéressante.

Dans l'histoire du jardin d'Éden, Satan et la première femme se sont retrouvés face à face. Dans son innocence, elle a été vaincue et Satan a remporté la victoire. Dans le dernier conflit, Satan fait à nouveau la guerre à la femme. Mais cette fois, l'issue est différente. Satan sera vaincu et la femme sera victorieuse.

Nous avons déjà noté que la femme symbolise l'Église dans la vision enregistrée dans le douzième chapitre de l'Apocalypse. Bien que le but ne soit pas d'écrire une explication exhaustive de ce chapitre, il serait bon d'en noter les grandes lignes.

"*Un grand signe parut dans le ciel : une femme enveloppée du soleil, la lune sous ses pieds et une couronne de douze étoiles sur sa tête.*" (v. 1). La femme était sur le point de donner le jour à un fils, "*qui doit paître toutes les nations avec une verge de fer*" (v. 5). Le dragon se tenait devant elle "*afin de dévorer son enfant, lorsqu'elle aurait enfanté*" (v. 4). Cependant, l'enfant "*fut enlevé vers Dieu et vers son trône*" (v. 5).

Le récit est si clair qu'il n'est pas nécessaire de donner beaucoup d'explications. L'enfant, c'est le Christ. Les hommes méchants, conduits par Satan, étaient prêts à faire du mal à l'enfant à peine né. Les parents furent obligés de fuir en Égypte et quand finalement l'œuvre du Christ fut achevée, Il fut enlevé vers Dieu et Son trône.

Au premier abord, il semblerait que, selon cette interprétation, la femme mentionnée devrait être Marie, la mère de Jésus. Or, il semble que ce ne soit pas le cas. En effet, après l'enlèvement de l'enfant, "*la femme s'est enfuie dans le désert, où Dieu lui a préparé un lieu, afin qu'elle y soit nourrie pendant mille deux cent soixante jours.*" (v. 6). Il est généralement admis que les 1260 ans mentionnés ici sont des jours prophétiques, chacun d'eux d'une durée d'une année. Cela ne pourrait évidemment pas être le cas s'il s'agissait de Marie.

Mais ce n'est pas la seule raison pour croire que la femme ici mentionnée est l'Église plutôt qu'un individu. Le verset 13 déclare que Satan "*poursuivit la femme qui avait enfanté l'enfant mâle*" et le verset 14 ajoute que "*deux ailes du grand*

*aigle furent données à la femme, afin qu'elle s'envolât au désert, vers son lieu, où elle est nourrie un temps, des temps et la moitié d'un temps, loin de la face du serpent.*" La dernière déclaration du chapitre dit que le dragon fit la guerre "*aux restes de sa postérité, à ceux qui gardent les commandements de Dieu et qui ont le témoignage de Jésus*" (v. 17). Ce reste, comme nous l'avons noté précédemment, est composé des justes de la dernière génération. Nous en concluons donc que la femme est l'Église de Dieu décrite symboliquement dans ces versets.

Dans la guerre entre le dragon et la femme, entre le bien et le mal, Satan peut utiliser des moyens qui lui donne un avantage apparent. Il peut utiliser la fausseté, le mensonge, les demi-vérités, les discussions subtiles, les intimidations, ce que personne du peuple de Dieu ne peut admettre, même un seul instant. Et Satan est un expert dans l'usage de tous ces moyens. Avec une stratégie rusée, ses émissaires accusent le peuple de Dieu de leurs défauts et ceux-ci, ne voulant dire rien d'autre que la vérité, les confessent, lesquels sont immédiatement amplifiés dans des proportions excessives par l'ennemi. Il en a toujours été ainsi. Tout est fait pour que la justice paraisse un péché et le péché, la justice.

Satan ne se bat jamais loyalement et il ne s'engage jamais un combat ouvert s'il peut l'éviter. Il ne s'engage presque jamais dans une rencontre d'homme à homme avec des armes égales, mais il attaque presque toujours quand son adversaire est faible, malade, découragé. Ce n'est pas non plus une attaque frontale. C'est généralement un coup de poignard dans le dos, une flèche empoisonnée tirée d'une embuscade, un assassinat lâche dans l'obscurité. À peine l'enfant Jésus est-il né, que Satan tente de l'assassiner et la mère et l'enfant doivent fuir en Égypte. Dans le désert, lorsque la faim a affaibli le Christ, c'est alors et pas avant, que Satan l'attaque de ses tentations. Il en va de même pour tous ceux qui tentent de lui résister. Celui qui n'a pas hésité à essayer d'assassiner l'enfant Jésus sans défense, s'abaissera à commettre n'importe quel acte vil et méprisable. Il n'y a rien d'indigne pour lui.

### *Le dernier conflit*

La controverse finale sera sans doute l'apogée de la lutte de tous les âges. Satan sait que ce sera sa dernière opportunité et que si cette bataille est perdue, tout est perdu. La ruse et la sagesse qu'il a acquises au cours des siècles passés seront réunies dans un effort suprême. Il mise tout sur le résultat.

Quel est l'enjeu de cette controverse ? Pour Satan, tout ; pour le peuple de Dieu, tout ; pour Dieu, beaucoup. Étudions-le.

La décision de Dieu de ne pas détruire Satan après qu'il eut péché, ne peut être défendue que sur la base du fait qu'il y avait quelque chose de plus en jeu que la simple vie de Satan. Si Satan seul était pris en considération, il y aurait été opportun de le mettre hors d'état de nuire et au plus vite. Mais il y avait une multitude d'anges dont le bien-être était en péril. De plus, Dieu était sur le point de créer l'homme et l'homme devait être pris en compte. Si Dieu voulait faire du ciel un lieu sûr pour toute l'éternité, il était nécessaire de donner à Satan la permission de développer sa théorie de gouvernement, qui selon lui était supérieure à celle de Dieu et de démontrer ce qu'il ferait s'il en avait l'opportunité. Les anges ne connaissaient pas Lucifer comme Dieu le connaissait. Pour éviter tout malentendu possible à l'avenir, Dieu devait permettre à Satan d'établir un gouvernement pour ceux qui se placeraient volontairement sous sa supervision. S'il était autorisé à le faire, le temps démontrerait la nature de son gouvernement. Les anges et les hommes auraient une démonstration visuelle des résultats d'avoir suivi Satan et ils auraient amplement l'occasion de comparer ou de le mettre en contraste avec le gouvernement de Dieu. L'expérience donnerait une base solide pour faire un choix, quel qu'il soit.

Il a souvent été dit et il n'est nécessaire de le répéter que pour le souligner, qu'il aurait été imprudent de la part de Dieu de se débarrasser de Satan dès qu'il a péché. Les autres anges auraient désormais servi Dieu avec une certaine appréhension et crainte, car ils auraient su que dès qu'ils auraient déplu à Dieu, ils auraient été détruits. En outre, il pourrait leur venir à l'esprit que Dieu avait peur de Satan, de ses plans et de ses desseins, dans le cas contraire, Il lui avait donné l'opportunité de les démontrer. Quoi qu'il en soit, ils sauraient ce qui les attendait s'ils avaient l'audace de s'écarter de la volonté de Dieu. Si Satan avait été détruit immédiatement, le Ciel n'aurait plus jamais été le même, par la suite. L'amour des anges pour Dieu aurait été mêlé d'appréhension et dans beaucoup d'esprits demeurerait la question de savoir pourquoi Satan n'avait pas été autorisé à démontrer ce qu'il avait dans l'esprit.

Cependant, nous ne voudrions pas donner l'impression que Dieu a été forcé de faire ce qu'Il a fait. Au contraire, ce qu'Il a fait était exactement ce qu'Il voulait faire, peu importe ce que Satan désirait. Après l'entrée du péché, aussi déplaisant qu'il soit, Dieu voulait que sa vraie nature soit révélée. Il était non seulement disposé mais aussi désireux, qu'il lui soit donné toutes les chances de se manifester. Les anges et les hommes doivent avoir la possibilité de choisir librement et ce choix, pour être définitif et irrévocable, doit être basé sur une connaissance complète de tous les facteurs impliqués. Dieu n'est pas responsable

du péché ; mais puisque le péché est paru, Dieu tient à ce que Satan ait l'opportunité de montrer ce dont il est capable.

Le caractère trompeur du péché n'est jamais apparent à ses débuts. Le péché semble souvent beau, séduisant et innocent. Ève ne voyait rien d'anormal dans l'arbre ou le fruit qu'il lui était interdit de manger. En fait, pour elle "*il était bon à manger et agréable à la vue*" et "*il était précieux*" (Ge. 3 :6).

La fin du péché est tout à fait différente de son début. Ève ne pouvait pas comprendre que la mort était liée à la consommation de ce fruit qui paraissait si attrayant. Elle ne savait pas qu'à la suite de l'entrée du péché dans le monde, du fait de sa transgression et de celle d'Adam, un de ses fils tuerait l'autre. Elle ne savait pas qu'en sept générations, l'homme serait si corrompu que "*toutes les pensées de leur cœur*" se porteraient "*chaque jour uniquement vers le mal*" (Ge. 6 :5). Le fruit semblait si "*bon*", il était "*agréable à la vue*" et "*précieux*" ; pourquoi ne pas le goûter ? Il ne pouvait certainement pas y avoir beaucoup de mal à cela.

Lucifer était un des plus anges les plus élevé, brillant, parfait en beauté, si plein de sagesse que rien ne pouvait lui être caché. (Éz. 28 :17, 12, 3). Certainement aucun mal ne pouvait venir de lui. N'était-il pas "*intègre dans toutes*" ses "*voies*" ? (v. 15). Si Dieu avait dit aux anges ce que Lucifer était capable de faire après s'être séparé du droit chemin, il leur aurait été difficile de croire que Dieu savait vraiment. Lucifer ne s'était-il pas joint à eux pour louer leur Créateur par des hymnes angéliques? Ne s'était-il pas joint à eux pour adorer et chanter : "*Saint, saint, saint !*" ? Ne s'était-il pas tenu dans la salle d'audience de Dieu en tant que gardien du sceau et de la loi ? Était-il possible qu'un tel être se rebelle contre Dieu sans une raison valable ? Mais même s'il devait se rebeller, il ne s'abaîsserait certainement à faire quoi que ce soit de discutables, mais il maintiendrait toujours les saints principes qu'il avait lui-même contribué à leur inculquer.

Comment les anges auraient-ils pu croire que Lucifer qu'ils avaient hautement vénéré, ferait du mal ou torturerait même la plus petite des créatures de Dieu ? Comment pourraient-ils jamais croire qu'il causerait de la douleur, de la tristesse, la maladie, l'agonie et la mort ? Comment pourraient-ils jamais croire que s'il avait le Christ en son pouvoir, il Le flagellerait jusqu'à ce que le sang coule dans Son dos, qu'il mettrait une couronne d'épines sur Son front, qu'il enfoncerait des clous cruels dans Ses mains et qu'il Le pendrait à une croix pour Lui faire subir une mort lente ? Comment pourraient-ils jamais croire que Lucifer ferait que des millions de millions endureraient la douleur et une agonie insupportable et que beaucoup seraient torturés jusqu'à la mort, brûlés à feu lent ?

Non, il serait difficile pour les anges de le croire. Mais ce serait difficile uniquement parce qu'ils ne connaissaient pas la nature insidieuse du péché. Quand finalement, ils ont vu Satan faire les choses décrites ici, ils ont été saisis par la puissance hideuse et révoltante du mal et grâce à la démonstration de Satan et à leurs réactions, le ciel est devenu un lieu sûr tant pour les anges que pour les saints. Il est peu probable qu'il puisse être sécurisé d'une autre manière.

La controverse, selon les archives humaines, dure depuis près de six mille ans. Nous approchons des étapes finales. Bientôt viendra le moment décisif duquel tant de choses dépendent. Satan a eu suffisamment de temps pour démontrer ce qu'il ferait s'il en avait l'opportunité. Dieu a aussi fait Sa démonstration. Le point culminant final est juste devant nous.

Lorsque la fin du monde est mentionnée, certains (et parmi eux des chrétiens), réagissent défavorablement, estimant que si la fin du monde doit avoir lieu, elle est loin et ne les concerne pas, eux et leurs enfants. Nous pensons et croyons que dans de nombreux cas, cela est dû à une mauvaise compréhension ou peut-être à un manque d'information. Quelques observations ne seront pas de trop sur ce sujet si important.

Nous n'avons pas l'intention de faire une analyse approfondie du thème de la seconde venue du Christ et de la fin du monde. Nous considérons, cependant, comme un privilège de présenter cette phase qui nous préoccupe dans cette analyse.

### *La souffrance de Dieu*

Même si nous voudrions excuser Dieu de toute responsabilité quant à l'état actuel du monde, il y a des choses desquelles Il ne peut pas échapper ni ne veut être excusé. Nous avons déjà abordé le sujet de l'imprudence de détruire Lucifer dès qu'il a péché. Nous croyons que toute personne qui médite sur ce sujet sera d'accord avec cela. En tous cas, Dieu a choisi de ne pas détruire Satan. Mais en choisissant de ne pas le détruire, Dieu a en réalité choisi d'autoriser l'état actuel du monde. Alors que nous disons que DIEU n'est pas responsable du péché, nous devons en même temps admettre que Dieu permet le péché. La vérité est que Dieu avait le pouvoir de détruire Satan et qu'Il a choisi de ne pas le faire. S'Il ne l'a pas détruit, mais lui a permis de poursuivre son œuvre néfaste, Dieu doit assumer la responsabilité de Son action. C'est ce qu'Il fait.

Nous n'avons pas besoin d'aborder ici la question de savoir de quelle façon Dieu fait plus qu'annuler les intrigues de Satan. Là où le péché abonde, la grâce

surabonde. Personne n'a besoin d'être trompé ou perdu. Dieu "*éclaire tout homme*" qui vient dans ce monde. (Jn 1 :9). Personne n'a besoin d'être dans les ténèbres. Non seulement Dieu éclaire tout homme mais Il fait provision pour ceux qui ont été piégés, afin qu'ils puissent s'échapper s'ils le souhaitent. Et Il ne le fait pas qu'une seule fois. Si un homme pêche cent fois, Dieu lui pardonnera ; s'il pêche mille fois, la porte de la miséricorde est encore ouverte. S'il pêche tous les jours de sa vie et vit mille ans, il peut trouver le pardon si réellement, il se repent. S'il est cloué sur une croix comme un malfaiteur et qu'il est sur le point de payer de sa vie pour les crimes commis, il y a encore de l'espoir. Dieu ne peut rien faire de plus que ce qu'Il a fait et fait encore. Si quelqu'un est perdu, ce ne sera qu'après que Dieu ait fait tout ce qui était en Son pouvoir pour éviter une telle tragédie, même jusqu'à s'offrir Lui-même pour mourir à la place du pécheur. Rien de plus ne peut être fait.

Lorsque nous parlons de la douleur et de la tragédie causées par le péché et de la souffrance qui en découle, nous ne pensons probablement qu'en termes de souffrance humaine. Pourtant, bien que l'humanité ait souffert, Dieu a souffert infiniment plus. C'est à un prix infini de Sa part que Dieu a permis à Satan de vivre au lieu de le détruire immédiatement. Il doit y avoir une raison à cela et cette raison ne se trouve que dans l'insondable amour de Dieu. Dieu aurait pu s'épargner une agonie indicible ; Il aurait pu sauver Son Fils des clous cruels et des railleries des méchants ; Il aurait pu détruire Satan et refuser de créer l'homme ; Il aurait pu agir de mille manières différentes à ce qu'Il a fait et aurait pu se sauver Lui-même du coût terrible du salut. Mais Dieu ne s'est pas sauvé Lui-même. Il a tant aimé le monde qu'Il a donné Son Fils unique ; et le Fils a tant aimé le monde qu'Il s'est donné Lui-même. Si le péché a coûté cher à l'humanité, il a coûté mille fois plus à Dieu.

Cette souffrance de Dieu doit être prise en compte lorsque nous calculons le coût du péché et du salut. Lorsque nous entendons les hommes parler sans réfléchir de toutes les souffrances que le péché a causées à l'humanité, sans tenir compte du coût plus élevé que Dieu a payé, il est bon de se rappeler de cela. Certains semblent penser que Dieu était bien en-dessus de l'expérience commune de l'humanité, qu'Il est assis sur Son trône haut et élevé, dans la joie et la félicité éternelles, tandis que les hommes souffrent les affres de la faim et de la détresse. Qu'ils se souviennent que Dieu compatit à nos faiblesses, "*ce sont nos souffrances qu'Il a portées, c'est de nos douleurs qu'Il s'est chargé ; et nous L'avons considéré comme puni, frappé de Dieu et humilié. Mais Il était blessé pour nos péchés, brisé pour nos iniquités ; le châtement qui nous donne la paix est tombé sur Lui et c'est par ses meurtrissures que nous sommes guéris*" (És. 53 :4, 5) ; "*Il les a Lui-même*

*rachetés, dans Son amour et Sa miséricorde*" (És. 63 :9) ; et *"du fait qu'il a souffert Lui-même et qu'il a été tenté, Il peut secourir ceux qui sont tentés"* (Hé. 2 :18) ; et *"bien qu'il soit Fils, [Il a appris] l'obéissance par les choses qu'il a souffertes"* (Hé. 5 :8). Au vu de ces déclarations, comment peut-on dire que Dieu laisse l'homme souffrir alors que Lui-même n'a pas voulu partager cette souffrance ?

## *Le Seigneur vient*

S'il est vrai que Dieu souffre plus que nous, puisqu'il est plus élevé que nous, il n'en est pas moins vrai que l'homme souffre et a longtemps souffert à cause du péché. Il ne devrait donc jamais continuer. Il ne devrait, en effet, pas durer une minute de plus que ce qui est nécessaire. Le royaume de Satan doit continuer jusqu'à ce qu'il y ait eu amplement le temps de démontrer ce qu'il est prêt à faire et que son gouvernement est meilleur que celui de Dieu, mais lorsque la démonstration est achevée, le règlement de compte devrait venir. Il doit y avoir un règlement des comptes et les anges et les hommes sont particulièrement concernés. Le gouvernement et les plans de Satan doivent être évalués autant que ceux de Dieu. En cela, les hommes et les anges doivent jouer un rôle important.

On ne peut guère imaginer rien de plus terrible que de voir le péché et l'iniquité prospérer pour toujours. Certains semblent penser que le monde s'améliore, mais les faits ne confirment pas leur affirmation. Même à l'heure actuelle, le cœur des hommes chavire dans la crainte de ce qui va survenir sur la terre. À moins que tous les signes terrestres et la Parole de Dieu ne faillent, nous sommes au seuil d'évènements solennels. La fin de toutes choses est proche. Le Seigneur vient et Il vient bientôt.

Un tel message devrait réjouir les cœurs fatigués. La venue du Seigneur signifie la fin du péché. Elle signifie la fin de la grande controverse. Elle signifie que Dieu croit que Satan est enfin arrivé au bout de sa démonstration et que les hommes et les anges sont prêts à donner leur verdict. Cela signifie que les royaumes de ce monde vont appartenir au Seigneur et à Son Christ. Cela signifie que les conditions édéniques seront restaurées, que la résurrection aura lieu et que le péché et la douleur appartiendront pour toujours au passé.

Comment un chrétien peut-il ne pas être enthousiasmé par un tel message et un tel évènement ? Satan a été autorisé à poursuivre son œuvre assez longtemps. Il doit être arrêté. Il faut mettre un terme à l'affliction et à la souffrance. D'après ce que nous pouvons voir, si les hommes continuent encore longtemps, il ne restera plus d'homme. Chaque nation, dans l'intention du moins, se prépare à

résister à toutes les autres nations. Et si une nation devait finalement rester sur la face de la terre, tout indique que cette nation ne survivrait pas longtemps. Car des hommes aux ambitions débridées se lèveraient dans cette nation et la bataille à mort surgirait à nouveau. Non, l'unique solution aux problèmes de la terre est la venue du Fils de l'Homme. Nous disons avec respect que le moment est venu où Dieu doit intervenir.

Cependant, le Seigneur ne viendra pas avant qu'il n'y ait eu une démonstration finale tant de la puissance de Dieu que de celle de Satan. C'est ainsi que les choses devraient se passer. Dieu et Satan devraient présenter leur produit fini, afin que les hommes puissent voir et juger des mérites relatifs des deux antagonistes. Seule une telle démonstration peut satisfaire l'univers qui observe.

Lors de la première attaque de Satan contre la race humaine dans le jardin d'Éden, il a utilisé un serpent comme médium. Dans la dernière attaque, il recourra à un pouvoir qui, dans le langage de l'Apocalypse, est appelé la "bête". (Ap. 13 :1). Une *"image à la bête"* est aussi mentionnée (v. 14). Cette bête avait le pouvoir *"d'animer l'image de la bête, afin que l'image de la bête parlât et qu'elle fit que tous ceux qui n'adoreraient pas l'image de la bête fussent tués."* (Ap. 13 :15). Nous pouvons donc voir que c'est une lutte à mort. *"Tous ceux qui n'adoreraient pas l'image de la bête"* seront mis à mort.

Cette bête *"fit que tous, petits et grands, riches et pauvres, libres et esclaves, reçoivent une marque sur leur main droite ou sur leur front et que personne ne puisse acheter ni vendre, sans avoir la marque, le nom de la bête ou le nombre de son nom."* (v. 16, 17).

Il est significatif que dans cette dernière bataille, il soit fait référence à une marque et que si un homme ne reçoit pas la marque sur sa main ou son front, il ne pourra ni acheter ni vendre. Nous savons que le peuple de Dieu aura un sceau sur le front. (Ap. 7 :3). Ce sceau est appelé *"le sceau du Dieu vivant"*. (v. 2). Il est dit au chapitre 14, que les 144 000 ont le nom du Père écrit sur leurs fronts. (v. 1). Un sceau doit naturellement avoir le nom du propriétaire gravé sur lui et comme ce sceau est celui du Dieu vivant, nous acceptons le fait que le sceau et le nom de Dieu soient les mêmes ; ou, plutôt, que le sceau porte le nom. Dans un autre chapitre, nous avons déjà analysé le sceau de Dieu et nous avons constaté qu'il est étroitement lié au Sabbat du Seigneur et qu'en fait, le Sabbat est la marque distinctive de Dieu, qu'il est le signe ou le sceau de Dieu et qu'il est inséparablement uni à la sanctification. Nous conseillons aux lecteurs de relire le chapitre intitulé *"Le signe et le sceau de Dieu"* (Page 145).

## *Dimanche et Sabbat*

Dans un autre chapitre intitulé "*Le Sabbat a-t-il été changé ?*" (Chapitre 9), nous avons attiré l'attention sur une puissance qui prétend non seulement avoir changé le Sabbat par le dimanche, mais aussi avoir l'autorité divine pour le faire. Et le fait même que ce pouvoir ait changé le Sabbat et que le changement soit accepté par l'église protestante est cité comme preuve de son droit à changer les commandements de Dieu. Se peut-il que ce sabbat fait par l'homme soit la marque de la bête, en opposition au Sabbat du Seigneur qui est le sceau de Dieu ?

Lorsque Satan fera sa dernière tentative pour s'opposer au peuple de Dieu, il s'en ira "*faire la guerre au reste de sa postérité, à ceux qui gardent les commandements de Dieu et qui retiennent le témoignage de Jésus*" (Ap. 12 :17). Ceux qui gardent les commandements portent le sceau du Dieu vivant sur leur front ainsi que le nom du Père. Les autres ont aussi une marque sur le front. Il n'est pas nécessaire d'être très perspicace pour comprendre que ces deux marques sont liées à la loi de Dieu, l'une étant le sceau de Dieu et l'autre étant la marque de la puissance apostate.

La seule grande différence entre les chrétiens en ce qui concerne la loi de Dieu est le Sabbat. Certains chrétiens gardent le septième jour de la semaine en accord avec le commandement. D'autres gardent le premier jour. Ces derniers sont en grande majorité. Pour justifier leur action concernant l'observation du premier jour, ils prétendent que la loi a été abrogée et qu'elle ne lie donc pas les chrétiens. Ils sont amenés à considérer que c'est toute la loi qui est abrogée plutôt qu'un seul commandement, -bien qu'un seul commandement soit tout ce qu'ils souhaitent voir annulé-, parce qu'il semblerait étrange de supprimer un seul commandement de la loi et de conserver tous les autres. Ce qu'ils font, en fait, c'est d'abolir toute la loi, puis ils remettent en vigueur les neufs commandements, en laissant de côté celui qui les offense.

Si cette affirmation semble être injustifiée, il suffit de poser certaines questions. Si l'on demandait à celui qui observe le premier jour de la semaine ce qu'il comprend par : la loi n'engage pas les chrétiens, il répondrait qu'en ce qui concerne le commandement du Sabbat, cela signifie qu'il n'est pas obligé d'observer le septième jour. Le commandement n'est plus en vigueur et qu'il n'est pas nécessaire de l'observer. Si on lui demandait si cela s'applique à toute la loi, il répondrait que toute la loi a été supprimée et que nous n'avons pas besoin de l'observer. Si on lui demandait de préciser son propos et de l'appliquer à un commandement en particulier, par exemple : "*Tu ne déroberas,*" il n'oserait pas

dire qu'un chrétien n'a pas besoin de l'observer. Il dirait plutôt qu'un chrétien ne vole pas et ne doit pas voler. Il adopterait la même position avec tous les commandements, sauf le quatrième. Le chrétien qui prétend que la loi est abrogée revient généralement sur cette position quand on lui demande de l'appliquer à des commandements particuliers. Tout ce qu'il veut en réalité, c'est que le quatrième commandement soit aboli et il est disposé à garder le reste.

Ceux qui observent le Sabbat du septième jour prétendent garder la loi. Les autres répudient avec indignation l'idée d'avoir quelque chose à voir avec la loi. L'observation du Sabbat devient donc un test sur l'attitude d'un homme envers la loi et envers toute la loi en général. Ainsi, le monde chrétien est divisé entre ceux qui observent les commandements et ceux qui ne les gardent pas. L'observation du Sabbat est la ligne de démarcation.

C'est sur ce front que la dernière bataille sera livrée. Satan va "*faire la guerre au reste de Sa postérité, à ceux qui gardent les commandements de Dieu et qui retiennent le témoignage de Jésus.*" Cela signifie qu'ils gardent tous les commandements et c'est ce qui rend Satan furieux.

Cependant, il ne faut pas croire que la lutte se limite à la question d'un jour ; c'est-à-dire, à la question de savoir si c'est le septième ou le premier jour qui doit être gardé. Il y a plus que cela. Les racines de la controverse sont plus profondes. Elles touchent la question de l'évolution, de l'inspiration, de l'intégrité de la Parole de Dieu, du modernisme ou du fondamentalisme, du plan du salut, du sacrifice de la Croix, du gouvernement de Dieu lui-même. Le choix final effectué à la lumière de ces considérations décide du destin de l'homme et de l'humanité.

### *Martin Luther*

Il a plus de 400 ans, un jeune moine décida de s'en tenir à la Parole de Dieu, quel qu'en soit le coût. La tradition avait été son guide, mais dorénavant, la Parole de Dieu et la Parole de Dieu seule serait son guide. Qu'il ait ou non prononcé les mots qui lui sont attribués, le sentiment est certainement le sien et celui de nombreux chrétiens aujourd'hui : "Me voici, je ne puis faire autrement. Que Dieu me soit en aide." "Me voici " dit-il, en plaçant sa main sur la Bible. Et "la Bible, et la Bible seulement" est depuis lors, le cri de ralliement des vrais Protestants. Lorsque cela cesse d'être vrai, le Protestantisme cesse d'exister.

Nous assistons aujourd'hui, à la désintégration du mouvement qui a commencé si noblement en Allemagne, il y a plus de 400 ans. Beaucoup de ceux qui ont

défendu la foi autrefois transmise aux saints, qui ont poussé le cri : "Revenons à la Bible !", ont abandonné la cause et sont parmi les premiers à disséquer le précieux Volume de Dieu. Ce ne sont pas les athées, ce ne sont pas des infidèles, ce ne sont pas des Mahométans, ni des Catholiques qui portent la plus grande responsabilité de détruire le respect de la Bible et de la rendre sans effet. C'est le clergé protestant.

C'est dans les séminaires de théologie où le clergé est formé que le travail principal est effectué. L'un après l'autre, ces anciennes forteresses désertent leur position initiale et démolissent ce qu'elles construisaient autrefois. Il y a peu de collèges de premier rang qui restent fidèles à la foi des pères. La plupart d'entre eux sont empreints de modernisme, pour ne pas dire de scepticisme ; et la foi solide des professeurs qu'ils enseignaient autrefois dans leurs salles de cours est en grande partie inexistante. Le Protestantisme a été construit sur la Bible, son fondement. Il est impossible de détruire le fondement et s'attendre à ce que la superstructure reste debout.

Si le XVIème siècle avait besoin d'une voix pour attirer l'attention des hommes sur la Bible, le XXIème siècle a besoin d'une voix encore plus forte. Le Mouvement Protestant en tant que tel semble condamné. Il n'y a guère d'église portant le nom de "protestante" qui n'ait pas de pasteurs et de professeurs qui proclament ouvertement la faillibilité de la révélation, l'errance des Écritures et l'insuffisance de l'expiation par le sang. Si l'église continue pendant quelques années encore dans la direction qu'elle suit actuellement, l'honnêteté commune exigera que le nom de "Protestant" soit abandonné et un nom plus en harmonie avec les faits lui soit substitué. Nous ne sommes pas prêts à dire quelle forme prendra le nouveau mouvement mais il ne sera plus protestant.

Cela signifie-t-il pour autant que l'œuvre si noblement commencée, il y a quelques centaines d'années sera réduite à néant ? Nous ne le croyons pas. Dieu était à l'origine de ce mouvement. L'erreur de ce mouvement était de ne pas avoir continué au-delà de la durée de vie de ses fondateurs. Aucun homme ne connaît toute la vérité. La révélation de Dieu n'est pas communiquée d'un seul coup, mais c'est un peu ici, un peu là, ligne après ligne, précepte après précepte. Une marche régulière dans la lumière aurait apporté de nouvelles et de plus grandes révélations et sauver certains des pièges dans lesquels ils sont tombés.

Il est impossible qu'un mouvement fondé sur la Bible et sur la Bible seulement, puisse accepter les traditions humaines de préférence à la Bible. Dès qu'il le fait, il cesse d'être un mouvement basé sur la Bible et il se sépare de la vérité biblique. Lorsque cela arrive, Dieu donne du temps pour se repentir, mais s'il n'y a pas de

repentance, Dieu suscitera un autre peuple pour achever l'œuvre commencée et pour la conduire à un plus grand succès. L'Église protestante peut cesser d'exister mais le Protestantisme continuera.

Dieu n'a pas abandonné ce monde ; Il ne se satisfait pas de demi-mesures. Si l'Église échoue à un tel moment, Dieu a des moyens à portée de main pour restaurer l'ancienne foi. Il y a ceux qui rebâtiront sur d'anciennes ruines, qui relèveront des fondements antiques, répareront la brèche, restaureront les chemins et rendront le pays habitable.

Dieu ne reste pas sans témoins. Les hommes peuvent s'écarter de la loi, ils peuvent se fabriquer de nouvelles citernes qui ne retiennent pas l'eau, ils peuvent se considérer plus sages que ce qui est écrit, mais le bras de Dieu n'est pas trop court. Il a en réserve des instruments que les hommes peuvent mépriser, mais qui néanmoins feront connaître le nom de Dieu jusqu'aux confins de la terre. Dieu sait ce qu'Il fait. Et Il connaît ceux qui Lui appartiennent.

Nous croyons que le moment est venu où un nouveau mouvement protestant rassemblera tous ceux qui croient en la Bible venant de toutes les églises et sociétés et les unira en un corps pour défendre la foi. Les hommes ont annulé la loi de Dieu. Il est temps pour Lui d'agir. D'une extrémité à l'autre de la terre, l'appel doit retentir. Le Protestantisme a abandonné ses normes. Un nouveau Protestantisme doit naître.

### *Un seul troupeau et un seul berger*

Ces paroles du Christ "*il y aura un seul troupeau, un seul berger*" s'accompliront avant la fin. (Jn 10 :16). Il y a maintenant plusieurs troupeaux et d'honnêtes croyants dans chacun d'eux. Il n'en sera pas toujours ainsi. L'appel retentira : "*Sortez du milieu d'elle, Mon peuple, afin que vous ne participiez point à ses péchés et que vous n'ayez point de part à ses fléaux*" (Ap. 18 :4). Dieu rassemblera les siens en un seul bercaïl et quand viendra la lutte finale, il n'y aura aucun doute quant à la position de chacun. Les personnes appelées garderont les commandements de Dieu et la foi de Jésus. (Ap. 14 :12).

On peut se demander s'il est possible d'unir tous les vrais saints de Dieu en un corps. Quel credo sera accepté ? Quel facteur unificateur y aura-t-il pour les lier ensemble ? Avec les nombreuses et différentes dénominations existantes aujourd'hui, n'est-il pas exagéré de croire qu'il ne pourrait jamais y avoir un appel suffisamment fort pour rassembler ces divers éléments en un seul corps ?

Le Christ dit : *"J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont pas de cette bergerie ; celles-là, il faut que Je les amène ; elles entendront Ma voix et il y aura un seul troupeau, un seul berger."* (Jn 10 :16). Notez cela : *"elles entendront Ma voix"*. En tant que bon Berger, le Christ va devant et le troupeau Le suit. Le Christianisme est résumé dans ces quelques mots : *"Il marche devant elles ; et les brebis Le suivent, parce qu'elles connaissent Sa voix"* (v. 4). Le Christianisme est aussi simple que cela. Suivre le Christ est toute la théologie ; toute la théologie dont on a besoin pour être sauvé. Sur cette plate-forme tous les chrétiens peuvent s'unir. Et comme l'un suit le Christ et l'autre suit Jésus, tous deux peuvent marcher ensemble. Et comme tous Le suivent, il y aura un seul troupeau et un seul Berger. Cela arrivera-t-il un jour sur la terre ?

Nous le croyons. Alors que les églises nominales s'éloignent de plus en plus de la foi du Dieu vivant, il y aura dans chaque confession des personnes désirant une consolation en Israël. Ils verront des centaines d'églises avec des milliers de croyants, chaque église étant différente des autres dans la foi et pourtant avec des personnes qui essaient réellement de servir Dieu. Elles seront perplexes et se demanderont ce qu'elles doivent faire et en quoi elles doivent croire. Un grand homme de l'église dira une chose et un autre tout aussi grand dira autre chose. Dans sa perplexité, le véritable enfant de Dieu se tournera vers la Parole et soudain il comprendra, comme s'il s'agissait d'une nouvelle révélation, que le Christ est le chemin, la vérité et la lumière et que tout ce qu'il doit faire, c'est de Le suivre, alors tous les problèmes religieux seront résolus. Rompant tous les liens terrestres, les hommes suivront l'Agneau partout où Il les guidera et à leur grand étonnement, ils découvriront que d'autres personnes suivent la même voie. Sur la base d'un simple programme et d'un credo, à savoir suivre l'Agneau, ils s'uniront en une communion divine et Dieu placera Son sceau d'approbation sur eux. Ils suivent l'Agneau ; ils ont le nom du Père écrit sur leur front ; le Seigneur les considère comme sien ; ils sont scellés pour l'éternité.

Lorsque les hommes suivent ce programme simple, un peuple gardant les commandements de Dieu et la foi de Jésus apparaîtra. Jésus déclare assurément : *"Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour, de même que J'ai gardé les commandements de mon Père et que Je demeure dans son amour."* (Jn 15 :10). Ceux qui suivent Jésus garderont les commandements. Si quelqu'un ne garde pas les commandements, cela démontre simplement qu'il ne Le suit pas.

Nous sommes donc sûrs qu'il y aura un retour de la foi et de la piété primitives avant la venue du Fils de l'homme. Les hommes recommenceront à suivre

le Maître en faisant, avec confiance, ce qu'Il a fait. Avec la foi apostolique viendra la puissance apostolique. Le monde entier sera divisé en deux groupes : ceux qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus et ceux qui ne les gardent pas. Il n'y aura pas de confusion sur les saints. Ils porteront le sceau du Dieu vivant sur leur front.

De toutes les expériences vécues par les saints, le Sabbat est un signe. En croyant en la simple histoire de la création telle qu'elle est enregistrée dans les premiers chapitres de la Genèse, ils accepteront naturellement le récit du Sabbat. Les deux vont de pair. En croyant au Christ, ils Le suivront et L'accepteront comme le chemin, la vérité et la vie. En acceptant le Christ comme leur Seigneur, ils L'accepteront aussi comme le Seigneur du Sabbat. De même qu'Il s'est reposé, ils se reposeront aussi. Ils Le suivront partout où Il va.

C'est contre cette compagnie que la colère de Satan sera dirigée. C'est contre eux qu'il fera la guerre. Et la lutte sera féroce dans son intensité. Le décret sera enfin publié : quiconque n'adorera pas selon le commandement de "la bête" sera mis à mort. (Ap. 13 :15). Puis vient le temps d'angoisse de Jacob. Satan est déterminé à éprouver le peuple de Dieu à l'extrême et si c'était possible, le faire pécher. S'il réussit, il gagne un point important, car Dieu a décidé de montrer Sa puissance dans ce peuple. En eux et par eux, Il entend montrer au monde ce que l'Évangile peut faire pour l'humanité.

La dernière génération d'hommes porte tous les péchés et toutes les faiblesses de leurs ancêtres. Si certains étaient faibles, ils le sont. S'ils ont hérité ou cultivé des tendances au mal, eux aussi. S'il leur a été possible de vivre les luttes des derniers jours sans pécher, il sera toujours possible de vivre sans pécher. Et c'est justement ce que Dieu entend démontrer à travers eux. Cette démonstration résoudra aussi la question de savoir s'il est possible pour les hommes de respecter la loi. Si ces personnes peuvent le faire, il sera prouvé d'une manière concluante que l'homme peut observer la loi et que Dieu n'est pas injuste en exigeant l'obéissance.

La dernière génération du peuple de Dieu constitue donc un groupe spécial. Satan a la permission de l'éprouver au maximum. Il leur fait la guerre. Il les menace. Ils sont condamnés à mort. Mais toutes ces choses ne les affectent pas. *"C'est ici la patience des saints."* Ils supportent, ils restent fermes, ils sont inamovibles. Les menaces et les louanges tombent dans les oreilles de sourds. Tout ce que Satan peut faire, reste sans effet. Eux, comme le fit le Christ, traversent leur Gethsémani. Et de même qu'Il est sorti victorieux, eux aussi

le sont. Lorsque la lutte est achevée, on les voit debout sur le Mont Sion, avec le nom du Père écrit sur leur front. Ils sont sans faute devant le trône de Dieu.

Dieu est justifié par ces 144 000. Il a prouvé à travers eux que la loi peut être respectée sous les circonstances les plus adverses. Il a réfuté l'affirmation de Satan selon laquelle Dieu est injuste en exigeant des hommes d'observer la loi. Dieu est justifié. Satan est vaincu. La controverse est terminée. Il ne reste plus que le règlement de comptes. Alors, à la fin du jugement, vient le royaume de Dieu, sans fin, glorieux. Que Dieu puisse accélérer ce jour !

<http://message1888.org/>